Ensoleillé, passages nuageux, min. de moins 13, max. de zéro. Demain: nuageux avec faible neige.

MAINTENANT DISPONIBLE
CALENDRIER 1983
avec
PHOTO COULEUR 5 x 7
d'après votre négatif ou diapo 110-126-135
FINISSEURS ASSOCIÉS
PHOTO CLICK CLICK

le nouvelliste

63e année, No 91 Trois-Rivières, mercredi 16 février 1983 lun. au ven. 45¢, sam. 75¢

Cette femme est tellement grosse que, l'autre jour, alors qu'elle portait une robe rouge et qu'elle s'est mise à bâiller, un homme qui passait tout près lui a mis une lettre... dans la bouche.

sourire...
10% d'escompte
sur présentation de cette annonce
OFFRE VALIDE
jusqu'au 28 février 83
Un coupon par visite
SILENCIEUX S.M.
LÉON PELLERIN, prop.
870 Laviolette Trois-Rivières 375-0995

Les enseignants défieront la loi

par Robert LEFEBVRE

QUEBEC (PC) — Avant même que l'Assemblée nationale ne vote la loi spéciale forçant le retour au travail des enseignants, ceux-ci recevaient de leurs dirigeants syndicaux la recommandation d'y désobéir.

Peu après, le président de la FTQ, Louis Laberge, a demandé à tous les salariés de sa centrale, du secteur public comme du secteur privé, d'appuyer l'action des enseignants contre cette législation.

Le chef syndical recommande à ses troupes non seulement de respecter les piquets de grève mais encore de se joindre aux grévistes sur les lignes de piquetage et de les soutenir financièrement.

La Commission des enseignants de commissions scolaires de la CEQ qui représente les 70,000 enseignants du primaire et du secondaire a décidé unanimement hier soir de défier la loi 111 et de poursuivre la grève illégale en cours depuis 15 jours.

La même position a été arrêtée à l'unanimité par les dirigeants de la Fédération des enseignants de cegeps de la CEQ qui regroupe 3,000 professeurs.

Les enseignants ont été saisis de cette recommandation dès hier soir dans certains cas où des assemblées étaient tenues.

C'était le cas entre autres pour l'Alliance des professeurs de Montréal qui avait convoqué ses 8,000 membres pour la fin de la soirée.

Les autres syndicats de la CEQ se prononceront aujourd'hui sur cette recommandation.

Les enseignants qui défieront la loi 111 ou qui empêcheront leurs collègues de se présenter au travail dès demain s'exposent à des congédiements expéditifs.

Il espère encore

Au terme des délibérations syndicales qui ont duré plusieurs heures, le président de la CEQ Yvon Charbonneau a exposé que la recommandation de sa centrale en était une "réfléchie et responsable."

"Nous ne bravons pas la loi, a-t-il déclaré en conférence de presse. Nous ne recommandons à nos membres que de continuer la grève parce que nous pensons que cette loi spéciale ne constitue pas une solution."

Après avoir observé que cette législation est une "mesure négative et contre-productive qui vient saccager ce qui nous restait d'espoir de négociation", M. Charbonneau a dit un peu plus loin qu'il conservait un certain espoir.

"J'espère qu'à la suite du vote de nos membres —qu'il anticipe positif— il sera possible de se dégager de tout ce bourbier."

M. Charbonneau a également souligné que cette loi d'exception va à l'encontre de la loi fondamentale sur les droits et libertés.

L'article 28 de cette loi spéciale stipule clairement qu'elle "s'applique malgré la Charte des droits et libertés de la personne et malgré toute disposition inconciliable d'une loi générale ou spéciale, d'un règlement, d'une convention collective ou d'un contrat d'engagement."

Protestations

Saisie du projet de loi hier après-midi, l'Assemblée nationale poursuivait toujours en soirée ses débats sans interruption.

Les règles de procédure ayant été modifiées pour accélérer le processus d'adoption de cette neuvième loi spéciale péquiste, on s'attendait quand même que la Chambre siège jusqu'aux petites heures ce matin.

Pendant ce temps, il n'y a eu aucune négociation entre le ministère de l'Education et la CEQ, mais un porte-parole du Conseil du trésor a fait savoir qu'il était toujours possible qu'il y ait des "contacts" entre les deux parties.

Cette loi spéciale a par ailleurs inspiré des commentaires peu élogieux de la Confédération mondiale du travail.

Son secrétaire général Jan Kulakowski, s'est dit "complètement abasourdi par la portée des décrets imposés aux travailleurs du secteur public et par la brutalité de la loi spéciale que l'assemblée nationale s'apprête à adopter."

Il a fait savoir que son organisme déposera des plaintes, à Genève, auprès du Bureau international du travail, pour atteinte à la libre négociation et à la liberté syndicale.



Congédiement sur simple avis

QUEBEC (PC) — Tel que promis, la loi 111 qui vise à forcer le retour au travail des enseignants a des dents. Elle prévoit notamment le congédiement de syndiqués, l'abolition de la perception des cotisations à la source et la perte d'ancienneté pour ceux qui la défieront.

Le projet de loi stipule d'abord que les membres de la CEQ doivent entrer au travail jeudi le 17 février.

Faute de quoi, le gouvernement pourra recourir à une "procédure simplifiée de congédiement" pour ceux qui ne se présenteront pas au travail. La date d'entrée en vigueur de cette procédure de mise à pied reste à déterminer par décret.

Par contre, le projet de loi ajoute que celui qui empêchera l'accès d'un de ses confrères à son lieu de travail sera congédié sur-le-champ sans aucune autre formalité qu'un avis écrit.

Par ailleurs, à une date déterminée par décret, un travailleur de la CEQ pourra perdre trois ans d'ancienneté pour chaque jour où il ne se présentera pas au travail.

A cela s'ajoute une réduction de salaire jusqu'à la concurrence de 20 pour cent du salaire par période de paie. Un membre de la CEQ pourrait perdre ainsi une jour de paie par semaine, quand il va reprendre son poste.

Le projet de loi 111 permet en outre au gouvernement d'abolir la perception à la source des cotisations syndicales à même le chèque de paie des syndiqués. Cette disposition s'applique pour un délai de six mois pour chaque jour ou la loi ne sera pas respectée. Concrètement, cela obligerait la CEQ à percevoir elle-même ses cotisations.

Parmi les sanctions additionnelles, soulignons que le gouvernement n'assumera plus les frais des libérations pour activités syndicales et qu'il ne paiera plus seul les frais d'arbitrage.

Enfin, le projet de loi hausse le maximum des amendes prévues par le Code du Travail.

L'amende sera du double dans le cas d'un syndiqué pour chaque jour de débrayage supplémentaire passant ainsi de $50 à $200, tandis qu'un dirigeant syndical sera passible d'amendes de $2,000 à $10,000 et un syndicat de $10,000 à $50,000.

"Le gouvernement n'avait pas le choix..." - Laurin

par Robert LEFEBVRE

QUEBEC (PC) — "C'est à notre corps défendant que nous recommandons cette loi spéciale", a fait valoir hier le ministre de l'Education Camille Laurin dans le débat préliminaire à l'étude de la loi 111.

M. Laurin a soutenu que le gouvernement n'avait pas le choix. Il a rappelé les propos récents du président de la CEQ Yvon Charbonneau à l'effet que le but de sa centrale était de démontrer qu'une grève illégale pouvait être payante, qu'il serait possible de défoncer le cadre financier du gouvernement.

"Il est impossible et impensable de donner à des grévistes illégaux davantage que ce qui a été accordé aux autres travailleurs du secteur public", a déclaré M. Laurin.

Il a ajouté que "ce serait démontrer que l'illégalité est plus puissante que le respect des lois."

Avant lui, le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, a observé qu'il était devenu urgent de procéder par législation.

Selon lui, au-delà des parents et des étudiants, il y a toute la population qui attend du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités. Et il y a aussi des enseignants, a-t-il ajouté, qui souhaitaient cette loi spéciale, car ils veulent retourner au travail et poursuivre leur mission éducative.

Urgent de négocier

Le leader parlementaire de l'opposition libérale, Fernand Lalonde, souhaite lui aussi la reprise des cours et dénonce l'illégalité de la présente grève.

Il estime donc qu'il est urgent de rétablir la situation dans les écoles mais il n'approuve pas le moyen utilisé, c'est-à-dire la loi d'exception.

"Il y a urgence, oui, de mettre fin à cette grève, mais il y aurait également urgence à mener de vraies négociations avec les enseignants", a souligné M. Lalonde.

Le député indépendant de Sainte-Marie, l'ex-péquiste Guy Bisaillon, est retourné sept ans en arrière, au 24 mars 1976, pour citer un texte signé conjointement par René Lévesque, Camille Laurin, Pierre Marois, Robert Burns, Claude Charron et Marcel Léger.

Alors dans l'opposition, les signataires dénonçaient l'irresponsabilité du gouvernement Bourassa à la suite de deux conflits dans les secteurs de l'éducation et des affaires sociales.

"L'urgence, a dit M. Bisaillon, ce serait peut être pour ce gouvernement de revenir à ce discours du 24 mars 1976, de se rappeler les engagements de ce gouvernement, le retour à la cohérence, le retour aux engagements pris devant la population du Québec."

autres nouvelles et réactions en page 5

En 1983

Le Québec continuera à traîner de la patte

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le Québec fut la province la plus malmenée par la récession au cours de l'année 1982, affirme le Conference Board, qui prévoit que l'économie québécoise continuera à traîner de la patte tout au long de l'année 1983.

L'organisme indépendant, qui publie mercredi ses prévisions trimestrielles provinciales, soutient qu'en termes réels, la croissance de la production au Québec ne sera que de 0.6 pour cent en 1983, la moitié de la moyenne nationale, qui sera de 1.2 pour cent en 1983.

Comme dans l'ensemble du pays, le chômage connaîtra une hausse importante au Québec, passant de 13.8 pour cent à 14.9 entre 1982 et 1983. Le Québec encaissera de plus une nouvelle baisse du marché de l'emploi, qui chutera de 0.9 pour cent cette année, une performance meilleure toutefois que la diminution de 5.3 pour cent subie l'an dernier.

Pour cette année, l'Ontario pourra compter sur un accroissement de 1.1 pour cent de sa production réelle, alors que le dynamisme de son secteur manufacturier compensera les pertes encourues dans le secteur des services, notamment des transports, les communication et le commerce.

Pire au Québec

"La récession de 1982 a été plus dommageable pour le Québec que pour toute autre province", soutient l'organisme, ajoutant que "la promesse d'une reprise pour 1983 tient toujours, mais son rythme sera inférieur à la moyenne nationale.

L'extraction du fer au Québec a été "gravement atteinte" par la crise mondiale de l'acier, rappelle l'organisme, tout en soulignant qu'à "la suite de la fermeture de Schefferville, la situation se détériorera encore davantage en 1983". La conjoncture défavorable de ce secteur n'a pas été sans atteindre des activités telles que le transport ferroviaire et maritime, qui ont vu leur activité péricliter au même rythme que le ralentissement de l'acier.

Dans le secteur manufacturier, la performance du Québec sera inégale, prévient l'organisme, qui estime que les secteurs des textiles, du vêtement et du bois devraient se remettre quelque peu des mauvais coups subis en 1982.

Toutefois, estime l'organisme, il est à prévoir que le secteur des pâtes et papiers (près de 13 pour cent des exportations du Québec) ne fera guère mieux que de soutenir son niveau de production de 1982. Selon les chiffres des manufacturiers, ce secteur ne fonctionne actuellement qu'à 80 pour cent de sa capacité et il ne se trouve guère de raisons d'être optimiste à court terme.

Quant aux manufactures d'équipement du Québec, elles devront cette année réduire encore leur rythme d'activité.

Autres provinces

Quant aux autres provinces, une reprise importante n'est à entrevoir que dans les cas de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse, où la recrudescence de l'activité minière notamment fait que les taux de croissance réels dépassent du double ceux enregistrés pour la moyenne nationale.

En Alberta, le taux de croissance de 2.6 pour cent demeure largement au-dessus de la moyenne nationale tout en demeurant "un écho lointain" du niveau annuel de sept pour cent de croissance enregistré entre 1971 et 1981.

Deux secteurs de l'économie albertaine, la construction et le commerce, "ont flanché gravement en 1982 et subiront de nouveaux reculs cette année", affirme le Board.

Terre-Neuve verra sa production s'accroître de 1.1 pour cent, favorisée par l'accroissement des débarquements de poissons constatés à la fin de 1982.

Saisie de $2 millions en faux billets américains

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a annoncé hier la saisie de près de $2 millions en fausses coupures américaines de $100, à l'issue d'une enquête de cinq mois qui lui a permis de démanteler une imprimerie clandestine dans le nord de la métropole.

Cinq Montréalais d'origine arménienne ont comparu lundi sous divers chef d'accusation relatif à cette saisie.

Les policiers pensent que les faux-monnayeurs s'apprêtaient à mettre ces billets sur le marché européen, où le papier monnaie américain jouit d'un fort prestige.

Des enveloppes déjà affranchies et portant l'adresse de certaines entreprises de Grèce ont également été retrouvées au cours des fouilles effectuées par les agents.

Selon l'inspecteur Paul Piché, officier responsable de la brigade de la contrefaçon, les faussaires étaient également en possession d'environ 90,000 feuilles de papier fin de la plus haute qualité qui leur aurait permis de produire jusqu'à $50 millions de ces faux billets.

Véritables experts

"Ces gens étaient de véritable experts, a expliqué le policier au cours d'une conférence de presse.

"Nous n'avions encore jamais vu de fausses coupures d'une telle qualité".

En faisant irruption dans les locaux de la société Export Printing, une entreprise installée rue Louvain dans le nord de la ville, les agents fédéraux ont constaté que du matériel d'imprimerie ultra-moderne était utilisé pour réaliser les billets.

Imprimés en lithographie offset de grande précision, les billets étaient acheminés par un convoyeur vers un appareil à thermographie qui permettait de donner du relief à l'impression, a indiqué l'inspecteur Piché.

A la différence des faux billets habituellement retrouvés sur le marché, ceux qui étaient produits par l'organisation portaient chacun un numéro de série distinct.

Le matériel d'imprimerie saisi est évalué à plus de $100,000, a précisé M. Piché.

Armes saisies

Au cours de l'opération, deux revolver de calibre 357 Magnum, dont un avait été rapporté volé, ont été découverts.

Des expertises de balistique seront effectuées sur les deux armes.

Tous citoyens canadiens, les accusés ont été identifiés comme suit: Krikor Bahlawanian, 38 ans, commercant; Raffi Ohannessian, 36 ans, imprimeur; Joseph Baghdassarian, 39 ans, imprimeur; Dikran Sevakian, 45 ans, denturologue et Ichkan Kaloussian, 22 ans, sans emploi.

En septembre 1982, la brigade de la contrefaçon avait mis un terme à l'activité d'un autre réseau spécialisé celui-là dans les fausses coupures américaines de $20.

Des billets valant $1.2 million avaient été découverts dans une imprimerie clandestine située au sous-sol d'une maison de Dorval, en banlieue montréalaise.

Annonces classées: 40 à 42
Arts et spectacles: 19
Bandes dessinées: 38
Chère Louise: 38
Cinémas: 19
D'une province à l'autre: 5-22
Feuilleton: Kane et Abel: 41
Finance: 36
Horoscope: 38
Le monde en 24 heures: 17
Mots croisés: 38
Nécrologie: 43
Photos et mots: 33
Sports: 23 à 29

La Classique de canots bientôt intégrée au circuit international?

— page 23

Une loi spéciale, oui ...mais quel gâchis

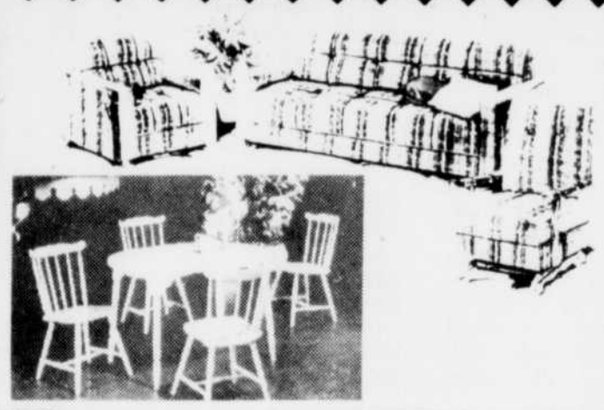
— éditorial en page 4

LA COMPAGNIE
Kelvinator
VOUS OFFRE L'OCCASION DE BIEN DÉBUTER VOTRE VIE À DEUX EN VOUS OFFRANT D'IMPORTANTS RABAIS SUR LEURS FAMEUX PRODUITS.



VOS TROIS REPRÉSENTANTS, TOUS NÉS SOUS LE SIGNE DU ZODIAQUE "TAUREAU", VOUS OFFRENT UNE CORRIDA DE PRIX SPÉCIAUX DANS L'AMEUBLEMENT POUR VOTRE VIE A DEUX !

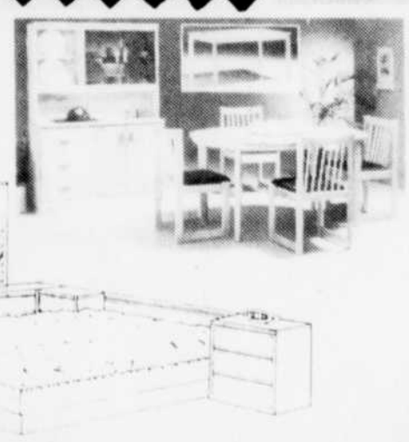




LOUIS MERCIER, 1er MAI

LOUIS vous offre ce superbe ameublement 13 morceaux incluant cuisinière et réfrigérateur Kelvinator.
Pour seulement 1,983$







GASTON VILLENEUVE
21 AVRIL



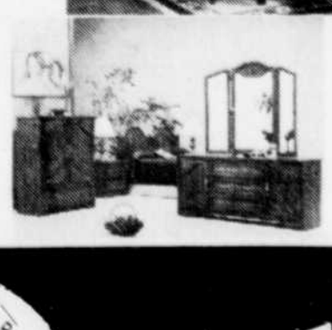
GASTON vous offre un magnifique ameublement 19 morceaux incluant: cuisinière de 30" et réfrigérateur 17' cubes de luxe, de marque Kelvinator.
Le tout pour seulement 3,499$





RÉJEAN ABRAN, 4 MAI

RÉJEAN vous offre un très bel ameublement. 13 morceaux incluant: cuisinière 30" et réfrigérateur 17 pi. cu. de luxe de marque Kelvinator.
A prix très réduit de 4,299$



CLÉMENT BOISVERT
L'UNIVERS du MEUBLE
550, WHITEHEAD
TROIS-RIVIÈRES
TÉL.: 378-4055
(en arrière de la Wabasso)
PLAN MISE DE CÔTÉ. FACILITÉS DE CRÉDIT.
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES

Il meurt dans une collision impliquant trois véhicules

PRINCEVILLE (JAD) — Un Montréalais, M. Jean Chouinard, 35 ans, a perdu la vie, tard, lundi soir, lors d'un accident de la circulation survenu à la sortie de la ville de Princeville, sur la route 161, près du rang 10 et impliquant trois véhicules.

L'accident a fait également deux autres blessés.

Ils ont été conduits au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Ce sont les policiers de la Sûreté du Québec, district d'Arthabaska, qui ont été appelés sur les lieux de l'accident pour effectuer les constatations d'usage.

La CSD à la Wabasso

Augmentations de 45% à 82%

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — Accrédités depuis mars 1982, une douzaine d'employés de l'usine Wabasso de Shawinigan viennent d'obtenir leur premier contrat de travail qui leur consent des augmentations salariales variant entre 45% et 82% sur toute la durée du contrat de travail.

Ces nouveaux syndiqués CSD sont identifiés sous le nom de **"Syndicat démocratique des salariés de Wabasso de Shawinigan (CSD)"**. Le syndicat qui comprend dix femmes et un homme regroupe les employées de bureau, les magasiniers et ceux du génie industriel.

Les fortes augmentations obtenues par ces employés sont évidemment réparties sur les trois années que durera la convention collective, soit jusqu'en février 1985. En dollars, cela représente des augmentations variant entre $90 et $130 par semaine sur trois ans.

La négociation a également permis aux nouveaux syndiqués d'obtenir une pleine rétroactivité, pour toutes les heures travaillées. Qui plus est, en 1984, en plus des augmentations salariales prévues, si le coût de la vie dépassait les 8%, une indemnité de "vie chère" s'ajoutera à celles-ci.

Il faut ajouter à ces gains importants (parce que comparés aux conditions prévalant jusqu'en mars '82) tous les autres privilèges inhérents à une convention collective, dont notamment ceux ayant trait à l'ancienneté et au congé de maternité, qui, dans le présent cas, prévoit un congé de 6 mois pour une grossesse.

Entre la date d'accréditation et l'acceptation des offres, par les travailleurs, il y a eu une bonne vingtaine de rencontres de négociation.

C'est vendredi dernier que les parties se sont vues pour la dernière fois, alors que la compagnie a soumis de nouvelles offres aux représentants syndicaux. Dès dimanche matin, celles-ci étaient acceptées dans une proportion non équivoque de 90% par l'ensemble des employés réunis en assemblée générale.

L'employé était représenté par Guy Benoît, Louise Veillette et Claude Bournival, tandis que le syndicat l'était par Claude Faucher, de la Fédération du textile à la CSD, Michel Vincent, président du syndicat ainsi que Colette Noël, secrétaire du syndicat.

• Feu dans la chambre

TROIS-RIVIÈRES-OUEST — Un octogénaire de la rue Nicol à Trois-Rivières-Ouest, M. Henri-Paul Désilets, a subi quelques blessures hier, en fin d'après-midi, dans l'incendie qui s'est déclaré à sa résidence.

On croit que le feu a pris naissance dans la chambre de M. Désilets. Celui-ci aurait été incommodé par la fumée. Il a été conduit à l'hôpital Sainte-Marie par ambulance.

Les pompiers de Trois-Rivières-Ouest, sous la direction du sergent Gagnon, ont combattu l'élément destructeur durant près d'une heure et demie.

L'intérieur de la résidence a été lourdement endommagé. Une enquête déterminera les causes du sinistre.

Il voulait mettre fin à ses jours...

Les policiers sauvent un homme de la mort

par J.-André DIONNE

VICTORIAVILLE — Des policiers de la ville de Victoriaville aidés des ambulanciers de la compagnie BGR ont réussi un sauvetage héroïque, en matinée, hier, après qu'un individu, dans la quarantaine, eut décidé d'attenter à ses jours en se jetant dans la rivière Nicolet. L'homme qui se trouvait, selon toute vraisemblance, sous les effets d'une forte dose de médicaments, a fait un saut de près de vingt-cinq pieds. Plutôt que de plonger dans les eaux tumultueuses de la rivière, à cet endroit, il a atterri sur un bloc de glace, situé au bas d'un barrage, près des vannes, au bout du boulevard Carignan.

Appelés à secourir le pauvre hère, les policiers sont arrivés à la hâte et ils ont aussitôt demandé au directeur du service des incendies, M. Fernand Giguère, de leur prêter main-forte.

A l'aide de câbles et d'échelles, un policier et un ambulancier ont pu se rendre auprès du malade qui, dans une nouvelle tentative d'en finir, a essayé d'avaler sous leurs yeux les restes d'une bouteille de pilules qu'il avait encore en sa possession. Blessé, les mains gelées, l'homme s'est vu enlever ses pilules des mains de ses sauveteurs.

Le blessé a été placé sur une civière qui a été hissée sur la terre ferme, à l'aide de câbles. Il a été conduit au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska, souffrant d'une fracture à la colonne vertébrale et d'engelures.

Les policiers de la ville de Victoriaville qui ont participé à ce sauvetage sont les agents Jean-Pierre Bélisle, Yves Boucher, Gilles Lantaigne, André Bergeron et Jean-Paul Labelle. C'est l'ambulancier Jean Poirier qui a procuré les premiers soins au malheureux, avant qu'il ne soit transporté à l'hôpital.

La Tuque présente son rapport administratif

par Louise PLANTE

LA TUQUE — Bien en avance sur la plupart des autres villes du Québec, le gérant municipal de La Tuque, M. Léo Archambault, présentait hier les états financiers 1982 de la ville au conseil municipal.

Fidèle à ce qui est devenu chez lui une véritable tradition, M. Archambault a terminé, pour la 29e année consécutive, avec un surplus administratif qui s'élève cette année à $223,831 pour l'exercice se terminant le 31 décembre dernier.

Le rapport souligne que les revenus réels excèdent de 6.5% les prévisions de l'année, alors que les dépenses se sont avérées seulement de 1.6% plus élevées.

D'importants revenus accrus auraient été acquis durant l'année, entre autres, au niveau des loisirs et culture, de l'aéroport et des revenus de placements.

Les domaines communautaires et touristiques de la ville se sont tous révélé des sources de revenus, sauf en ce qui concerne le Colisée municipal qui enregistre un déficit. Terrain de camping, aéroport, discothèque, chalet municipal et domaine touristique ont tous rapporté plus de revenus que prévu.

Un gain appréciable de $68,524 a été fait au niveau des placements. Les programmes conjoints "Aide aux travailleurs et Bon emploi" ont créé un revenu additionnel apparent de $28,032, mais le gérant souligne qu'ils représentent également une dépense non prévue de $34,769. Par ailleurs, une prolongation du bail accordé au gouvernement pour le palais de justice a rapporté $14,711 à la ville.

Le climat économique n'étant pas favorable, le conseil n'a pas donné suite à son projet de mettre en vente les terrains de l'aéroport longeant le côté ouest du boulevard Ducharme.

Appelés à commenter le rapport, les conseillers municipaux ont admis qu'il était bien présenté, mais se sont dits mal placés pour le commenter, étant donné qu'ils l'avaient reçu hier à 4h, et qu'ils n'avaient pas eu le temps de prendre connaissance de cette brique.

Le maire Filion semblait, quant à lui, très satisfait, et a rappelé quelques priorités de la ville pour l'année '83: soit la réparation du petit pont suspendu sur la rivière Saint-Maurice, dont il a été question plus tard au conseil, la dépollution des eaux du parc Saint-Louis, et le dépôt du rôle d'évaluation nouvelle génération.

Il a de plus souligné que la convention collective des policiers de la ville était échue depuis le 31 décembre '82, et qu'une rencontre aurait lieu le 14 mars pour le début des véritables négociations. Jusqu'à maintenant, les parties se sont contentées d'échanger offres et demandes. La ville devra aussi négocier un nouveau contrat avec ses cols bleus dont la convention collective arrive à échéance le 30 juin. Les cols bleus se sont également vu offrir des augmentations de l'ordre de 6% pour la première année, et de 5% pour la suivante. Le maire a dit souhaiter que tout le monde s'en tienne à ces offres, mais il semble craindre que les clauses normatives ne représentent beaucoup d'argent.

Autre détails sur le rapport, demain.

• Découverte d'enfants malmenés...

TROIS-RIVIÈRES (GG) — La police de Trois-Rivières a ouvert hier soir une enquête pour déterminer les circonstances entourant la découverte de deux enfants présumément malmenés à l'intérieur d'un logement de la rue Laviolette, plus tôt en après-midi.

La mère en question aurait alerté elle-même les ambulanciers vers 16h, parce que sa fillette de 4 ans était mal en point. La benjamine, âgée de 2 ans, a été pour sa part laissée seule dans l'appartement familial pendant que la mère se rendait à l'hôpital avec les ambulanciers.

La police a été avertie de la chose. Des patrouilleurs ont dû défoncer la porte du logis pour aller quérir le bébé ainsi abandonné. C'est alors qu'on se serait rendu compte que la cadette portait elle aussi des marques suspectes. Elle a été conduite à l'hôpital, à l'instigation de la police.

Le détective Marcel Fournier a pris l'affaire en main. Il semble que les deux enfants seront confiés au DPJ.

CENTRE DE VIANDE
BOLDUC INC.
5530, boul. Jean XXIII — Trois-Rivières-Ouest
374-3492
NOUS FABRIQUONS NOS PRODUITS MAISON
marque BOL-BEC sur place

TOMATES 2,18$ kg 99¢ lb
PAIN MAISON "ISABELLE" 79¢ ch.
CHAMPIGNONS frais, cont. 1 pte 1,09$

DU 16 AU 26 FÉVRIER

JAMBON TOUPIE Celrose 6,15$ kg 2,79$ lb
EXTRA SPÉCIAL FONDUE CHINOISE 7,25$ kg 3,29$ lb
POULET BAR-B-Q frais 2,62$ kg 1,19$ lb
STEAK DÉLICATISÉ 8,05$ kg 3,65$ lb
FROMAGE CHEDDAR DESCOTEAUX 7,69$ kg 3,49$ lb
LONGE COURTE complète 5,27$ kg 2,39$ lb

Quotidienne
7-0-0-7
Numéro-boni
153590

Problèmes avec l'alcool ?



(514) 288-2611
Écrivez à:
LA MAISON JEAN LAPOINTE
111, rue Normand
Montréal QC
H2Y 2K6

MARTIN, MARTIN DONALDSON, FERRON
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES
153 Laviolette T.-R. 375-7733
LIONEL MARTIN
H.-PAUL MARTIN
FRANÇOIS DONALDSON
BERTRAND FERRON
JEAN MARTIN

SANTÉ Services
G. LANOUETTE et A. TREMBLAY
389 Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine
376-6333

Vers le sommet économique

Une autre importante étape sera franchie

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — Une nouvelle étape importante sera franchie avec la tenue, principalement cette semaine, de toute une série de rencontres sectorielles reliées au sommet économique régional.

Le sommet économique, le premier à se tenir au niveau d'une région (outre Montréal) aura lieu les 15, 16 et 17 mai. Dans le processus préparatoire, les responsables du sommet ont déjà réalisé une vaste consultation en tenant, dans chacune des MRC de la région, un forum de consultation. Autour de 2,000 personnes ont eu l'occasion d'exprimer, au cours de ces rencontres, leurs points de vue sur la situation de leur territoire et sur les moyens à prendre pour améliorer les choses.

Cette semaine, l'organisation du sommet procède à une série de rencontres sectorielles. Ces rencontres ne sont pas ouvertes au grand public. Elles réunissent, dans chacun des onze secteurs d'activités retenus, les principaux intervenants. Ces discussions devraient permettre de dégager les problématiques propres à chaque secteur.

Les tables sectorielles

Ces "tables" sectorielles portent sur l'industrie de la forêt, l'agro-alimentaire, le développement industriel et l'entrepreneurship, le développement socio-économico-communautaire, la sous-traitance et les politiques d'achat, la formation et la qualité de vie au travail, les innovations technologiques, le tourisme, le commerce international, les industries culturelles et, enfin, le secteur jeunesse.

A l'issue de ces rencontres, le bilan des discussions des forums et des tables sectorielles sera dressé et présenté pour débat à l'occasion d'un grand colloque qui aura lieu au début d'avril. Il s'agira en somme d'analyser l'ensemble des interventions qui ont été faites afin d'établir la liste des grands engagements à être pris à l'occasion du sommet.

Ce sommet économique revêt une importance déterminante pour la région car on le veut décisionnel. Pour une large part, c'est l'avenir de la région, son redressement, qui se jouera au cours de ces trois jours du sommet.

A Victoriaville

Les employés syndiqués acceptent les offres

par J.-André DIONNE

VICTORIAVILLE — Quelques heures après que les membres du conseil municipal eurent ratifiés les textes qui avaient été adoptés par les parties, dimanche soir, en conciliation, les employés syndiqués de la ville de Victoriaville, membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux CSD ont à leur tour accepté, à 87 pour cent, les termes de cette entente de principe, en assemblée générale, hier matin.

Une rencontre devrait avoir lieu aujourd'hui afin de conclure un protocole de retour au travail et de signer la convention collective. Dans le protocole de retour au travail, les syndiqués veulent exiger qu'aucune procédure judiciaire ne soit entreprise par la ville à la suite d'actes qui auraient été commis durant le conflit et que les employés reprennent les postes qu'ils avaient au moment où l'arrêt de travail a été déclenché.

Les employés syndiqués auront donc débrayé durant 18 jours et le retour au travail est prévu pour jeudi.

Victoire syndicale

Au cours d'une conférence de presse qui suivait le vote, hier, au bureau de la CSD, à Victoriaville, le négociateur syndical, M. Jean-Louis Labonté, a parlé d'une victoire syndicale, d'un pas en avant par rapport à l'ancienne convention collective échue depuis le 30 avril.

Le syndicat aurait gagné des points importants notamment sur la question de la notion du salarié qualifié, sur la question de sous-traitance et sur celle de l'abolition de poste. La question de la syndicalisation de la secrétaire du maire et de l'abolition du poste de réceptionniste a été réglée à la Salomon, le syndicat ayant décidé de ne plus exiger que le poste de secrétaire du maire soit inclus dans l'unité de négociation, tandis que la ville d'autre part aurait accepté de maintenir le poste de réceptionniste-téléphoniste, à l'hôtel de ville.

Le plafond de 54 employés syndiqués sera maintenu, pour la durée de la convention collective, et aucun sous-traitant ne pourra effectuer un travail à la place d'un salarié qui aura quitté son poste. D'ailleurs, le syndicat a obtenu que les travaux qui sont généralement accomplis par les employés de la ville ne puissent être donnés à contrat, s'ils devaient priver les salariés de leur semaine normale de travail. La ville s'est cependant réservé le droit de procéder à des mises à pied pour manque de travail.

Les employés syndiqués ont obtenu une augmentation de salaire de cinq pour cent pour la période allant du 1er mai 1982 au 31 décembre 1982 et ils ont accepté de se plier à la politique du gel des salaires de la ville, pour l'année 1983. La convention collective prendra fin le 31 décembre 1983.

Temps perdu vite rattrapé

VICTORIAVILLE (JAD) — Les employés syndiqués de la ville de Victoriaville doivent retourner au travail jeudi, si aucun accroc ne survient dans la rédaction de protocole du retour au travail, mercredi soir.

Il faudra deux ou trois jours pour enlever la neige qui a été laissée, durant le conflit, en bordure des principales artères. Il n'est pas question que la ville fasse ce travail en surtemps, selon une information obtenue par **LE NOUVELLISTE**. Une équipe d'hommes du service des travaux publics procédera à une vérification de toutes les bornes-fontaines de la ville.

Pendant que les employés de l'usine de filtration retourneront à leurs tâches habituelles, les édifices municipaux, tels que le pavillon Jean-Béliveau, le centre culturel, le service des loisirs, la bibliothèque, reprendront également leur cours normal d'activités.

L'hôtel de ville, dont les portes étaient fermées depuis le début du conflit, sera de nouveau ouvert au public et les différents services fonctionneront comme à l'accoutumée.

La ville n'aurait pas accusé de retards trop importants dans ses obligations quotidiennes, à cause de la grève, la plupart des services ayant été assumées par les cadres.

On s'attend à ce que le rythme normal des opérations reprenne dès la semaine prochaine.

Au tour des policiers à négocier avec la ville

VICTORIAVILLE (JAD) — La ville de Victoriaville attend d'en arriver à un règlement avec ses employés syndiqués, membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux, CSD, avant d'entamer les négociations avec ses policiers, membres de l'Association des policiers et pompiers.

Le maire, M. Denis Saint-Pierre, a révélé, à la dernière assemblée publique du conseil municipal, que la ville avait en main les demandes des policiers pour le renouvellement de la convention collective de travail, qui est échue depuis le 31 décembre 1982. Le maire n'a fourni aucun détail au sujet des revendications des policiers.

Tout laisse croire que les négociations entre la ville et les policiers pourraient être ardues. En effet, toutes sortes de rumeurs planent au sujet des demandes syndicales, qui seraient disproportionnées par rapport aux limites de six et de cinq pour cent établies par le gouvernement fédéral. On connaît d'autre part la position de la ville qui préconise, pour 1983, un gel des salaires de tous ses personnels.

En cas d'échec des négociations, on sait que les policiers peuvent porter leurs demandes à l'arbitrage. Or, le dossier pourrait sans doute se corser, même à ce niveau, puisque la ville a souscrit à la requête de l'Union des municipalités du Québec qui réclame, auprès du gouvernement du Québec, des changements dans le système d'arbitrage établissant les conditions de travail des policiers.

Comité de négociations

En vue de ces négociations, le conseil municipal a procédé à la formation d'un comité de négociation. On y retrouvera notamment le maire, M. Denis Saint-Pierre, le directeur de police, M. Jean Dion, et le directeur du personnel, M. Michel Audet. Le gérant municipal, M. Lévis Lupien, agira comme conseiller et le comité de négociation pourra faire appel au directeur du service des incendies, M. Fernand Giguère, lorsqu'il sera question d'articles se rapportant à ce service.

Le conseil municipal a aussi autorisé le comité de négociation à faire appel, au besoin, aux services de Me Jules Bellance, qui agira comme conseiller juridique.

On ne connaît pas d'autre part la formation du comité de négociations de la partie syndicale dont le président est le policier Jean-Paul Labelle.

Contestation d'élection dans le district numéro 4

Le juge Laroche prend la requête en délibéré

par Claude HÉROUX

TROIS-RIVIÈRES — Le juge Roger Laroche a pris en délibéré une requête en irrecevabilité d'une action en constestation d'élection dont le jugement fera jurisprudence dans les annales judiciaires du Québec. La requête a été présentée au cours de la journée d'hier devant le juge-doyen de la cour supérieure du district judiciaire de Trois-Rivières par Me André Gabias au nom du conseiller municipal Pierre Dupont élu lors des élections municipales du 7 novembre 1982. Comme on le sait, le 9 décembre dernier, M. Marcel Adams, candidat défait lors de la même élection dans le district numéro 4, quartier Sainte-Marguerite, présentait une action en annulation de l'élection de Pierre Dupont en alléguant une foule d'irrégularités. L'action en annulation était présentée devant la cour supérieure par Me Richard Trottier de Trois-Rivières.

Action prescrite

Me Gabias a présenté sa requête en irrecevabilité en s'appuyant sur l'article 309 de la Loi des cités et villes. Il a prétendu que l'action en annulation de l'élection de son client Pierre Dupont n'avait pas été signifiée dans les délais de 30 jours suivant la proclamation de l'élection du conseiller municipal du district numéro 5, quartier Sainte-Marguerite. Dans son argumentation, Me Gabias a prétendu en glanant de nombreux articles de la Loi des cités et villes que la proclamation de l'élection de Pierre Dupont s'était faite en soirée du 7 novembre 1982 et que l'action en annulation avait été signifiée le 9 décembre de la même année soit en dehors des délais de 30 jours permis par la loi. Pour le jeune procureur du conseiller Dupont, il y a eu constat de majorité, en soirée du 7 novembre 1982, et les résultats ont été livrés au grand public par le président d'élection, ce qui équivaut à une proclamation. Me Gabias a précisé que le 7 novembre dernier, à la suite du dépouillement du scrutin, Pierre Dupont avait obtenu une majorité substantielle qui lui confirmait qu'il avait été élu. Ce fait, pour l'avocat-requérant, a été porté aux yeux de la population par le président d'élections, Me Jean Lamy.

Dans les délais

Me Richard Trottier, pour sa part, a prétendu que l'action en annulation avait été signifiée dans les délais prescrits par la Loi des cités et villes qui cependant ne donne aucune définition du mot "proclamation". Il s'est appuyé sur un récent jugement du magistrat McKay de la cour supérieure de Montréal qui stipule que les délais de quatre jours permettant à un candidat de demander un recomptage judiciaire font partie de la période précédant la proclamation d'une élection. Me Trottier a demandé le rejet de la requête en irrecevabilité en demandant au juge Laroche d'obliger son confrère à produire une défense en dedans de dix jours sur l'action en annulation de l'élection du conseiller Pierre Dupont.

Aucune définition

Cependant, autant Me André Gabias que Me Richard Trottier ont présenté une preuve afin de donner un sens au mot "proclamation" auquel la Loi des cités et villes ne donne aucune signification précise.

Me Gabias a d'abord fait entendre M. Claude Doucet, trésorier de la ville de Trois-Rivières. Ce haut fonctionnaire municipal a déclaré qu'en soirée du 7 novembre dernier, il était présent à l'hôtel de ville de Trois-Rivières lors du dépouillement du scrutin. Il a précisé que toute la compilation s'était faite à la main à cause d'une défectuosité dans le système des écrans cathodiques. Il a repris que Me Jean Lamy, le président des élections, ouvrait les enveloppes et lui citait les noms et le nombre de votes puis la compilation était remise aux journalistes. Il est demeuré sur place jusqu'au dépouillement de la dernière boîte de scrutin.

Répondant toujours aux questions de Me Gabias, M. Doucet a expliqué que Pierre Dupont avait été payé comme conseiller municipal pendant tout le mois de novembre 1982. Il a reçu la somme de $889.52.

Un chroniqueur municipal

Le second témoin produit par Me Gabias a été M. Marcel Aubry, journaliste au Nouvelliste et chroniqueur municipal à l'hôtel de ville de Trois-Rivières. M. Aubry a raconté que le 7 novembre dernier, en soirée, il avait été assigné pour couvrir la journée des élections pour Le Nouvelliste. Il a précisé que les résultats devaient se donner sur écrans cathodiques mais ce système était défectueux. Le conseiller Jean-Guy Laferté, élu par acclamation, et le gérant adjoint ont donné les résultats aux journalistes.

M. Aubry a répondu à Me Gabias qu'il avait quitté l'hôtel de ville avec les résultats au complet des élections municipales. Il reconnaît ensuite avoir écrit un article dans l'édition du Nouvelliste du 8 novembre 1982 où il rapportait les résultats donnés à l'hôtel de ville dans les différents districts municipaux de Trois-Rivières. Le lendemain du scrutin, soit le 8 novembre, M. Aubry a communiqué avec l'hôtel de ville pour apprendre qu'il y avait certaines modifications avec les résultats obtenus la veille. Il a précisé que, dans les résultats corrigés, il n'y avait aucun changement de candidats élus.

Interrogé par le juge

Me Richard Trottier n'a fait entendre que Me Jean Lamy, le président des élections à Trois-Rivières en novembre dernier, mais c'est le juge Roger Laroche qui a dirigé l'interrogatoire presque au complet. L'avocat de 35 ans a expliqué au président du tribunal qu'en soirée du 7 novembre dernier, il s'était assuré que le dépouillement se fasse bien en vérifiant l'exactitude et en communiquant les résultats aux candidats. Le relevé officiel du vote s'est fait le 9 novembre 1982 et il faut alors prévoir un délai de quatre jours pour savoir s'il y aura recomptage judiciaire. Il a affirmé qu'il n'avait déclaré personne élu le 7 novembre.

Le Petit Robert

Le juge Roger Laroche a alors puisé dans le dictionnaire Petit Robert pour donner deux définitions du mot "proclamation". "Proclamer", de dire le magistrat peut signifier: "publier ou reconnaître solennellement par acte officiel." L'autre sens veut que proclamer veuille dire: "Annoncer hautement auprès d'un vaste public."

Me Lamy a par la suite repris que l'assermentation des membres du conseil municipal de Trois-Rivières avait eu lieu le 15 novembre, que la compilation sommaire s'était faite le 7 novembre, le relevé officiel le 9 du même mois, et l'avis public ou proclamation dans les journaux le 20 novembre. Le greffier de la ville de Trois-Rivières a dit que, selon lui, en se basant sur une des définitions du Petit Robert, la proclamation s'était faite le 15 novembre 1982.

Mettant fin à son témoignage, Me Lamy a répondu à Me Gabias qu'il avait dit aux journalistes, en soirée du 7 novembre 1982, que les résultats n'étaient ni officiels, ni vérifiés.

Après avoir entendu les argumentations de Mes Gabias et Trottier, le juge Laroche a pris la requête en délibéré. Il n'existe aucune jurisprudence sur le sujet de sorte que la décision du juge Roger Laroche sera lourde de conséquences dans un domaine judiciaire très complexe.

Au profit des enfants handicapés

Le club Kiwanis organise une foire alimentaire

TROIS-RIVIÈRES (GG) — Le club Kiwanis de Trois-Rivières recueillera des fonds pour le mouvement Fleur de mai en parrainant une foire alimentaire qui aura lieu les 30 avril et 1er mai au Complexe sportif de l'UQTR.

Cette activité est tout à fait indépendante du Salon culinaire annuel qui remporte un grand succès en Mauricie depuis quatre ans.

La foire alimentaire regroupera 65 exposants. Elle mettra en vedette des chefs cuisiniers et leurs petits secrets, des spectacles et des défilés de mode.

Les profits de la foire alimentaire seront versés à l'association Fleur de mai qui se dévoue pour les enfants mentalement handicapés, en leur organisant des loisirs. Il y a 10,000 billets à vendre dans le cadre d'une prévente à raison de $1. L'argent ainsi recueilli sera entièrement versé à Fleur de mai.

La présidence d'honneur de l'événement a été confiée à soeur Angèle Rizzardo, de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal. Soeur Angèle est bien connue des téléspectateurs de l'émission quotidienne 'Allô Bou-Bou'.

C'est le club Kiwanis de Trois-Rivières qui a pris l'organisation de la foire en main. Le comité d'organisation est composé de M. Mario Perreault, président, M. André Bettez, M. Gilles Saint-Louis, M. Claude Levasseur, M. Yvon Maihot, et M. Michel Martel.

A noter que tous ceux qui achèteront des billets mis en vente avant l'événement au coût de $1 bénéficieront d'une réduction équivalente lors de leur visite à la foire dont le prix d'entrée a été fixé à $2. A noter également qu'il y aura des prix de présence pour les visiteurs qui se rendront à la foire: une cuisinière et un four micro-ondes.



(Flageol Photo — Terry Charland)

M. Claude Levasseur; M. Yvon Mailhot; Mme Nicole Blouin, représentante de l'association Fleur de mai; le président de la foire M. Mario Perreault; M. Michel Martel; et l'un des commanditaires, M. André Pleau.



Visite du pape au Cap

La confirmation officielle serait connue à l'automne prochain

TROIS-RIVIERES (CS) — Ce n'est vraisemblablement pas avant l'automne prochain qu'on saura si le pape Jean-Paul II s'arrêtera à Trois-Rivières à l'occasion de son premier voyage au Canada prévu pour septembre 1984.

Selon l'évêque du diocèse de Trois-Rivières, Mgr Laurent Noël, le comité exécutif de la Conférence canadienne des évêques doit aborder cette question au cours des prochains mois.

Par ailleurs, les évêques du Québec doivent se rendre à Rome à l'automne de cette année et c'est possiblement à cette occasion que les grandes lignes de la visite du pape seront dévoilées.

Désireux d'acueillir le pape dans notre région, Mgr Noël a déjà adressé une demande à la Conférence des évêques pour que la région de Trois-Rivières soit inscrite à l'itinéraire du souverain pontife.

L'évêque du diocèse a particulièrement fait valoir le caractère national, voire international, du Sanctuaire marial de Cap-de-la-Madeleine et l'attachement de Jean-Paul II à la Vierge Marie. De fait, partout où il passe, le pape se rend toujours visiter au moins un lieu de vénération à la Vierge.

Mgr Noël estime que la durée du périple du pape au Canada influencera la décision de venir ou non dans notre région. En effet, les évêques de l'Ouest canadien réclament également que Jean-Paul II se rende dans cette partie du pays.

A toute éventualité, Mgr Noël croit fermement en ses chances d'obtenir cette visite du Saint-Père et il ne s'inquiète nullement du temps qu'il faudra avant d'obtenir une confirmation officielle.

De fait, l'évêque estime qu'en recevant cette confirmation l'automne prochain, cela donnera encore un an pour préparer cette visite chez nous.

CONVOCATION

Les dirigeants de la

CAISSE POP. NOTRE-DAME

vous invitent à assister à l'assemblée générale de la caisse, laquelle aura lieu au sous-sol de l'église Notre-Dame,

au 1265, St-François-Xavier, Trois-Rivières, ce soir à 20h00

— A l'ordre du jour, principalement:
— Élection des sortants de charge.
— Adoption des états financiers.
— Adoption du projet de partage.

500$ EN PRIX DE PRÉSENCE

R. Lagacé, secrétaire
R. Prenovost, directeur général.

éditorial

La loi, oui! Mais quel gâchis!

En observant le déroulement des derniers jours du conflit québécois, et même en remontant aux derniers mois, on pourrait dire, comme devant certains lits d'agonisants, que "la nature suit son cours". Il y a quelque chose d'inexorable en effet dans le spectacle d'un gouvernement aux abois n'ayant d'autre choix que d'imposer par la force une conclusion à une bataille qu'aucun ne pouvait gagner. La neuvième loi d'exception, présentement débattue, consacre doublement l'ineptie du système, parce que c'est la neuvième de ce gouvernement, et parce qu'elle vient du Parti québécois, à l'encontre de ses prétentions les plus sacrées.

La sévérité de la loi est extrême. Mais on était prévenu. De quoi aurait eu l'air une loi doucereuse dans les circonstances, devant une centrale profondément déterminée à aller jusqu'au bout? Les lois d'exception ne sont d'ailleurs jamais bénignes. Les dents qui feront mal, et qui auront quelque efficacité, sont moins les amendes que les mesures touchant directement les syndiqués, telles que la perte d'années d'ancienneté, ou même le congédiement direct. Fera mal aussi, si l'on en vient là, le retrait de la perception de la cotisation syndicale à la source, car elle renvoie le syndicat à lui-même, et risque de démontrer la faiblesse de son soutien dans ses propres rangs.

Même en constatant cette sévérité, qui ne s'applique après tout qu'en cas de prolongement d'une grève illégale déjà longtemps tolérée, on est loin de ces comparaisons loufoques sorties hier des lèvres de certains chefs syndicaux.

Il faut ignorer beaucoup sa géographie et son histoire pour se croire en plein nazisme, ou, comme ce secrétaire de la Confédération mondiale du Travail, parachuté ici pour l'occasion, affirmer n'avoir rien vu de semblable au monde, sauf dans le Chili de Pinochet et la Pologne de Jaruzelsky. Revenons à la réalité!

Les chefs syndicaux sont malheureusement prisonniers de leur langage et de leur image. M. Charbonneau peut se croire investi de la mission d'aller en prison. Un certain nombre d'irréductibles ont peut-être aussi quelque chose à se prouver. Mais il faut souhaiter que la grande masse des enseignants sauront faire la part des choses et tirer une ligne, tourner la page. Ils ont déjà perdu la coupure imposée, ils ont perdu en salaire les jours de grève, ils auront à vivre des conditions de travail discutables, mais cela les convaincra-t-il de risquer le tout pour le tout, alors qu'il est évident qu'il n'y a plus aucun espoir de rien gagner. La population n'acceptera pas un recul, et conséquemment le gouvernement non plus. Nous croyons pour notre part que la raison des enseignants prendra le dessus sur les appels au défi de leurs chefs, comme ce fut le cas aux Affaires sociales.

L'ex-ministre Claude Forget se demandait hier soir si l'on n'aurait pas évité tout cela en refusant dès le printemps dernier les augmentations prévues, et en livrant dès ce moment la bataille. M. Luc Larivée, président de la CECM, trouvait qu'il n'eût pas fallu tolérer un seul jour de grève illégale. Nous croyons au contraire qu'il fallait tout tenter pour aboutir à un accord, même avec une marge de manoeuvre extrêmement mince. Si le gouvernement ne l'avait pas fait, on le lui aurait toujours reproché. Mais vient un temps où il faut mettre le point final.

Pour le PQ, c'est l'échec sur toute la ligne. Ses deux rêves, celui du référendum et celui d'un nouveau contrat social, sont écroulés. Il fallait une loi spéciale, oui, mais quel gâchis!

Claude Bruneau



votre opinion

Mond'Ami: une école aux dimensions humaines

Si Mond'Ami est un nom qui semble relativement peu ou mal connu dans le milieu de l'enseignement, il a malheureusement encore moins de résonance aux oreilles du grand public en général. Pourtant, Dieu sait que beaucoup de parents et même de personnes-ressources auraient avantage à connaître l'existence de cette école, dont le rôle est d'assumer la formation primaire des élèves éprouvant certains troubles d'apprentissage.

Dans le langage du ministère de l'Education, on la qualifie "d'école spéciale": d'abord à cause de sa clientèle. Mais aussi parce qu'elle est régie par des normes qui sont différentes du secteur régulier, dont, entre autres, le ratio professeur / élèves qui varie entre 6 et 15.

On l'appelle également école spéciale, parce qu'elle met en application une pédagogie adaptée aux capacités et au rythme de l'enfant, se traduisant ainsi dans un enseignement beaucoup plus individualisé.

Mais toutefois, ce qui contribue en grande partie à lui donner ce "caractère spécial," c'est d'abord et avant tout le climat chaleureux qu'on y retrouve et l'esprit d'équipe qu'on y remarque. Bien entendu, ceci n'est pas le fruit d'un pur hasard mais plutôt le résultat d'une approche très humaine favorisée par chacun des membres de son personnel. Et je me dois ici de souligner d'une façon toute particulière le magnifique travail qu'accomplit son directeur, monsieur Claude Beaulieu, en voulant faire de cette école un milieu de vie à la mesure de l'enfant.

Ainsi, vue sous cet angle, une école telle que Mond'Ami tend, par sa qualité, à faire disparaître certains préjugés qui malheureusement sont trop souvent entretenus face à un milieu dit "spécial".

Il serait donc souhaitable à mon avis qu'une telle ressource soit davantage et mieux connue, non seulement des différents intervenants du réseau scolaire, mais également des parents concernés.

Et ceci dans le respect du droit fondamental qu'a l'enfant de recevoir un enseignement répondant adéquatement à ses besoins.

Nicole Saint-Arnault Milot
parent
Trois-Rivières-Ouest

PS: L'école Mond'Ami est sous la responsabilité de la CSRVF et est située à 1515 Chemin Sainte-Marguerite, T.-R.

Un abus de la clientèle

Monsieur Jacques Gingras
Le Nouvelliste

Je ne crois pas avoir assez d'influence ni d'importance pour que vous portiez une attention particulière à cet écrit, mais je tente quand même ma chance.

Mon but serait surtout d'aviser la population et de la mettre en garde contre certains commerçants, de leur incapacité et de leur abus à la clientèle.

Dans mon cas, il s'agit d'une économie de chauffage. Mais quelle ne fut pas mon erreur d'avoir fait faire certains travaux par un maître mécanicien en tuyauterie qui n'en a peut-être que le titre.

La compagnie en question m'a installé des thermostats à recul nocturne d'une valeur de $610. Je devais bénéficier d'une subvention de $305, la moitié des travaux. Au lieu de ça, j'en suis rendue à la somme de $1 211.55, une bien grosse différence. Je ne doute pas du thermostat, mais bien de l'installation. A plusieurs reprises, je l'appelais, il venait alors avec son employé, mais il se contentait de regarder ses boîtes et rien ne changeait.

La raison d'une telle différence de prix: j'ai dû payer un électricien pour refaire les travaux, plusieurs journées de travail perdues, huile à chauffage gaspillée, etc... J'avais des degrés de température qui variaient de 60 degrés à 100 degrés. Comme j'ai 4 logements en plus du mien, il y a eu les problèmes avec les locataires, ex. une se chauffait avec ses ronds de poêle, une autre avec le four ou avec des chaufferettes quand ce n'était pas les portes ouvertes à cause des 100 degrés de chaleur.

Je n'allonge pas plus cette liste et vous remercie bien sincèrement de m'avoir lue.

S'il y avait une petite place dans votre journal, ça pourrait protéger les gens contre de tels abus.

Veuillez agréer, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Paulette Loiselle
Cap-de-la-Madeleine

Vers un régime de fainéants

De par mon éducation et mon instruction, j'ai toujours appris que plus tu en faisais quantitativement et qualitativement plus tu t'orientais vers un niveau de vie agréable. Ainsi, si tu suivais des études supérieures et pertinentes aux besoins du milieu, tu te dirigeais dans une voie plus facile pour le futur. Les temps ont bien changé car en plus d'avoir toutes les misères du monde à te trouver un emploi, à faire face à une inflation incontrôlable, tu dois t'adapter à des décisions gouvernementales qui frôlent la dictature.

La satisfaction du devoir accompli ne saurait compenser pour la perte de 20% de salaire que nous subissons. Nous vivons dans un drôle de milieu, le gouvernement avec ses lois et idéologies socialisantes a créé un régime de fainéants car plus tu en fais moins qu'à long terme tu en récoltes. En minimisant la motivation à produire, les gens ou plutôt bon nombre d'entre eux se camouflent derrière un chèque gouvernemental. Pensez-vous qu'il y a des gens qui retirent de l'assurance-chômage (Fédéral) des montants supérieurs à la paie nette de bien des travailleurs du secteur public qui sont payés ces jours-ci que 4 jours sur 5 (du provincial)?

Si le gouvernement avait développé autant d'énergies et de stratégies a créer des emplois qu'à diviser le Front commun en minorité plus manipulable, la situation économique serait mieux viable. Mais voici, nous subissons des diplômés (augmentés de 6%) non efficaces, maladroits, monétairement gonflés et dangereux politiquement parlant qui ont créé et encouragent le "rien faire".

N'oubliez pas le fait que les gens qui ne travaillent pas ne sont pas non plus imposés. Ils ne rapportent rien et ils sont des poids morts pour une société qui aspire à l'évolution.

Le non-respect des conventions signées entraînera d'autres précédents dans d'autres secteurs et nous ne sommes pas au bout de nos surprises, à moins que...

En attendant des jours meilleurs

Yves Cartier
Physiothérapeute
Trois-Rivières

Inconscients de la réalité?

Nous assistons ces temps-ci à un gros ralentissement de notre économie, on appelle cela la récession ou la crise économique, nous entendons dire chaque jour au bulletin de nouvelles qu'l y a ici et là des mises à pied par centaines, et des usines ferment leurs portes. C'est par milliers que des gens perdent leur emploi dans tout le Canada. Ici au Québec, combien de gens voudraient travailler et ne trouvent plus d'emploi, pourtant ce n'est pas parce qu'ils ont peur d'en faire un peu plus pour un peu moins, mais ils veulent tout simplement gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs familles. Dans la région du Saguenay, Lac-Saint-Jean, des jeunes gens dans la vingtaine se suicident parce qu'ils n'ont pas d'espoir d'avenir. Ici, notre usine CIP ferme ses portes à l'occasion et prive ainsi ses ouvriers de leur salaire. "Cela s'appelle aussi coupures." La semaine dernière, un homme dans la trentaine publiait dans un journal, une annonce, il offrait une semaine de travail sans salaire par mois, pour un an, en échange d'un emploi permanent. Comment se fait-il que certaines gens sont prêts à des sacrifices semblables pour obtenir un emploi et d'autres qui n'en ont jamais assez, ils veulent le gros salaire, sécurité d'emploi, congés payés et pas de responsabilités! Peut-être ne se sont-ils pas demandé qu'est-ce qu'ils feraient s'ils se retrouvaient eux aussi sans emploi?

Ces gens seraient-ils inconscients de la réalité?

Le comité d'école, polyvalente Félix-Leclerc, pavillon Central,
La Tuque

Mesdames Gilberte Mador, prés.
Alice Deschesnes, vice-prés.
Lorraine Dugas, sec.
Kathleen Mercier
Louise Letendre

point de vue

Des images "canadiennes"

Le Droit, Ottawa

Comment amener les télédiffuseurs à offrir davantage d'émissions à contenu canadien de qualité pour attirer les téléspectateurs, surtout dans un contexte fluide? Cette sempiternelle question revient encore au moment où le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient de publier les normes qui guideront son jugement en la matière.

De l'avis majoritaire des commissaires, c'est par un resserrement de la réglementation imposée aux radiodiffuseurs que l'on atteindra le résultat escompté: aux normes quantitatives s'en ajouteront d'autres, qualitatives celles-là, qui susciteront tout un débat dans le milieu des communications.

Seuls deux commissaires, M. Gagnon et Grace s'objectent à ce que le CRTC s'ingère si loin dans le travail des radiodiffuseurs. Ils fondent leur résistance à plus d'intervention de la part de l'organisme réglementaire sur une observation qu'ils ont cru pouvoir faire, soit que de plus en plus de radiodiffuseurs sont sensibles au contenu canadien. L'intérêt personnel bien placé les motive davantage que la réglementation. Autrement dit, si les producteurs d'émissions sentent qu'il y a un profit intéressant à tirer d'une émission dite "canadienne", ils la feront et les diffuseurs la diffuseront.

Certes, ce parti pris pour une plus grande liberté de manoeuvre est louable. On s'entendra facilement pour craindre qu'un organisme d'Etat pas tout à fait dégagé de l'influence politique s'habilite à juger de la qualité d'un service offert, ce qui ferait du CRTC un définisseur de la canadianité des programmations. Pourtant les radiodiffuseurs privés — surtout du côté anglophone — n'ont pas encore montré tout leur "intérêt personnel" à augmenter substantiellement leur programmation à contenu canadien, du moins pas aux heures de grande écoute.

Plus encore, l'introduction de la télévision payante qui propose une forte dose d'émissions conçues ou réalisées à l'étranger rendra le marché des auditoires encore plus compétitif parce qu'il sera possiblement encore plus fractionné. Les solutions de facilité se présenteront alors: investir dans la production canadienne sera onéreux, trop sans doute face à des producteurs concurrents qui visent d'énormes marchés et peuvent récupérer leur mise plus facilement.

Dans ce cas, peut-on laisser la loi du marché jouer à peu près seule, si l'on fait exception des normes quantitatives qu'émet le CRTC en même temps que les permis de diffuser? Les commissaires Gagnon et Grace plaident pour la plus grande prudence, une vertu qui seyait lorsque seuls les trois ou quatre grands réseaux faisaient la pluie et le beau temps. Ce n'est plus le cas, et ce le sera de moins en moins avec l'introduction de nouveaux moyens de diffusion.

En ces temps nouveaux, le CRTC doit bien s'ajuster et réviser ses normes. Plus les choix se multiplieront, plus les encadrements s'additionneront pour garantir sur tous les canaux de communications un respect minimal du but fixé: permettre aux Canadiens de recevoir une télévision qui leur ressemble et leur permette de communiquer. Du "protectionnisme culturel"? Pourquoi pas?

Pierre Tremblay
Le 2 février

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières
G9A 5J6 TÉL.: 376-2501

Journal quotidien publié et imprimé à Trois-Rivières par
LE NOUVELLISTE
fondé le 30 octobre 1920
division de Les Journaux Trans-Canada (1982) inc

RÉDACTION: Directeur: J.-René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX
TIRAGE: Directeur: Wilfrid THERRIEN
PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE

Président et directeur général: Charles D'AMOUR
Rédacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT
Marketing rel. ext.: Roger LAMONTAGNE
Secrétaire-trésorier: Lucien DAIGLE

PUBLICITÉ: Directeur: Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON
Annonces nationales: Thérèse BROUSSEAU

Membre de la Presse Canadienne, affiliée aux agences AFP, Reuter, AP, Telbec.
Photolaser, Presse Canadienne, Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0746

Le CMT déposerait une poursuite contre le gouvernement du Québec

par Rudy LE COURS

MONTREAL (PC) — A la demande de la CSN, la Confédération mondiale du travail (CMT) déposera à Genève une plainte contre le gouvernement québécois pour non-respect de conventions internationales ratifiées par le Canada.

C'est ce qu'a annoncé mardi M. Jan Kulakowski, secrétaire général de la CMT. Ce Polonais d'origine naturalisé belge était de passage à Montréal mardi où il est venu encourager les enseignants en grève au moment où Québec s'apprêtait à adopter une loi spéciale forçant leur retour au travail.

"Votre lutte n'est pas illégale. C'est vos autorités qui sont dans l'illéalité par rapport aux normes internationales du travail qui protègent la liberté syndicale", a-t-il lancé à la quarantaine de personnes formant le piquet de grève au Cégep du Vieux Montréal.

M. Kulakowski faisait allusion aux conventions internationales du travail 87 et 98 portant sur la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. La plainte de la CMT, qui regroupe 15 millions de travailleurs, sera entendue au mois de mars, par le Bureau international du travail, organisme tripartite reconnu par les Nations unies.

Mépris

"J'ai rarement vu un gouvernement manifester un tel mépris des droits des travailleurs (...) même dans des régimes qui ne sont pas démocratiques", devait-il ajouter. M. Kulakowski faisait allusion aux lois 70 et 105 du gouvernement péquiste qui imposent des décrets tenant lieu de conventions collectives négociées.

Advenant que l'OIT reconnaisse le bien-fondé de la plainte déposée par la CMT, Québec pourrait faire l'objet d'une condamnation morale qui représente une pression de l'opinion populaire non négligeable, estime le syndicaliste.

La CSN etretient d'excellents rapports avec la CMT qui avait pour président — de 1973 à 1982 — M. Marcel Pepin également ancien chef de la CSN. M. Pepin est aujourd'hui leader du Mouvement socialiste, un regroupement politique indépendantiste de gauche, qui appuie les travailleurs du secteur public et parapublic dans leur lutte actuelle.

La CMT, dont le siège social est à Bruxelles, est la troisième centrale syndicale internatonale en importance. Elle vient après la Conférence internationale des syndicats libres, dont le siège social est aussi à Bruxelles et à laquelle le Congrès du travail du Canada est affilié, et la Fédération mondiale du travail dont le siège est à Prague et qui regroupe les syndicats d'allégence communiste.

Réactions à l'annonce de la loi spéciale

Satisfaction et... réserve dans plusieurs milieux

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) - Dans le monde de l'éducation, on a accueilli, mardi, avec une certaine satisfaction, teintée de réserve, la décision du gouvernement de forcer par voie législative le retour en classe des quelque 80,000 enseignants du primaire, secondaire et collégial.

Du côté des administrations scolaires et groupes de parents, on considère qu'il était temps que le gouvernement agisse, bien qu'on ait souligné dans bien des cas la sévérité de la loi présentée hier après-midi par le gouvernement devant une Assemblée nationale convoquée d'urgence.

Mais du côté syndical, on semblait à bout de qualificatifs pour dénoncer ce qu'on considère chez plusieurs comme une atteinte à la libre négociation, que représente pour eux cette neuvième loi d'exception présentée depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, en 1976.

Une des premières personnes à se réjouir de la décision gouvernementale, c'est indiscutablement Mme Thérèse Duvieusart, présidente du Comité de parents de la commission scolaire Baldwin-Cartier, qui a recours à une injonction pour forcer, mais en vain, le retour en classe des enseignants.

"Il est temps qu'on mette un terme à l'illégalité, qu'il y ait quelque chose qui se passe. C'est peut-être un peu dommage d'en arriver à de telles extrémités, mais il n'y a pas le choix étant donné l'escalade de la CEQ".

D'un autre côté, pour le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, la dureté de la loi justifiait celle du commentaire. Il a tout carrément invité les enseignants à ignorer cette loi "nazie", qui constitue une brimade aux libertés, a-t-il dit.

Le Conseil du patronat approuve la décision du gouvernement de convoquer l'Assemblée nationale puisque "le gouvernement n'avait pas le choix". La grève était déjà illégale, a souligné dans une entrevue M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif. "C'est dur, mais c'est comme ça que ça doit se passer."

Cette approbation de la mesure gouvernementale ne signifie pas pour autant que l'organisme patronal approuve la teneur des décrets assortis à la loi 105, a tenu à préciser M. Dufour.

Pour sa part, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), M. Luc Larivée, estime que Québec aurait dû agir plus tôt, dans les premières heures où les enseignants ont débrayé illégalement. "J'applaudis tardivement à ce geste là. Je pense qu'il était prévisible qu'il faille en venir à une loi spéciale."

Il trouve "difficilement acceptable que l'autorité établie ne prenne pas des mesures pour éviter l'illégalité; dès qu'un geste illégal est posé.

Son collègue président du "Quebec Association of Protestant Schools Board", M. John Fimms, trouve inutile que les grèves se poursuivent. "Je ne pense pas que ni l'une ni l'autre des parties ne pourront crier victoire", a-t-il dit dans une entrevue téléphonique.

Selon lui, les enseignants n'auront pas d'autre choix que de retourner en classe. Par contre, il lui semble que la loi est "extrême, très sévère" dans ses dispositions contre les contrevenants.

Les deux porte-parole ne croient pas que les rapports entre les administrations scolaires et les enseignants vont se détériorer après le retour en classe.

Même si elle a signé une entente avec le gouvernement, la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec (FSPIIQ) dénonce avec vigueur la loi spéciale.

"On se demandait en décembre, au moment du dépôt des décrets, jusqu'où irait le gouvernement dans sa folie, mais je pense qu'aujourd'hui on a la réponse", a déclaré dans une interview téléphonique, Mme Hélène Pelletier, présidente de la fédération.

"Il est difficile de trouver d'autres qualificatifs pour ce gouvernement fanatique. Aucun gouvernement de pays démocratique n'est allé aussi loin en termes d'abus de pouvoir et de mesures répressives contre les travailleurs", a soutenu Mme Pelletier qui promet d'agir pour que le PQ perde le pouvoir aux prochaines élections générales.

Pour l'ex-ministre du Travail dans le cabinet Bourassa, M. Jean Cournoyer, la loi spéciale présentée à l'Assemblée nationale montre "la grande faiblesse" du gouvernement Lévesque. Selon l'aspirant à la succession de l'ex-chef libéral Claude Ryan, cette loi est "imbécile" dans sa sévérité.

Ca ne prenait qu'Hitler pour penser à ça -Dubé

QUEBEC (PC) — "C'est une loi tellement poubelle qu'on ne peut même pas penser la respecter."

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), Rodrigue Dubé, qui fait ces commentaires ajoute même que cette loi est illégitime et "nazie".

"Ca ne prenait qu'Hitler pour penser à ça et je pense que le premier ministre Lévesque vient de l'égaler," a-t-il dit.

Quant aux sanctions prévues par la loi, M. Dubé affirme qu'elles sont à ce point sévères qu'elles dépassent le réel. "C'est du farfelu", estime-t-il.

Il ajoute qu'avec des lois de ce genre, il ne reste plus aux enseignants qu'à recourir aux "moyens de la rue" pour faire en sorte "qu'il y ait des changements importants."

De son côté, le vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et responsable de la négociation dans le secteur public pour cette centrale, M. Gérald Larose, a déclaré qu'il s'agissait d'une loi "inique et dégueulasse" qui s'attaque à ce qu'il y a de plus précieux pour les travailleurs."

Cette loi est incomplète, a-t-il lancé, cynique, puisqu' on oublie le pilori et la chambre à gaz.

"C'est une loi qui va passer à l'histoire. Le seul fait qu'on aie pris la peine de l'écrire et de la déposer devant ce qui est supposé être le haut lieu de la démocratie au Québec est une honte pour l'ensemble des Québécois", a-t-il soutenu.

M. Larose a d'autre part indiqué que sa centrale ne ferait pas de recommandation à la Fédération nationale des enseignants du Québec au sujet de l'attitude à adopter devant cette loi.

La FNEQ, affilié à la CSN, représente quelque 9,000 enseignants de niveau collégial actuellement en grève.

Les instances de la Fédération devaient se réunir hier soir à Québec pour évaluer la situation et prendre une décision sur la recommandation qui sera transmise aux membres.

"La décision appartient à ceux qui sont sur la ligne de feu. La CSN va les appuyer dans leur décision", a-t-il indiqué.

"Le pire affront que la démocratie du Québec ait jamais reçu..."

MONTREAL (PC) — La Commission jeunesse du Parti libéral du Québec a lancé un appel à la résistance des travailleurs, mardi, face "au pire affront que la démocratie québécoise ait jamais reçu, la loi 111".

La Commission Jeunesse a enjoint la population du Québec, dans un communiqué, à "les appuyer concrètement et massivement en remplaçant les syndiqués sur les lignes de piquetage, afin qu'ils ne soient pas affectés par les mesures coercitives de la loi".

"Nous demandons à nos députés libéraux de refuser de siéger en Chambre et de s'associer d'une quelconque façon à une action aussi régressive du gouvernement du PQ. Ils doivent donner l'exemple d'une résistance ferme mais pacifique aux diktats abusifs du gouvernement en prenant la ligne de feu et en participant activement au piquetage avec les professeurs", a écrit la commission, dans un communiqué signé par M. Pierre Anctil.

"La Commission jeunesse exige du gouvernement qu'il respecte la Charte des droits et libertés, qu'il change son attitude militariste et se soumette immédiatement au jugement de la population. Finalement la commission demande aux différents intervenants d'éviter la violence en ne cédant pas au même extrémisme que le gouvernement", a conclu l'organisation politique.

Employés du secteur public

Les 22,000 plaintes ne seront pas retirées

QUEBEC (PC) — Il n'est aucunement question de retirer les 22,000 plaintes déjà portées devant les tribunaux contre les employés du secteur public, a affirmé jeudi à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

En réponse à des questions de l'opposition libérale, M. Bédard a précisé "qu'aucun salarié ayant participé aux mouvements illégaux des dernières semaines n'est à l'abri de poursuites". Il a précisé qu'une nouvelle série de 4 à 5,000 plaintes sont "en traitement" à l'heure actuelle et seront signifiées sous peu.

Cette précision a soulevé la réaction du chef de l'opposition libérale Gérard-D. Lévesque.

Ce dernier a rappelé qu'en mars 1977, le ministre Bédard avait abandonné les poursuites intentées par le gouvernement contre quelque 6,000 syndiqués qui avaient transgressé des lois spéciales.

Le ministre de la Justice a prétendu que la situation était différente cette fois-ci.

En 1976, "les plaintes portées par l'ancien gouvernement l'avaient été à l'aveuglette de sorte que 90 p.c. d'entre elles avaient été rejetées par les tribunaux", a dit M. Bédard.

Par contre, des condamnations ou des aveux de culpabilité ont couronné la presque totalité des plaintes portées sous l'administration péquiste, a soutenu M. Bédard.

Manifestation sur la colline parlementaire

QUEBEC (PC) — Réagissant à la décision du gouvernement de recourir à une loi spéciale pour les obliger à rentrer au travail, les enseignants se sont rassemblés hier sur la colline parlementaire pour dénoncer l'action gouvernementale.

Alors que l'Assemblée nationale se réunissait pour étudier le projet de loi 111, quelque 300 syndiqués de la CEQ manifestaient leur désapprobation devant l'édifice de l'Assemblée nationale avec l'intention bien arrêtée de demeurer sur les lieux jusqu'à l'adoption de la loi.

Ils devaient recevoir un peu plus tard l'appui des membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) qui sont retournés au travail la semaine dernière devant les menaces de congédiement du gouvernement.

Plus tôt dans la journée environ 1,500 enseignants avaient dressé un piquet de grève devant l'édifice "G" retardant l'entrée au travail de plusieurs milliers de fonctionnaires.

Une bousculade s'est produite quand la Sûreté du Québec a ouvert un passage mais il n'y a pas eu d'arrestation.

Malgré l'intervention policière, la majorité des fonctionnaires a refusé de franchir le piquet de grève. D'autres fonctionnaires qui étaient déjà au travail sont même sortis de l'édifice pour venir grossir les rangs de ceux qui attendaient à l'extérieur.

Les manifestants ont aussi bloqué les accès au stationnement souterrain de l'édifice, ce qui a eu pour effet de perturber la circulation dans le secteur.

Le complexe "G" est le plus important édifice administratif du gouvernement sur la colline parlementaire et est occupé en grande partie par les bureaux du ministère de l'Education. Quelque 5,000 fonctionnaires et professionnels y travaillent.

Bérubé ignore combien coûteront les négociations

QUEBEC (PC) — Le premier gestionnaire des fonds publics, le ministre Yves Bérubé, ne sait pas encore combien coûtera l'actuelle ronde de négociations, a-t-il admis lui-même mardi à l'Assemblée nationale.

Interrogé par l'opposition libérale, le ministre n'a pu fournir qu'une seule indication: la campagne de publicité du gouvernement, qui n'a duré que deux semaines, coûte $1,670,000.

Les questions du député libéral de Westmount Richard French étaient pourtant précises:

M. French voulait savoir combien ont coûté les négociateurs du gouvernement au cours de cette période, soit en salaires, en frais de déplacement ou de logement.

De plus, le député demandait combien a coûté le temps supplémentaire payé aux policiers qui veillaient au bon ordre lors des manifestations et sur les lignes de piquetage.

M. Bérubé a répondu qu'il n'avait pas ces informations en main mais il a promis de les rendre publiques "ultérieurement" à l'Assemblée nationale.

Professeurs exclus de leur syndicat

MONTREAL (PC) — Le syndicat de professeurs du cégep André-Laurendeau, dans l'ouest de Montréal, vient de faire taire toute dissidence en son sein en excluant de ses rangs une quarantaine de professeurs qui ne sont pas en faveur de la grève illégale. Pour recouvrer leurs droits, les exclus devront reconnaître par lettre qu'ils se rallient à la grève illégale et verser leur salaire au syndicat.

La direction du collège demandait à ses professeurs, à la veille de la grève, de lui signifier s'ils avaient l'intention de travailler. Trente-neuf profs ont répondu par l'affirmative. Ils ont reçu, depuis, une avance salariale, n'étant pas en grève.

Or, lundi, l'assemblée générale du syndicat (qui compte environ 200 membres) adoptait une recommandation du conseil syndical à l'effet de suspendre les non grévistes du syndicat. Discussion assez longue et plutôt pénible. Vote: 76 en faveur, 67 contre.

Selon les termes de la décision syndicale, les opposants à la grève devront retourner au syndicat le salaire reçu durant la grève avec une lettre signifiant leur ralliement au mouvement majoritaire, s'ils veulent réintégrer les rangs de leur syndicat et, venir faire du piquetage.

Les possibilités d'exemption seront évaluées par l'exécutif. Que les autres s'abstiennent de venir aux assemblées jusqu'à la fin du conflit.

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
Revenu Canada Impôt
Revenue Canada Taxation
6
Gouvernement du Québec Ministère du Revenu
Depuis 28 ans à votre service
Tél. 379-2531
1384 St-Olivier Trois-Rivières
Lundi au vendredi 9h00 à 20h00, samedi 9h00 à 16h00
BUREAU COMMERCIAL ST-LOUIS, Enr.

LE MOISSONNEUR ENR
ALIMENTATION SPÉCIALISÉE
855 DES RECOLLETS TROIS-RIVIERES 373-3426
143, ST-ANTOINE TROIS-RIVIERES 374-2434
CARREFOUR TROIS-RIVIERES-OUEST 373-0601
OUVERT LE DIMANCHE
GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE DU 16 AU 19 FÉVRIER 1983
CAFÉ GÉRARD VAN HOUTTE — Rég. 10,58$ kg (4,80$ lb) — SPÉCIAL 9,68$ kg (4,39$ lb) — MOULU SUR PLACE
FROMAGE CHEDDAR DOUX — Rég. 7,25$ kg (3,29$ lb) — SPÉCIAL 5,71$ kg (2,59$ lb)
RAISINS SECS SULTANA — Rég. 4,17$ kg (1,89$ lb) — SPÉCIAL 2,84$ kg (1,29$ lb)
ARACHIDES BLANCHES SALÉES — Rég. 4,17$ kg (1,89$ lb) — SPÉCIAL 3,06$ kg (1,39$ lb)
FROMAGE BRIE — Rég. 13,31$ kg (5,99$ lb) — SPÉCIAL 10,34$ kg (4,69$ lb)
DATTES SANS NOYAU — Rég. 5,27$ kg (2,39$ lb) — SPÉCIAL 3,95$ kg (1,79$ lb)
CAPUCHONS DE CAROUBE — Rég. 3,95$ kg (1,79$ lb) — SPÉCIAL 3,29$ kg (1,49$ lb)
CRETONS FRANCAIS — Rég. 7,25 kg (3,29$ lb) — SPÉCIAL 5,93$ kg (2,69$ lb)
NOIX DE GRENOBLE en morceaux — Rég. 8,80$ kg (3,99$ lb) — SPÉCIAL 7,03$ kg (3,19$ lb)
FÈVES BLANCHES — SPÉCIAL 1,08$ kg (49¢ lb)
BEURRE D'ARACHIDES NATUREL — Rég. 4,17$ kg (1,89$ lb) — SPÉCIAL 3,29$ kg (1,49$ lb)
GOURMANDISE AU MAIS — Rég. 39$ — SPÉCIAL 2 pour 69¢
TILLEUL ET MENTHE EN SACHETS — 25 pour 99¢
SESAME SNAP — 2 pour 49¢

MIUF - MIUF - MIUF
Les entreprises de construction CONCORDE
No enr.: 1158-5
Estimation gratuite (le jour ou le soir) 377-1853
N.B.: Fin de subvention PCRM (300$)
30 avril 1983 — HÂTEZ-VOUS!
Notre expérience fait toute la différence

12 1/2 %* Terme de cinq ans
LE REER PORTEFEUILLE OPTION DÉPÔT À TERME À INTÉRÊTS ANNUELS
• Taux comparatifs garantis pour la durée du terme, soit de 1 à 5 ans. • Dépôt initial: 500 $. • Intérêts réinvestis annuellement dans une ou plusieurs des autres options de placement. • Capital et intérêts garantis. • Aucuns honoraires.
Le REER Portefeuille est pratique et très souple: c'est un seul Régime enregistré d'épargne-retraite en un seul endroit qui vous offre sept options de placement. Vous ne recevrez qu'un seul relevé de compte et un seul reçu aux fins de l'impôt. De plus, vous n'aurez qu'un formulaire à remplir pour faire le virement d'une option de placement à une autre. L'option Dépôt à terme à intérêts annuels n'est qu'une des sept options offertes.
Pour plus de renseignements sur l'option Dépôt à terme à intérêts annuels ou sur les six autres options offertes, rendez-vous au Centre du REER Portefeuille au bureau du Trust Royal le plus près de chez vous.
Trust Royal
1300, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 378-4545
*Sous réserve de confirmation.

Procès des 4 syndiqués de la Carborundum

Les deux partis font connaître leur version

par Michel CLOUTIER

SHAWINIGAN — C'est familièrement par bouffonnerie, histoire de se relancer des farces entre eux que le jeune contremaître Michel Francoeur âgé de 26 ans, a subitement été entraîné dans ce climat de jeu, puis déshabillé complètement par certains employés-syndiqués (ceux de son équipe) de la Canadian Carborandum, au soir du 30 juillet '82, la veille même du lock-out patronal de l'usine Shawiniganaise.

Devant cette défense, hier, de Me Pierre Spain qui réclame du tribunal le rejet systématique des plaintes, envers ses clients, les 4 inculpés Paul Crête, Pierre Fugère, Denis Filion et Bertin Lessard, le procureur de la poursuite a vivement riposté.

En effet, Me Pierre Boutin a soutenu le contraire, disant que l'atmosphère était nettement contraignante et intimidante pour le contremaître. Ce dernier a raconté à la barre des témoins, s'être agrippé la main à un barreau de l'escalier au moment de se voir brusquement empoigner par les cuisses par Denis Filion qui l'a transporté sur son dos, du second au troisième palier, à la salle de repos de l'usine, communément appelée "le carreau à gratter".

Aucune violence

C'est toutefois sans violence que le contremaître, qui n'offrit aucune résistance physique, fut déposé par terre, avec même une certaine délicatesse, au milieu de onze de ses hommes, affirmeront unaniment, tous les témoins des procureurs, y compris la présumée victime.

La couronne demande alors à trois des accusés contre-interrogés, lequel d'entre-eux a finalement dévêtu leur jeune patron. Personne ne l'a fait, protestent-ils, en incriminant plutôt l'un de leurs confrères de travail, ignoré de la cour, n'étant nullement accusé. Ce qui étonne Me Boutin.

Le témoin Paul Crête a notamment indiqué au tribunal que de telles conduites entre employés et patrons immédiats, sont choses courantes. Elles se font dans une ambiance amicale, sans le moindre but agressif. Des déshabillages se produisent fréquemment entre employés, (sauf au niveau des patrons) et sont sous le coup d'une bonne farce. Il rappelle que le contremaître Francoeur, très amis avec ses hommes, aime les tiraillements et les tours de force. Il fut même enfermé dans une "cabane à pelles", et ça n'a créé aucun incident.

Mis à poil en moins de quatre minutes, M. Francoeur s'est relevé et mit la main sur un paletôt. Selon sa version, il retrouva ses vêtements trente minutes plus tard. Denis Flion les avaient récupérés pour les lui rendre. Le juge a décidé de délibérer. Il fera connaître son jugement le 16 mars.

Dimanche

Présentation des candidats à Champlain

CHAMPLAIN (RN) — La présentation des candidats à l'élection de formation d'un nouveau conseil municipal à Champlain aura lieu le dimanche 20 février, de 12h à 14h, au centre communautaire. S'il y a lieu, l'élection d'un maire et de six conseillers aura lieu le dimanche 6 mars.

On se souviendra que l'élection du mois de novembre avait été reportée à cause de la fusion des deux conseils municipaux à la fin de 1982. Depuis cette fusion, l'administration municipale est assumée par les membres des deux conseils municipaux qui deviennent automatiquement sortants au déclenchement de la présentation des candidats.

Les membres sortants du conseil municipal de la paroisse sont le maire, M. Marcel Marchand, les conseillers, M. Jean Sauvageau, M. Romuald Marchand, M. Ovila Chartier, M. François Brunelle, M. Gaétan Leblanc et M. Claude Villeneuve.

Au conseil du village, les membres sortants sont M. Marcel Bourbeau, maire, les conseillers M. Jean Normandin, M. Maurice Arcand, M. Hugues Germain, M. Claude Harvey, M. Gilbert Couture et M. Jean-Pierre Croteau.

Les postes ouverts sont celui de maire et de six conseillers qui composeront le nouveau conseil municipal de Champlain. Jusqu'à maintenant, rien n'indique quels seront les conseillers qui solliciteront un nouveau mandat ou si le maire de la paroisse et celui du village se feront la lutte.

Changements au MAC

Un visage plus régional

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES — Le visage du ministère des Affaires culturelles dans la région va changer considérablement au cours des prochains mois avec la mise en place du nouvel organigramme, qui accorde une place importante aux régions. Cela va vouloir dire une plus grande implication dans le milieu et par le fait même un accroissement du personnel, qui va passer de 3 à 11 permanents.

C'est ce que laissait savoir M. Michel Bonneau, directeur du bureau régional du ministère des Affaires culturelles, lors de son passage à la tribune du club Richelieu de Trois-Rivières.

Selon le conférencier, cette nouvelle orientation, beaucoup plus conforme à la réalité et aux besoins des gens du milieu, découle de la vaste tournée de consultation effectuée par le ministre Clément Richard, l'année dernière.

On s'est rendu compte à l'époque et cela n'était pas sorcier que les gens voulaient que le centre de décisions soit plus près d'eux. Québec a donc décidé de se tourner vers les régions comme il l'a fait dans plusieurs autres secteurs d'activités.

Dans cet ordre d'idée, le MAC compte bien non seulement accroître son personnel et son budget, mais aussi les responsabilités au plan local. C'est ainsi qu'à l'intérieur de la politique générale, différents organismes locaux ou régionaux tels que la MRC, le Conseil de la culture etc, vont être appelés à élaborer des projets et les mettre en application.

Pour M. Bonneau, cela va nécessiter de la collaboration et de la concertation, mais il se dit convaincu que cette formule est de loin préférable à celle qui prévalait largement antérieurement, qui accordait beaucoup de pouvoirs aux fonctionnaires. Pour bien démontrer la ferme volonté de Québec de confier les mandats aux régions, le personnel global va tripler pour atteindre 150, dont 11 dans la zone 04. Le personnel pour l'ensemble du Québec est de 1,000 et le budget global est de $106 millions.

"Ansi on va être réellement en mesure de s'impliquer et de participer avec les groupes et organismes à la mise en place de programmes et activités qui vont être voulus et conçus pour et par des gens de la région", de préciser M. Bonneau, qui dit avoir bien hâte que la nouvelle structure se matérialise.

Culture: $10 millions

Dans un autre ordre d'idée, le représentant du MAC chez nous a lancé quelques chiffres qui ont fait sursauter plusieurs membres du Richelieu qui, tel l'ensemble de la population, regardent d'un oeil sceptique les activités de ce ministrère pas comme les autres.

C'est ainsi que pour l'année 82-83, il évalue à $10 millions les retombés indirectes des activités culturelles subventionnées par le MAC, à partir du montant de $2,850,000 dépensé en région, et on multiplie par trois.

Le MAC verse des montants importants à différents organismes dont les bibliothèques, $100,000 à Trois-Rivières, $600,000 par année à la bibliothèque centrale de prêts, et ainsi de suite dans toutes les villes.

On subventionne aussi des spectacles, qui autrement ne viendraient pas en région ou encore ne verraient tout simplement pas le jour, tout en égrenant des milliers de dollars ici et là, à des artistes, troupes de théâtre, de folklore, le conservatoire, etc. Au cours des trois dernières années, dans la seule ville de Trois-Rivières, le MAC a investi une somme $5,270,000.

La vie de la prison commune l'ennuie

Il obtient une peine de pénitencier!

SHAWINIGAN (MC) — Fort ennuyé sous les verrous à ne rien faire de stimulant pour son proche avenir, le jeune François Hébert a réclamé du tribunal de quitter au plus vite la vie assommante de la prison commune pour le grand pénitencier, afin d'y apprendre un métier.

Agé de 19 ans, l'accusé de Shawinigan-Sud, a obtenu sans peine hier matin, une telle demande, inhabituelle il va sans dire, lors de sa comparution devant le juge André Bilodeau, des sessions de la paix.

Alors qu'il lui restait une peine de 17 mois à purger en prison, pour divers cambriolages, l'accusé allait ainsi recevoir hier, une autre sentence en raison d'un vol de bijoux estimé à $2,000, commis antérieurement à ses autres forfaits.

Le magistrat lui a donc imposé une nouvelle peine de 8 mois, consécutive à ses 17 mois, le renvoyant ainsi dans un pénitencier.

"Sa demande peut paraître un peu curieuse, mais ça se comprend," a souligné le juge, estimant que c'était là une amorce éloquente pour sa réhabilitation. Me Pierre Boutin était en poursuite.

Le comité de solidarité

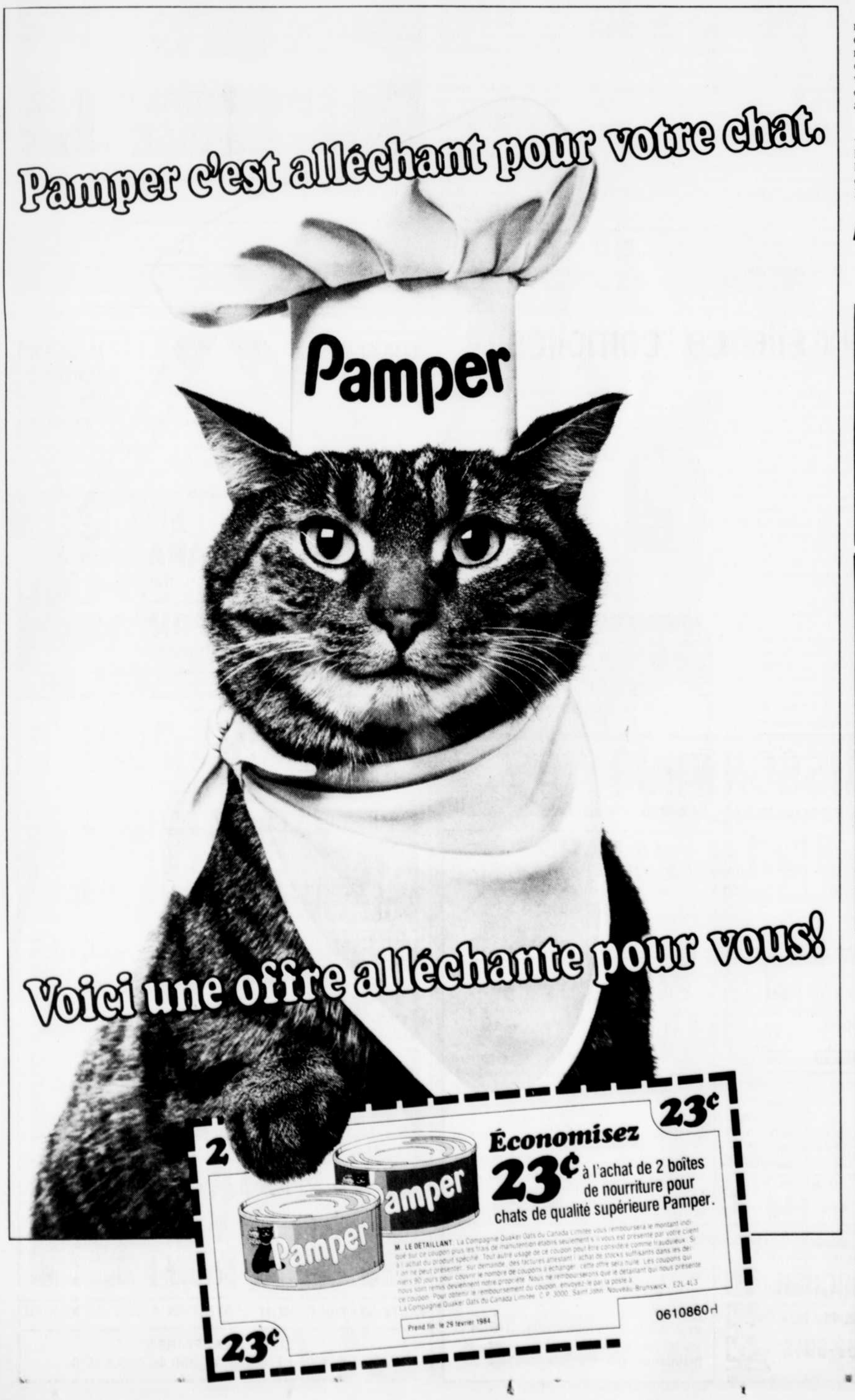
Plus de $4,000 recueillis

TROIS-RIVIERES (CS) — La campagne annuelle de financement du Comité de solidarité de Trois-Rivières a remporté un franc succès cette année si on considère que les bénévoles de ce comité ont réuni au-delà de $4,000.

Selon le responsable du comité, M. Jocelyn Landry, le résultat s'avère assez exceptionnel si on tient compte du fait que le comité de solidarité est un groupe populaire composé presque exclusivement de bénévoles et dont l'action porte sur le développement de la solidarité avec les peuples du Tiers-Monde.

Aussi, en dépit du caractère forcément limité de l'organisation et du contexte économique actuel, le comité enregistre une progression de 10% sur les résultats de l'an dernier. Ces fonds ont été recueillis grâce à la vente de pains dans certains endroits publics, à une sollicitation postale auprès d'un certain nombre de sympathisants et à une action d'information et d'éducation développée par le comité de solidarité.

Les membres du comité remercient donc la population pour sa générosité et l'assurent que cet argent sera utilisé au développement de liens de solidarité encore plus forts entre gens de chez nous et gens du Tiers-Monde.



RECTIFICATIFS

Dans notre cahier publicitaire **"Solde d'articles de maison"** inséré mardi le 8 février

Page 7: L'illustration du four/grille-pain C.T.E. est incorrecte.

Page 11: L'illustration des assiettes à fondue est incorrecte.

Page 20: La bouteille de parfum doux "Love's Baby Soft" contient 4 ml et non 7 ml.

YVON LAFOREST
L'ATELIER ENR.
Cadres Grandes-Piles Itée.
915, 5e Ave., Grandes-Piles, G0X 1H0 538-9001
856 des Ursulines, Trois-Rivières 373-8306

NOUVEL HORAIRE
pour Trois-Rivières
Le jeudi seulement
de 10h30 à 17h00 et 19h00 à 21h00
Ceci pour assurer un service plus rapide.
Aux Piles
Lundi-mardi et vendredi de 13h00 à 19h00
Yvon et Laure Laforest

Pas encore une nouvelle formule!



Détendez-vous . . . H&R Block connaît déjà très bien la nouvelle déclaration provinciale.
Pour H&R Block, une nouvelle formule n'est pas un mystère. Passez nous voir entre 9h et 21h en semaine ou entre 9h et 17h le samedi: vous verrez, chez H&R Block... on l'a la formule!
La solution
H&R BLOCK
pour votre impôt
Trois-Rivières, 1685 Royale
Cap-de-la-Madeleine, 27 Fusey
Shawinigan, 720-4e Rue
9h à 21h semaine, 9h à 17h samedi
Ouvert ce soir, aucun rendez-vous nécessaire.
Tél.: 378-4474
Aussi chez Sears pendant les heures d'ouverture régulières

Larouche
ARBRE-SERVICE
Vos arbres sont mal placés ou dangereux! **Même en hiver,** nous taillons ou abattons vos arbres avec camion girafe.
Estimation gratuite
Tél.: frais virés
1-819-228-3355

ARMOIRES
Style Européen - Futuriste
- Mélamine
- Stratifié
- Profilé chêne
- Profilé aluminium
- Latté chêne-aluminium

Meubles spéciaux
- Futuristes sur mesures

Service à domicile
Multi-Décors enr.
Pierre Loranger, prop.
373-6839

Enquête de la CMQ

Congédiements basés sur des aspects administratifs — le maire Marchand

par Michel LAMARRE

GRAND-MERE — Pour une deuxième journée consécutive, les commissaires-enquêteurs de la Commission municipale du Québec, MM. Mathieu et Trottier, ont présidé l'audience publique tenue à Grand-Mère concernant les congédiements de MM. Yves Boutet et Gilles Bacon, deux employés-cadres de la ville qui ont été remerciés de leurs services le 20 décembre dernier, en raison des compressions budgétaires envisagées par les autorités municipales lors de l'adoption du budget '83.

Au cours de cette deuxième journée d'audience, cinq témoins furent entendus devant les membres de la CMQ, dont le maire Jacques Marchand, les conseillers municipaux Jean-Marie Saint-Pierre, Jeanne L. Tremblay et Claude Lavergne, de même que le directeur municipal, M. Jules Dubé.

Les représentants de la Commission municipale du Québec reviendront siéger à compter de 10h, ce matin, à la salle des délibérations du conseil municipal, afin de permettre aux conseillers juridiques de MM. Boutet et Bacon de faire entendre des témoins, s'il y en a, relativement à leur motif d'appel de leur congédiement respectif.

Le maire Marchand

Dans un long témoignage de plus de deux heures, le maire Jacques Marchand, peu habitué devant ce genre d'enquête publique, a témoigné uniquement sur les aspects administratifs et aussi sur la réorganisation du personnel qui ont touché inévitablement MM. Boutet et Bacon.

Pour le maire Jacques Marchand, les congédiements des deux cadres municipaux ont été uniquement basés sur des questions administratives et non pas sur les compétences de MM. Boutet et Bacon.

Rappelant que le conseil municipal, en majorité, était d'accord qu'il y avait deux postes de trop, lui-même et ses collègues de la table du conseil en sont venus à la conclusion qu'il fallait abolir le poste de l'adjoint administratif et aussi celui du directeur du service des loisirs, pour ensuite créer les services internes et externes au sein du nouvel organigramme étudié par le directeur municipal, M. Jules Dubé.

Soulignant que les membres du conseil avaient entrepris, à l'aide d'informations provenant de M. Jules Dubé, une étude des tâches sur les employés-cadres, le maire de Grand-Mère a signalé que la nomination de M. Pierre Pellerin au poste de responsable des services intérieurs avait été faite sur la recommandation du directeur municipal parce que celui-ci possédait plus de compétence que M. Gilles Bacon pour occuper ce poste.

Quant à la nomination de M. Réal Trépanier comme responsable des services externes, elle a été faite également sur la recommandation du directeur municipal puisque ce dernier possédait plus d'ancienneté que M. Yves Boutet qui occupait le poste de directeur des services des travaux publics et qu'en plus, l'ancien directeur du service des loisirs était un homme plus "polyvalent" que M. Boutet.

Le maire Jacques Marchand a signalé, aux deux commissaires-enquêteurs que le nouveau conseil avait été élu pour "**administrer**" et devant une situation économique décroissante constamment et aussi une baisse appréciable de la population, la ville se devait de réaménager le personnel-cadre afin d'en arriver à des coupures budgétaires permettant à la ville de conserver un taux de taxe foncière à celui de l'an dernier tout en donnant des services municipaux aux besoins de la population.

Longuement interrogé par le procureur de M. Gilles Bacon, Me Pierre Deschênes, qui voulait savoir du maire Marchand sur quel critère les membres du conseil s'étaient basés pour abolir son poste de directeur personnel, il a répondu que c'était à la lumière des informations de M. Jules Dubé et aussi par les constatations des conseillers que la majorité avait décidé de fusionner ce service au sein du service intérieur de la ville.

De plus, le maire de Grand-Mère a signalé qu'avec la vente du réseau électrique à Hydro-Québec, en avril '82, la tâche du directeur du personnel était réduite par le fait même et qu'en tant qu'administrateur industriel, il ne voyait pas la nécessité qu'une ville qui a moins de cent employés permanents nomme un directeur à cette fonction en dépit de l'administration de quatre conventions collectives de travail.

Intervention de la CMQ

Au cours de son témoignage, l'un des commissaires, M. François Mathieu, a longuement insisté sur les droits et prérogatives de la commission. Il a vainement tenté de savoir le "**pourquoi**" réel du geste posé par l'administration municipale relativement à ces deux congédiements.

Le commissaire-enquêteur Mathieu a aussi affirmé qu'il ne relevait pas du ressort de la CMQ d'approuver ou de rejeter l'organigramme de la ville dans la réaffectation de son personnel car, selon lui, la ville possède son autonomie à cette fin.



(Photibo Yves Cloutier)

Les deux cadres congédiés de la ville du Rocher avec leurs avocats. De gauche à droite: M. Yves Boutet, ancien directeur des services des travaux publics; Me Claude Trudel; Me Pierre Deschênes et M. Gilles Bacon, ancien directeur du service du personnel.

Selon le conseiller Lavergne

L'administration roulait sur l'or

GRAND-MERE (ML) — Cité comme témoin devant les deux membres de la Commission municipale du Québec, le conseiller Claude Lavergne a affirmé, hier après-midi, lors de l'audience publique, que les anciennes administrations municipales de la ville du Rocher roulaient sur "**l'or**" au cours des dernières années, selon les facteurs économiques qui leur étaient favorables.

Avouant avoir participé à l'élaboration du projet de réaménagement du personnel-cadre de la ville, tout comme ses collègues Jean-Marie Saint-Pierre et Jeanne L. Tremblay, qui eux aussi ont exprimé leurs opinions sur le sujet, M. Lavergne s'est dit impressionné de constater que près d'un demi-million de dollars du budget municipal était affecté aux salaires des employés-cadres et qu'il fallait une solution pour permettre à la ville de ne pas majorer la taxe foncière en '83 pour rendre plus compétitive la ville sur le plan des investissements industriels.

Au sujet du congédiement de MM. Boutet et Bacon, le conseiller Lavergne a admis que le choix avait été laissé au directeur municipal, M. Jules Dubé.

Le directeur municipal

De son côté, le directeur municipal, M. Jules Dubé, a affirmé qu'il avait effectivement participé à des discussions avec le maire et les conseillers sur la façon de répartir des tâches au sein du personnel-cadre.

M. Dubé a aussi admis que le choix de M. Réal Trépanier au poste de directeur des services externes au lieu de M. Yves Boutet, s'était fait sur des critères d'ancienneté et que M. Trépanier répondait aux autres exigences pour diriger le service en question.

Quant à la nomination de M. Pierre Pellerin au poste de directeur des services internes, là encore M. Dubé a affirmé que ce choix s'était fait sur d'autres critères principalement à cause de son expérience dans les travaux publics et qu'il possédait également des qualifications pour remplir le poste de directeur du personnel occupé jusqu'au 20 décembre dernier par M. Gilles Bacon.



(Photibo Yves Cloutier)

Les commissaires-enquêteurs de la Commission municipale du Québec, MM. Armand Trottier et François Mathieu.



(Photibo Yves Cloutier)

Les procureurs de la ville de Grand-Mère, Mes Michèle Monast et Conrad Délisle.

Les députés Jolivet et Duhaime

Lemire s'interroge sur leur silence "complice"

SHAWINIGAN (JE) — Le président de l'Association libérale du comté de Saint-Maurice, M. Yvon Lemire, s'est interrogé "**sur le silence complice de nos deux députés locaux Duhaime et Jolivet dans le conflit qui oppose le gouvernement du Québec avec les employés de l'Etat**". M. Lemire a fait des commentaires à l'issue d'une réunion de l'exécutif régional des huits comtés, dont il est le président.

M. Lemire a affirmé que "**dans le passé, nos deux députés profitaient de toutes les occasions les plus insignifiantes pour mousser leur publicité et celle de leur parti. Aujourd'hui, c'est drôle, ils auraient la chance de se tenir debout, de s'exprimer comme le fait un certain député de leur formation politique; ils pourraient dire au premier ministre et aux autres députés qu'ils ne sont pas d'accord avec les méthodes arrogantes des Bérubé, Parizeau et surtout du ministre de l'Education dans leur approche pour régler ce conflit. Ils pourraient dire au ministre Laurin que ce n'est pas en se présentant à des rencontres de négociations en brandissant des menaces qu'il va régler ce conflit**".

Le président du PLQ régional a poursuivi en disant que "**si nos deux députés Duhaime et Jolivet sont d'accord avec le gouvernement, ils devraient au moins avoir la décence de le dire à la population; ils devraient aussi dire que le gouvernement péquiste, maintenant qu'il est au pouvoir, en a assez des syndicats, qu'il ne veut pas négocier avec ces derniers et qu'il va en finir avec eux, qu'il va les casser en essayant de les faire entrer au travail avec une loi spéciale. Ce gouvernement est passé maître dans les lois spéciales; il en a huit ou neuf à son crédit actuellement**".

Après s'être demandé pourquoi les députés Duhaime et Jolivet ne se préoccupent pas des enfants qui sont privés de cours depuis trois semaines, M. Lemire a déclaré que "**le comportement de MM. Duhaime et Jolivet nous laisse croire qu'ils sont deux marionnettes utilisées par le gouvernement péquiste pour faire croire à la population et à certains organismes bénévoles qu'ils ont un certain prestige pour sauver des situations que le gouvernement a lui-même détériorées**".

Plus tard, M. Lemire a affirmé que "**le gouvernement péquiste a mis la province en faillite, il mettra bientôt le système de l'éducation tout à l'envers. Ce n'est pas surprenant que les chefs d'entreprises ne veulent plus investir au Québec avec un tel gouvernement et un tel climat économique. Sans approuver les employés de l'Etat qui désobéissent présentement à la loi, on comprend bien cependant qu'ils ne peuvent se fier à la parole des membres de ce gouvernement et encore moins à sa signature**".

M. Lemire a conclu en demandant "**à nos deux députés Duhaime et Jolivet de se tenir debout, de prendre position dans ce conflit pas pour sauver les intérêts de leur parti ou leurs intérêts personnels, mais pour défendre les intérêts de la population et l'année scolaire de nos enfants**".

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Cours à l'intention des membres actuels ou futurs de comités de santé et de sécurité et de tout autre intervenant en santé et sécurité.

01. Les principes fondamentaux de la prévention et de la loi 17. — 3,4 mars 1983
02. Les registres des postes de travail et des tâches de chaque travailleur — 7, 8 avril 1983
03. Inspection en milieu de travail — 9, 10 mai 1983
04. Le programme de prévention — 2, 3 juin 1983

— Chaque cours est d'une durée de 15 heures.
— Endroit des cours: Trois-Rivières
— Coût: 240.00$ par participant pour les quatre cours.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: LE 23 FÉVRIER 1983

Pour renseignements supplémentaires:
CEGEP de Shawinigan
(819) 539-6401 postes 244 et 314

Cégep de Shawinigan

LA BOULANGERIE "LE PETIT BOULANGER" OUVERT À L'ANNÉE
• PAINS • GÂTEAUX
• BRIOCHES • TARTES
• FÈVES AU LARD
• SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE
1142, AVE TOUR DU LAC, LAC-À-LA-TORTUE, QUÉ.
Tél.: 538-8448

Examen visuel complet
Lentilles cornéennes
539-3992
Dr JEAN-VICTOR BERGERON O.D.
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
Spécialiste en vision
2493, St-Marc Shawinigan

1413 ST-MARC SHAWINIGAN Tél.: 537-8855
573, 5e RUE GRAND'MÈRE Tél.: 538-1636
CLINIQUE VISUELLE
CLINIQUE VISUELLE
Prescriptions de lunettes
Verres de contact
lunettes
PIERRE TRAHAN O.O.D.
opticien d'ordonnances
MICHÈLE LAPOINTE O.O.D.
opticien d'ordonnances

DÉPARTS DE SHAWINIGAN

			A compter de	
ACAPULCO	12 mars '83	2 sem.	749,00$	
CUBA	18 mars '83	2 sem.	1045,00$	(3 repas / jour)
CÔTE D'AZUR	20 mars '83	24 jours	1369,00$	(App / studio)
MAROC	16 avril '83	2 sem.	899,00$	(2 rep. / jour hôtel 4★)

Tous les prix indiqués sont par personne sur base de deux personnes par chambre

MIAMI BEACH	17 avril '83	2 sem.	574,00$	C.A.D.
WEEK-END de PÂQUES à NEW YORK			129,00$	C.A.D.

SPÉCIAL ACAPULCO 3 SEMAINES POUR LE PRIX DE 2 SEMAINES

CLUB VOYAGES DUROCHER
GALERIES ROYALES — 1702, 41e Rue
SHAWINIGAN — (819) 539-6943

LA FRATERNITÉ ARCHE D'ALLIANCE
862, rue Hemlock, Shawinigan
537-6619
vous invite ce soir
MERCREDI 16 FÉVRIER
À SA SOIRÉE DE PRIÈRE HEBDOMADAIRE
19h00 Ministère d'intercession
19h30 Soirée de prière
20h30 Eucharistie
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU CARÊME
Une expérience:
NOS IDOLES
qui nous ligotent
ET LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION
qui nous libère
LES CENDRE SERONT DONNÉES
• • •
Un prêtre est tous les jours à votre disposition.
"Que si, charmés de leur beauté, ils y ont vu des dieux, qu'ils apprennent combien leur Maître est supérieur, car c'est l'Auteur même de la beauté qui les a créés". Sg 13.3.
PROCHAINEMENT: du 31 mars au 3 avril, à l'Arche d'Alliance, retraite de la MONTÉE PASCALE. Demandez dès maintenant vos réservations.

MARCHÉ PUBLIC
COIN CHAMPLAIN et ST-PAUL, SHAWINIGAN
BOEUF HACHÉ maigre 4,36$ kg (1,98$ lb)
STEAK DU ROI 8,11$ kg (3,68$ lb)
JAMBON CUIT extra maigre tranché 5,47$ kg (2,48$ lb)
RÔTI DE LARD soc ou épaule 3,04$ kg (1,38$ lb)
ORANGES SUNKIST Gr. 113, Navel 1,29$ douz.
ÉCHALOTES produit E.-U. 3 pqts 69¢
COMPTOIR CLOUTIER BEIGNES NATURE 99¢ douz.
COMPTOIR DESCÔTEAUX Spécial au comptoir
COMPTOIR J.P. BERGERON Fromage Havarti 7,96$ kg (3,61$ lb)
COMPTOIR DE CHARCUTERIE BÂTONNETS ENROBÉS 4,39$ kg (1,99$ lb)
PIZZA 12" 2,99$ ch.
CENTRE DU NATURISTE Mélange à soupe Pasta 1,65$ kg (75¢ lb)
Arachides au caroube 7,05$ kg (3,20$ lb)
ALIMENTS NATURELS NOIX DE GRENOBLE Prix défiant toute compétition
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT EN AVANT DU MARCHÉ
HEURES D'AFFAIRES:
Jeudi de 8h00 à 21h00 — Vendredi de 7h00 à 18h00

BOUCHERIE-PÂTISSERIE

PÉPIN & FILS inc.

CENTRE 755, 427 BARKOFF. CAP TÉL.: 373-5567

SPÉCIAUX du 14 au 19 FÉVRIER

POULET DE GRAINS — LAPINS — CAILLES — FAISANS "FRAIS"

POUR CONGÉLATEUR

LONGE LONGUE DE BOEUF
Cat.: A-1
Coupée et emballée
5,48$ kg (2,49$ lb)
(T-bone - faux-filet - filet - surlonge - boston - haché)

STEAK DU ROI
10,70$ kg (4,86$ lb)

ÉPAULE DE PORC FRAIS
2,18$ kg (99¢ lb)

JAMBON TOUPIE
Fesse désossée
5,48$ kg (2,49$ lb)

BOEUF HACHÉ MAIGRE
5,24$ kg (2,38$ lb)

SAUCISSON DE BOLOGNE
Régulier "Lafleur"
2,18$ kg (99¢ lb)

SAUCE AU POIVRE
"Maison"
1,29$ cont. 12 on.

SAUCISSES "Maison"
Lard et boeuf
3,94$ kg (1,79$ lb)

PÂTÉ AU SAUMON "Maison"
2,79$ ch.

CRETONS "Maison"
5,26$ kg (2,39$ lb)

BANANES CHIQUITA
73¢ kg (33¢ lb)

TOMATES DU MEXIQUE
Gr. 6 à 7
1,30$ kg (59¢ lb)

TARTES AU SUCRE
"Maison"
2,45$ ch.

TARTELETTES
FRANGIPAN
ANANAS
75¢ ch.

VENEZ VOIR NOTRE NOUVEAU MODÈLE E.T. EN GÂTEAU

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
BIÈRE ET VIN



Lors de la remise du calice en or: de gauche à droite, MM. l'abbé Marcel Héroux, aumônier et curé de Saint-Justin; Georges-Aimé Giguère, de la bijouterie Giguère de Louiseville qui a gravé l'objet; Jules Baribeau, fidèle navigateur; Maurice Clément; et Charles-Arthur Milot, fidèle contrôleur.

Chez les Chevaliers de Colomb

Coutume bien originale

par Berthold LÉVESQUE

SAINT-JUSTIN — L'ordre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb de la région de Louiseville rappelait une tradition bien spéciale récemment alors que les membres se réunissaient à Saint-Justin dans le comté de Maskinongé.

Lorsqu'un Chevalier du quatrième degré décède, son nom est gravé sur un calice en or qui sert par la suite dans une église du milieu. La tradition est à l'effet que le prêtre qui officie une messe accorde toujours des intentions spéciales dans ses prières versus les personnes dont les noms sont gravés sur l'objet sacré.

On a procédé à Saint-Justin (salle de l'Age d'or) dernièrement à une remise bien spéciale d'un calice en or mais qui sera expédié au Bujora en Afrique. Ce calice est gravé des noms de Chevaliers du quatrième degré décédés depuis près d'un an, soit MM. Ernest Gagné, Edgar Fréchette, Roland Grenier et Victorin Lessard.

Le calice est destiné au frère de M. Maurice Clément et Mgr Denis Clément, aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb, soit le révérend père David Clément, missionnaire à l'endroit déjà cité. M. Maurice Clément se chargera de faire parvenir le calice au pays des Noirs dans la paroisse qui porte intentionnellement le nom de **"Saint-Justin"**.

C'est une coutume bien spéciale des Chevaliers de Colomb et le dernier geste, encore plus inusité, était sûrement intéressant à signaler.

Le nouvel annuaire

VICTORIAVILLE (JAD) — Bell Canada distribuera, entre le 17 février et le 1er mars, le nouvel annuaire téléphonique des régions de Victoriaville et de Thetford Mines. De légères modifications ont été apportées à l'annuaire téléphonique, cette année.

Les inscriptions des municipalités vont rejoindre celles des différents ministères des gouvernements provincial et fédéral dans la section des pages bleues.

En effet, la publication de l'annuaire de 1983 est marquée par l'addition des inscriptions des municipalités, par ordre alphabétique. Cette nouvelle présentation facilite et accélère la recherche des numéros de téléphone fréquemment demandés des différents services publics.

La page couverture du nouvel annuaire téléphonique représente le moulin de Beaumont, dans le comté de Bellechasse, qui a été le premier moulin à farine restauré au Canada.

Près de 44,000 annuaires seront distribués dans les régions de Victoriaville et de Thetford Mines. Chaque abonné recevra un exemplaire de l'annuaire à son domicile. Cependant, des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus en communiquant avec le Service à la clientèle de la compagnie, c'est-à-dire en s'adressant à Mlle Marthe McNicoll à Drummondville.

Loto-Québec

Bonne récolte en Mauricie

TROIS-RIVIERES — La récolte de gros lots aux loteries et jeux de Loto-Québec s'est avérée excellente pour les consommateurs de la région de la Mauricie. En effet, pas moins de 156 d'entre eux ont réclamé plus de $3,2 millions en gros lots, soit une augmentation de 60% sur l'année précédente.

C'est ce qu'indique un relevé des services de communication de Loto-Québec, effectué en fonction des lieux de résidence des gagnants de lors de $5,000 et plus. Ce relevé couvre la période du premier janvier au 31 décembre 1982.

Cette belle récolte a été particulièrement marquée par deux gros lots de $500,000 remportés au jeu Provincial et par deux gros lots de $492,804 et $290,461 décrochés au populaire jeu sur numéros 6-36, par des citoyens de Shawinigan et Trois-Rivières.

La Mini-Loto s'est montrée également généreuse en accordant trois gros lots de $50,000, trois lots-bonis de $10,000 et 64 lots de $5,000, ce qui s'élève précisément à un demi-million de dollars.

Outre l'attribution de quatre lots de $5,000 et deux de $10,000, la Super-Loto a permis à une dizaine de chanceux de devenir propriétaires d'une automobile à la faveur de ses lots-bonis de juillet et août. A l'Inter-Loto, trois lots de $25,000 et un lot-boni de $10,000 ont été réclamés.

Loto-Carnaval, Loto-Baseball, Trio Plus et Réveillon, les quatre loteries instantanées de 1982, ont par ailleurs distribué un lot de $25,000, 17 lots de $10,000 et le même nombre pour ceux de $5,000.

Enfin, la Loto 6-49, un jeu sur numéros lancé en juin dernier, a attribué un lot de $37,636, alors que le jeu de pronostics sportifs Hockey Select en a remis un de $6,250.

Subvention de $18,939 à la SAM

TROIS-RIVIERES (RN) — Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan vient d'accorder une subvention de $18,939 à la Société d'agriculture de la Mauricie pour l'organisation de son exposition annuelle.

C'est ce qui a été annoncé par le bureau de Trois-Rivières du député du comté à Ottawa, M. Claude G. Lajoie, lequel a précisé que des subventions sont ainsi accordées aux expositions et foires agricoles pour l'amélioration de la production des exploitations agricoles de la région.

Le député Lajoie profite de l'occasion pour féliciter la Société d'agriculture pour son initiative.

LE POTAGER
FRUITS LÉGUMES
Tél.: 378-8018

PLACE STE-MADELEINE, 165 STE-MADELEINE, CAP

PANIERS DE FRUITS DISPONIBLES. TRES BAS PRIX.

LAITUE
Iceberg
Californie, Canada No 1
grosseur 24
43¢

KIWIS
Importés, grosseur 39
2/58¢

OIGNONS
Québec, Canada No 1
SAC DE 5 LB (2,27 kg)
58¢

POMMES
McIntosh
Québec, Canada fantaisie
SAC DE 5 LB (2,27 kg)
1,58$

ORANGES
Sunkist
grosseur 138
98¢ douz.

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU LUNDI AU SAMEDI

AUX ALIMENTS DE SANTÉ
MARCHÉ AUX DENRÉES
1650, St-Philippe, Trois-Rivières
165, Place Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine
1340, rang Lac-Caché, St-Alexis-des-Monts

POIS À SOUPE
En vrac
86¢ kg 39¢ lb

LÉGUMES SÉCHÉS
En vrac
7,71$ kg 3,49$ lb

MIEL DE TRÈFLE
Naturel
3,29$ kg 1,49$ lb

CENTRE DES VIANDES DU CAP INC.

ÉPAULE DE PORC
FRAIS
2,18$ kg 99¢ lb

POULE À BOUILLIR
Cat. utilité
2 à 3 kg
1,83$ kg 83¢ lb

EXTRA SPÉCIAL POUR CONGÉLATEUR
LONGE DE BOEUF
Cat. A-1 complète 10 à 15 kg coupée et emballée
5,05$ kg 2,29$ lb

LONGE DE PORC
bout du filet
4,17$ kg 1,89$ lb

JAMBON
"Cottage Roll"
4,59$ kg 2,08$ lb

CÔTELETTES DE PORC
4,83$ kg 2,19$ lb

BOEUF HACHÉ
frais, régulier
2,16$ kg 98¢ lb

Prix en vigueur jusqu'au 18 février
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

CENTRE DES VIANDES DU CAP INC.
156, STE-MADELEINE CAP 375-6194
(FACE À LA PLACE STE-MADELEINE)

SANPRI

On magasine plus facilement le mercredi

180, DE GRANDMONT, CAP-DE-LA-MADELEINE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 14 AU 19 FÉVRIER

SUPER SPECIAUX



Chez Sanpri, vous êtes quelqu'un pour nous!



- Vaste Stationnement GRATUIT
- Service à l'auto GRATUIT

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression.

JUS DE TOMATES
Bte 540 ml
AYLMER

2/89¢



PÂTÉS CORDON BLEU
(cretons, tête fromagée, foie B.B.Q., poulet)
85 g

2/1,00$

OEUFS
Catégorie A gros
la douzaine

1,09$

-VIANDES-

BIFTECK DE RONDE
Tranche complète désossée.
Boeuf Canada, Cat. A-1

4,59$** kg **2,08$ lb

ROSBIF ou BIFTECK
Dans la pointe de surlonge
Boeuf Canada, Cat. A-1

6,15$** kg **2,79$ lb

RÔTI DE BOEUF
Dans la croupe, coupe Silverside
Boeuf Canada, Cat. A-1

4,59$** kg **2,08$ lb

SAUCISSES
Porc et boeuf fraîches
LA FERNANDIÈRE

2,98$** kg **1,35$ lb

PORC HACHÉ
Frais

3,49$** kg **1,58$ lb

FRUITS ET LEGUMES



CAROTTES
Fraîches
Produit du Québec
Canada No 1
Sac de 5 lb ou 2,27 kg

69¢



TOMATES
Fraîches du Mexique
Grosseur 6x7
Canada No 1

79¢ lb **1,74$** kg



ORANGES SUNKIST
Sucrées et juteuses sans pépin
Grosseur 163
Produit E.-U.
Sac de 24

1,89$

PATISSERIES

PAIN BAGUETTE
18 oz

79¢

POISSONNERIE

TRUITE ARC-EN-CIEL
Fraîche

6,37$** kg **2,89$ lb



MÉLANGES À GÂTEAUX
assortis, Bte 520 g
DUNCAN HINES

99¢

SAUCE B.B.Q. Bte 398 ml CORDON BLEU	2/89¢	**THÉ PRIOR PAK** Cello 100 sachets SALADA	1,69$
NOURRITURE POUR LES CHIENS Bte 723 g TOPS	2/1,00$	**GRAISSE** Bte 1.36 kg CRISCO	2,79$
SAUCE POUR SANDWICH CHAUD Bte 540 ml HABITANT	2/1,00$	**SAUCE À PIZZA** Bte 398 ml GATTUSO	89¢
POIS VERTS Bte 284 ml LACHINE	3/1,00$	**BISCUITS** POUR LES CHIENS Bte 900 g MILK BONE	1,59$
GELÉE EN POUDRE Saveurs assorties Bte 85 g SHIRRIFF	4/1,00$	**MINI GUIMAUVE** Cello 250 g KRAFT	69¢
JUS DE POMMES Bte 1.36 litre ROUGEMONT	99¢	**PURIFICATEUR D'AIR** ROLAIR Refill 99¢ avec distributeur	1,39$
FÈVES AU LARD Bte 398 g CLARK	69¢	**NETTOYEUR** TOUT USAGE LIQUIDE Bout. 1 litre M. NET	2,09$
YOGOURT Saveurs assorties Cont. 500 g DÉLISLE	1,19$	**DÉTERGENT** LIQUIDE POUR VAISSELLE Bout. 500 ml JOY	99¢
HUILE DE MAIS Bout. 1 litre MAZOLA	1,79$	**PAPIERS-MOUCHOIRS** Bte 200 x 2 épais. KLEENEX	79¢
BEURRE D'ARACHIDES Pot 750 g SKIPPY	2,59$	**ASSOUPLISSEUR** LIQUIDE POUR LE LINGE Cont. 3.6 litres LA PARISIENNE	1,79$



MARCHÉ AUX DENRÉES
1650 ST-PHILIPPE, TROIS-RIVIÈRES
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
SPÉCIAUX EN VIGUEUR CHEZ CES MARCHANDS



BOUCHERIE
LÉO TOURIGNY

POITRINES DE POULET	(1,58$ lb)	3,48$ kg
RÔTI DE BOEUF, pointe de surlonge	(2,89$ lb)	6,36$ kg
STEAK DE BOEUF attendri	(2,89$ lb)	6,36$ kg



CÔTELETTES DE VEAU 8,12$ kg (3,69$ lb)

FROMAGE CANADIEN Doux St-Boniface 5,26$ kg (2,39$ lb)

BOUCHERIE
FRANCOIS CARIGNAN

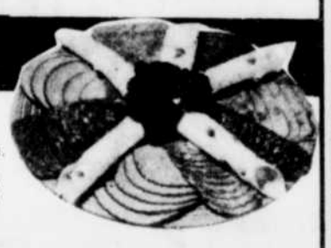


STEAK DU ROI (3,49$ lb) 7,69$ kg



STEAK DE LARD	(1,89$ lb)	4,17$ kg
FESSE DE LARD Un bout ou l'autre	(1,39$ lb)	3,06$ kg
BOEUF HACHÉ maigre	(2,28$ lb)	5,03$ kg
PÂTÉ DE SAUMON		2,19$

CHARCUTERIE
MADO DROUIN





"BIG JOHN" (gros Jean) 79¢ ch.
DINDE PRESSÉE (1,94$ lb) 4,28$ kg



BISCUITERIE CLAIR SOLEIL



FEUILLE D'ÉRABLE (David) 454 g. 1,29$

Conditions physiques des personnes âgées

Participation accrue aux activités

TROIS-RIVIÈRES (MRG) — Enquête condition physique Canada vient de publier un rapport sur les conditions physiques du vieillissement, suite à son enquête sur la condition physique des Canadiens. Près de 22,000 personnes de 10 à 97 ans ont été interrogées sur leurs activités et leur mode de vie. Plus de 15,000 sujets de 7 à 69 ans ont été en outre soumis à des tests de condition physique.

"Condition physique et vieillissement" est la seconde publication de l'enquête. On y découvre que de 1976 à 1981, comme la plupart des groupes d'âge, les personnes âgées ont augmenté leur participation à des activités physiques, sportives et non sportives. Mais cette augmentation est deux fois plus grande chez les personnes de 55 à 65 ans, et près de trois fois plus de personnes de plus de 65 ans ont déclaré avoir pratiqué au moins un sport au cours des douze derniers mois.

Mais si la pratique du sport a augmenté très substanciellement dans presque tous les groupes d'âge, les activités non sportives n'ont que peu augmenté. 66% des personnes bien portantes ont déclaré s'être livrées à une forme d'exercice quelconque au cours du dernier mois.

Mais il y a une exception importante: chez les personnes de plus de 65 ans, le niveau de participation aux activités non sportives a augmenté de 50% jusqu'à 63% au cours de cette période de cinq ans.

L'exercice physique régulier est important pour 78% de la population en général, mais plus l'âge avance, moins on y accorde d'importance. Le niveau d'activités physiques décline avec l'âge, la peur de se blesser et un mauvais état de santé sont les raisons pour lesquelles on cesse, avec l'âge, de pratiquer des activités physiques.

Il faut dire également que les niveaux de conditions physiques déclinent aussi avec l'âge, comme la condition cardio-vasculaire (qui élimine de plus en plus de sujets à mesure que l'age avance), la flexibilité (qui demeure cependant meilleure chez les femmes âgées que chez les hommes du même âge), et l'endurance musculaire (cette fois ce sont les hommes qui ont le dessus).

Seules la marche et le jeu de quilles jouissent d'une plus grande faveur auprès de la population âgée.

Pourquoi ces activités?

93% des participants à l'enquête ont déclaré qu'ils avaient des activités physiques d'abord pour se sentir en meilleure forme physique et mentale. Mais à mesure que les sujets avancent en âge, les recommandations du médecin influencent plus en plus la décision d'être physiquement actifs.

Si les activités physiques sont pratiquées pour le plaisir et le divertissement pour les jeunes sujets, comme le défi et l'occasion d'apprendre, ces raisons déclinent rapidement quand l'âge avance. Chez les personnes de plus de 65 ans, deux autres raisons s'ajoutent au désir d'être en forme et d'obéir au médecin: maigrir, et suivre les conseils d'un expert en conditionnement physique.

Tous les groupes d'âge soulignent que les activités physiques procurent un bien-être évident et sont de première importance. Arrivent ensuite le repos et le sommeil, puis les goûters faibles en calories. Si l'importance de l'alcool dans un concept de bonne santé reste loin derrière, dans les groupes jeunes, elle prend de l'ampleur à mesure qu'on prend de l'âge!

Pourtant, chez les personnes de plus de 65 ans, c'est un peu moins important que pour les plus jeunes de conserver un poids normal, des activités régulières, le maintien d'une tension normale et des goûters faibles en calories.

Cependant, c'est dans le groupe d'âge le plus élevé que se manifeste le plus l'intention d'augmenter ses activités physiques, et cela concerne la majorité des personnes ayant plus de 65 ans.

Un nouveau commerce



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

André Trépanier et Alain Saint-Arnaud

NDLR: Cette chronique est ouverte gratuitement à tous les commerces qui sont sur le point d'ouvrir leurs portes dans la région. Les intéressés peuvent communiquer avec le service de la rédaction du Nouvelliste à Trois-Rivières, à 376-2501.

Débosselage-mécanique Jean-23

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES — Trois jeunes gens de l'agglomération trifluvienne, Alain Saint-Arnaud, Jean Bélanger et André Trépanier viennent d'ouvrir un nouveau commerce, qui semble fonctionner à pleine capacité et qui est connu sous l'appellation Débosselage-Mécanique Jean-XXIII, au 6895 boulevard Jean-XXIII, dans l'ancien local de Ziebart.

On fait un peu de tout mais on se spécialise surtout dans l'anti-rouille à l'huile, qu'il faut faire une fois l'an si l'on veut obtenir le maximun de résultat et garder sa voiture quelques années de plus.

Toujours pour prolonger la vie de son véhicule, les jeunes gens nous recommandent d'avoir recours au cirage. On nous a dit que le traitement donné était garanti pour 5 ans. Il coûte autour de $125 ou $140 selon la grosseur du véhicule. Tout comme pour le traitement à l'huile, on doit prendre rendez-vous et laisser son véhicule sur place pendant quelques heures, pour lui donner le temps de sécher.

En ce qui a trait à la peinture, les jeunes gens nous disaient utiliser ce qu'il y avait de mieux soit celle dont les fabricants se servent. C'est un peu plus cher mais les résultats sont bien meilleurs. L'atelier est ouvert 6 jours par semaine de 8h à 21 h. Voilà des jeunes à qui le travail ne fait pas peur.



MARCHÉ AUX DENRÉES
1650, ST-PHILIPPE — TROIS-RIVIÈRES
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BOUCHERIE
BRUNO MOREL
J'AIME MON BOEUF DANS MON BUDGET



BOEUF
BOEUF HACHÉ maigre 2,18$ lb 4,81$ kg



BOEUF
CÔTES CROISÉES Can. cat. rouge A-1 1,78$ lb 3,92$ kg

BIFTECK
INTÉRIEUR DE RONDE boeuf Can. cat. rouge A-1 2,68$ lb 5,91$ kg

POULET
CUISSES DE POULET frais grade A 1,08$ lb 2,38$ kg

CRETONS FRAIS
La Fernandière 1,98$ lb 4,37$ kg

POISSONNERIES GRIFFIN INC (LES)
Poissonnerie Griffin inc.
5445, boul. Jean XXIII Trois-Rivières-Ouest 379-4103
1650 St-Philippe MARCHÉ AUX DENRÉES Trois-Rivières - 374-3518



AIGLEFIN FRAIS 3,03$ lb 6,68$ kg

SCAMPIE (18-24) 13,25$ lb 29,21$ kg

ÉPERLAN FRAIS 1,09$ lb 2,38$ kg

SOLE PANNÉE 2,81$ lb 6,19$ kg

ASSOCIATION DES MARCHANDS DU MARCHÉ AUX DENRÉES
1650, ST-PHILIPPE, TROIS-RIVIÈRES

VIANDE	VIANDE
BOEUF EN CUBES 5,25$ kg (ou 2,38$ lb)	FOIE DE LARD Frais 1,08$ kg (ou 49¢ lb)
CHARCUTERIE	**FROMAGE**
SAUCISSES LARD et BOEUF "La Fernandière" 2,93$ kg (ou 1,33$ lb)	FROMAGE OKA 9,45$ kg (ou 4,29 lb)
LÉGUMES	**FRUITS**
CHAMPIGNONS Frais 98¢ la chopine OIGNONS Du Québec 69¢ 5 lb	ORANGES SUNKIST "Navel" no 163 sans pépin 1,79$ 2 douz.

Elle n'a pas pardonné à Klaus Barbie d'avoir causé la mort de ses parents

LYON (AP) — Ce qu'il manquait au juge Christian Riss dans le dossier qu'il constitue patiemment, depuis près de deux ans, c'était peut-être le témoignage qu'une habitante de Fontaine, dans la banlieue de Grenoble, Mme Simone Lagrange, 53 ans, d'origine juive, mère de sept enfants, qui vient de se constituer partie civile.

Dans son dossier qui pèse déjà près de 30 kilos, le juge lyonnais a certes recueilli de très nombreux témoignages, mais beaucoup concernent des affaires telles que celles de l'arrestation de Jean Moulin, et la prescription est prévue par le code pénal pour les crimes de guerre.

Pour étayer son accusation, il avait besoin de déclarations de personnes non combattantes, non résistantes et civiles, des témoignages accusant directement Barbie d'avoir torturé des femmes ou des enfants qui n'étaient pas partie prenante dans la résistance.

Arrêtée le 6 juin 44, Mme Lagrande a indiqué qu'elle avait passé 11 jours au fort Montluc avant de partir pour le camp de Drancy. Elle est venue lundi déposer devant le juge Riss.

"J'avais 13 ans lorsque Barbie et ses sbires sont venus arrêter mes parents sur la dénonciation d'un voisin", se souvient-elle aujourd'hui. "Ils les ont emmenés dans les caves de la Gestapo place Bellecour.

Il caressait un chat

"Le premier souvenir que j'ai de cet homme, c'est qu'il avait dans les bras un chat qu'il caressait. Alors je me suis dit qu'un homme qui caresse un chat ne pouvait pas être méchant. Comme je me trompais Barbie s'est alors adressé à ma mère pour lui dire: "Vous avez une jolie petite fille, avez-vous d'autres enfants?

"Ma mère a répondu qu'elle avait un fils et une autre fille. Barbie lui a demandé où ils se trouvaient et elle a répondu qu'elle n'en savait rien. Barbie a alors pris un sourire arrogant, il s'est approché de moi, a pris mes cheveux et m'a frappé la tête contre le sol. Il s'est ensuite déchaîné sur moi en me frappant à coups de pieds et à coups de poings. J'avais le visage en sang. Il a même poussé le cynisme, et c'est ce que je lui reproche le plus, jusqu'à dire à ma mère: "Tu vois dans quel état est ta fille, c'est de ta faute, tu n'avais qu'à parler, regarde le mal que tu lui fais".

Elle n'a pas pardonné

Quarante ans après, Mme Lagrange n'a pas pardonné. Son père a été fusillé à Auschwitz et sa mère est morte dans le même camp.

"Je dormais mieux depuis que je savais Barbie au fort Montluc, là où j'ai vu mes parents pour la dernière fois", dit Mme Lagrange. "Depuis qu'il est à Saint-Joseph, je dors déjà moins bien".

C'est dans la cellule de la prison Saint-Joseph que prochainement, le juge Riss, sa greffière et ses interprètes vont se rendre dans le bâtiment I de la prison, qui a été vidé de tous ses prisonniers, pour interroger Barbie.

Le juge envisage de le confronter avec Mme Lagrange, comme avec d'autres de ses victimes, mais elle est certaine d'avoir formellement reconnu Barbie d'après des photos publiées depuis longtemps dans la presse et surtout à la suite de l'interview de la télévision bolivienne diffusée dimanche soir, par TF-1.

Mme Lagrange se dit prête à aller jusqu'au bout malgré les coups de téléphones anonymes qu'elle a reçus de Néo-nazis français et malgré la grenade découverte il y a quelques mois dans la voiture de son mari.

"Je regrette que la peine de mort ait été supprimée, ajoute-t-elle, car jamais une peine, même une condamnation à perpétuité, ne pourra effacer les horreurs qu'il a commises et que d'ailleurs il ne regrette pas".

Des témoignages troublants sur les méthodes de Barbie

PARIS (AP) — Les familles Halaunbrenner et Benguigui, qui ont été les premières à déposer une plainte contre Klaus Barbie et à se constituer partie civile, ont raconté mardi ce que l'ancien chef de la Gestapo à Lyon leur avait fait subir.

Au cours d'une conférence de presse organisée chez l'avocat parisien Serge Klarsfeld, qui, avec son épouse, a été le premier à localiser en Bolivie le "Boucher de Lyon" au début des années 70, M. Alexandre Halaunbrenner, 51 ans, a déclaré qu'il a "perdu le sommeil depuis l'arrivée de Barbie en France et que tous les détails lui reviennent".

Il avait 10 ans quand, le 24 octobre 1943, son père et son frère aîné ont été arrêtés dans leur appartement de Villeurbanne par trois hommes de la Gestapo. Incarcéré à la prison du fort Montluc, son père a été exécuté de 17 balles de mitraillette dans le cou et la poitrine et son frère déporté est mort d'épuisement dans une mine de sel polonaise.

Pendant quelque temps, le reste de la famille — Itta, la mère, ses trois filles (Mina, huit ans, Claudine, quatre ans et Monique, trois ans) et le petit Alexandre ont pu se cacher sous un nom d'emprunt, pensant qu'elles y seraient en sécurité, Mme Halaunbrenner a placé Mina et Claudine dans un home d'enfants à Izieu (Ain). A la suite d'une dénonciation semble-t-il, ce home devait être liquidé le 6 avril 1944 sur ordre de Barbie, et les 41 enfants juifs qu'il abritait déportés à Auschwitz.

Seuls la mère, Alexandre et Monique ont survécu au cauchemar, qui hante toujours leurs nuits, même si Monique a aujourd'hui l'impression que "la boucle est bouclée" avec l'expulsion de Barbie et son futur procès.

Expériences médicales

Mme Benguigui, qui a été elle-même déportée à Auschwitz et torturée dans le bloc 10 des expériences médicales (elle est invalide à 75 pour cent), a perdu ses trois fils dans les mêmes conditions.

Jacques, 13 ans, Richard, six ans et Jean-Claude, cinq ans, se trouvaient eux aussi dans le home d'enfants d'Izieu.

Sa seule fille rescapée, Monique, aujourd'hui âgée de 42 ans, a expliqué que son père, arrêté lui-aussi, avait réussi à se sauver du train qui l'emmenait vers la mort. Il est allé la chercher à Marseille, où habitait la famille, et a placé la petite fille chez une nourrice. Il s'est quant à lui caché jusqu'à la libération.

A Auschwitz, la mère continuait à espérer que tous ses enfants étaient encore vivants, jusqu'au jour où, a raconté Monique, elle a aperçu dans un tas de vêtements appartenant à ceux qui venaient d'être gazés un pull-over tricoté pour son fils Jacques.

POISSONNERIE LA FINE BOUCHE
13, MGR COMTOIS — 373-4704
CAP-DE-LA-MADELEINE



COLETTE LAROCHE
propriétaire

COLETTE VOUS ATTEND AVEC SES 6 ANS D'EXPERIENCE

ELLE VOUS OFFRE CES SPÉCIALITÉS: POISSONS FRAIS, FRUITS DE MER, CHARCUTERIE, CAFÉ-MAISON, PRODUITS MAISON, FROMAGES.
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI

SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

TRUITES ARC-EN-CIEL FRAÎCHES
6,37$ kg — 2,89$ lb

SOUS-MARIN MAISON
99¢ ch.

CREVETTES CUITES A SALADE
12,32$ kg — 5,59$ lb

FROMAGE EN GRAIN DESCOTEAUX
6,15$ kg — 2,75$ lb

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI FERMÉ
MARDI-MERCREDI 9h30 à 18h00
JEUDI, VENDREDI 9h00 à 21h00
SAMEDI 9h00 à 17h00

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX ET LE MEILLEUR SERVICE
CHEZ CLAUDE HOUDE ET RAYMOND BEAUDET
au carrefour Trois-Rivières-Ouest
TÉL.: 375-9686
LIVRAISON GRATUITE: TROIS-RIVIÈRES, TROIS-RIVIÈRES-OUEST, CAP-DE-LA-MADELEINE
SEULEMENT 3 ARTICLES PAREILS PAR CLIENT
CLAUDE HOUDE et RAYMOND BEAUDET, propriétaires
OUVERT: 365 jours par année y compris le dimanche et les jours de fête.

Porcelana crème médicamentée
Aide à éclaircir les décolorations de la peau, les taches de rousseur et de sénescence.
SPÉCIAL AVEC CE COUPON 7,49$

NETTOYEUR À DENTIERS
Format spécial 84 comprimés, plus 12 comprimés gratuits.
AVEC CE COUPON 2,49$
surpuissant efferdent — ENLÈVE les taches résistantes!

LE SYSTÈME L'IMAGE* de Clairol
Le seul système vraiment complet de coloration et de revitalisation permettant d'obtenir une nuance riche et lumineuse, tout en conservant aux cheveux une apparence saine et lustrée, d'une coloration à l'autre.
Pour un temps limité, vous recevrez un peigne en écaille, sans frais supplémentaires, avec tout achat de L'Image.
AVEC CE COUPON 5,29$
*MC © 1983 CLAIROL CANADA, DIVISION DE BRISTOL-MYERS CANADA INC., DÉTENTEUR AUTORISÉ KNOWLTON, LAC BROME, QUÉBEC J0E 1V0

Jhirmack
SHAMPOOING 340 ml
AVEC CE COUPON 3,49$
REVITALISANT 350 ml
AVEC CE COUPON 3,49$

RINCE-BOUCHE Format 1 litre
AVEC CE COUPON 3,49$

TEST DE GROSSESSE RÉSULTAT 2 MINUTES

SPÉCIAUX EN VIGUEUR
jusqu'au 23 février 1983
au comptoir avec ce coupon

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

BOUCHERIE ÉCONOMIQUE
4861, boul. des Forges, Trois-Rivières
373-8171

16 février au 22 février

RÔTI DU ROI 2,79$ lb — 6,13$ kg	CÔTELETTES DE PORC 2,68$ lb — 5,90$ kg
RÔTI DE PORC DANS LE FILET 1,88$ lb — 4,14$ kg	RÔTI DE PORC DANS LA CÔTE 1,68$ kg — 3,70$ kg
CÔTELETTES CÔTELETTES DE PORC DÉSOSSÉES 3,98$ lb — 8,76$ kg	JAMBON CUIT 2,49$ lb — 5,48$ kg
FILET MIGNON En morceaux 3,99$ lb — 8,77$ kg	FILETS DE MORUE Panés (pré-cuits) 1,98$ lb — 4,36$ kg
CUISSES DE GRENOUILLES 3,39$ lb — 7,46$ kg	CREVETTES DE MATANE CUITES 5,98$ lb — 13,16$ kg
BRISURES DE PÉTONCLES 4,98$ lb — 10,96$ kg	BIFTECK "BOSTON" 2,99$ lb — 6,59$ kg
BIFTECK pointe de surlonge 2,89$ lb — 6,35$ kg	BIFTECK ATTENDRI 2,89$ lb — 6,35$ kg

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION POUR EMPLIR VOTRE CONGÉLATEUR

SPÉCIALITÉS
BOEUF - POISSON - FRUITS de MER



C'est ainsi que se présente l'emballage renfermant le bac à semences **"Trans Plants"** en provenance du Manitoba.

Le bac à semences "Trans Plants"

Mise en garde du SAC

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — Lorsqu'approche le printemps, le désir de revoir la terre et toute sa végétation fait en sorte que de très nombreux adeptes du jardinage se lancent dans la préparation de leurs plants. Ce besoin du retour à la terre se répand dans le public en général. De grandes compagnies exploitent ce goût du retour à la nature, mais pas toujours dans les normes prescrites.

C'est ainsi que la directrice du Service d'aide au consommateur de la région de Shawinigan, Mme Madeleine Plamondon, vient de nous soumettre un cas typique de "FAUSSE REPRÉSENTATION" dans le domaine.

Il s'agit d'une compagnie manitobaine du nom de A.E. McKenzie, installée à Brandon et qui a mis sur le marché un **"bac à semences autohydratant"** contenant tout ce qui est nécessaire pour démarrer les plants du jardin à l'intérieur.

La publicité imprimée sur l'emballage précise qu'en plus du bac **"des graines fraîches sont insérées selon l'espacement idéal sur une feuille de papier mousseline, un mélange de terreau formulé spécialement pour assurer la meilleure germination, une mèche auto-hydratante pour l'arrosage automatique"** et le bac à semences est également muni d'un petit réservoir d'eau, ainsi que d'un couvercle transparent pour activer la germination. Il y a évidemment un mode d'emploi.

Mais il manque des graines!

Mais il y a un (hic). Un consommateur qui s'est procuré l'un de ces bacs chez un commerçant du centre de la Mauricie, a découvert qu'il n'y avait pas, dans son bac, les 36 graines annoncées sur l'emballage, il n'y en n'avait que 23. Retournant chez le marchand, celui-ci lui en remet un autre, mais vérifiant le contenu, ont se rend compte qu'il n'y a que 24 graines. Selon toute vraisemblance, rare seraient les bacs à semences comptenant les 36 graines annoncées sur l'emballage.

Devant ce fait, la directrice du SAC a dit: **"Même s'il ne s'agit que d'un achat de $2.49, le consommateur aurait intérêt à vérifier si le bac à semences qu'il achète contient le nombre de graines annoncées sur l'emballage, sinon, il s'agit alors de fausse représentation."**

Projet de redistribution des districts électoraux

SHAWINIGAN-SUD — Annoncé par le maire Gilles Grondin depuis l'automne dernier, le projet attendu de redistribution des districts électoraux à Shawinigan-Sud, semble encore à l'état de projet, n'ayant pas été discuté à fond à la table du conseil municipal.

Et pour cause: l'élection d'un nouveau conseiller municipal, M. André Robert, le 29 août '82, a manifestement freiné, mais temporairement, le projet. Au surplus, un second suffrage électoral, pour le mois de mai, est prévu au district numéro 5, depuis la récente démission du conseiller Robert Tremblay.

Les districts électoraux

Résumant la situation, le maire Gilles Grondin nous a souligné hier qu'un travail préparatoire au remaniement des six districts électoraux occupera incessamment les conseillers municipaux.

Il s'avise de préciser qu'il n'est nullement question de tenter de modifier le caractère spécifique de chaque district. Conséquemment, le district numéro 6, à vocation rurale, représenté par le conseiller Lorenzo Lafrenière, conservera son intégrité. Les électeurs ruraux de ce secteur peuvent donc dormir en paix.

Ce sont surtout les autres districts qui feront l'objet d'études élaborées. Les ébauches premières dresseront, pour chaque secteur visé, l'état de densité des populations électorales.

Le maire estime, là-dessus, qu'un équilibre des forces est souhaitable. Les observateurs de la scène municipale se demandent alors, avec méfiance, si de telles perspectives en cours soulèveront un esprit de clocher chez les élus. Ce sentiment est déjà balayé, du moins par la déclaration du conseiller Gilles Julien, nous disant (en juin 1982) que le dossier est essentiellement celui de tout le conseil.

Logements sociaux

Etude des besoins

GRAND MÈRE (JE) — Une étude est présentement en cours dans la ville de Grand-Mère afin de déterminer les besoins de la population face à l'implantation de logements sociaux sous forme d'organisme sans but lucratif. L'étude se poursuit depuis quelques mois dans cette ville du centre du Québec.

Des conseillers de la société Les habitations populaires de Trois-Rivières seront bientôt à la disposition des gens qui désirent se prévaloir des avantages de ce type de projet. La population de Grand-Mère pourra les rencontrer le jeudi, 17 février, et vendredi, 18 février, au deuxième étage de la Caisse populaire Le Rocher, aux heures normales d'ouverture de la caisse. On pourra alors déterminer les besoins de la population en logement.

Rappelons que Les habitations populaires de Trois-Rivières sont un organisme sans but lucratif oeuvrant à titre de groupe de ressources techniques en coopérative d'habitation et en organismes sans but lucratif depuis plus de quatre ans dans la région du centre du Québec.

En date du 31 décembre 1982, on rapporte que 366 unités de logements avaient été engagées en coopératives d'habitation et en organismes sans but lucratif en Mauricie, afin de venir en aide à des gens à faible et moyen revenu.

Les boîtes à calcium pourraient disparaître

SHAWINIGAN (JE) — Les boîtes à calcium installées au pied des côtes et mises à la disposition des automobilistes en difficulté pourraient bien disparaître si certaines personnes ne modifient pas leurs agissements.

Le conseiller Robert Duchesneau a attiré l'attention de ses collègues du conseil sur les agissements de certains automobilistes. Il a demandé la collaboration de la population pour aviser la police afin d'éviter les abus.

Ces boîtes ou coffres sont accessibles à tous les automobilistes pour les aider à se dépanner dans les côtes. Elles contiennent du calcium.

Le conseiller Duchesneau a affirmé que des citoyens vident les boîtes et emportent le contenu chez eux pour leur usage personnel. Il a ajouté que certains citoyens demeurant à l'extérieur des limites de la ville viennent chercher le calcium dans les boîtes.

De son côté, le maire Dominique Grenier a renchéri en disant que le calcium coûte cher à la ville, soit plus de $100,000 par année. **"Si le manège continue, les coffres vont rentrer au garage municipal et il n'y en aura plus de calcium"**, de dire le maire.

Par contre, une autre personne, une dame, prend un soin jaloux du calcium contenu dans les coffres. Elle a cloué le couvercle du coffre et personne ne peut en prendre.

Le maire Grenier a conclu son intervention en disant: **"Si ça continue à ce train-là, des boîtes de sel, il n'y en aura plus."**

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 17h30, jeudi et vendredi 9h30 à 21h00, samedi de 9h30 à 17h00

Bonaprix
333, St-Antoine
Trois-Rivières

STATIONNEMENT GRATUIT AUX CLIENTS
Master Charge et Chargex

Les illustrations ci-dessous ne correspondent pas nécessairement à la marchandise vendue.

Satisfaction garantie ou argent remis

Le désormais célèbre solde de manteaux-échantillons pour le printemps chez BONAPRIX

Depuis plus de 15 ans, pour un nombre considérable de trifluviennes averties, LE SOLDE ECHANTILLONS DE BONAPRIX est un évènement de plus en plus couru; plus spécialement si vous habillez 9 ou 12. Ne ratez pas cette occasion sensationnelle. Faisant partie de ce stock cette année, se trouvent DES ECHANTILLONS achetés aux Etats-Unis et en Europe par des manufacturiers canadiens en vue d'une reproduction canadienne. Les autres échantillons sont constitués de créations canadiennes uniques.



Manteaux-échantillons tout climat

Comme ce sont des échantillons, vous ne payez pas 175$ mais le prix de solde de Bonaprix.

44,97 à 54,97 ch.

Manteaux-échantillons de printemps

Comme ce sont des échantillons, vous ne payez pas 175$ mais le prix de solde de Bonaprix.

49,97 à 59,97 ch.



Costumes-échantillons de printemps

Comme ce sont des échantillons, vous ne payez pas 175$ mais le prix de solde de Bonaprix.

49,97 à 69,97 ch.

Vestons-échantillons de printemps

Tissus de popeline et de laine.

Comme ce sont des échantillons, vous ne payez pas 79,97$ mais le prix de solde de Bonaprix.

29,97 à 39,97 ch.

- Servez vous de notre plan de mise de côté
- Retouches ordinaires exécutées sans frais supplémentaires

L'aide sociale à $144 par mois

"Une incitation à la criminalité"

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — Réagissant aux récentes informations concernant la possibilité que les prestations d'aide sociale pour les moins de 30 ans soient haussées à $394 comme c'est le cas pour les 30 ans et plus, le Comité des jeunes travailleurs de Shawinigan, conjointement avec le Regroupement pour la défense des droits sociaux (RDDS) appuie sans conditions le mouvement en ce sens et, face au statu quo annoncé la semaine dernière par le gouvernement Lévesque, il déclare: "maintenir les prestations d'aide sociale à $144 par mois, c'est inciter à la criminalité...".

Quand même l'essentiel manque...

Tout en affirmant que les moins de 30 ans ont parfaitement raison de se plaindre avec ce qu'ils reçoivent de l'aide sociale et que cela est nettement insuffisant pour vivre pendant un mois, obligeant ainsi ces jeunes à vivre avec le support du milieu familial, qui est déjà, selon eux, lui-même déjà lourdement affecté... Selon les représentants du CJT, Paul Harvey et Normand Tousin, on ne parle plus de **"seuil de la pauvreté"** mais bien du manque des besoins fondamentaux et essentiels, comme se nourrir et se loger convenablement. Une telle situation incite ainsi les jeunes à la criminalité, bien légitime en pareille circonstance. Constat qu'auraient également fait certains enquêteurs du BES, reconnaissant comme légitimes certains gestes (jugés illégaux par la justice) de jeunes voulant survivre...

"Comme le prétend le gouvernement pour vouloir maintenir la prestation d'aide sociale à $144 par mois, en prétextant vouloir la garder aussi basse pour inciter les jeunes au travail, il les incite plutôt au crime", de commenter les porte-parole du CJT.

Création d'emplois et "patchage"

De plus, ils ont qualifié de "patchage" les programmes de création d'emplois du gouvernement, qui, selon eux, véhiculent l'image des jeunes assistés sociaux, comme des indésirables payés à ne rien faire. **"Ce n'est pas en créant des emplois temporaires qu'on va régler la situation"**, de dire Paul Harvey et Normand Tousin, en soulignant que des emplois permanents viendraient efficacement diminuer le taux de criminalité chez les jeunes, particulièrement les jeunes prestataires de l'aide sociale, qui sont, ont-ils rappelé, incités à le faire, n'ayant pas les ressources financières pour vivre convenablement dans leur pénible situation.

Statu quo jusqu'à quand?

Devant la décision du ministre Marois d'appliquer le statu quo dans ce dossier, tout en se demandant quand il allait véritablement donner suite à cet important dossier, les représentants du CJT invitent tous les jeunes travailleurs et travailleuses, et particulièrement ceux et celles vivant des maigres prestations de l'aide sociale, à appuyer leur démarche en se joignant au mouvement du CJT et du RDDS, et en passant à leurs locaux de la rue Saint-Marc à Shawinigan.



(Photibo Yves Cloutier)

Les représentants du CJT, Normand Tousin (à gauche), Paul Harvey (au centre) et Yves Marcil, prêtre.

Campagne de la Croix-Rouge

Deux comités mis sur pied

VICTORIAVILLE (JAD) — Les préparatifs de la campagne de financement annuelle de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section des Bois-Francs, ont été bien amorcés, alors que pas moins de 45 bénévoles, provenant d'organismes sociaux, clubs de service et des municipalités de la région, ont participé à un déjeuner au cours duquel ont été rendus publics les noms des responsables des secteurs.

L'organisation de la campagne dite porte à porte sera sous la responsabilité de M. Jean-Paul Blanchet et de M. Jean Landry. Bien connus dans la région des Bois-Francs, les deux responsables auront la tâche de recueillir, avec la collaboration d'organismes et d'individus, une partie de l'objectif fixé par le comité de la campagne, lors de la collecte qui aura lieu le 4 avril.

Un industriel retraité, M. Bernard Papineau, et Mme Danielle Thibodeau auront la charge de la campagne dite noms spéciaux. Ils verront à solliciter les entreprises, sociétés, professionnels et hommes d'affaires, afin d'obtenir leurs dons pour la Croix-Rouge.

Le président de la campagne annuelle de financement de la Croix-Rouge, pour la région des Bois-Francs, M. Yvon Thibeau, s'est dit fort optimiste.

Ouverture d'un local pour les jeunes sans emploi

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — Le comité des jeunes travailleurs et travailleuses sans emploi de Cap-de-la-Madeleine, fondé il y a quelques mois, vient d'ouvrir un local au 84-A de la rue Fusey afin d'offrir à d'autres jeunes dans la même situation de se joindre plus facilement au mouvement.

Le comité a pour but principal de regrouper tous les jeunes travailleurs sans emploi afin qu'ensemble ils puissent défendre leur droit au travail et se sortir des situations pénibles vécues. Se disant les victimes de la crise économique qui fait 228,000 jeunes chômeurs au Québec seulement, alors que dans la région 28% des jeunes sont dans cette situation, ces jeunes veulent relever le défi que représente leur appartenance temporaire au bien-être social et au rejet des parents et de la société en général.

Des sessions diverses d'études sont offertes aux jeunes adhérents à ce comité et des informations sont fournies sur les lois de l'assurance-chômage et d'aide sociale.

Le comité peut offrir aussi une banque de "jobines", par exemple, déblayage de la neige, réparations mineures. Les personnes qui sont intéressées par l'embauche de l'un de ces jeunes peuvent communiquer avec les responsables du comité.



Le comité des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses de Cap-de-la-Madeleine vient d'ouvrir un local au 84-A de la rue Fusey. De gauche à droite, M. Gaston Normandin, responsable de la formation et de l'emploi, M. Gaétan Gagnon, trésorier, M. Jean-Claude Bergevin, secrétaire, M. Alain Nobert, formation et emploi, M. Denis Grenier, représentant et M. l'abbé Jean-Paul Doucet, responsable de la pastorale ouvrière.

(Flageol Photo — Terry Charland)

EXPO MOTO

LES 16-17-18 ET 19 FÉVRIER

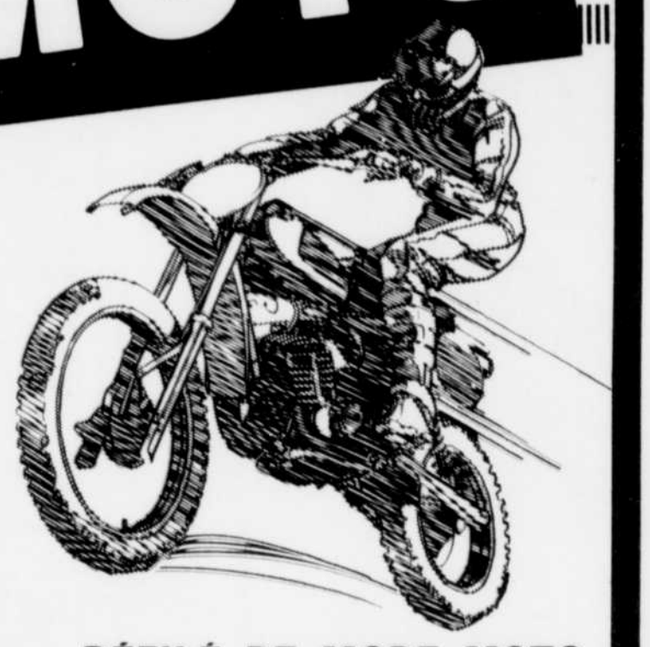
Venez admirer les modèles 1983 en exposition sur le mail.

UNE PRESENTATION DE

LAVAL MOTO SPORT
15494, boul. Bécancour
Ste-Angèle-de-Laval
222-5708

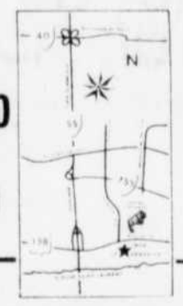
MOTO SPORT BLANCHETTE ENR.
1918 Royale,
Trois-Rivières
374-8785

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
MOTO SPORT ENR.
7680 CHEMIN STE-MARGUERITE
T.-R.-O.
377-5221



DÉFILÉ DE MODE MOTO
sur le mail
face à Woolco

Vendredi le 18 FÉVRIER À 18h40
et samedi le 19 FÉVRIER À 13h00



CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
BOULEVARD ROYAL TROIS RIVIÈRES-OUEST

Bientôt plus de 125 magasins et services de qualité... ... incluant Steinberg Woolco Pascal

UNE VILLE DANS UNE VILLE

SALON DES FINES BOUCHES

VEAU DÉSOSSÉ FRAIS CUISSEAU DE VEAU FRAIS	(4,62$ lb)	10,19$ kg
ÉPAULE DE VEAU DÉSOSSÉ	(3,21$ lb)	7,09$ kg
ROTI DE PORC ET VEAU DÉSOSSÉ	(3,21$ lb)	7,09$ kg
CÔTES DE VEAU	(3,76$ lb)	8,29$ kg
CROQUETTES DE VEAU	(2,21$ lb)	4,89$ kg
STEAK DE VEAU	(4,80$ lb)	10,59$ kg
BOEUF HACHÉ MAIGRE	(2,26$ lb)	4,99$ kg

VEAU HACHÉ 4,59$ kg
STEAK TOURNEDOS 8,89$ kg
FILETS DE PORC 7,99$ kg

FROMAGE
CAMEMBERT 9,92$ kg

POISSON
FILETS DE DORÉ Surgelés 10,39$ kg
PAIN PITTA 620 g 1,69$

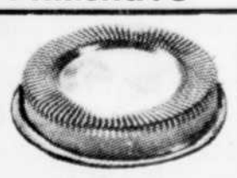
FRUITS—LÉGUMES
LAITUE E.-U. 53¢ ch.
KIWIS no 36 29¢ ch.
PERSIL 29¢ le paquet

ULD. CARIGNAN LTÉE
1540, ST-PHILIPPE, TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-6201

DONNEZ UN RENOUVEAU À VOTRE Philishave



ÉPARGNEZ $3.00 SUR L'ACHAT DE 3 TÊTES pour votre Philishave



RABAIS DE $1.00 PAR TÊTE DE RASOIR Philishave
MODÈLES DE TÊTE #1912, #1915
SPÉCIAL $6.99 L'UNITÉ RÉG.: $7.99
SPÉCIAL $7.99 L'UNITÉ RÉG.: $8.99
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

DU 16 FÉVRIER AU 5 MARS 1983
BIONAIRE 1000



VOTRE MAISON EST-ELLE DEVENUE UN FUMOIR? PURIFICATEUR D'AIR ET IONISEUR. NOUS SOMMES AGENT AUTORISÉ POUR LA RÉPARATION DE VOTRE BIONAIRE.

SPÉCIAL $247.00

FILTRES BIONAIRE 1000-2001-500 DISPONIBLES DANS TOUS NOS MAGASINS

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"
On rase la perfection!

VENTE ET AIGUISAGE DE COUTEAUX ET CISEAUX
VENTE ET RÉPARATION DE PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

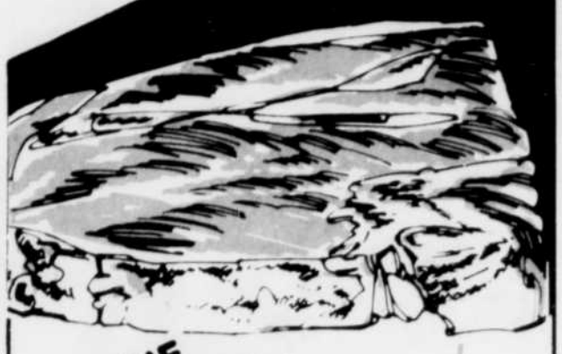
"21 Boutiques"
Trois-Rivières
Centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest 374-7603
Shawinigan
Les Promenades 537-4333

UN MONDE D'ÉCONOMIES



BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
2,16$/kg
98¢/lb

*coupe provenant de boeuf Canada no 1



***ROSBIF DE PALETTE**
coupe ordinaire
2,38$/kg
1,08$/lb



***ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**
3,70$/kg
1,68$/lb



***BIFTECK DE CÔTE**
6,06$/kg
2,75$/lb



LAITUE ICEBERG
Produit de la Californie,
Cat. Canada no. 1
gr. 24
49¢

UN MONDE DE SERVICES

Si vous prévoyez utiliser votre boeuf haché dans les deux jours qui suivent l'achat, déposez-le dans la section la plus froide du réfrigérateur. Si vous le congelez, faites un nouvel emballage imperméable à l'air et à l'humidité.

LES VIANDES

***ROSBIF DE CÔTES AVEC OS DE DOS**	5,84$/kg 2,65$/lb
***BIFTECK DE PALETTE** coupe ordinaire	2,60$/kg 1,18$/lb
***ROSBIF DE PALETTE DÉSOSSÉ**	3,70$/kg 1,68$/lb
***BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ**	4,14$/kg 1,88$/lb
CRETONS EN VRAC MÉRITE	5,05$/kg 2,29$/lb
FOIE DE BOEUF DE CHOIX pelé, dveiné, tranché, produit importé É.U., produit décongelé	1,70$/kg 77¢/lb
BACON SANS COUENNE MÉTRO tranché 500 g	2,28$
SOC DE PORC MÉTRO roulé, fumé	5,69$/kg 2,58$/lb
SAUCISSON DE SALAMI MÉRITE tout boeuf (tranché selon vos besoins)	4,39$/kg 1,99$/lb
PAIN DE VIANDE SIMILI POULET MÉRITE (tranché selon vos besoins)	3,20$/kg 1,45$/lb
JAMBON DESOSSE LA FOURNÉE prêt-à-manger, demi	10,10$/kg 4,58$/lb
RÔTI D'ÉPAULE PICNIC DE PORC FRAIS	2,80$/kg 1,27$/lb
RÔTI DE SOC DE PORC FRAIS	3,02$/kg 1,37$/lb
SAUCISSON DE PEPPERONI MÉTRO emballé sous vide	5,71$/kg 2,59$/lb
PETIT SAUCISSON DE BOLOGNE MÉRITE ciré env. 1 kg	3,73$/kg 1,69$/lb
SALADE AU CHOIX MÉRITE (choux, crémeuse, patate, macaroni)	2,14$/kg 97¢/lb
SAUCISSES SURGELÉES LA BELLE FERMIÈRE 500 g	2,38$
FROMAGE EMMENTAL ST-GÉRARD	7,69$/kg 3,49$/lb
ÉPAULE PICNIC DE PORC FUMÉ MAPLE LEAF désossé, prêt-à-manger	5,25$/kg 2,38$/lb
PÂTÉS DE VIANDE AU CHOIX LA BELLE FERMIÈRE (Poulet, boeuf, boeuf haché, dinde, pâté chinois, Quiche Lorraine, tourtière) 175 g	1,15$
BÂTONNETS DE PEPPERONI OU DE SALAMI MAPLE LEAF 250 g	1,88$
VIANDES CUITES MAPLE LEAF (Simili poulet, bologne ordinaire ou ciré) tranchées 375 g	1,99$
ROULÉ DE DINDON MAPLE LEAF viande blanche/brune, fumé à l'hickory ou viande blanche (tranché selon vos besoins)	9,15$/kg 4,15$/lb
TERRINE CAMPAGNE OU AU POIVRE TOUR EIFFEL	5,05$/kg 2,29$/lb
SAUCISSES FUMÉES LESTERS 454 g	1,45$
BOEUF FUMÉ LESTERS tranché 2 env. de 50 g	1,35$
TOURTIÈRE TAILLEFER surgelée 450 g	2,25$
JAMBON CUIT TAILLEFER tranché 175 g	1,65$
TÊTE FROMAGÉE TAILLEFER 300 g	1,75$
LOMBE CHEVALIER surgelé, morceau complet ou demi	7,16$/kg 3,25$/lb

ORANGES SUNKIST (sans pépins)
Produit de la Californie,
gr. 113
douz. 1,28$

Les produits du Québec, un achat sensé!

Plusieurs des produits annoncés dans ces pages sont des produits du Québec. Votre maître-épicier Métro est fier de vous les offrir cette semaine. Vous les reconnaîtrez à l'aide du symbole suivant:

LES FRUITS ET LÉGUMES

"La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons"

CAROTTES Culture du Québec, Cat. Canada no. 1 cello 2,27 kg	88¢
POMMES ROUGES SPARTAN Produit de la Colombie Britannique, Cat. Canada de fantaisie gr. 113	1,06$/kg 48¢/lb
OIGNONS VERTS Produit des États-Unis gr. 48	3/68¢
CONCOMBRES SUPER SÉLECT Importés du Mexique, Cat. Canada no. 1 gr 80	2/79¢
MELON DE MIEL Produit des États-Unis gr. 10	1,78$
ENDIVES Produit du Québec	3,92$/kg 1,78$/lb

L'ÉPICERIE

CÉRÉALES KELLOGG CORN FLAKES bte 675 g	1,69$
FROMAGE CHEDDAR MÉTRO blanc ou jaune morceau 425 g	2,49$
BISCUITS FEUILLES D'ÉRABLE CHRISTIE sac 400 g	1,69$

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer,



On connaît not' monde!

LE MONDE PROMOTIONS

Les "Bons-Voyage" vous amènent encore plus loin!

Une nouvelle destination s'ajoute maintenant EN EXCLUSIVITÉ aux destinations «Bons-voyage». RABAIS de plus de 100 $ sur le prix d'une magnifique croisière Paquet aux BAHAMAS! Pour plus de détails, consultez votre agent de voyages!

AIR CANADA ✱ TOURAM

BONS VOYAGE



JUS DE RAISIN CONCENTRÉ
surgelé
WELCH'S
cont. 341 mL
1,09$



JUS DE POMMES PUR NON SUCRÉ
ROUGEMONT
clair ou brut
bte ou bout. 1,36 L
95¢



CHAMPIGNONS
MÉTRO
tiges et morceaux
bte 284 mL
58¢

Une offre inégalable!



CORNETS FILTRE
MELITTA
PA 4-6-101-102 No 2
bte de 40
format panier
bte de 100
79¢

Disponibles jusqu'à épuisement des stocks

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ
surgelé
WELCH'S
cont. 341 mL
1,09$

JUS DE POMMES PUR NON SUCRÉ
ROUGEMONT
clair ou brut
bte ou bout. 1,36 L
95¢



CHAMPIGNONS
MÉTRO
tiges et morceaux
bte 284 mL
58¢



BEIGNES NATURE OU SUCRÉS
MÉTRO
cello de 12
69¢



RIZ FRIT
DAINTY
saveurs variées
cont. 350 g
65¢



BEURRE D'ARACHIDES
KRAFT
crémeux ou croquant
bocal 750 g
2,27$

LES SURGELÉS

POMMES DE TERRE FRITES
CAVENDISH
coupes variées sac 1 kg — 1,09$

PÂTÉS À LA VIANDE ASSORTIS
YORK
bte 227 g — 69¢

FILETS DE SOLE
BOTH
bte 454 g — 3,19$

METS ITALIENS
PIAZZA TOMASSO
lasagne bte 369 g
sauce à la viande bte 369 g
boeuf cannelloni bte 326 g — 1,89$

FRUITS, CANADA DE FANTAISIE
FRASER VALE
bleuets
fraises entières non sucrées
bte 300 g — 1,49$

TARTES
MRS SMITH
aux pommes
aux pommes/croûte émiettée
bte 700 g — 2,09$

POISSON EN PÂTE
HIGH LINER
aiglefin sole bte 350 g — 2,19$

CRÈME À CAFÉ
RICH'S
bte 500 g — 58¢

CAFÉ INSTANTANÉ DÉCAFÉINÉ
SANKA
bocal 227 g — 4,99$

POUDRE POUR GELÉE
JELL-O
saveurs variées,
paquet 85 g — 2/77¢

MARINADES
HABITANT
Cornichons pour tartines sucrées, mélangées, à l'aneth avec ou sans ail, polonaise,
bocal 750 mL — 1,69$

PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI
macaroni coupé, spaghetti, spaghettini,
bte 1 kg — 99¢

TOMATES
AYLMER
Canada de choix
bte 796 mL — 97¢

LÉGUMES VARIÉS
DEL MONTE
pois, haricots coupés ou assaisonnés à la française, jaunes ou verts, maïs crème ou pois et carottes
Canada de fantaisie ou de choix
bte 284 mL — 2/89¢

MARGARINE MOLLE
MÉTRO
(disponible au Québec seulement)
cont. 1,81 kg — 2,77$

JUS PUR NON SUCRÉ
MÉTRO
orange ou pamplemousse
cont. 1,8 L — 1,39$

BOISSON
F B I
pommes, raisin, orange, fraise, punch ou limonade
cont. 1,8 L — 99¢

HUILE DE SOYA
MÉTRO
cont. 1 L — 1,68$

JUS DE TOMATES
HEINZ
Canada de fantaisie
bte 540 mL — 2/89¢

CRISTAUX DE SAVEUR
ST-CASTIN
raisin ou orange
paquet 4 x 90 g — 89¢

THE EN SACHETS
RED ROSE ORANGE PEKOE
cont. de 60 — 1,69$

PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU
KRAFT SINGLES
paquet 250 g
12 tranches — 1,39$

SAUCE À SALADE
MIRACLE WHIP
KRAFT
bocal 1 L — 2,09$

FROMAGE MOZZARELLA
MÉTRO
paquet 340 g — 1,99$

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ
bocal 283 g — 4,77$

BOISSONS GAZEUSES
PEPSI-COLA
régulier ou diet
bouteilles consignées
6 x 750 mL — 2,99$

BISCUITS
LIDO
Ti-Coq cello 300 g — 1,77$

SHAMPOOING OU CREME RINCE
AGREE
variés cont. 350 mL — 2,99$

NOURRITURE POUR CHATS
PURINA TENDER VITTLES
saveurs variées cont. 500 g — 1,59$

PÂTE DENTIFRICE
AQUA FRESH
saveur régulière ou menthe
tube 150 mL — 1,49$

SAVON DE BEAUTÉ
MÉTRO
bte de 6 — 99¢

NOURRITURE SÈCHE POUR CHIENS
PURINA DOG CHOW
sac 8 kg — 6,99$

PAPIER HYGIÉNIQUE
FACELLE ROYALE
blanc, jaune ou amande
paquet de 4 rouleaux — 1,49$

SIROP DE CHOCOLAT INSTANTANÉ
MILK MATE
cont. 700 mL
2,27$



Sur présentation de ce coupon et à l'achat d'un cont. de 700 mL de SIROP de CHOCOLAT MILK MATE, **obtenez un «Bons-voyage» d'une valeur de 5$.**

METRO

BONS VOYAGE

Limite: un coupon par achat.

Métro du lundi 14 février au samedi 19 février 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. N'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

METRO

METRO

Des économies qui flattent... le palais!

CAFÉ INSTANTANÉ DÉCAFÉINÉ
SANKA
bocal 227 g
4,99$

POUDRE POUR GELÉE
JELL-O
saveurs variées,
paquet 85 g
2/77¢

GARNITURE À DESSERTS
DREAM WHIP
paquet 85 g
97¢



CAFÉ MOULU DÉCAFÉINÉ
SANKA
ordinaire ou filtré-matique,
paquet 369 g
3,69$

POUDING INSTANTANÉ
JELL-O
saveurs variées,
paquet 106 g à 113 g
57¢

GARNITURE POUR TARTE
JELL-O
saveur de citron,
paquet 92 g à 114 g
1,89$

GRAINS DE CHOCOLAT VÉRITABLE
BAKER'S
mi-sucré,
paquet 350 g
2,19$

CRISTAUX DE SAVEUR
TANG
orange,
paquet 2 env. 184 g
1,39$

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 14 février au samedi 19 février 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

METRO

Selon six juristes

Israël aurait violé la souveraineté du Liban

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement d'Israël a violé la souveraineté du Liban, les droits des Palestiniens, ainsi que la troisième convention de Genève de 1949 concernant le traitement des prisonniers, et a l'obligation de faire réparation pour les conséquences de ses actes, estime une commission internationale dans un rapport dont les conclusions ont été publiées mardi, à Washington.

Dans un rapport séparé, cette commission estime également que les autorités israéliennes ont été mêlées directement ou indirectement aux massacres commis, en septembre dernier, dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila.

Six sommités internationales

Cette commission internationale indépendante composée de six juristes, dont Sean MacBride, ancien ministre irlandais des Affaires étrangères et prix Nobel de la paix en 1974, Richard Falk, professeur de droit international à l'université de Princeton, Gérard de la Pradelle, professeur de droit privé à l'université de Paris, a été formée en août dernier pour "enquêter sur les violations des lois internationales commises par Israël lors de l'invasion du Liban".

Les membres de la commission, dont aucun n'avait eu de contact avec le Proche-Orient auparavant, se sont rendus au Liban, en Syrie, en Jordanie entre août et novembre 1982. Il se sont par ailleurs entretenus avec des témoins directs.

Dans ses recommandations, la commission indique qu'Israël a l'obligation de faire réparation pour les dommages causés par ses actions au Liban et doit également rembourser le comité international de la Croix-Rouge et des autres organisations humanitaires pour les coûts occasionnés par l'invasion.

Jean-Paul 1er mort assassiné?

VIENNE (AP) — L'agence de presse bulgare BTA, qui a lancé une contre-offensive devant les accusations portées contre la Bulgarie dans la tentative d'assassinat de Jean-Paul II, laisse entendre que le prédécesseur du pape actuel, Jean-Paul Ier, est mort empoisonné.

Datée du 11 février, la dépêche n'a été publiée que lundi dans l'hebdomadaire "Pogled".

Jean-Paul Ier a été trouvé mort le 28 septembre 1978 dans son lit après un règne de 33 jours. Les médecins ont diagnostiqué une crise cardiaque.

"Infarctus ou poison?", demande l'auteur de la dépêche, Assen Agov, qui relève des "contradictions" dans la "version officielle" des circonstances de la mort. "L'agence de presse italienne ANSA aurait soutenu que le corps du pontife a été découvert non pas par son secrétaire mais par une religieuse, sans expliquer ce que faisait cette dernière dans les appartements pontificaux si tôt le matin", écrit Agov, qui note aussi des variations dans les informations données par le Vatican sur ce que lisait Jean-Paul Ier la nuit de sa mort. Agov invoque des sources occidentales pour dire que le pape était en bonne santé et ne présentait pas de problèmes cardiaques. Il écrit alors qu'on a vu des pilules sur la table où Jean-Paul Ier prit son dernier dîner, et critique la prohibition des autopsies sur les papes édictée par le Vatican.

Cette prohibition "facilite trop la tâche de ceux qui, le long des siècles, ont projeté d'attenter à la vie des papes pour diverses raisons".

"Albino Lucciani, 65 ans, patriarche de Venise avant son élection comme pontife, n'a laissé aucune trace durable dans la politique du Vatican, mais il ne cachait pas ses intentions et sa personnalité, et c'est probablement ce qui lui a coûté la vie...", conclut la dépêche bulgare.

Quatre colis piégés sont découverts

LONDRES (AFP) — Quatre paquets piégés ont été adressés mardi à différentes organisations en Angleterre, vraisemblablement par la "Milice des droits des animaux", a indiqué la police. Aucun des paquets n'a fait de victimes.

Dans la matinée à Londres, la police a désamorcé deux colis: l'un était adressé au ministre de l'Agriculture, M. Peter Walker, le second à une annexe de l'ambassade canadienne.

Les deux paquets, deux enveloppes matelassées absolument identiques, contenaient un dispositif explosif. Le second, envoyé à l'ambassade canadienne, comportait un message signé de la "Milice des droits des animaux".

Le contenu du message n'a pas été révélé mais, selon une source informée, il faisait allusion au massacre des phoques. Selon Scotland Yard, la similitude des deux paquets rend très probable l'hypothèse du même expéditeur.

Le paquet piégé de Cambridge était adressé à l'hôpital Addenbrooke à un spécialiste de la recherche sur les animaux, le professeur Roy Calne, un pionnier des transplantations de reins, d'après la police locale. Il contenait comme les autres un dispositif explosif, et a été désamorcé. Il était similaire à ceux de Londres, selon un policier.

A Bristol, dans le sud-ouest de l'Angleterre, le paquet avait été adressé au centre de recherches de l'école vétérinaire de l'université, à Longford. Plusieurs centaines d'étudiants et d'employés ont été évacués avant l'arrivée d'artificiers de l'armée, qui ont provoqué une explosion contrôlée de l'engin contenu dans le paquet.

La "Milice des droits des animaux" a fait pour la première fois parler d'elle le 30 novembre dernier, à l'occasion de l'envoi dans la même journée de cinq lettres piégées, dont une au 10 Downing Street.

Au 195 Melrose Avenue

Encore des ossements humains

LONDRES (AP) — Une trentaine d'élèves policiers, appelés en renforts par les enquêteurs ont découvert mardi une "importante quantité d'os humains ainsi que des vêtements" derrière la maison du nord de Londres ou, selon Scotland Yard, 14 cadavres sont enterrés.

Le responsable des recherches, le commissaire Norman Briers, a précisé que ces os mesuraient une quinzaine de centimètres ou moins. Il n'a donné aucun autre détail mais a indiqué que les recherches entreprises autour du 195 Melrose Avenue, dans le quartier de Cricklewood, allaient être poursuivies.

Les élèves policiers employés à cette macabre opération auraient également retrouvé un fragment de mâchoire avec quelques dents.

Scotland Yard pense que les corps de 13 à 14 vagabonds sont enterrés autour de la maison. Selon les enquêteurs, ils auraient tous été assassinés depuis 1975 et six d'entre eux auraient été identifiés à partir d'une liste de 2,000 personnes portées disparues à Londres depuis huit ans.

La police s'est intéressée à la maison de Melrose Avenue après la découverte de restes de cadavres dans une autre maison de Londres la semaine dernière et l'arrestation d'un homme considéré comme le suspect numéro un.

Arrestation de 70 personnes

Démantèlement de la Mafia napolitaine...

ROME (AFP) — Quelque 70 personnes ont été arrêtées en Italie, au cours d'une vaste opération contre la Camorra (criminalité organisée napolitaine), qui a mis en relief les liens de cette dernière avec la Mafia sicilienne et la Mafia new-yorkaise, a annoncé mardi la police criminelle.

Ces arrestations font suite à une enquête menée depuis plus d'un an et ont été opérées dans six villes italiennes: Rome (28 arrestations), Milan (30), Palerme (5), Naples (2), Gênes (4) et Florence (1).

L'enquête avait en effet amené les policiers à découvrir l'existence d'un nouveau réseau pour le trafic de la drogue et le recyclage de l'argent tiré de ce trafic. Ce réseau, selon la police criminelle, associait la "Nuova Famiglia", l'un des principaux groupes de la Camorra napolitaine et dirigée par Michele Zaza, déjà incarcéré, les familles Corleone et Bono de la mafia sicilienne, et plusieurs familles liées à la "Cosa Nostra" new-yorkaise.

Commerces mis sous séquestre

L'opération conduite par la police criminelle, associée au Bureau des narcotiques italien, a également entraîné la mise sous séquestre de plusieurs dizaines de commerces ou de sociétés dans les six villes concernées, dont certains assez connus, comme la bijouterie Capuano à Rome, ou le bar-discothèque Il Scafandro, l'un des plus connus de Portofino, sur la Riviera italienne (Ligurie).

Deux frères notoirement connus pour leur appartenance à la Mafia sicilienne, Giuseppe et Alfredo Bono, font partie des personnes arrêtées, ainsi que la femme de Michele Zaza, Maria, et sa soeur, également prénommée Maria.

Touchantes obsèques aux 52 victimes de l'incendie de Turin

TURIN (AP-AFP-Reuter) — Cinquante-deux cercueils étaient alignés mardi sur les dalles de marbre de la cathédrale de Turin, où devaient se dérouler mercredi, en présence du président Pertini, les obsèques des victimes de l'incendie du cinéma "Statuto". Les familles de 12 autres victimes ont décidé d'avoir des funérailles privées.

Une foule silencieuse s'était massée sur les trottoirs lorsque les porteurs, venant de la morgue, sont arrivés à la cathédrale du Saint Suaire et ont déposé les cercueils dans l'allée centrale. Mercredi les magasins devaient fermer pour plusieurs heures, et les cinémas et les théâtres pour la journée en signe de deuil. Les autorités municipales ont annulé toutes les festivités encore prévues mardi pour le dernier jour du carnaval.

Les médecins qui ont achevé les autopsies des 64 cadavres ont déclaré que toutes les victimes étaient mortes, probablement en quelques minutes, asphyxiées par la fumée.

"Un incendie plus violent n'aurait peut-être pas fait autant de victimes", estime le Pr Alessandro Berra, responsable de la médecine du travail au pavillon de traumatologie de Turin. Ce sont en fait les fumées épaisses dégagées par les rideaux, fauteuils, moquettes, et chargées d'oxyde de carbone, d'oxyde de cyanure, de fluorure, d'ammoniac, d'oxyde d'azote et d'acide chlorhydrique, qui ont tué en deux minutes, moins peut-être, les spectateurs bloqués dans le balcon du cinéma.

Enquête

Quant aux enquêteurs, ils étaient toujours dans l'impossibilité de déterminer les causes de l'incendie, sauf à écarter l'hypothèse d'un geste criminel. Un des experts, M. Vito Correscia, a précisé que la commission avait 40 jours pour déterminer l'origine de l'incendie.

Devant le cinéma dont les portes noircies par le feu sont restées ouvertes depuis la tragédie de dimanche, les Turinois avaient déposé des gerbes de fleurs. Tous les magasins de la ville seront fermés mercredi en signe de deuil et les festivités de Mardi gras ont été annulées.

Arrêté à Rome lundi

Promine mêlé à une affaire d'espionnage?

ROME (AP) — Victor Promine, le directeur commercial adjoint des bureaux de l'Aeroflot à Rome, qui a été arrêté lundi soir, serait mêlé à une affaire d'espionnage portant sur des installations de l'OTAN en Italie du Nord, a annoncé mardi la presse italienne.

La police s'est bornée à annoncer que Victor Promine, 46 ans, avait été arrêté, ainsi qu'un industriel italien, dans le cadre d'une affaire mettant en jeu des documents "d'un intérêt stratégique et militaire important".

Les magistrats italiens ont interrogé Victor Permine, qui est détenu au secret à la prison Rebibbia de Rome, en attendant de décider des charges qui pèsent contre lui, a indiqué la police.

Les autorités italiennes semblent faire preuve d'une grande prudence dans cette affaire, après la tension suscitée par l'arrestation d'un responsable des lignes aériennes bulgares en novembre dernier, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le pape.

Le quotidien milanais Corriere Della Sera a annoncé que la police a appréhendé Victor Promine au moment où il rencontrait un Italien de 33 ans, Azelio Negrino dans un bar de Rome. Ce dernier serait venu lui remettre un micro-film. Azelio Negrino travaille au sein de la direction d'une société de micro-films à Gênes.

D'après le Corriere Della Sera, le micro-film montre des installations de l'OTAN et des installations militaires italiennes dans la région de Venise et du Frioule.

Mais d'autres scénarios ont également été évoqués dans la presse: le Soviétique aurait été pris au moment où il se rendait à une "boîte aux lettres", où l'Italien aurait déposé le micro-film. L'industriel italien aurait été arrêté avant.

Sears

RECTIFICATIFS

Veuillez prendre note que dans le supplément publicitaire **"CA C'EST UNE AUBAINE SEARS"**, inséré dans votre quotidien d'hier, à la page 20, les articles suivants:
Art. a- 'AGRAFEUSE' =93 022.
Art. r- 'BOITE A ONGLETS' =90 234.
Art. x- 'BOITE A OUTILS' =33 192 seront disponibles sur commande seulement.
Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Simpsons-Sears ltée
Centre commercial
Les Rivières

BouClair

1460 des Cyprès
Trois-Rivières
Tél.: 376-8655

Du 16 au 19 février.
Tant qu'il y en aura

VISA MasterCard

L'arrivée du printemps

Nouveauté '83
COTON IMPRIME
"Victorine" 115 cm
Imprimé champêtre, grand choix de couleurs et de motifs. Tissu léger de style printanier. 50% polyester 50% coton.
Ord. 4,99 $ le mètre
3.99 le mètre

COTON UNI "PERMA-PRESS"
115 cm
Le coton aux usages multiples offert dans un choix de couleurs pour jupes paysannes, robes champêtres, vêtements d'enfants, chemisiers ou pour décoration intérieure. 65% polyester, 35% coton. Lavable à la machine.
2.69 le mètre

Nouveauté '83
COTON "CAROLE"
115 cm
Magnifiques tissus aux couleurs vives, pour un printemps plein de soleil. Idéals pour robes, chemisiers, jupes. 65% polyester, 35% coton.
Ord. 4,99$ le mètre
3.99 le mètre

TOILE UNIE
"Popeline Americana"
115 cm
Beaux choix de 20 couleurs unies pour jupes, jumpers, pantalons, ensembles et autres. 65% polyester, 35% coton. Lavable à la machine.
Ord. 4,99$ le mètre
3.99 le mètre

Nouveauté '83
COTON IMPRIME
"Plissé" 115 cm
Joli coton gaufré à rayures et à motifs imprimés de toute dernière mode. Pour de jolis ensembles, robes chemisiers et autres. 50% polyester, 50% coton.
Ord. 5,99$ le mètre
4.99 le mètre

Nouveauté '83
COTON "COQUETTE"
115 cm
Souplesse et fraîcheur. Que de possibilités avec ce léger coton aux imprimés floraux offert dans un vaste choix de couleurs printanières. 50% polyester, 50% rayonne.
Ord. 5,99$ le mètre
4.99 le mètre

COLLECTION BOUTIQUE '83
Une belle collection de tissus à textures variées, des motifs multiples. Grand choix de belles teintes douces pour de jolis ensembles printaniers, jupes, robes, chemisiers, etc. Lavable à la machine.
Ord. 5,99$ à 8,99 $ le mètre
20% DE RABAIS

VELOURS COTELE UNI
A rayures fines 90 cm. Velours côtelé fin 90 cm. Un velours de coton uni offert dans un vaste choix de couleurs: brun, beige, rouge, vert, noir, etc.
Ord. 4,99$ le mètre
3.99 le mètre

Nouveauté '83
COTON "MAGIQUE"
Coton fripé à rayures, à pois et à carreaux, d'allure originale et offert dans un choix de couleurs vives, telles que vert, bleu, rouge. 100% coton.
Ord. 11,99$ le mètre
8.99 le mètre

TOILE UNIE
"Tropical" 150 cm
Belle toile pour de jolis ensembles printaniers, disponible dans un grand choix de couleurs pastel. 65% polyester, 35% viscose. Lavable à la machine.
Ord. 7,99$ le mètre
6.99 le mètre

Embellissez vos fenêtres!
BELLES DENTELLES
265 cm
Dentelles du tout dernier cri, dans un vaste choix de couleurs, telles que: thé des bois, vieux rose, écru, bleu, ivoire et blanc. Vendues au mètre. Disponible en magasin.
33⅓% DE RABAIS

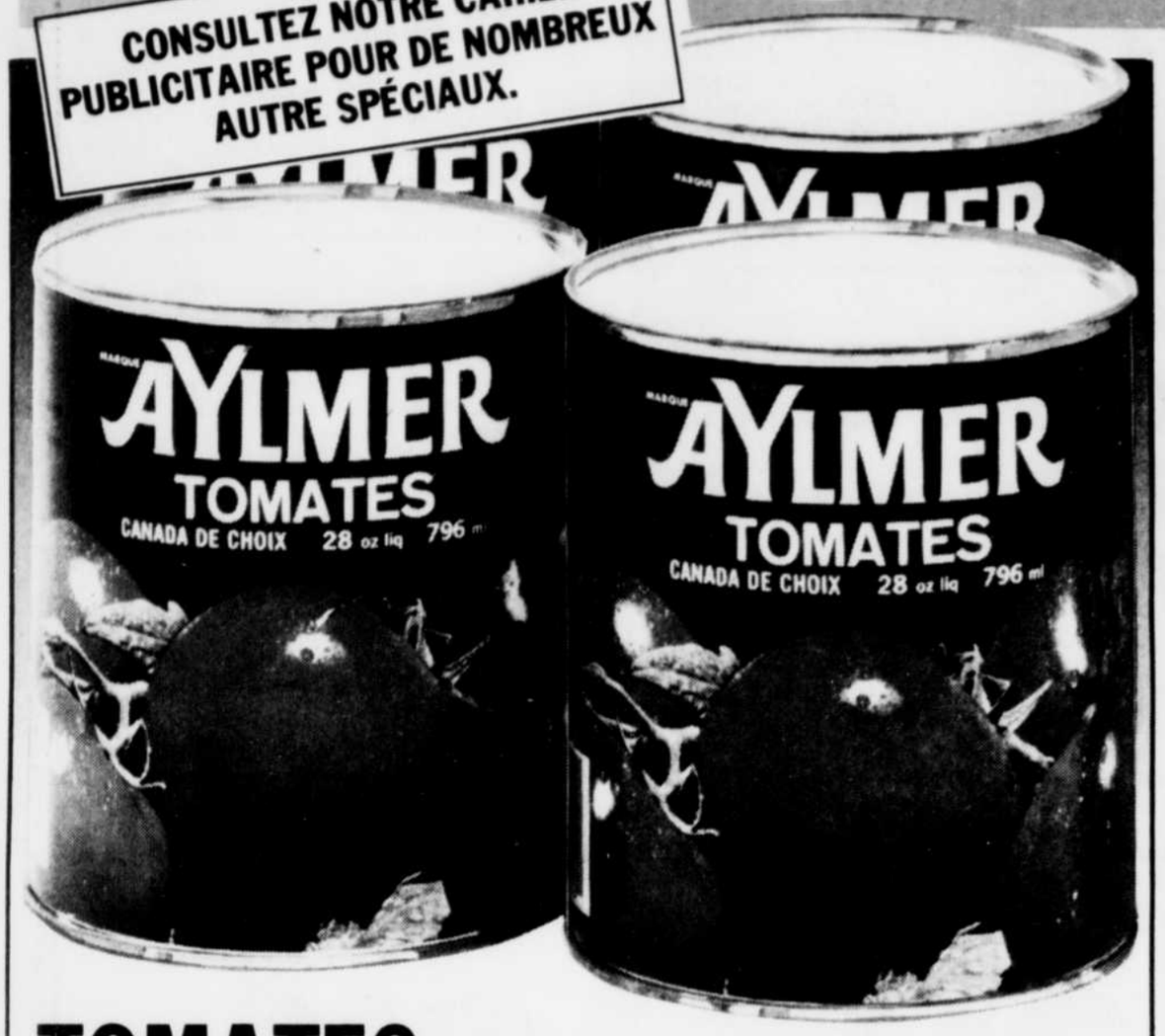
LOTS DIVERS
Excellent choix de cotons, tricots polyester, aux couleurs estivales.
SEULEMENT
50¢ et 99¢ le mètre

LOTS DIVERS
Excellent choix de velours côtelé, de toiles, de cotons, dans les couleurs estivales. Idéal pour pantalons, costumes.
SEULEMENT
2.99 le mètre

LES SUPERMARCHÉS provigo

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 19 FÉVRIER 1983.
DANS LES SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTRÉAL ET SA BANLIEUE.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRE SPÉCIAUX.



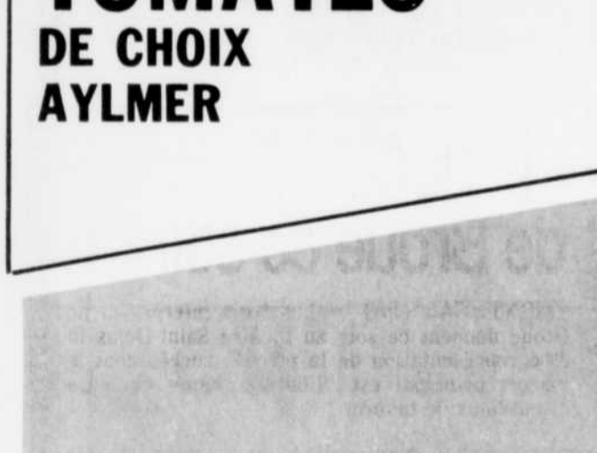
TOMATES
DE CHOIX
AYLMER

BTE DE 28 oz **.85**



SOUPES
AUX TOMATES OU LÉGUMES
AYLMER

BTE DE 10 oz 3/ **.99**



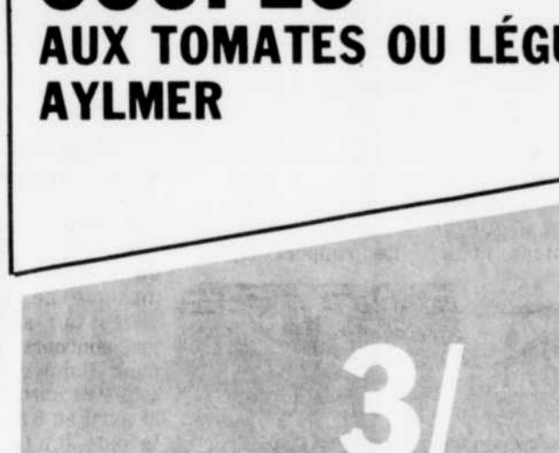
JUS DE TOMATES
DE FANTAISIE
AYLMER

BTE DE 19 oz 2/ **.99**



MAÏS EN CRÈME
POIS VERTS ASSORTIS OU HARICOTS JAUNES COUPÉS DE CHOIX,
AYLMER

BTE DE 19 oz **.59**



PÊCHES, DEL MONTE
EN MOITIÉS OU EN TRANCHES
DE FANTAISIE

BTE DE 19 oz **1.09**



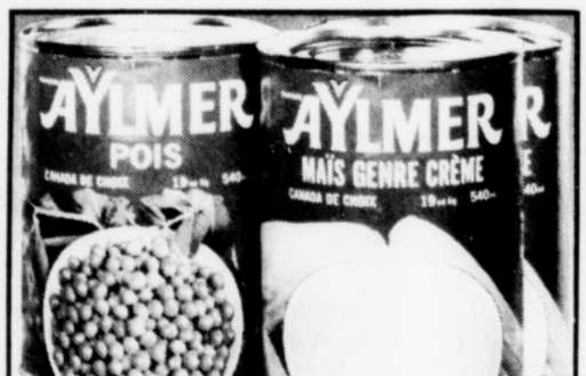
FRUITS EN COUPE
PÊCHES EN CUBE, POIRES, ANANAS OU COCKTAIL DE FRUITS,
DEL MONTE

EMB. DE 4 BTES x 5 oz **1.79**



JUS, DEL MONTE
POMME CONCENTRÉ, ORANGE, ANANAS OU PAMPLEMOUSSE NON SUCRÉ, DEL MONTE

EMB. DE 3 x 250 mL **.99**



CRISTAUX
CHOIX DE SAVEURS
HAWAIIAN PUNCH

EMB. DE 3 x 78 g **.99**



POUDING
CHOIX DE SAVEURS
DEL MONTE

EMB. DE 4 x 5 oz **1.39**



CRISTAUX
CHOIX DE SAVEURS
HAWAIIN PUNCH

BTE DE 625 g **2.29**

L'Ensemble de musique de chambre de l'OSTR

Le Quintette de Brahms enlevé avec brio

par Léo CLOUTIER

Curieux concert que celui de l'Ensemble de musique de chambre de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières donné au centre culturel,samedi soir. En effet, au début, l'auditoire nageait dans un calme intrigant, pour ne pas dire plat. Peu à peu, il semble y avoir eu un souffle d'animation. Tout à coup, en dernière partie, ni plus ni moins qu'une éruption bouleversant une salle jusque-là apathique ou indifférente.

La Suite Don Quichotte de Telemann avec laquelle les artistes allaient entrer en contact avec l'assistance n'eut certainement pas l'impact qu'on prévoyait. Ca manquait de relief, de nerf, de mordant. Comme disait quelqu'un, on aurait voulu ouvrir le contrôle du volume. Rien ne sortait. Aucun relief dans ce Don Quichotte anémique et ce Sancho Panza flasque, surtout si on le compare au turbulent et coloré Don Quichotte de Richard Strauss. Cette suite n'y gagne certes pas à être jouée par un ensemble réduit. Voilà pourquoi l'Ensemble a paru quelque peu décontenancé.

Mais très vite les membres de l'Ensemble se sont ressaisis. Il y avait beaucoup plus de ferveur et de vie dans le Quatuor en sol mineur pour piano, violon, alto et violoncelle de Mozart. Il fait plaisir de retrouver dans ce quatuor, plus près de Beethoven à cause d'une structure plus étoffée surtout dans le Finale du Rondo, la grâce et le charme de Mozart à cause de mélodies toujours aussi finement ciselées.

Vint ensuite la pièce de résistance: le Quintette pour piano et cordes de Brahms. Tout le monde semblait d'attaque. On s'accorde à considérer ce quintette de Brahms comme un des plus beaux. Il est difficile, à l'audition d'une telle oeuvre, de ne pas céder à l'emprise d'une écriture musicale, à l'ossature solide, où se succèdent les moments de douce poésie et les accents profondément dramatiques. Qui peut être insensible à ces accords plaqués frappants du Scherzo accentuant un rythme qui emporte? Du nerf, du dynamisme, de l'éclat mais sans emphase, voilà ce qui caractérise l'exécution presque magistrale (disons-le en exagérant un tantinet) de ce quintette capable d'électriser une salle. Ce qui n'a pas manqué d'arriver à des auditeurs comblés qui n'en revenaient pas.

La formation à qui l'on doit ce superbe concert se composait de Johanne Pothier, violon, une chambriste qui a déjà accumulé les lauriers en faisant partie d'ensembles prestigieux, Sophie Rivard, violon, Madeleine Mercy, alto, Louise Trudelle, violoncelle et Denise Trudel-Bellemare, piano, dont la performance remarquable mérite une mention spéciale. Ces chambristes se sont comportées tout comme des professionnelles, à cause d'une unité de style due à une fusion harmonieuse de fortes musicalités ne pouvant que créer l'enchantement auquel a succombé l'assistance.



Hausse de la fréquentation à la salle Thompson

TROIS-RIVIÈRES (MA) — La salle J.-Antonio-Thompson a été le théâtre de 210 représentations en 1982, soit dix de plus que l'année précédente. Par ailleurs, 113,784 spectateurs ont fréquenté cette salle au cours de l'année dernière, ce qui représente 19,093 spectateurs de plus qu'en 1981.

Presque tous les seccteurs d'activité ont connu une majoration de représentations, sauf celui des congrès et réunions qui est tombé de dix à deux. Il y a eu plus de spectacles de danse, plus de pièces de théâtre, plus de variétés, plus de conférences, etc. Le nombre de représentations cinématographiques est demeuré le même à 110 mais 4,364 spectateurs de plus y ont assisté en 1982, soit 39,767 spectateurs.

Le bilan financier final des opérations de gestion pour les salles J.-Antonio-Thompson et du centre culturel fait par ailleurs état de revenus de $174,955 et de dépenses de $239,525 pour un déficit d'exploitation de $64,570 ($34,180 pour le centre culturel et $30,390 pour la salle JAT). Ce déficit avait été initialement prévu à une valeur de $69,800.

Les responsables considèrent que la salle Thompson a maintenant atteint son rythme de croisière en ce qui a trait au nombre de représentations qui y sont présentées et à l'assistance. Ils signalent toutefois que l'augmentation dans le secteur "Variétés" (de 33 à 42 représentations) n'est pas un indicatif sérieux de l'état de santé de ce secteur où l'absence de relève se fait encore sentir. Ainsi, 11 des 42 représentations sont le fait de Ginette Reno (5), Yvon Deschamps (3) et Claude Dubois (3). La même constatation s'applique pour le secteur "Théâtre" où 10 des 21 représentations sont celles de "L'heure du lunch" (2), "Broue" (4) et "Pied de Poule" (4).

Le rapport signale que les ventes au guichet de la salle Thompson ont augmenté de 18% pour une valeur totale de $587,000. Il mentionne aussi que, selon une étude du Conseil des arts du Canada, chaque dollar investi est générateur de $3 en retombées économiques, ce qui fait conclure que les ventes à la salle ont donc engendré pour $1,761,000 d'activités économiques en 1982.

Les Productions Specta inc. assument la gestion du centre culturel et de la salle J.-A.-Thompson. Ces deux salles ont engendré en 1982 des revenus à la ville en taxe d'amusement d'une valeur de $52,975.83 comparativement à $38,672.85 en 1981. Les revenus à l'autogare inhérents à ces activités sont passés quant à eux de $9,194 en 1981 à $7,253 en 1982.

La ville avait prévu à son budget 1982 une subvention de $51,800 pour le cas où les revenus engendrés ne suffiraient pas à rencontrer les frais d'exploitation.

Concours d'entrée au Conservatoire de musique

TROIS-RIVIERES (AG) — La direction du Conservatoire de musique de Trois-Rivières fait savoir que les concours d'entrée pour l'année scolaire 1983-1984 auront lieu du 25 avril au 6 mai et que la date limite des inscriptions est le vendredi 15 avril.

Les élèves du primaire et du secondaire peuvent s'inscrire à temps partiel alors que ceux du niveau collégial peuvent opter pour le temps partiel ou le plein temps. Ceux qui s'inscrivent à plein temps bénéficient de l'enseignement exigé pour l'obtention d'un diplôme collégial, avec spécialisation en musique. Les cours de formation générale sont donnés au Collège Laflèche ou au Cégep de Trois-Rivières. Pour ceux qui préparent le concours de fin d'études au Conservatoire, un dernier cycle de deux ans leur permet de se consacrer entièrement à leurs études musicales.

La durée des études varie selon la discipline et le niveau déjà atteint par l'élève au moment de son admission au Conservatoire. Cependant, l'élève est tenu d'accomplir chaque cycle dans un délai réglementaire.

Rappelons que le Conservatoire n'exige ni droit d'inscription ni frais de scolarité et qu'à partir du collégial, les élèves sont admissibles aux prêts et bourses du ministère de l'Education.

Un record d'écoute

NEW YORK (AP) — La mini-série Winds of War est devenue la deuxième plus écoutée aux Etats-Unis et pourrait même dépasser le numéro 1: Roots (Racines).

Réalisées au coût de $40 millions, les 18 heures de ce mélodrame historique ont pris fin dimanche soir.

Dans cinq des six villes faisant partie de l'échantillon de la firme A.C. Nielsen, la production d'ABC a reçu la meilleure cote d'écoute.

Ainsi, selon les statistiques compilées pour les quatre premières présentations, 47 pour cent des foyers new-yorkais munis d'un téléviseur visionnaient la série de la chaîne ABC, alors que 60 p.c. de ceux qui regardaient la télévision à cette heure syntonisaient Winds of War.

Aujourd'hui

— **Archéologie.** Musée archéologique de l'UQTR, pavillon Nérée-Beauchemin, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Samedi et dimanche de 13h à 17h.

— **Muséologie.** Objets anciens de la collection des Ursulines, au musée Pierre-Boucher, pavillon des Ursulines, 734, rue des Ursulines, Trois-Rivières. Tous les jours de 9h30 à 12h, de 13h à 16h. Samedi et dimanche de 14h à 16h.

— **Poids et mesures.** Exposition d'objets et photos intitulée "Poids et mesures d'hier à aujourd'hui". Au musée Pierre-Boucher du séminaire Saint-Joseph. Jusqu'au 22 février. Tous les jours de 14h à 16h et de 19h à 21h30.

— **Peinture.** L'artiste-peintre Diane Collet-Larichelière présente ses oeuvres au salon Pic du Centre culturel de Shawinigan juqu'au 20 février. Tous les soirs de 19h à 21h. Relâche les jeudi et vendredi.

— **Peinture.** Exposition du peintre René Guimont. Au Centre culturel de Trois-Rivières, jusqu'au 20 février. De 12h30 à 17h et de 19h à 22h tous les jours.

— **Arts plastiques.** Exposition rétrospective d'un groupe de membres de l'atelier de gravure Presse Papier. A l'atelier de la rue Saint-Antoine jusqu'au 20 février.

— **Photo-graphisme.** Exposition de l'artiste madelinoise Brigitte Gagnon. Au Centre culturel de Drummondville. De 13h30 à 18h tous les jours, jusqu'au 3 mars.

— **Peinture.** Huiles de Monique Lachance et papillons sous verre d'André Vermette. Au restaurant Le Charolais du boulevard des Récollets.

— **Sculpture, bijoux, murales.** Exposition de l'artiste Jean-Jacques Hofstetter. A la Galerie d'art du Parc du manoir de Tonnancour. Jusqu'au 6 mars. De 14 à 17h et de 19 à 21h30 tous les jours. Relâche le lundi.

Le 600e spectacle de Broue ce soir

MONTREAL (PC) — Les trois interprètes de Broue donnent ce soir au théâtre Saint-Denis la 600e représentation de la pièce à succès dont le ressort principal est "l'universalisme de leurs discussions de taverne".

Pour Marcel Gauthier, "c'est comme la 100e (représentation) puisque nous ne nous sentons pas usés. C'est merveilleux, c'est encore tout à fait neuf."

Le total de 600 comprend les représentations données en anglais au Centaur, de Montréal, et à Vancouver tout récemment par Gauthier, Michel Côté et Marc Messier.

Le détour par la langue de Shakespeare, a précisé Gauthier, leur a permis notamment de trouver quelques nouvelles répliques en français.

Ils ont apporté un autre petit changement à la pièce en reprenant une scène qu'ils avaient laissé tomber l'an dernier.

LES MEILLEURS FILMS DE SEXE
ADMISSION DE $3.50 SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE!
2e SEMAINE
AMOURS EXTRA TERRESTRES
martine, infirmière A TOUT FAIRE 18 ANS
Spécial du mercredi
les APRÈS MIDI d'une BOURGEOISE
Cinéma MIDI-MINUIT
373 rue des Forges, Trois-Rivières 374-9955

CINÉMAS LES RIVIÈRES
• Boul. Des Forges — 379-2523 •
Prix réduit-tous les jours ADULTES ET ADOLESCENTS 2.50

VAINQUEUR DE 3 OSCARS
LES ROUGES
Warren Beatty Diane Keaton
POUR TOUS
CINÉMA 1 Un spectacle complet à 19h30

2e sem.
POUR TOUS
"Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'Aiment"
BILLY HANNA présente un film de DAVID FISHER
avec MATT DILLON CINDY FISHER CHRISTOPHER CONNELLY
Plus 2e film au cinéma de paris
Semaine et samedi 19h30: Le Faucon Blanc 21h15: Il y a toujours...
957 St-Maurice TROIS-RIVIERES 374-8011

2
ver. fran. de GREASE
Brillantine
14 ANS
PLUS La Fièvre du samedi soir
BRILLANTINE 2: 21h05 LA FIÈVRE: 19h00
CINÉMA 2

EN VERSION FRANÇAISE!
POUR TOUS
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
E.T.
L'EXTRA-TERRESTRE
Fleur de Lys
10e SEMAINE
Hor: 19h00 - 21h15
Dernière chance de voir ce film

PERMANENTE TOUT INCLUS 22$
TEINTURE 10$
MÈCHES, BALAYAGE, BRINDILLES AVEC SHAMPOOING MISE EN PLIS 25$
Léonce COIFFURE
150, ST-GEORGES, TROIS-RIVIERES
379-2633

BRASSERIE LA CANADIENNE
4895, BOUL. DES FORGES — T.-R.
CLAUDETTE, RENÉ et leur personnel vous invitent au
SPÉCIAL DU MERCREDI SOIR
SPÉCIAL ROCK RETRO
musique Retro continuelle
de 21h00 à 01h00

Aujourd'hui:
Bonjour: 11h30
L'homme orchestre
Louis de Funès
Grand Frère: 19h00
cinéma de 5h
...avec vous!
13 CKTM-TV
Cable 3
Vingt-cinq ans

CE SOIR de 18h00 à 22h00
Le nouveau
BUFFET DE FRUITS DE MER TOUJOURS À VOLONTÉ SERVI À VOTRE TABLE
• Le cornet de saumon fumé de Gaspé
• Soupe de poisson et AU BUFFET À VOLONTÉ
• Scampi • Homards • Crevettes géantes
• Cuisses de grenouilles.
• Truite et esturgeon fumés, etc.
23,95$ TAXE et SERVICE EN SUS
Sur réservation avant 17h00, la maison vous offre le digestif.
CAFÉ SAPINEAU élaboré à base de Noisette Brandy et Remi Martin VSOP
Le Sapineau
Informations - Réservations
217, Thibeau, Cap-de-la-Madeleine
378-6482

CE SOIR GRATUIT
VOTRE ANIMATEUR ANDRÉ RANCOURT JR
THÉRÈSE ST-OURS Chanteuse
SERGE PICARD (imit. elvis)
RÉAL PAGÉ Violoniste
SYLVAIN HUPÉ Monologuiste deschamps
JEAN-LOUIS LIMOGES (Country)
en collaboration avec 1140/CJTR RADIO TROIS RIVIERES
COTNOIR & PLEAU
CONCOURS SHOW
1000,00$ EN PRIX
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
AU Beach BAR
super disco CLUB LE PAVILLON
525 ST-LAURENT, CAP-DE-LA-MADELEINE

LA BONIVENTE "OEILLET"

IGA

Jusqu'au 19 février, c'est une semaine toute en fleur à votre supermarché IGA. La bonivente "Oeillet" vous propose une floraison de produits à boniprix.

Fleurissez votre budget... pour vous faire plaisir!

JUS OU BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS
FBI

Bout. 250 mL **4/1,00**

POUDRE POUR GELÉE
ROYAL

Boites 85 g (3 oz) **4/1,00**



SOUPE AUX TOMATES OU AUX LÉGUMES
AYLMER

Boites 284 mL (10 oz) **3/89¢**

MARGARINE MOLLE
GOLDEN GIRL

Bol 907 g (2 lb) **1,29**



CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE

Pot 283 g (10 oz) **4,79**



CHIPS
RÉGULIÈRE OU BAR-B-Q.
YUM YUM

Sac 200 g **99¢**



ESSUIE-TOUT
BLANCS
PRONTO

Paq. de 2 roul. **89¢**



JUS DE LÉGUMES
GARDEN COCKTAIL OU COCKTAIL TOMATE/PALOURDE
E.D. SMITH

Pot 1.36 L (48 oz) **1,39**



BISCUITS SODA
DAVID

Boite 450 g **89¢**



DÉTERSIF
BOLD 3 OU OXYDOL

Boite 12 L **7,69**

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE
MOUTURE RÉGULIÈRE FILTRE MATIQUE OU CAFETIÈRE-FILTRE

Format 454 g (1 lb) **2,39**

TOMATES
CANADA DE CHOIX
AYLMER

Boite 796 mL (28 oz) **83¢**

PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI
MACARONI COUPE, SPAGHETTI OU SPAGHETTINI

Boite 1 kg **1,09**

NOURRITURE POUR CHIENS
PEP

Boites 723 g (25.5 oz) **2/1,00**

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
JAVEX

Cont 3.6 L **1,39**

PAPIER HYGIÉNIQUE
FACELLE ROYALE

Paq. de 4 roul. **1,49**

JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE AYLMER	2/ Boites 540 mL (19 oz) 89¢	SOUPES ASSORTIES PRÊT À SERVIR HEINZ	4/ Boites 227 mL (8 oz) 1,00	BOISSON D'AGRUMES REGAIN OU JUS DE POMMES SURGELÉS McCAIN	Boite 355 mL (12,5 oz) 1,09	MOUCHOIRS DE PAPIER IGA	Boite de 200 75¢	PAPIER D'ALUMINIUM REYNOLDS	Roul. de 7,62 m x 30,5 cm (25' x 12") 99¢
RIZ FRIT INSTANTANÉ DAINTY	Boite 350 g 75¢	BEURRE D'ARACHIDES CRÉMEUX SKIPPY	Pot 750 g 2,59	PEPSI-COLA, DIET PEPSI OU TEEM BOUTEILLES CONSIGNÉES	6/ Bout. 750 mL 2,99	DÉTERGENT POUR LAVE-VAISSELLE ALL	Boite 1,8 kg 3,99	SHAMPOOING, RINCE-CRÈME OU HUILE DE BAIN BIOLAN	Bout. 1,5 L 2,49
FROMAGE TRANCHÉ VELVEETA	Paq. 500 g 2,68	MAYONNAISE KRAFT	Pot 750 mL 1,99	BISCUITS DAVID PRINCESSE (400 g) CAPUCHONS DE CHOCOLAT GUIMAUVE À LA GELÉE	Sac 450 g 1,49				
MARGARINE FLEISCHMANN	Paq. 907 g (2 lb) 2,29	MÉLANGE À CRÊPE AUNT JEMIMA ORDINAIRE, BABEURRE OU SARRAZIN	Boite 1 kg 1,59	PETITES TARTES STUART POMMES, BLEUETS OU SUCRE	Boite de 6 1,49				
SAUCE À LA VIANDE CATELLI	Boite 796 mL (28 oz) 1,89	FRITES SURGELÉES SUPERFRIES McCAIN	Sac 500 g 65¢	NOURRITURE POUR CHATS 9-LIVES	3/ Boites 170 g (6 oz) 99¢				

MARCHÉ BOUTIN	MARCHÉ ALARIE & FRÈRE	MARCHÉ BÉLISLE	MARCHÉ ARCAND INC.	MARCHÉ GRAND-MÈRE INC.
155, Fusey Cap-de-la-Madeleine	1305, Ste-Marguerite Trois-Rivières	2105, 5e Avenue Shawinigan-Sud	547, rue St-Louis La Tuque	871, 6e Avenue Grand-Mère

LA COLLECTION FANTAISIES FLORALES

Des tasses et assiettes à goûter en porcelaine fine, agrémentées de ravissants motifs floraux. Une pièce différente vous est offerte chaque semaine. Voyez l'étalage spécial chez votre marchand IGA.

En vedette cette semaine

ASSIETTE
"Matinée Bleutée"

CH. **1,99**

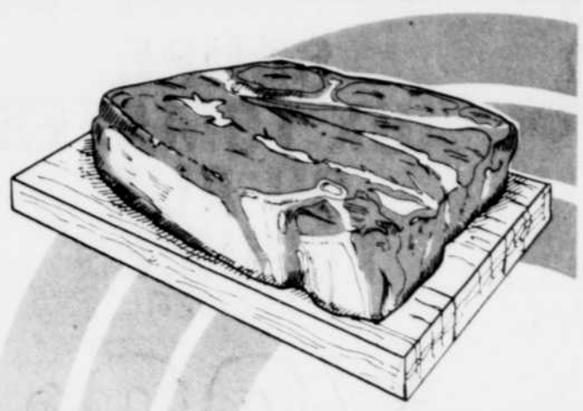
Prix ordinaire: 2,99$

Notre cahier publicitaire de 8 pages vous propose plusieurs autres aubaines... Profitez-en! (Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur jusqu'au samedi 19 février 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Boniprix IGA

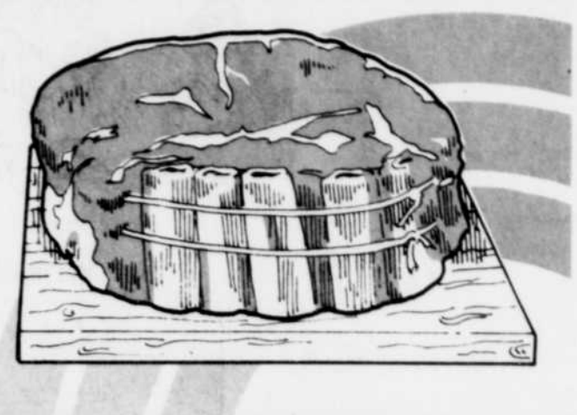
*marque de certification d'IGA Canada ltée



RÔTI DE PALETTE
COUPE RÉGULIÈRE
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

2,38 $/kg

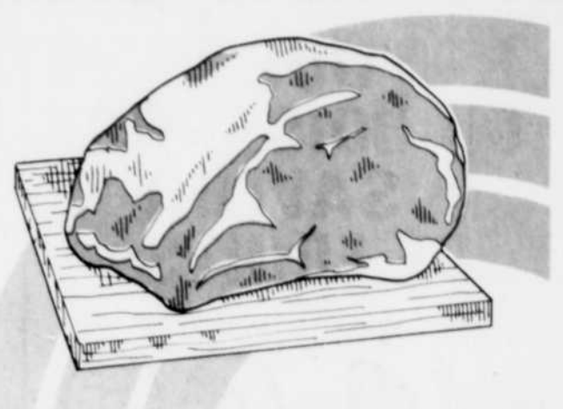
1,08 $/lb



RÔTI DE CÔTES CROISÉES
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

3,70 $/kg

1,68 $/lb



RÔTI DE CÔTES DE CHOIX
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

6,13 $/kg

2,78 $/lb

BIFTECK DE CÔTES DE CHOIX — BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" — 6,57 $/kg — 2,98 $/lb

RÔTI DE PALETTE — PALETTE ENLEVÉE — BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" — 2,82 $/kg — 1,28 $/lb

BIFTECK DE PALETTE — BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" — 2,82 $/kg — 1,28 $/lb

BOEUF HACHÉ — MI-MAIGRE — 4,37 $/kg — 1,98 $/lb

ÉPAULE DE PORC — FUMÉE, DÉSOSSÉE — PRÊT À MANGER — LE FUMET — 4,37 $/kg — 1,98 $/lb

RÔTI DE PALETTE — COUPE EUROPÉENNE — BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" — 3,04 $/kg — 1,38 $/lb

BOEUF À RAGOÛT — DÉSOSSÉ — BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" — 4,37 $/kg — 1,98 $/lb

SAUCISSES FUMÉES — ORDINAIRES OU TOUT BOEUF — SCHNEIDERS — Paq. 454 g (16 oz) — 1,68

JAMBON — PRÊT À MANGER — GENRE DÎNER — LE FUMET — 5,47 $/kg — 2,48 $/lb

BACON SANS COUENNE — ORDINAIRE, TRANCHÉ ÉPAIS OU À L'ÉRABLE — MAPLE LEAF — Paq. 500 g — 2,68

SAUCISSES — PUR PORC OU TOUT BOEUF — MAPLE LEAF — Paq. 500 g — 2,38

PÂTÉ AU SAUMON — BILOPAGE — Format 450 g — 2,68

TOURTIÈRE FRAÎCHE — TAILLEFER — Format 450 g — 2,08

SAUCISSES MINI-SIZZLER — ORDINAIRES OU TOUT BOEUF — SCHNEIDERS — Paq. 500 g — 2,68

BOEUF FUMÉ — COORSH — Paq. de 4 x 50 g — 2,68

PÂTE À PIZZA — FRANÇOIS HUBERT — PIZZA GROS — Format de 12" — 1,58

FRUITS ET LÉGUMES

Suite à des délais de livraison ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

TOMATES — DE FLORIDE — CANADA NO 1 — GROSSEUR 6 x 7 — 1,52 $/kg — 69¢ /lb

MANDARINES KINNOWS — DE CALIFORNIE — GROSSEUR 135 — 86¢ /kg — 39¢ /lb

PRUNES — DU CHILI — 3,06 $/kg — 1,39 $/lb

POMMES SPARTAN — DE L'ONTARIO CANADA DE FANTAISIE — Sac 1,36 kg (3 lb) — 99¢

CONCOMBRES — DU MEXIQUE — CANADA NO 1 — SUPER SELECT — 2/79¢

CAROTTES — DU QUÉBEC — CANADA NO 1 — Sac 2,27 kg (5 lb) — 89¢

Prix en vigueur jusqu'au samedi 19 février 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

POUR VOUS FAIRE PLAISIR

Entente jusqu'à la fin juin

Les exportations de 'japonaises' limitées à 79,000

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le Canada a conclu avec le Japon un accord intérimaire limitant à 79,000 les exportations d'automobiles japonaises pour les premiers six mois de 1983.

C'est ce qu'a confirmé, hier aux Communes, le ministre d'Etat au Commerce international, M. Gerald Regan, qui a précisé que l'entente signifiait une baisse de 11,000 voitures japonaises exportées au Canada, par rapport aux six premiers mois de l'an dernier.

Cette entente, qui prendra fin le 30 juin, est assortie d'une clause qui prévoit que les discussions entre les deux gouvernements reprendront avant la mi-mai pour en arriver à la conclusion d'une entente pour le reste de l'année.

Cet accord intérimaire n'affectera pas le niveau des exportations japonaises pour la seconde partie de l'année, a précisé M. Regan.

Mais, aux Communes, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est élevé contre cet accord, affirmant qu'il permettra l'entrée de 16,000 voitures japonaises de plus que pendant les derniers six mois de 1982.

De plus, selon M. Broadbent, le gouvernement a garanti 22 pour cent du marché canadien aux Japonais, mais n'a pu forcer ceux-ci à signer un accord qui les aurait forcés à fabriquer certaines parties de leurs véhicules au Canada.

12,000 emplois aux USA

Un accord semblable signé la veille entre les sociétés General Motors et Toyota aux Etats-Unis permettra la création de 12,000 emplois, a souligné le chef néo-démocrate.

"Pendant que les Américains signent de telles ententes, le ministre revient du Japon avec un gros zéro", a lancé M. Broadbent.

Mais le ministre a répliqué que les exportations de voitures japonaises étaient toujours plus élevées au cours du premier semestre qu'au cours du second et qu'il était donc impossible de comparer les chiffres des six premiers mois de cette année avec les six derniers mois de 1982.

"Nous croyons qu'il est important d'avoir un accord de six mois avec le Japon parce que les Japonais continuent leurs négociations avec les Américains et qu'autrement nous n'aurions eu aucun moyen de limiter le nombre de voitures qui entrent au Canada pendant cette période", a déclaré le ministre.

A sa sortie des Communes, M. Regan devait indiquer que le Canada préférait attendre la signature d'un accord entre les Etats-Unis et le Japon avant de signer lui-même un accord pour le reste de 1983.

"Le marché américain est dix fois plus gros que le marché canadien et je ne crois pas que nous aurions pu obtenir un niveau d'exportations plus intéressant tant que les Etats-Unis étaient toujours à négocier cette question", a soutenu le ministre.

"Ils n'auraient pas voulu signer un accord qui aurait pu ensuite les embarasser dans leurs négociations avec les Etats-Unis", a-t-il ajouté.

Le ministre a également indiqué que l'accord avec le Japon n'incluait pas les camions, dont les ventes augmentent plus rapidement que les voitures personnelles, et que le Canada tenterait de négocier un accord visant à amener les manufacturiers japonais à fabriquer une partie de leurs véhicules au pays.

Au Canada

Il existe des faux pauvres parmi les contribuables

MONTREAL (PC) — Près de la moitié des contribuables canadiens ont empoché seulement un septième des revenus totaux des particuliers, en 1980. Par contre, un groupe restreint de riches (à peine 1.7 pour cent) se sont partagés à eux seuls le dixième du gâteau.

Selon "Statistique fiscale", document d'analyse du ministère du Revenu du Canada, il existe des "faux pauvres" parmi les gagne-petit. Ainsi, près d'un million de contribuables ont déclaré des pertes nettes de $290.1 millions: la majorité d'entre eux travaillent à leur propre compte et le fait qu'ils déclarent des pertes pendant un an ne reflète aucunement leur niveau de vie.

Les contribuables à faible revenu (46.4 pour cent des payeurs de taxes qui ne réalisent que 14.3 pour cent des revenus totaux), sont également en grande partie des travailleurs à temps partiel et des travailleurs saisonniers dont une bonne portion du revenu provient de l'assurance-chômage (les gens gagnant moins de $10,000 en 1980 ont bénéficié de plus de la moitié des prestations). Les moins bien rémunérés des contribuables sont également ceux qui paient le moins d'impôts.

Ceux qui ont des revenus de $10,000 à $25,000, soit 40.1 pour cent des contribuables canadiens, ont réalisé la moitié (48.1 pour cent) des revenus totaux. Ils ont payé par contre 43.9 pour cent de l'impôt total.

Les contribuables qui gagnent de $25,000 à $50,000 par année, qui regroupent 11.8 pour cent des gens ayant produit des déclarations d'impôt en 1980, accaparent le quart (27.5 pour cent) des revenus totaux et paient le tiers (35.5 pour cent) des impôts fédéraux.

Les plus hauts revenus ($50,000 et plus) sont allés à 1.7 pour cent des contribuables (246,650 individus) qui ont empoché 10.1 pour cent des revenus des particuliers et qui ont payé 17.7 pour cent de tous les impôts.

Revenus soustraits à l'impôt

Parmi les contribuables canadiens qui ont réalisé des revenus de $200,000 et plus, en 1980, 179 n'ont payé aucun impôt et 28 autres ont même touché des prestations d'assurance-chômage.

Le chiffre de $200,000 est trompeur puisque les 7,742 Canadiens de cette catégorie ont empoché en moyenne $361,287 chacun.

Les 28 riches qui ont reçu de l'assurance-chômage ($37,000 en tout, soit $1,850 chacun) ont évidemment dû rembourser la plus grande partie des prestations lors du retour de leurs déclarations d'impôt. Quant aux 179 contrbuables non imposés, des pertes admissibles aux fins de l'impôt fééral justifient que le fisc n'en ait rien perçu.

La plus grande partie des revenus des riches provient de gains en capital. Ainsi, 5,429 contribables de cette catégorie ont réalisé des gains nets en capital de $596.5 millions, soit près de $110,000 chacun en moyenne. Comme seulement 50 pour cent de tels gains sont imposables, ces contribuables ont gagné en réalité $220,000 chacun en moyenne.

Quelque 6,225 contribuables ont aussi reçu des dividendes moyens de $99,070.

Les salaires et traitements se sont chiffrés à $145,535 en moyenne pour chacun des 5,844 contribuables qui ont déclaré des revenus de cette amplitude. Leurs revenus d'intérêts ont par ailleurs représenté $63,990 en moyenn.

Parmi ces riches Canadiens, un sur cinq, soit 1,481, sont des retraités.

La statistique indique par ailleurs que ces citoyes favorisés ont soustrait au fisc fédéal, en 1980, $770 millions en revenus non imposables. Ils ont aussi bénéficié de confortables réductions fiscales grâce à leur générosité: 5,168 d'entre eux ont réclamé des déductions pour dons de charité d'une moyenne de $8,260.

Les intérêts bancaires ont représenté, après les salaires, la plus importante source de revenus des Canadiens, en 1980.

Dans le prochain budget

Les impôts seront-ils augmentés au fédéral?

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances Marc Lalonde a refusé hier d'écarter une hausse des impôts dans son prochain budget, tout en admettant toutefois qu'une "augmentation importante des impôts ne serait pas appropriée" dans la conjoncture actuelle.

Le ministre des Finances a par ailleurs indiqué qu'il réclamerait le droit d'emprunter plus de $5 milliards dans le projet de loi qu'il devrait déposer aujourd'hui, impliquant une nouvelle hausse d'un déficit qui atteint déjà $23.6 milliards.

Les $5 milliards réclamés serviront en fait à boucler le budget pour l'année financière se terminant en avril 1983 et déjà le ministre entend réclamer une autorisation d'emprunt pour le début de l'année fiscale 1982-1984, refusant toutefois hier de quantifier ses besoins supplémentaires.

Aux Communes, le ministre Lalonde s'est vu reprocher par le critique conservateur Michael Wilson ses allégations voulant qu'une hausse des impôts soit un moyen approprié pour le gouvenrement fédéral de combler la hausse de son déficit.

Confiance

"Est-ce que ces menaces de hausses de taxes donneront confiance aux Canadiens pour leur permettre d'acheter un nouveau réfrigérateur, une nouvelle cuisinière ou une nouvelle maison?", a lancé M. Wilson.

Mais le ministre Lalonde s'est bien défendu d'avoir décidé d'une hausse des impôts pour son prochain budget. "Nous devons étudier les alternatives", devait-t-il dire, ajoutant que "si nous ne voulons pas accroître le déficit, nous devrons examiner les façons d'accroître les revenus".

Se disant toujours à l'étape des consultations, le ministre Lalonde a soutenu qu'aucune possibilité n'avait été rejetée jusqu'à présent. "Nous pouvons procéder à une réallocation des fonds comme en octobre, emprunter l'argent pour financer tous les programmes ou hausser les taxes, ce sont les trois possibilités et aucune d'entre elles n'a été éliminée", a dit M. Lalonde.

En matinée, le ministre Lalonde avait soutenu qu'une hausse des taxes était l'alternative à un déficit élevé. Il avait même soutenu que le gouvernement pensait "qu'il ne serait pas approprié de procéder à une hausse majeure d'impôt avec l'ampleur de la récession actuelle".

Pour le ministre Lalonde, l'ampleur actuelle du déficit ne doit pas susciter trop d'inquiétudes, puisqu'avec la baisse des taux d'intérêt "quand l'économie reprendra, nous serons en meilleure posture pour renflouer de façon graduelle ce déficit".

La veille le ministre Lalonde avait révélé que le déficit du gouvernement, qui s'établissait déjà à $23.6 milliards en octobre, connaîtrait une nouvelle augmentation. Le gouvernement se devait d'emprunter quelque $3.9 milliards de plus qu'il ne l'avait prévu, avait indiqué M. Lalonde, se refusant à donner des indices sur l'ampleur du déficit.

Energie du Labrador

Terre-Neuve pas de bonne foi?

par Dan LEGER

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le chef de l'opposition à l'assemblée législative terre-neuvienne, M. Steve Neary, a rendu public, mardi, des documents qui, selon lui, démontrent que le gouvernement de Terre-Neuve n'était pas de bonne foi lors des discussions préliminaires avec le gouvernement du Québec au sujet de l'énergie du Labrador.

Les lettres et télégrammes échangés entre le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, et son homologue québécois, M. René Lévesque, indiquent qu'au cours de la période allant de septembre 1979 à septembre 1980, les deux gouvernemens s'efforçaient de trouver un terrain d'entente pour négocier sur la question épineuse de l'énergie du Labrador.

Mais le gouvernement de Québec a apparemment refusé de négocier sur la base d'un ordre du jour suggéré par M. Peckford et Terre-Neuve a alors refusé de poursuivre les discussions à moins que l'ordre du jour comporte en priorité la question de la réouverture du contrat de l'énergie des chutes Churchill. En vertu du contrat d'une durée de 65 ans qui a permis la réalisation du projet au cours des années '60, l'Hydro-Québec a le droit d'acheter la plus grande partie de la production de la centrale hydro-électrique de Churchill Falls à un prix déterminé d'avance. L'inflation et la montée en flèche des prix de l'énergie au cours des années '70 n'ont pas tardé à démontrer que le Québec a eu le haut du pavé dans cette transaction.

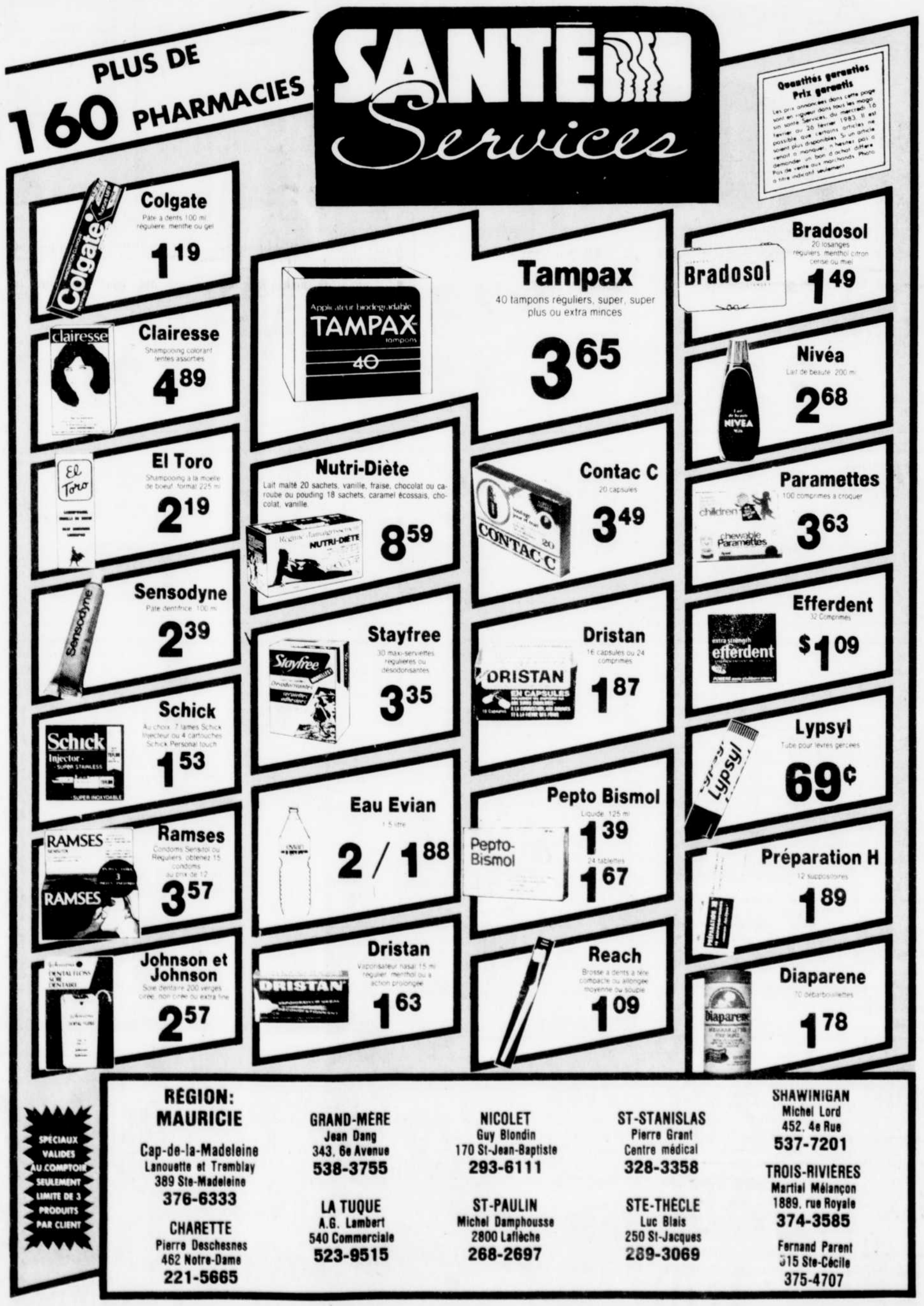
Les représentantds du gouversnement de Terre-Neuve soutiennent que le Québec gagne plus dze $600 millions par année grâce à l'énergie produite à Terre-Neuve, tandis que cette dernière province doit se contenter des miettes, soit environ $10 millions.

Le chef de l'opposition affirme qu'en posant des préconditions non négociables, le gouvernement Peckford a fait dévier les négociations.

Démenti de Peckford

La réaction du premier ministre Peckford ne s'est pas fait attendre. Au cours d'une conférence de presse subséquente, M. Peckford a rejeté les allégations de M. Neary en disant qu'elles étaient mal fondées et teintées de parti-pris en faveur de la position du Québec selon lequel toute renégociation des contrats du Haut-Churchill doit être liée à un accord général sur les autres questions litigieuses concernant l'énergie du Labrador.

M. Peckford a ensuite accusé le gouvernement du Québec de vouloir semer la zizannie parmi les Terre-Neuviens en rendant public une partie seulement des documents ayant trait aux négociations énergétiques entre les deux provinces. M. Peckford a menacé de rendre public tout le dossier des négociation ce qui, à son avis, serait plutôt embarrassant pour le Québec.



Et ça pourrait se réaliser d'ici deux ans

La Classique de canots intégrée au circuit INTERNATIONAL?

par Michel SAINT-AMANT

SHAWINIGAN — La Classique de canots de la Mauricie pourrait être intégrée au circuit international de canots d'ici deux ans. C'est une des heureuses nouvelles que dévoilait hier le président de la 50e édition de la Classique, Michel Matteau. L'Association canadienne de canots et l'Association internationale auront d'ailleurs des représentants en Mauricie au début de septembre pour évaluer de plus près la Classique de la Mauricie. C'est ce que confirmait au président de la Classique le directeur général de l'association canadienne, hier avant-midi.

Depuis plusieurs mois, les dirigeants de la Classique ont des relations directes avec l'association canadienne de canots, seul porte-parole officiel auprès du canotage canadien auprès de la filière internationale. **"Le dossier est susceptible d'avancer beaucoup plus rapidement depuis qu'il est entendu entre tous les divers intervenants du canotage que l'Association canadienne deviendra peu à peu, et ce probablement d'ici deux ans, le seul organisme de canotage reconnu officiellement au Canada"**, précisait Michel Matteau. Cela signifie entre autres la disparition de l'Association canadienne de canot long-parcours, un organisme-fantôme qui mettait un bâton dans les roues du développement de la filière internationale plus souvent qu'à son tour.

S'ils devaient éventuellement participer à la Classique, les canotiers européens pourraient même conserver leur statut amateur pour les autres compétitions internationales. Dans les démarches en cours entre l'Association canadienne, l'Association internationale et la Classique, on parle même de la forte possibilité de voir Serge Corbin et son coéquipier devenir officiellement les représentants canadiens au niveau international en C-2 olympique d'ici deux ans. Le seul critère de base deviendrait l'affiliation du club de canotage auquel ferait partie Serge Corbin à l'Association canadienne. C'est le cas notamment du club de canotage du Cap. Ce pourrait également être le cas du club Albatros de Shawinigan-Sud dont fait actuellement partie Serge Corbin.

Mine de rien, la Classique semble faire évoluer concrètement le dossier international. **"Il fallait peut-être tout simplement frapper à la bonne porte et la bonne porte est, qu'on le veuille ou non, l'Association canadienne de canots et aucune autre"**, précisait Michel Matteau. **"Nous avons un dossier à vendre et il a été très bien accueilli jusqu'ici"**, ajoutait Michel Matteau.



(Photibo Yves Cloutier)

Jacqueline Côté, directrice générale, et Michel Matteau, président, présentaient plusieurs des grands projets de la 50e édition de la Classique de canots à la presse régionale, hier.

Vers des noces d'or bien réussies

TROIS-RIVIÈRES (MSA) — La Classique de canots de la Mauricie se prépare à fêter ses noces d'or avec éclat. Les dirigeants travaillent actuellement avec intensité sur deux principaux projets: l'amélioration de la structure de la corporation comme telle de la Classique, et le débordement de l'événement sur la région de la Mauricie.

Au niveau de l'amélioration de la structure, on note déjà des réalisations concrètes. Il y a eu l'engagement d'un directeur général, Jacqueline Côté, et l'aménagement dans des locaux plus fonctionnels sur la 5e Rue (les anciens locaux de la Promenade du Centre-ville). On parle aussi de la formation d'un bureau des gouverneurs formé des anciens présidents de la Classique. Le président Michel Matteau tient également beaucoup à l'autre priorité immédiate, soit de "sortir la Classique de la Mauricie". Les dirigeants veulent atteindre des régions cibles en faisant mieux connaître l'événement avec une promotion appropriée.

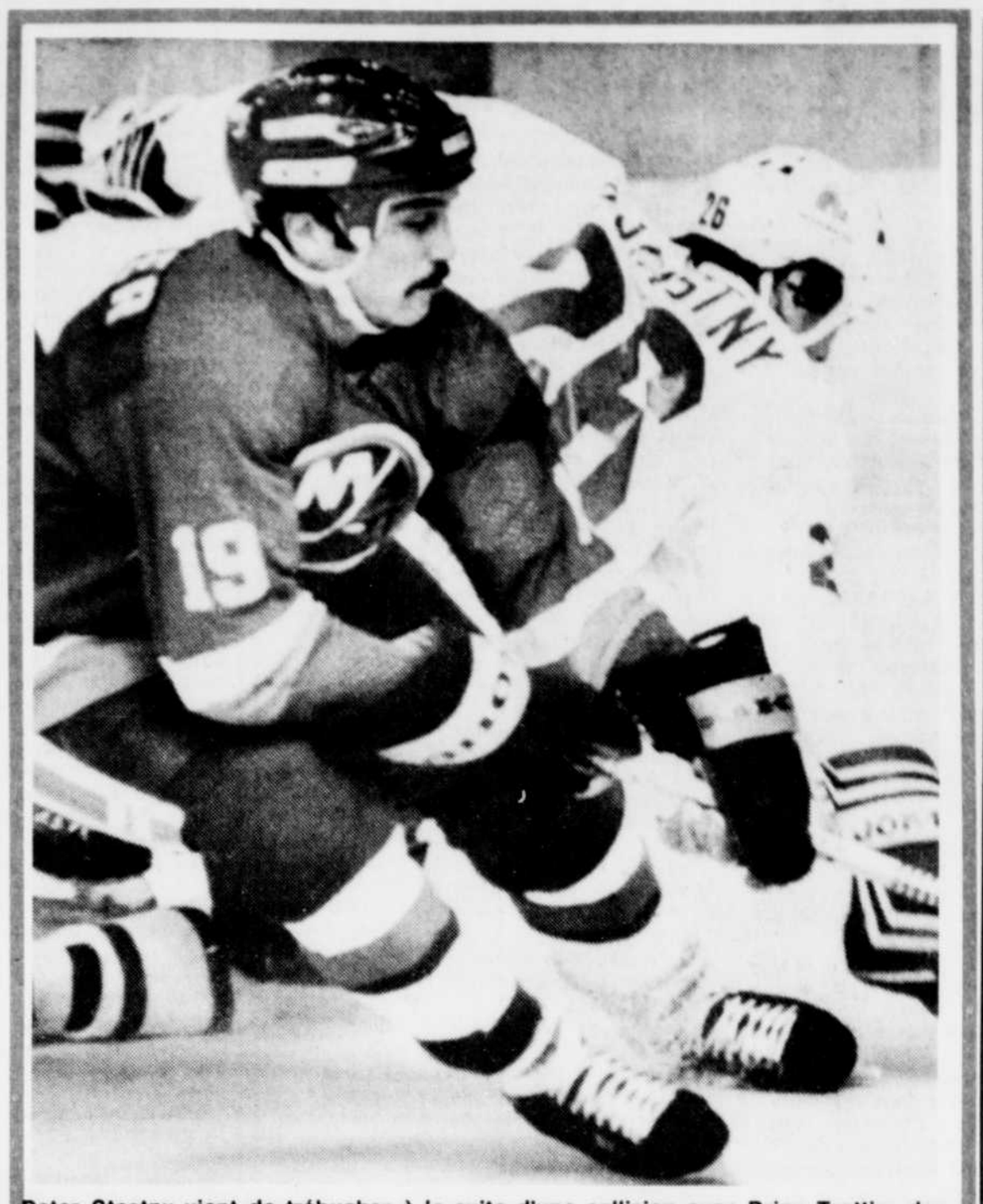
Les dirigeants demeurent très confiants d'atteindre leur objectif de 100 équipes. **"Il y a eu 87 équipes inscrites l'an dernier. On ne voit pas comment il n'y en aurait pas au moins cent cette année,"** disait Michel Matteau en précisant qu'il ressentait déjà un très grand intérêt des canotiers envers la Classique. On sait que le ministre Yves Duhaime a déjà parlé d'une subvention de $50,000 pour le 50e anniversaire, s'il y avait 100 équipes.

Pour le 50e anniversaire, la bourse totale sera majorée de quelque $3000 pour atteindre la somme de $25,000. La répartition des bourses n'est toutefois pas encore définitive.

Autre élément nouveau pour le 50e anniversaire, chacune des trois étapes sera baptisée. Les noms retenus mettront en valeur l'histoire du Saint-Maurice et son apport à la vie industrielle de la Mauricie.

Bloc-notes...On devrait savoir d'ici à quelques semaines si c'est O'Keefe ou Molson qui va décrocher la commandite de la Classique. L'entente de trois ans avec O'Keefe terminait cette année. **"Les discussions se poursuivent. Si ce n'est pas déjà finalisé, ce n'est pas parce que nous voulons faire de la surenchère. Il y a encore tout simplement quelques détails à finaliser,"** précisait Michel Matteau. Le comité des promotions et du financement a déjà plusieurs projets. On retrouve entre autres la tenue d'un super tournoi de golf lors du week-end de la Saint-Jean au club de Shawinigan-Sud...Il n'y aura pas de souper-bénéfice cette année. Les dirigeants ont plutôt pensé offrir aux commerçants l'achat d'une certificat-souvenir qui, en passant, est de fort bon goût...Le jumelage de la Classique avec la course de New-Westminster, en Colombie-Britannique, aura lieu le 21 mai. Les modalités ne sont pas définitives, mais on pense à la participation de quatre équipes de la Classique pour concrétiser le jumelage...

section sportive



Peter Stastny vient de trébucher à la suite d'une collision avec Brian Trottier des Islanders de New York au cours de la première période d'hier soir. (Laserphoto PC)

Nordiques 4 Islanders 1

Bouchard imperturbable ...sauf devant Bossy

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) - Les Nordiques de Québec ont joué un solide match, Daniel Bouchard s'est une fois de plus illustré devant son filet, et Marian Stastny y est allé de ses 35e et 36e buts de la saison, tandis que les Islanders de New York ont encaissé une troisième défaite dans leurs quatre derniers matches, au compte de 4-1 hier soir au Colisée. Il faut également souligner le travail inlassable et tenace de Louis Sleigher et Pierre Aubry, deux joueurs au style défensif, mais qui, depuis quelque temps, excellent beaucoup à l'offensive et demeurent de véritables cauchemars pour les meilleurs trios offensifs des adversaires, comme ce fut le cas hier devant le trio de Bossy.

Le triomphe des Québécois leur a permis de s'installer seuls au troisième rang de la division Adams avec 63 points, deux de plus que les Sabres de Buffalo, mais ces derniers ont deux parties en main sur les Nordiques.

Ces derniers ont cependant perdu les services de l'un de leurs héros de la soirée, Marian Stastny, qui a été blessé à l'épaule à la 14e minute du deuxième engagement, quand il a été durement mis en échec par Greg Gilbert. On ne connaissait pas encore hier soir la gravité de la blessure à l'aine du Slovaque.

Louis Sleigher, qui continue de s'affirmer, a marqué son sixième but, et Peter Stastny, son 34e, pour compléter la feuille de pointage des vainqueurs. Du côté des détenteurs de la coupe Stanley, Michael Bossy a évité le blanchissage aux siens en marquant son 38e but dans une attaque à cinq en deuxième période.

Daniel Bouchard s'est distingué dans ce match parfois très rude en bloquant 37 des 38 tirs des Islanders. Bouchard a été tout simplemnent fantastique. De l'autre côté, Roland Melanson a été mis à l'épreuve 24 fois, mais plusieurs des tirs des Nordiques étaient dangereux.

Deux buts rapides

Dans la première demie de la période initiale, les deux équipes se sont surveillées de près, chacune attendant des occasions. Une de celles-ci s'est présentée pour les Nordiques pendant une pénalité à Stefan Persson, et les Québécois n'allaient pas la rater. Marian Stastny a complété un jeu de Peter et Paiement à 13:48 minutes pour ouvrir le pointage.

Moins d'une minute plus tard, Louis Sleigher voyait ses efforts récompensés en prenant Melanson en défaut après avoir contourné son filet.

En début de deuxième, les 15,240 spectateurs ont pu encore une fois apprécier un petit bijou d'exécution de la part des trois Stastny qui, en se relayant la rondelle à la vitesse de l'éclair dans une descente à trois contre un, n'ont donné aucune chance au défenseur Ken Morrow et au gardien Melanson qui n'y ont vu que du feu. Marian comptait ainsi son deuxième but de la soirée pour porter le compte 3-0.

De la rudesse

Les Islanders ont dominé en deuxième période en lançant pas moins de 18 fois vers Bouchard qui est demeuré imperturbable, sauf devant Bossy. Le brio du gardien des Nordiques et la ténacité des attaquants et des défenseurs de l'équipe locale ont engendré de la frustration chez les New-Yorkais qui ont choisi de se défouler au troisième vingt en sortant les muscles.

Mais le tout avait en somme débuté plus tôt en troisième quand Sleigher a sévèrement plaqué Gord Lane sur la rampe derrière le but de Melanson. Lane est arrivé tête première sur la rampe, et il est demeuré longtemps étendu par terre, étourdi.

Avec un compte de 3-1, les Islanders ont continué de forcer le jeu, mais leurs efforts se sont butés sur une équipe résolue à défendre pouce par pouce leur territoire, et Peter Stastny venait casser toute velléité chez les Islanders, en comptant le quatrième but des Québécois à la 16e minute.

Marian Stastny finit pour le reste de la saison

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Ca allait trop bien pour les Nordiques depuis quelque temps. Hier soir encore, ils ont remporté une belle victoire de 4-1 aux dépens des détenteurs de la coupe Stanley, les Islanders de New York, mais ils ont reçu leur plus dur coup de la saison: la perte de Marian Stastny.

L'aîné des Slovaques, qui avait compté ses 35e et 36e buts, et qui connaissait ses meilleurs moments, a été victime d'une séparation de l'épaule en deuxième période quand il a été pris d'assaut par Greg Gilbert. A moins d'une guérison rapide, il sera absent pendant une période d'environ deux mois. Ce qui signifie qu'il sera absent d'ici à la balance du calendrier régulier, et qu'il pourrait peut-être effectuer un retour dans les séries éliminatoires, tout dépendant de l'allure de celles-ci pour les Québécois.

Ce n'est pas tout: Dale Hunter s'est fait casser le nez vers la fin du match.

"La malchance nous court après. Je n'ai jamais vu ça, une telle malchance. Mais nous avons à subir cela, je suppose," commentait l'entraîneur Michel Bergeron, dont la perte de son as ailier droit a terni considérablement cet effort d'équipe que venaient de fournir les Nordiques pour arracher une neuvième victoire en 15 matches. Ils n'ont perdu que trois fois pendant cette séquence.

Rappelons que Mario Marois a été victime d'une double fracture à la jambe droite, le 30 décembre, contre l'URSS, et qu'il n'est plus revenu au jeu, et on ne s'attend pas à un retour de sa part cette saison. Puis il y eut Jean Hamel, dans ce même match, qui a subi une fracture de la mâchoire. Il avait été absent pendant un mois. Le capitaine André Dupont qui, lui, est hors du jeu depuis le 10 janvier à cause de malaises au dos.

Cecil Cooper reçoit le trophée Roberto Clemente — page 25

Mark Hopkins

Premier choix des Concordes

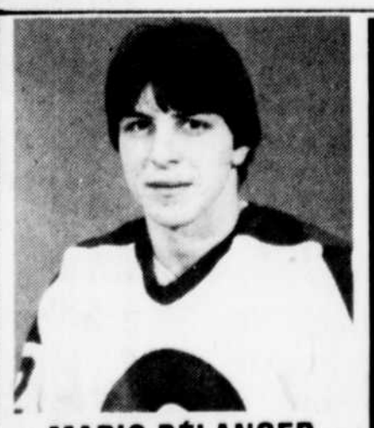
TORONTO (PC) — Jerry Dobrovolny a été le premier joueur sélectionné hier lors du repêchage des joueurs collégiaux de la Ligue canadienne de football.

Dobrovolny, un bloqueur à l'attaque de six pieds, six pouces, 245 livres, a été réclamé par les Stampeders de Calgary qui avaient acquis le premier choix à la suite d'un échange avec les Concordes de Montréal.

Le premier choix des Concordes, qui repêchaient au premier rang de la deuxième ronde, s'est arrêté sur le secondeur Mark Hopkins, de l'université York.

SALON BAR DU
JJ STEAK HOUSE
AU GITAN
DU MERCREDI AU DIMANCHE INCLUS
LE TRIO
JEAN, GILLES et PAULE
493, des Forges, Trois-Rivières

les PATRIOTES
AUJOURD'HUI
hockey
U.Q.T.R.
COLISÉE DE TROIS-RIVIÈRES
19h30
Université OTTAWA
VS Patriotes
Entrées: Adultes $2.00
Étudiants U.Q.T.R.: GRATUIT
Étudiants $1.00 (sur présentation de la carte d'étudiant).
50



MARIO BÉLANGER
No 12 - Ailier
5'11" - 172 lb
Natif de St-Jérôme
MERCREDI 16 FÉVRIER
20h00
ARÉNA DE SHAWINIGAN
REMPARTS DE QUÉBEC
VS
CATARACTES DE
SHAWINIGAN
Pour réservations:
537-6327
BIÈRE Laurentide ALE
Réservé: $4.75
Général: $3.75
Étudiants avec carte: $2.75
Enfants 14 ans et moins: 75¢

Ils sont difficiles à battre à Laval

Les Draveurs rendent la politesse aux Voisins

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIÈRES — Privés de deux précieux points au classement par les Draveurs dimanche soir, les Voisins de Laval tenteront de se reprendre ce soir, alors que les Draveurs leur rendront la politesse. Les Voisins trouveront leur principale motivation dans leurs propres partisans. Ils ont été invaincus au Centre sportif de Laval dans les quatorze derniers matches.

Par contre, les Voisins ont arraché plusieurs de ces victoires par la peau des dents ou, si on veut, par un mince petit point. Les Draveurs ont nécessairement besoin de quelques victoires convaincantes sur la patinoire de l'extérieur pour se donner une bonne crédibilité avant le début des éliminatoires.

"Il est bien certain que ce sera un match différent de celui de dimanche. A Laval, les Voisins sont plus difficiles à battre, et ils ont l'habitude d'être plus robustes," disait Mario Bazinet. Les Draveurs sauront-ils, dans un contexte, éviter le banc des punitions? **"Il est plus difficile de contrôler les joueurs à ce moment-là. Par contre, tout le monde est conscient de l'importance de la discipline dans un tel match. Du contrôle et fermer le jeu: tel est le plan de match,"** ajoutait Mario Bazinet.

Au Colisée, les Draveurs ont remporté leurs deux derniers matches sur les Voisins, et ce grâce à un échec-avant très serré sur les joueurs-clés des Voisins. A Laval, le même scénario est plus difficile à appliquer, puisque ce sont les Voisins qui ont le dernier mot dans les changements de ligne. **"Gérard Gagnon ne me laissera probablement pas opposer Richard Linteau à Mario Lemieux, et Greg Choules à Jean-Marc Lanthier. Il va falloir préconiser un jeu discipliné pour que les changements de ligne s'effectuent rapidement,"** enchaînait l'entraîneur des Draveurs.

C'était la première fois de la saison, dimanche, que Greg Choules recevait la mission de surveiller étroitement Jean-Marc Lanthier. **"J'avais déjà surveillé Jean-Maurice Cool, du Junior, et ce fut une bonne occasion de prendre de l'expérience à ce niveau-là. Lanthier est quand même moins rapide que Cool, et c'est plus facile,"** disait Greg Choules.

Mario Bazinet préférait regarder de plus près les statistiques des matches à Laval avant de fixer son choix sur son gardien de but. Les Draveurs et Carl Parker ont maintes fois accordé plusieurs buts aux Voisins. Il ne faudrait pas se surprendre que Mario Bazinet arrête son choix sur Alain Raymond, et ce, malgré le brio de Parker dans les derniers matches.

Les Draveurs joueront leur prochain match également sur la route, et ce vendredi à Shawinigan.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Stéphane Lessard tentera de poursuivre son élan des derniers matches avec les Draveurs, ce soir à Laval. Dimanche, il a marqué cinq buts contre les Voisins.

Guy Benoît absent de 10 à 15 jours...visite des Remparts

Ron Lapointe préfère encore le hockey au basket-ball

par Michel SAINT-AMANT

SHAWINIGAN — Les athlètes guérissent plus rapidement en Mauricie qu'ailleurs au Québec. Blessé à la clavicule dimanche lors de la victoire des Cataractes sur les Saguenéens, le centre Guy Benoît devait être à l'écart du jeu pour deux mois, selon un médecin de Chicoutimi. A Québec, le lendemain, un médecin de la Vieille capitale le condamnait pour au moins un mois. A Shawinigan, le docteur Paquin assurait Ron Lapointe que son jeune prodige pourrait revenir au jeu dans dix ou quinze jours. "Et je me fie au docteur Paquin," disait Ron Lapointe.

"Guy devra demeurer complètement inactif cette semaine, et il commencera à travailler avec le physiothérapeute lundi prochain. Il pourrait peut-être jouer lors de la visite de Laval le vendredi 25," disait Ron Lapointe en ne cachant pas qu'il parlait avec optimisme à ce moment-là.

En accueillant les Remparts de Québec, ce soir, les Draveurs amorcent une série de trois matches à domicile en cinq jours. Sur la glace, ce n'est pas facile pour les joueurs, mais aux guichets, ça risque de ne pas être facile pour les dirigeants. **"Avec une équipe gagnante, les amateurs commencent à être difficiles, et ils choisissent leurs matches,"** nous avait déjà dit le président Léo Bélisle. Il revenait sur le même sujet hier.

"Dans cette série de trois matches, il y a bien des chances que les amateurs choisissent le match de vendredi contre les Draveurs. Pourtant, il est important d'avoir du monde à chacun des matches."

Les Cataractes seront en quête d'un 28e match d'affilée sans défaite à domicile. Leur victoire relativement facile de 9-5 à Québec, lundi, n'est toutefois pas nécessairement une source de motivation assurée pour le match de ce soir. **"Honnêtement, je crois que ce fut notre plus mauvais match de l'année. Le jeu était beaucoup trop ouvert. A un moment donné, ça ressemblait à une partie de basket-ball. Les deux équipes comptaient à chaque montée,"** précisait Ron Lapointe.

Les Cataractes n'ont pas tellement le choix de demeurer invaincus pendant cette série de matches à domicile s'ils veulent vraiment capitaliser sur les matches qu'ils ont en main sur les Voisins et le Junior.

"Il est certain que c'est motivant d'avoir des matches en main. Par contre, le calendrier devient d'autant plus difficile. Il suffit de penser que nous avons encore 15 parties à jouer en l'espace d'un mois," disait Ron Lapointe.

Pour pallier l'absence de Guy Benoît, Ron Lapointe entend conserver le changement apporté à Québec lundi, à savoir l'utilisation de Sylvain Simard au centre, en compagnie de Richard Bourque et Mario Bélanger. **"Par contre, j'ai été déçu du rendement défensif de Sylvain Simard au centre, et je pourrais le retourner à l'aile droite uniquement pour cela,"** expliquait Ron Lapointe.

Pilier de l'attaque shawiniganaise dans les derniers matches, le capitaine Réjean Vignola pourrait bien avoir encore son mot à dire ce soir. **"Il a bien joué,"** commentait Ron Lapointe.

"Habituellement, les vétérans connaissent de bonnes fins de saison. D'ailleurs, c'est bon pour eux de terminer avec force leur junior avant d'accéder chez les pros," disait-il en précisant également sa satisfaction face au travail de Richard Bourque dans le dernier week-end.



(Photibo Jean Thibault)

Blessé à la clavicule, à Chicoutimi, dimanche, Guy Benoît sera absent du jeu pour une période de 10 à 15 jours.

CONCORDES

LA TOURNÉE DES CONCORDES

Participez à notre clinique de football avec

Luc Tousignant
Eugene Belliveau
Richard LaCombe
Peter Dalla Riva
Marc Lacelle
Nick Arakgi
Don Sweet
Chuck McMann

ici dans le centre

Le jeudi 17 février de 19h à 20h30
Le vendredi 18 février de 19h à 20h30
Le samedi 19 février à 10h30 - 13h30 et 15h30

Le seul centre commercial de la région avec trois magasins à rayons dont **SEARS, ZELLERS, MIRACLE MART.**

LES rivières

4125 BOULEVARD DES FORGES

13e défaite consécutive des Voltigeurs

LONGUEUIL (Spécial G.L.) — La victoire n'est pas facile pour les Voltigeurs de Drummondville dans la LHJMQ. Au Colisée, Jean Béliveau, de Longueuil, les Voltigeurs d'André Ruel et Guy Perreault se sont inclinés 6-4 contre les Chevaliers de Jacques Lemaire.

En encaissant cette défaite, les Voltigeurs ont porté à treize le nombre de défaites consécutives, et une sixième défaite en autant de joutes contre les Chevaliers de Longueuil.

Une fois de plus, le dernier vingt minutes de jeu a été néfaste pour les Voltigeurs, alors que les Chevaliers ont eu le meilleur avec une poussée de 4 buts contre deux pour les Voltigeurs.

Vendredi, les Chevaliers de Longueuil seront au Centre Marcel-Dionne de Drummondville.

Dans la LHJMQ

Augmentation des assistances

Le président de la LHJMQ, M. Jean Rougeau, a laissé savoir que son circuit démontrait une augmentation de 113,741 dans le domaine des assistances, par rapport aux chiffres de l'an dernier à la fin de janvier.

Les clubs ont attiré aux guichets 497,019 spectateurs comparativement à 383,278 l'an dernier. Les deux nouvelles équipes de Drummondville et Longueuil ont amené une nouvelle clientèle qui se chiffre à 81,432 amateurs de hockey junior. Quand à Saint-Jean, l'assistance moyenne se chiffre à 1,775, ce qui est excellent compte tenu de la capacité de l'amphithéâtre.

Les clubs de Verdun et Laval démontrent les plus fortes augmentations avec 26,405 et 15,956 supporters, par rapport aux chiffres de l'an dernier.

Les Olympiques de Hull, qui éprouvent toutes sortes de difficultés sur la glace depuis le début de la saison, en ressentent le contrecoup au guichet avec une diminution de 21,741 clients.

En général, les assistances sont à la hausse dans le circuit Jean-Rougeau, et il est à prévoir que la LHJMQ connaîtra une de ses meilleurs saisons depuis trois ans.

Ottawa au Colisée, ce soir

Pour les Patriotes: une deuxième équipe à éliminer

par Robert MARTIN

TROIS-RIVIÈRES — Normand Meunier a "ses" p'tits secrets...

Des p'tits secrets qu'il ne tient pas particulièrement à dévoiler. D'abord, son plan de match en vue de l'affrontement Patriotes-Gee Gees, ce soir au Colisée. Bien simple, la formation de la capitale nationale évoluait à Concordia hier soir, et elle doit s'entraîner ce midi sur la glace du Colisée.

L'entraîneur Paul Gauthier serait donc en mesure de prendre connaissance des intentions de Meunier, si ce dernier s'était amusé à dévoiler ses plans à la presse.

L'autre p'tit secret de Meunier... c'était le départ — son second de la campagne — de l'ailier Sylvain Henri. **"En autant que je suis concerné, Sylvain Henri ne portera plus l'uniforme des Patriotes. Tant que je serai là"**, expliquait Meunier, sans toutefois vouloir en rajouter plus.

Henri, on le sait, était revenu avec l'équipe après une première fugue. Son départ définitif n'a fait verser de larmes à personne dans le vestiaire trifluvien. Il n'était d'ailleurs pas de l'alignement, samedi, alors que les Patriotes éliminaient virtuellement les Red Men de McGill des séries de fin de saison.

UNE DEUXIÈME ÉQUIPE À ÉLIMINER

Meunier espère que ses hommes parviendront à éliminer une seconde équipe en moins de 5 jours, et obtenir un laissez-passer pour les séries post-saison... et mériter le droit (pour ne pas dire la corvée) d'affronter les Stingers de Concordia en demi-finale.

Qu'importe le résultat d'hier soir à Concordia, entre les Stingers et les Gee Gees, si les Patriotes l'emportent ce soir... ils sortiront les Gee Gees des séries. Ces derniers ne pourraient obtenir plus de 23 points au classement (en présumant qu'ils aient pu l'emporter hier soir), alors que les Patriotes en auraient 24.

Si, par contre, les Gee Gees ont perdu hier soir... les Patriotes n'auraient besoin que d'un match nul pour éliminer les Gee Gees.

GAUTHIER DE RETOUR

Si Meunier déplore le départ d'un jour, il pourra cependant miser sur le retour de Jocelyn Gauthier. Ce dernier a pu être exempté d'une opération à un genou, et il est en assez bonne condition physique pour reprendre le boulot.

Il évoluera en compagnie de Pierre Tassé et de Gilles Lapointe, pour former un trio des plus rapide.

Les Patriotes devront se méfier des compteurs que sont Luc Locas, Chris Vino, Jean Poulin et Paul Lalonde. Poulin est cet ex-joueur des Olympiques de Hull.

HUARD FÊTÉ

L'organisation des Patriotes profitera de cette dernière rencontre de la saison régulière pour honorer le défenseur Claude Huard, à sa dernière saison avec l'équipe.

Huard est le seul joueur, avec le gardien Daniel Coutu et Gary Brown, en 13 ans d'histoire des Patriotes, à avoir évolué 5 ans pour cette équipe.

"Trottier le plus salaud" — Pierre Aubry

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Une très belle surprise depuis quelque temps, que ce Louis Sleigher dans l'uniforme des Nordiques. Hier soir encore dans la victoire de 4-1 sur les Islanders, le Gaspésien a eu sa large part dans les succès de l'équipe aux côtés de Wilfrid Paiement et Pierre Aubry.

Sleigher, en plus de contenir avec beaucoup d'efficacité le trio de Trottier, a marqué son sixième but, et ce ne fut pas un but chanceux. Il n'a pas lâché prise, et ses efforts ont été récompensés.

Plus habitué dans les années antérieures à faire la navette entre Québec et Fredericton ou ailleurs dans les mineures, l'ailier droit semble bien installé maintenant dans la Vieille capitale.

"La différence avec les années passées, c'est davantage dans la tête. Auparavant, je craignais toujours d'être renvoyé à Fredericton et j'en perdais ma concentration au jeu, alors que maintenant je ne pense plus à retourner dans les mineures, à moins d'une terrible malchance," a commenté Sleigher, en dégustant une bière qu'il a dû trouver bien bonne.

Son compagnon de ligne, Pierre Aubry, parlait de la confiance qui s'est installée sur le trio qu'ils forment depuis peu avec Paiement. **"Tu sais, la confiance c'est 40 pour cent dans la tête. On avait des chances de compter avant, mais on n'espérait pas marquer souvent. Maintenant, en plus de continuer à demeurer conscients de notre défensive qui est notre premier rôle, nous savons que nous pouvons aller compter des buts,"** a-t-il dit.

Trottier le plus salaud

Aubry, un joueur de petite taille, a eu à se frotter toute la soirée au robuste Bryan Trottier après avoir affronté les trios de Wayne Gretzky à Edmonton et Denis Savard à Chicago. **"Des trois, je dirais que Trottier est le plus salaud, le plus dur à couvrir, parce qu'il ne ménage pas les coups bas, les coups salauds. Il faut toujours garder la tête haute contre lui,"** a ajouté le joueur de Cap-de-la-Madeleine.

Pour sa part, l'entraîneur Michel Bergeron parlait encore d'une victoire d'équipe, d'un effort de tous les instants de chacun de ses hommes, à partir de Daniel Bouchard, étincelant devant son filet, des défenseurs qui ont bien "nettoyé" le devant du filet, et des attaquants qui n'ont pas lâché d'un pouce.

"Je pourrais en nommer une dizaine de joueurs qui se sont illustrés ce soir. On a joué avec intensité, et personne n'a reculé devant les méthodes d'intimidation des Islanders, a-t-il signifié. **Qu'on ait perdu des bagarres, ce n'est pas grave; le plus grave, c'est de refuser le combat,"** a-t-il ajouté en faisant allusion à Rick Lapointe et Wilfrid Paiement qui, hors d'équilibre, ont été maîtrisés par Hallin et Gillies respectivement vers la fin du match. Les Islanders, frustrés au possible, avaient décidé de recourir à des méthodes douteuses.

Penguins 3 Red Wings 7

Le défenseur Reed Larson a marqué trois buts en deuxième période, pour mener les Red Wings de Detroit à une victoire de 7-3 aux dépens des Penguins de Pittsburgh, hier soir, dans la Ligue nationale de hockey.

Il s'agissait du troisième tour du chapeau de Larson en carrière,et de son deuxième contre les Penguins, qui ont perdu 18 de leurs 20 derniers matches.

Outre Larson, Danny Gare, Dwight Foster, Mark Osborne et Mike Blaisdell ont compté pour les Red Wings, tandis que Doug Shedden, Paul Gardner et Randy Boyd ont répliqué pour les Penguins.

Une foule de seulement 4,802 spectateurs, la plus petite de la saison, a assisté au match.

North Stars 3 Devils 2

Le 25e but de la saison de Neal Broten a valu une victoire de 3-2 aux North Stars du Minnesota contre les Devils du New Jersey, hier soir, dans la Ligue nationale de hockey.

Broten a réussi son but gagnant à 8:07 minutes de la troisième période, en s'emparant d'un retour de lancer de Tom McCarthy.

Craig Hartsburgh et Bobby Smith ont compté les autres buts des North Stars, tandis que Aaron Broten, le jeune frère de Neal, et Brent Ashton ont réussi ceux des Devils, qui n'ont pas remporté un seul de leurs six derniers matches. Quant au Minnesota, il n'a subi qu'une défaite à ses 11 dernières sorties (6-1-4).

Kings 5 Whalers 2

Bernie Nicholls a marqué tard en première période hier soir, en aidant les Kings de Los Angeles à vaincre les Whalers de Hartford 5-2.

Nicholls a ainsi complété une poussée de trois buts, amorcée par Jean-Paul Killy et Dave Taylor, tandis que Bob Sullivan répliquait pour les Whalers.

Blaine Stoughton a complété le total des vaincus pendant un jeu de puissance dans la 2e reprise, mais Doug Smith et Terry Ruskowski ont assuré la victoire aux Kings, dans la dernière reprise.

Cecil Cooper reçoit le trophée Roberto Clemente

NEW YORK (AP) — Cecil Cooper, le joueur de premier but des Brewers de Milwaukee, a reçu hier le trophée Roberto Clemente à titre de joueur des ligues majeures qui représente le mieux le baseball autant sur le terrain que dans la vie de tous les jours.

Cooper, 33 ans, était l'un des 15 candidats retenus pour l'obtention de ce trophée nommé en l'honneur du voltigeur Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, ce membre du Temple de la Renommée qui est décédé le 31 décembre 1972 dans un écrasement d'avion. Clemente se rendait alors au Nicaragua pour secourir les victimes d'un tremblement de terre.

Le scrutin a été tenu auprès d'un panel de 25 membres choisis au sein des chroniqueurs, des commentateurs et des dirigeants du baseball.

C'est le commissaire Bowie Kuhn, étant à ses derniers gestes officiels, qui a présenté le trophée à Cooper.

Employé au sein d'un trio défensif contre les Oilers

Wickenheiser s'est bien tiré d'affaires



Doug Wickenheiser

Par MICHEL LAJEUNESSE

MONTREAL (PC) — Bob Berry, instructeur du Canadien de Montréal, a visionné hier le film du match de lundi soir qui opposait les siens aux Oilers d'Edmonton et au grand Wayne Gretzky. Pour une fois, Berry a bien apprécié.

"Ca fait changement, pour une fois, ce n'était pas un film d'horreur," a mentionné l'instructeur du Tricolore à la suite du léger exercice des siens au Forum.

Bien sûr, le gardien Rick Wamsley a eu son mot à dire dans cette victoire du Tricolore contre une équipe qui l'avait humilié 10 jours auparavant par la marque de 7-3. Mais Berry a par ailleurs bien apprécié le travail de Doug Wickenheiser, qui, employé au sein du trio défensif, s'est bien tiré d'affaires. Il a neutralisé les efforts de Gretzky. Ce dernier a bien marqué les deux buts des siens, mais tous deux lors d'avantages numériques quand Wickenheiser n'était pas sur la patinoire.

Berry a mentionné que l'expérience allait être renouvelée, et Wick a d'ailleurs pratiqué hier aux côtés de Bob Gainey et de Chris Nilan.

"Le trio de Wickenheiser a très bien fait contre celui de Gretzky. Wick travaille très fort depuis quelque temps. On lui a demandé de faire un travail bien spécifique et il l'a fait. Je dirais que pour l'instant, il demeurera sur ce trio".

Confiance

Après un départ fulgurant en début de saison, Wickenheiser a ralenti considérablement pour revenir même à ses anciennes habitudes. Il mentionnait lui-même récemment que son plus grand défaut était sans doute un manque de concentration.

Cette mutation sur le trio défensif pourrait être salutaire pour Wick.

"Bien sûr, cela peut aider sa concentration, a mentionné Berry. **Quand on ne pense en fonction que d'une seule chose, il est plus facile de se concentrer. Il faut dire aussi que tout joueur se sent bien appuyé quand il joue aux côtés de Bob Gainey. Avant le match contre les Oilers, j'avais réuni Wick, Gainey et Nilan, et je dois dire qu'ils ont accompli à 100 p.c. ce que j'attendais d'eux."**

Berry n'est pas le seul à reconnaître que ce changement pourrait aider l'ancien des Pats de Regina. C'est le cas de Pierre Mondou qui pense que Wick pourrait devenir un joueur complet en passant quelque temps sur le trio défensif de l'équipe.

"Wickenheiser n'est pas un véritable 'checker', et il ne le sera jamais, ce n'est pas son rôle, a d'abord mentionné Mondou. **Mais le fait de jouer de temps en temps ce rôle peut lui redonner confiance. Le fait de pouvoir stopper Gretzky par exemple doit lui donner confiance en ses moyens."**

Mondou pense que Wiick pourra en bénéficier pendant toute sa carrière. **"Pour lui, c'est de l'argent en banque. C'est une autre corde à son arc. Wick peut très bien jouer ce rôle. Il est d'abord grand et fort, et c'est un atout de plus pour lui. Il faut dire également qu'il est très fort lors des mises en jeu, un des plus forts de la ligue. En jouant ce rôle, il obtiendra plus de glace, et il se retrouvera peut-être."**

On attendait beaucoup de Wickenheiser, et on croyait au début de la saison qu'il allait vraiment produire, comme un premier choix au repêchage se devait de le faire. Mondou croit encore qu'il y parviendra. **"La tension est encore forte sur ses épaules. On ne cesse de le comparer à Denis Savard. Les gens oublient vite. Au cours de ses trois premières saisons, Guy Lafleur produisait beaucoup moins que Marcel Dionne, et on disait que le Canadien avait fait une erreur au repêchage. Quand Lafleur a marqué 50 buts, les critiques ont cessé." EN BREF...**

Keith Acton, blessé à une hanche, et Guy Carbonneau, blessé au pied gauche, ont été exemptés de l'exercice hier. Rien de grave cependant dans leur cas, et ils seront du voyage à Hartford et à Uniondale.

• • •

C'est la même chose pour l'ailier gauche Steve Shutt, qui a quitté l'exercice après quelques minutes seulement.

Pete Peeters au seuil d'un exploit remarquable

BOSTON (AP) — Le gardien de but Pete Peeters est sur le point d'accomplir l'un des exploits les plus remarquables de l'histoire de la Ligue nationale, mais il conserve un calme imperturbable, une attitude de fonctionnaire heureux de faire son "9 à 5" quotidien.

Si les Bruins de Boston annulent ou remportent le match qu'ils disputent ce soir à Buffalo, Peeters égalera le record de son actuel pilote, Gerry Cheevers, pour le nombre de parties consécutives sans défaite (32) pour un gardien de la LNH. Cheevers avait réalisé l'exploit en 1971-72.

Peeters est en effet invaincu depuis le 11 novembre dernier.

"Je ne songe pas du tout au record, dit-il. **Car, si j'y pense, cela pourrait nuire à ma concentration."**

"Je vais simplement tenter d'aider l'équipe à se sauver avec deux points au classement. C'est tout ce qui m'intéresse."

Le gardien acquis des Flyers de Philadelphie a l'avantage d'être protégé par une brigade défensive qui a tenu l'adversaire à une moyenne de 23.4 tirs au but par rencontre. Pour elle, la course au record a son importance.

"Nous n'avions pas tellement songé à cette série de succès, affirme le défenseur Mike Milbury. **Mais maintenant qu'il ne reste qu'un effort de 60 minutes à offrir à Pete pour sa ténacité, nous lutterons farouchement. Il mérite cette reconnaissance de notre part. Sans lui, l'équipe ne présenterait pas une fiche aussi formidable cette saison."**

SPORT HOMMAGE 84

Samedi soir le 19 février à 18h

SOUPER ET SOIRÉE DANSANTE

Orchestre de 6 musiciens

PAVILLON DES SPORTS DE L'UQTR

(terrain de l'Exposition Trois-Rivières)

BILLETS EN VENTE AUX

5 magasins MARTIN BERGERON

et au CENTRE DU TROPHÉE

et à la réception de

C.H.L.N. — LE NOUVELLISTE — C.H.E.M.

Une commandite de

LABATT — MOLSON — O'KEEFE

C.B.R.M. — ÉCOLE DES SPORTS DU CAP

PHARM'ESCOMPTES JEAN COUTU et

LES DRAVEURS

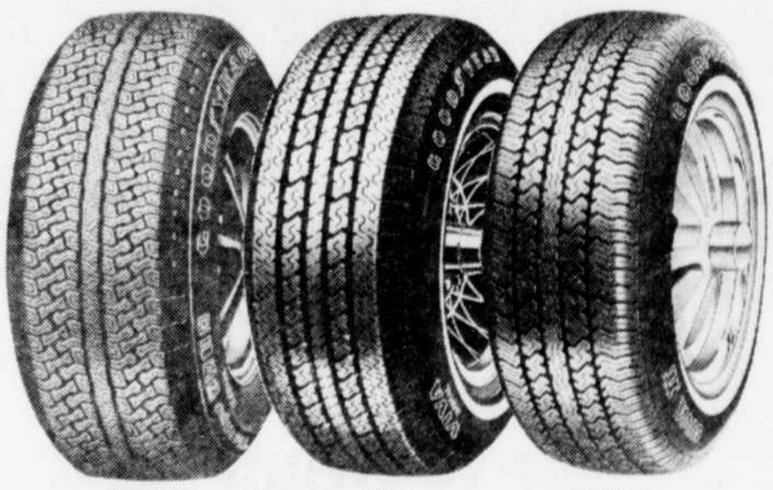
Prix du billet: 15,00$

CENTRES GO GOODYEAR

LES SPÉCIALISTES DES PNEUS RADIAUX

VENTE DE PNEUS RADIAUX

10 JOURS SEULEMENT



TIEMPO VIVA VIVA II

DIMENSIONS POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES ET IMPORTÉES

PNEUS POUR VOITURES IMPORTÉES

P155/80R13 TIEMPO f.n.

P185/80R13 VIVA/VIVA II b.b.

Depuis 49,95$ P155/80R13

PNEUS POUR PETITES VOITURES NORD-AMÉRICAINES

P185/75R14 VIVA/VIVA II b.b.

P195/75R14 TIEMPO f.n.

P205/75R14 VIVA/VIVA II b.b.

P195/75R14 VIVA f.n.

Depuis 54,00$ P195/75R4

PNEUS POUR VOITURES INTERMÉDIAIRES ET GROSSES VOITURES

P205/75R15 VIVA/VIVA II b.b.

P215/75R15 VIVA/VIVA II b.b.

P225/75R15 VIVA/VIVA II b.b.

P235/75R15 VIVA f.n.

Depuis 64,28$ P235/75R15

Prix variant selon le type et la dimension

HÂTEZ-VOUS, LA VENTE PREND FIN LE 26 FÉVRIER

CENTRES GO GOODYEAR

1969, ST-PHILIPPE TROIS-RIVIERES

Tél.: 375-8901

Gérant: PAUL ST-PIERRE

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 8h à 17h30 SAMEDI 8h00 à 17h00

SPORT HOMMAGE 84

Les mises en nomination au titre d'équipe de l'année

Par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES - La Mauricie a vu plusieurs de ses formations connaître de très grands succès tant sur le plan international que canadien, au cours de l'année 1982. Choisir une équipe de l'année n'est pas une mince tâche en raison de la valeur de chacune des formations en présence.

Le rink Hélène Tousignant

Je pense au succès du rink d'Hélène Tousignant. Cette formation féminine du club Laviolette, après avoir décroché le titre régional, a réussi à obtenir un billet pour le provincial en disposant du Québec dans l'Interdistrict. A Pointe-Claire, la formation trifluvienne a surpris plus d'un connaisseur en raflant le titre provincial et un droit pour aller au canadien à Regina. Après un début nerveux, le rink Tousignant a bien paru à l'échelle canadienne.

Les Rockets de Saint-Célestin

Une autre équipe féminine a eu sa part de mérite. Il s'agit des Rockets de Saint-Célestin qui ont connu une saison exceptionnelle en ballon sur glace. Les représentants du Sud, après avoir raflé moult championnats,se sont assuré les honneurs du championnat provincial, pour ensuite se rendre à Halifax et mériter le titre canadien.

Les Diablos (football)

Les Diablos, qui ont connu quelques mauvais matchs dans le cours de la saison régulière, se sont repris de plus belle au championnat provincial en allant chercher le Bol d'Or devant les Cougars de Lennoxvillle, au compte de 18-8, au stade Olympique. Une semaine plus tard ce fut le triomphe devant Sénéca pour le titre de Québec-Ontario.

Beaumier-Myles

Que dire du duo Beaumier-Myles lors de la présentation de la Coupe Continentale de Cuba. Au cours de ces deux journées de compétition, les représentants de Cap-de-la-Madeleine ont pris deux quatrièmes positions et une troisième place au cours de la première journée. Le lendemain,les Madelinois ont inscrit deux quatrièmes et autant de troisièmes, pour clôturer de brillante façon leur saison.

Corbin-Tétreault

Dans un autre secteur du canot, les performances du duo Corbin-Tétreault en canot ne sont pasétrangères aux sportifs! On connaît leurs records dans les différentes compétitions provinciales soit Luxembourg, un second rang au mondial,sans oublier la grande classique de canots de la Mauricie.



(Flageol Photo — Terry Charland)

C'est l'équipe Bob-Jeans qui a remporté le tournoi de grosses quilles pour le championnat de la Mauricie disputé à l'occasion de l'inauguration officielle de la salle Madelon, du Cap-de-la-Madeleine. Ci-dessus, à l'avant, André Bellerive et Jacques Dupont; deuxième rangée, Jean-Paul Caron et Jacques Laberge, promoteurs; Alphonse Normandin, propriétaire; à l'arrière, Jacques Verner, Luke Doucet, Lucien Soucy et Jean-Paul Héroux, promoteur.

Un "gros" triple de 527 pour une future maman

Les vétérans Armand "Fritz" Paulin, Marcel Comeau, Henry Bell et Rémy Gélinas, le benjamin, sont en train d'astiquer leurs boules en prévision du match de dimanche prochain, à 10h de l'avant-midi, à Trois-Rivières-Ouest. Ces quilleurs aguerris seront opposés à "quatre fauves affamés", soit Jacques Richard, Pierre Carignan, Jean-Marc Kavanah, dit "le Polonais" et au volubile Jean-Paul Blais. On s'attend à la présence de nombreux supporteurs des deux équipes.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Lisette Vallières-Moquin n'a pas perdu sa touche magique dans la Ligue mixte "Les Camarades Laurentide" et l'a démontré à nouveau avec un simple de 194 et un triple de 501. Chez les "mâles", les meilleurs ont été André Moquin, 231 et 504, Gilbert Gauthier, 201 et 540 et Michel Lambert avec une partie de 214.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Irène Arsenault a brillé d'un vif éclat dans la Ligue mixte L'Arcadie avec un simple de 193 et un triple de 514. Gilles Lacroix et Yves Ross avec des parties respectives de 224 et 199 ainsi que Roger Massicotte et Michel Héon avec des triples de 503 et 497, ont aussi été en évidence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Denise Dauphinais avec un simple de 195 et un triple de 521 a prêché par l'exemple dans la Ligue mixte Mauricienne de Shawinigan. Les vedettes chez les hommes furent tre que le colosse Jacques Verner avec deux triples supérieurs à 600. Cette classique a été couronnée d'un éclatant succès. Nous reviendrons sur le sujet samedi.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Plusieurs quilleurs et quilleuses sont en vedette dans la Ligue mixte "Les Amis du lundi". Mentionnons, entre autres, Jeannine Périgny, 213 et 500, Yvette Cajolet, 208 et 487; Jannette Dubé, 185 et 475; Jeannine Beaulieu, 180 et 480; Noël Chartray, 198 et 549; Paul Arseneault, 199 et 530; Félicien Cajolet, 211 et 522; Jos. Plante, 181 et 492; et Edouard Dubé, 202 et 480.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les femmes ont "volé la vedette" dans la Ligue mixte "du Boutte", soit Yolande Gauvin avec une partie de 140, Lisette Ouellette, 129, Georgette Lacerte, 128, Carole Leblanc, 122 et Johanne Legendre, 122. Yvette Gignac a suivi les conseils de son capitaine, et a dû se contenter d'un "maigre" 47. Chez les hommes, Serge Comtois, 190 et 438; André Gauvin, 157 et 449; ainsi que Jacques Dupont et Michel Dubé avec des parties de 152 et 149.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Dans la Ligue mixte "Les copains du mercredi" au Madelon, Jacques Mélançon et André Gervais ont réussi des simples respectifs de 212, et le gaucher André Toupin, un triple de 522. Quant à Carole Lafleur, elle a roulé une partie de 171 et un total de 467. Et pour revenir à Toupin, les femmes se sont promis de "l'avoir à l'usure"! On verra bien.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Lucille Belzil ne "voulait rien savoir" dans la Ligue mixte des As, à la salle Châteaudun, et l'a prouvé avec un simple de 234 et un triple de 577, ce qui lui a permis d'augmenter son avance au premier rang pour les grands honneurs individuels dans la section féminine. Chez les hommes, la lutte demeure vive entre Robert "Bob" Bouchard, Jacques Noël et Roland Girouard.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Lors d'un tournoi de petites quilles au meilleur carreau, au Madelon, l'équipe formée de Yvon Leblanc et de Serge Valade l'a emporté en réussissant un triple de 652. Il s'agissait d'une première expérience,et vingt-huit équipes ont participé à la classique.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

De belles performances ont été réussies dans la Ligue mixte Shur-Gain. Mentionnons Daniel Doucet, 546, Denis Doucet, 530, Claude Veillette, 527, Pierre Pagé, 522, Bernard Allard, 516 et Christian Garceau, 510. Par ailleurs, Francine Garceau, qui sera maman d'une journée à l'autre, a montré beaucoup de caractère avec un triple de 527. Quant à Johanne Allard, elle était très fière de son total de 411.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Une équipe de Sorel dirigée par Gilles Beauchemin a remporté le tournoi de grosses quilles disputé récemment au Capitol Bowling de Shawinigan-Sud, en triomphant en finale d'une équipe de la ville de l'électricité, pilotée par Jacques Lajoie. Une équipe du Cap-de-la-Madeleine et une autre de Shawinigan s'étaient qualifiées pour la semi-finale. Vingt-quatre équipes ont participé à la classique, une commandite de Molson.

c'est un abat

par jacques laberge

Yves Bergeron, avec une partie de 179,et Jean Flageol, avec un total de 464. Denise Dauphinais et Mario Dauphinais ont les plus fortes moyennes individuelles.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Claudette Marcouiller, 171 et 461, Henriette Boisclair, 170 et 429, Huguette Ross, 161 et 419, Rose Bistodeau, 172 et 446 et Rita Pleau, 176 et 471, ont "tiré leur épingle du jeu" dans la Ligue mixte "Les Bouts-en-train" à la salle Pitt. Chez les hommes, Jean-Jacques Milette, 176 et 493, Roger Duval, 173 et 461, Maurice Roy, 434, Marcel Blanchette, 522 et Jean Rancourt, 463, ont dominé.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Rita Bergeron et Thérèse Lévesque se sont distinguées dans la Ligue mixte Brasserie Le Canoë et Restaurant Nirvana avec des triples respectifs de 525. Hélène Paillé a aussi bien fait avec un total de 449. Chez les hommes, Léo Poirier, 465, Jean Trépanier, 430 et Fernand Paquin, 401, ont été les vedettes.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

C'est l'équipe Bob Jeans dirigée par André Bellerive qui a remporté, samedi, à la salle Madelon du Cap-de-la-Madeleine, le tournoi de grosses quilles pour le championnat de la Mauricie, et le trophée perpétuel Molson. Les vainqueurs ont triomphé en finale du "Ti-Coq Bar-B-Q" de Jean-Paul Caron. La grande vedette des gagnants a été nulle au-

Tournoi midget de Trois-Rivières-Ouest

La politique des Aigles: tout le monde joue

par CLAUDE MONGRAIN

TROIS-RIVIERES-OUEST - **"Nous avons perdu, mais les gars peuvent marcher la tête haute car chacun a donné le maximum,"** d'avouer Jean-Marie Richard, l'entraîneur de cette équipe membre du circuit métro, à la suite du revers de 5-4 encaissé hier devant l'Express D.S. dans la classe CC. Ce match du tournoi provincial midget de Trois-Rivières-Ouest a donné lieu à plusieurs belles pièces de jeu dans les deux camps.

"C'est évident que le revers de dimanche dernier nous a fait mal, et ceci nous cause l'élimination, mais mes joueurs ont bien réagi ce soir devant le D.S. Ils ont été lents à partir, mais leurs efforts ontfailli nous donner ce gain." Jean-Marie Richard a raison, car ses protégés ont raté deux belles chances dans les dernières 50 secondes. La nervosité a gâché une couple de belles pièces de jeu.

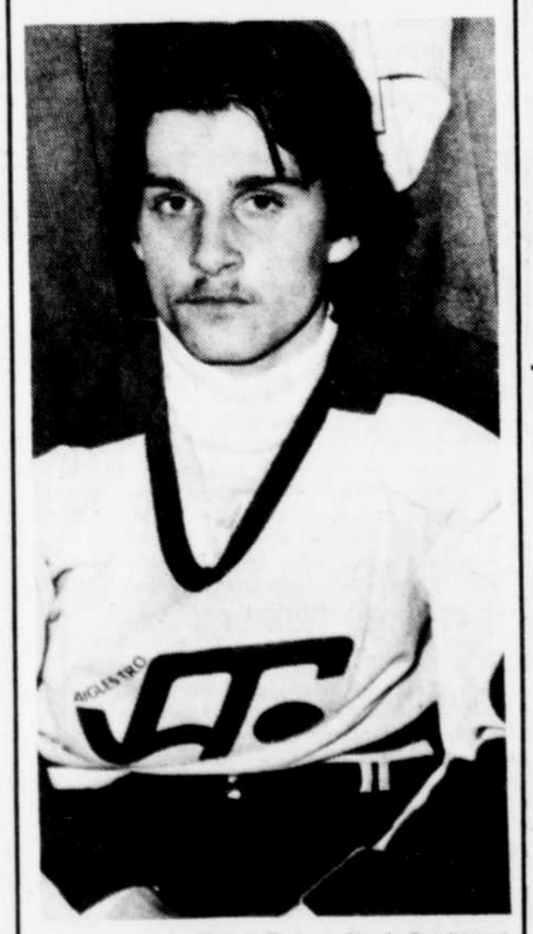
Un autre facteur à souligner dans cette rencontre a été le fait que tous les joueurs ont joué durant le match. **"C'est notre politique. Mes adjoints Rémi Panneton et Michel Lauzier sont d'accord avec cette formule que nous adoptons, autant dans les rencontres régulières que dans les tournois. Après tout, un joueur a signé un contrat pour jouer,et nous voulons respecter ce droit naturel,"** d'ajouter Jean-Marie Richard.

Guy Tremblay a dirigé l'attaque des Aigles avec une paire de buts. Jean Gagnon et Jean-Pierre Mineau ont été les autres francs-tireurs. A souligner le travail d'Eric Gauthier entre les poteaux des buts.

Dans la seconde rencontre, le Laskeshore a pris la mesure du Chomedy de Montréal au compte de 7-4. Lakeshore forme une très belle équipe. Ce sera une formation à surveiller d'ici à la fin de la compétition.

Autour des buts

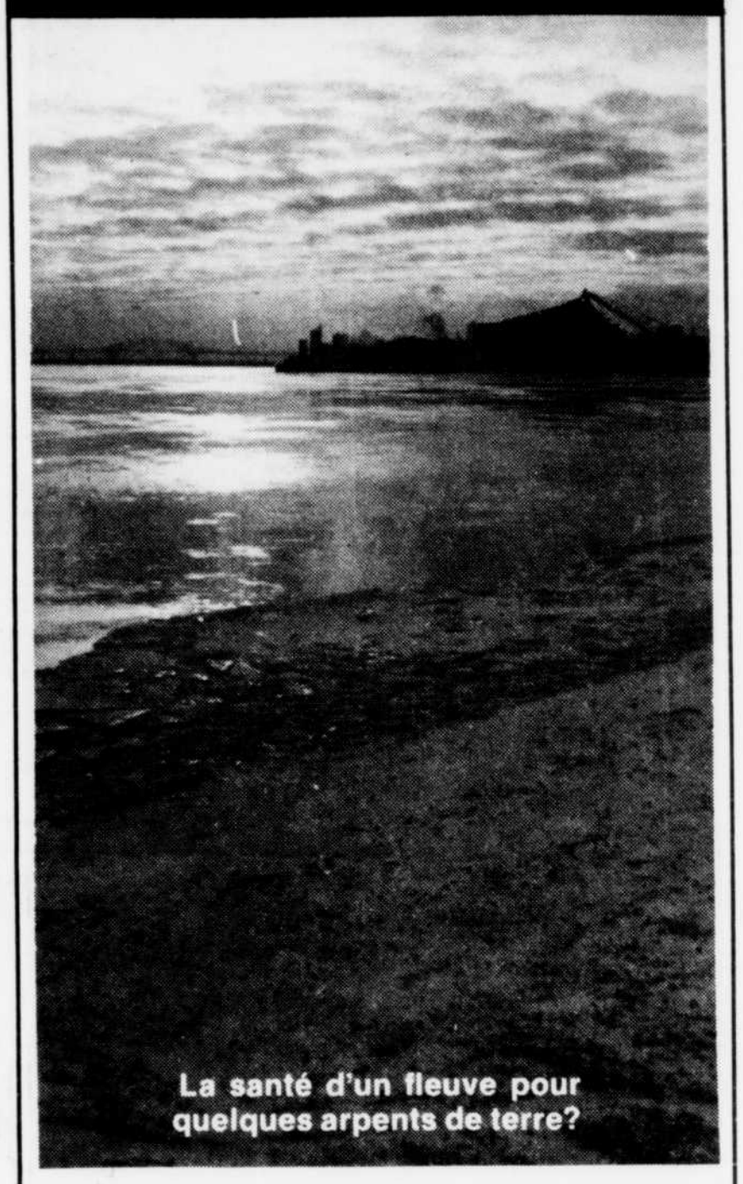
C'était la soirée des Draveurs. Plusieurs porte-couleurs avec quelques membres du comité, sans oublier l'entraîneur Mario Bazinet, se sont fait un devoir d'être présent...Un hommage spécial sera rendu à deux figures du tournoi. Le tout devrait se faire avant la rencontre de 19h 30, soit celle du Séminaire de Denis Morand et André Aubry...Les Barons de Cap-de-la-Madeleine termineront la soirée en évoluant contre Laval-Ouest sur le coup de 21h...Charles Genest, un porte-couleurs du STR, capte l'attention. Il a été vu en fin de semaine signer des autographes à certaines demoiselles...Que voulez-vous! Quand on a du charme...La chaleur est revenue sur le chantier de travail de Michel Lemieux...De tels tournois nous permettent de renouer connaissance avec d'anciens joueurs comme Lester Lahaye, Robert Maheu, Guy Vanasse et autres...



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Gino Harnois est un fier porte-couleurs des Aigles de Trois-Rivières-Ouest chez les midgets métro.

Lac Saint-Pierre: FRAGILE!



La santé d'un fleuve pour quelques arpents de terre?

Parce que l'on veut rentabiliser encore plus l'exploitation des terres autour de lui, il est sérieusement question d'endiguer les parties basses entourant le lac Saint-Pierre. Ceci permettrait un ensemencement plus hâtif au printemps, alors que la crue des eaux n'afffecterait plus ces terres. Ca, c'est le projet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

D'autre part, il se trouve que le lac Saint-Pierre est le plus grand plan d'eau du fleuve Saint-Laurent, à vrai dire un milieu **naturel** exceptionnel tant sur le plan écologique que géographique.

Autrement dit, tout à coup quelqu'un le comprendrait à la fin, les grandes crues printanières qui le caractérisent en font l'un des milieux les plus productifs tant chez les poissons que pour la sauvagine.

A mon avis, dès lors, il faudra bien y voir avant de lui changer la face sinon l'équilibre naturel que l'on y retrouve sera débalancé. Je pense ici aux canards, outardes et compagnie, sans oublier toutes les races de poissons qui vont y perdre.

Important, tel qu'il est **naturellement**, le lac Saint-Pierre? Voyons-le un peu de près pour s'en convaincre:

- Environnement Canada classe 80% de sa plaine de débordement parmi les meilleures au pays pour la sauvagine en migration.
- Ses rives accueillent annuellement 135,000 bernaches, soit 60% de toutes celles dénombrées au Québec. Notre lac Saint-Pierre est le Cap Tourmente (oie blanche) de la bernache.
- En 1979 déjà, on estimait à 34,000 oiseaux / jour, par mille carré, ceux qui utilisent le lac Saint-Pierre pour leur migration.
- Ses eaux nourrissent 73 espèces de poissons, soit 70% des espèces d'eau douce du Québec.

Textes et photo: J.-P. ARSENAULT

- Ses champs inondés (tiens tiens!) garantissent aux perchaudes, brochets, carpes et compagnie un milieu idéal pour frayer, en procurant une nourriture de choix aux alevins.
- Découlant de ces frayères de premier choix, la pêche commerciale elle aussi rapporte des centaines de milliers de dollars annuellement.
- Le lac Saint-Pierre est le milieu le plus productif en grenouilles-léopards au Québec (gastronomie) et ses rats musqués rapportent eux aussi une manne financière à nos trappeurs. Tout ça, sans oublier l'anguille qu'on y pêche dans une proportion de 8% sur toute la production canadienne.
- En fait, ce grand lac (tel qu'il est à tout le moins si l'on veut bien ne pas trop l'assécher), assure de bons revenus à 22 pourvoyeurs, 381 trappeurs et plus de 40 pêcheurs commerciaux. Quant au plaisir qu'il procure aux milliers de pêcheurs et chasseurs sportifs, ça ne se quantifie pas.
- On pourrait continuer jusqu'à demain comme ça, mais pour aujourd'hui je me bornerai à rappeler ce fait, lui aussi souligné par l'Association des biologistes du Québec (région de Trois-Rivières): les herbiers couvrant le lac Saint-Pierre constituent un filtre naturel très efficace pour épurer les eaux polluées du pauvre Saint-Laurent... qu'on se le dise une fois pour toutes!

FINALES PROVINCIALES DES JEUX DU QUÉBEC, HIVER 83, À SAINT-LÉONARD

Trouver les bénévoles...

Le plus grand défi du comité organisateur

par Robert MARTIN

TROIS-RIVIÈRES — Le compte à rebours indique qu'il ne reste que 18 jours avant le début des finales provinciales des Jeux du Québec, finales qui doivent se tenir du 4 au 13 mars à Saint-Léonard... où les quelque 3,500 jeunes athlètes des 18 régions du Québec sont attendus pour la grande fête de l'amitié.

Yahou et deux membres du comité organisateur de ces finales provinciales, Louise Lachance et Michel Chénier, ont rendu visite à la presse locale, hier midi... et tout est fin prêt pour le début des jeux.

"En ce sens, nos échéanciers sont respectés", disait la responsable aux communications, Louise Lachance.

DÉFI

Présenter les finales régionales dans un centre comme Saint-Léonard (i.e. dans la "grande" métropole) c'était déjà un défi en soi... surtout que le phénomène d'identification a toujours été très fort dans d'autres régions-hôtesses.

"Notre plus grand défi, ça n'a pas été d'organiser les Jeux parce que nous sommes dans un grand centre... mais plutôt de trouver l'équipe de bénévoles nécessaire à leur organisation", expliquait Louise Lachance.

Pour le reste, la responsable aux communications affirmait que les structures déjà en place et la collaboration de la Commission scolaire régionale Le Royer allaient contribuer au succès des Jeux.

TROIS VOLETS

Outre le volet des secteurs programmations sportives, le comité organisateur mise sur les volets démonstratif et participatif, ainsi que sur celui du culturel et socio-communautaire. C'est-à-dire, que sur le plan participatif, les gens de la région Bourassa pourront participer à des rencontres amicales de bain libre, de patinage et de volley-ball, entre autres.

Sur le plan démonstratif, c'est la ringuette — réservée uniquement au jeunes filles (les sexistes, va...) — qui sera à l'honneur.

Voilà de quoi donner la piqûre des Jeux aux résidants de la région Bourassa. **"Ca, les gens l'ont déjà... et en mettant l'accent sur le sport participatif, ainsi que sur les activités culturelles et socio-communautaires... ça ne devrait que confirmer ce que nous pensons. Nous espérons que plus de 25,000 personnes pourront assister aux compétitions du volet compétitif"**, disait Louise Lachance.

CENTRALISATION

Le plus possible, les membres du comité organisateur ont tenté de regrouper les sites de compétitions. Ainsi, 6 disciplines auront comme plateaux de compétition le site de la centrale administrative, soit: le judo, l'escrime, l'haltérophilie, le handball, le tennis de table et le basketball.

La polyvalente Anjou sera le lieu de compétition des disciplines de la gymnastique, du badminton, et du handball (un second plateau pour cette discipline). Le ballon sur glace (aux arénas de Saint-Léonard et Hébert), le patinage de vitesse (aréna de Saint-Léonard), le curling (base militaire de Longue-Pointe) et le patinage artistique (aréna de Saint-Léonard) sont situés relativement près de la centrale administrative des Jeux.

Seules les épreuves de nage synchronisée (Montréal-Nord), de ski de fond (Saint-Jean-de-Matha, à une heure de Saint-Léonard) et de ski (Centre Belle Neige de Val-Morin, à une heure de Saint-Léonard) seront présentées loin du centre nerveux de la Centrale administrative.

PLus que 18 jours avant les finales provinciales des Jeux du Québec, hiver 83, à Saint-Léonard...



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Yahou, la mascotte des Jeux de Saint-Léonard, était dans une forme resplendissante, hier midi, lors de la conférence d'information à l'Auberge des Gouverneurs. Elle a fait un brin de causette avec Michel Morissette, du CLM, Louise Lachance, responsable aux communications du Comité organisateur, et Michel Chénier, du Comité organisateur de Saint-Léonard.

L'équipe de ski de fond La Tuque rouge fidèle à elle-même

par Louise PLANTE

LA TUQUE — Fidèle à elle-même, l'équipe de ski de fond La Tuque rouge s'est encore illustrée en participant en fin de semaine aux finales régionales des Jeux du Québec en ski de fond, qui avaient lieu au club KI-8-EB de Trois-Rivières.

Sur les 68 fondeurs de la Mauricie qui y participaient, les 28 membres du club La Tuque rouge sont allés chercher 7 médailles d'or, 5 d'argent et 4 de bronze.

A la suite de cette compétition, Louis Dubé, Marc Pépin et Pierre Dubé ont été sélectionnés pour participer aux finales provinciales des Jeux du Québec qui auront lieu à Saint-Jean-de-Matha les 4-5-6 et 7 mars.

Par ailleurs, en fin de semaine passée, avait lieu à Chesterville, la sélection pour les championnats canadiens, catégorie junior, qui auront lieu du 26 février au 2 mars au club Soo Finish, à Sault-Sainte-Marie, en Ontario.

Dany Bouchard, Anne et Hélène Dubé ont été sélectionnés et sauront encore une fois très bien représenter l'équipe de compétition du club de ski de fond La Tuque rouge.

Entre temps, auront lieu les Jeux du Canada au club de ski Dorval à Alma du 19 au 23 février auxquels participera Anne Dubé de La Tuque.

Malgré tout...les performances furent relativement bonnes

TROIS-RIVIÈRES (RM) — Avec les chutes de neige de début de semaine dernière, les compétitons de ski de fond, dans le cadre des finales régionales, ont pu être tenues.

Ce fut une belle occasion pour l'organisation de tester la mécanique de compétition, et n'eût été le fait que les conditions de neige n'étaient pas des meilleures, les performances furent relativement bonnes. **"Il y a ça, et le fait qu'avec la température... les jeunes adeptes de cette discipline n'ont pu offrir de meilleurs temps, les séances d'entraînement ayant manqué. Cependant, au niveau provincial, ça ne devrait pas être une excuse puisque la situation est la même partout en province"**, expliquait Bernard Ouellet, hier.

Il a tenu à souligner la belle collaboration du club Ki-8-Eb, ainsi que le travail de l'équipe de compétition. **"Pas un inscrit ne s'est trompé de parcours, et les résultats étaient connus 1 heure après la fin des compétitions"**, disait-il.

Reste à souhaiter qu'une nouvelle chute de neige vienne embellir les pistes de Saint-Jean-de-Matha pour les finales provinciales, au début du mois de mars.

La Mauricie sera absente dans 3 des 16 disciplines

TROIS-RIVIÈRES (RM) — Des 15 disciplines à la programmation des finales régionales des Jeux du Québec, une seule n'a toujours pas eu lieu... l'hatérophilie, dont la compétiton devrait être tenue le 26 février.

Hier, en conférence de presse, Michel Morissette, responsable du dossier des Jeux au CLM, présentait un rapport détaillé sur les compétitions des 14 autres disciplines.

PLUS DE 2,000 ATHLÈTES

Un total de 2,045 jeunes athlètes, inscrits dans 113 catégories et 14 disciplines, ont participé à la finale régionale, hiver 83. Ce qui a nécessité la participation de quelque 383 bénévoles... dont la responsable aux compétitions de basketball, Micheline Guillemette, qui a accouché d'un troisième garçon, lundi. Ces responsables ont, d'ailleurs, été honorés d'une façon spéciale hier midi à l'Auberge des Gouverneurs.

De ce groupe de jeunes athlètes, 98 ont obtenu un laissez-passer pour la finale provinciale, à Saint-Léonard, alors que 24 accompagnateurs et 10 membres de la mission Mauricie les accompagneront.

La Mauricie sera cependant absente dans 3 des 16 disciplines inscrites à la programmation des finales provinciales... soit en escrime, en haltérophilie et en ski alpin, sans compter quelques équipes plus ou moins complètes.

"Notre rapport ne tient cependant pas compte des activités pour handicapés, ainsi que pour les personnes du 3e âge. D'ici quelque temps, nous devrions être en mesure de le présenter dans son entier", expliquait Michel Morissette, hier midi.

Cependant, selon les prévisions du CLM... plus de 4,300 personnes, de tout âge, auront participé à ces finales régionales des Jeux du Québec.

o0o

Une quarantaine d'organismes régionaux ont apporté leur collaboration à la finale régionale des Jeux du Québec... et ceci, sans compter les 49 commandites, les 28 associations de personnes du 3e âge, et les associations sportives régionales.

o0o

Tous les athlètes et les accompagnateurs auront l'occasion de rencontrer l'équipe de 10 bénévoles de la mission de la Mauricie, lors de deux rencontres la semaine prochaine, soit le mardi 22 et le mercredi 23. Ces rencontres se tiendront, respectivement, au Cégep de Trois-Rivières et au Cégep de Shawinigan.

o0o

Une absence remarquée, dont on a fait allusion hier midi, celle de la délégation habituelle de Louiseville lors des compétitions de badminton.

o0o

Le Club de patinage artistique Les Pirouettes de La Tuque a fait les choses en grand lors de la finale régionale. On avait tout prévu, et même le transport des juges du Saguenay / Lac-Saint-Jean pour cet événement.



Le CLM a tenu à honorer les responsables des disciplines au programme des finales régionales des Jeux du Québec, mais plusieurs n'avaient pu se présenter. Sur la photo: Bernard Ouellet, Pierre Gélinas, Robert Arbour, Élizabeth Bureaud, Joane Magny (pour Ruth Ricard), Robert Marcotte, Lise Dénommé, René Mercure et Jean-Claude Brouillette (pour Micheline Guillemette).

(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Regard sur les Jeux du Canada (3)

Dave Hilton a donné du "punch" à la boxe

NDLR — La Presse Canadienne, à partir d'une documentation fournie par la Compagnie Pétrolière Impériale ltée, fournisseur officiel des Jeux d'hiver du Canada, publie le troisième d'une série de cinq articles tirés de la série "Regard sur les Jeux du Canada" et qui fait revivre les anciens athlètes des Jeux qui ont percé sur la scène nationale et internationale.

Dave Hilton a donné du "punch" à la boxe

MONTREAL (PC) — Boxeur par excellence des derniers Jeux d'hiver du Canada, le Montréalais Dave Hilton est en voie de se tailler une enviable carrière dans les rangs professionnels.

Quand il s'est présenté dans le ring de Brandon en 1979 il était, à 15 ans, le plus jeune boxeur de ces 4es Jeux d'hiver. Mais il n'était pas un novice. Il avait déjà avec lui, dans ses bagages, une fiche de 99-1 dans les rangs amateurs, dossier auquel il ajouta trois autres victoires en route vers la première marche du podium.

"Ce fut la plus vive sensation de ma carrière", a dit l'aîné d'une famille de cinq boxeurs: **"le clan Hilton"**. — **"Je n'avais jamais vécu quelque chose d'aussi grandiose. Je n'avais jamais goûté à la vie d'un village fourmillant d'athlètes"**, a dit l'un des plus brillants boxeurs d'avenir au pays, ce solide cogneur aussi capable d'encaisser.

Au soir de la grande consécration à Brandon, Dave Hilton n'était pas seul dans son coin. Dave Hilton père y était aussi. Celui-ci partageait le rôle de la responsabilité des boxeurs québécois avec Camille Huard et le Québec se classa troisième derrière les boxeurs de l'Ontario et ceux de la Colombie-Britannique, après une sixième place quatre ans plus tôt à Lethbridge en Alberta.

Les prévisions des experts concèdent le premier rang aux boxeurs québécois à compter de samedi le 19 jusqu'au mercredi 23 février dans l'arène du gymnase double de la polyvalente Kénogami à Jonquière.

En 1979, Robert Guimond de Sherbrooke avait aussi décroché une médaille d'or pour le Québec. Marc Fabi, également de Sherbrooke, avait mérité une médaille d'argent. Quatre autres pugilistes du Québec, Pierre Cyr de Montréal, Hervé Morissette de Chicoutimi, Rémi Rousselot de Betsiamits et Michel Morin de la région Lanaudière s'étaient fait passer le médaillon de bronze au cou.

Un seul autre boxeur du Québec, en 1971 à Saskatoon, a eu droit à l'or des Jeux du Canada. Il s'agit de Jose Martinez de Montréal.

La fiche des Hilton: 446-6

Avant ses fils, papa Dave Hilton avait conservé une fiche de 72-0 dans les rangs amateurs et un palmarès de 138-15 chez les professionnels. A 17 ans, il devenait le plus jeune à remporter un titre profesionnel canadien, celui des poids plumes, contre Jerry Simpson, aujourd'hui arbitre de boxe. Dave Hilton père a conservé ce titre pendant 10 ans. Il ne l'a jamais perdu. Il a aussi été champion canadien des super mi-moyens pendant trois ans avant que cette catégorie soit abolie au Canada. Il a combattu aux Etats-Unis sur la même équipe que Jimmy Ellis et Cassius Clay (Muhammad Ali). Il a été champion du Tennessee en 1956, du Texas en 1957 et du Kentucky en 1958. Il s'est déjà battu contre deux anciens champions du monde, Billy Backus et Luis Rodriguez.

Dave Hilton fils, qui a eu 19 ans le 9 décembre, a quitté les rangs amateurs avec une fiche de 132-2. Ses deux seuls revers controversés l'ont été devant le champion de l'Union athlétique amateur des Etats-Unis, Calvin Seabrook. **"Mais, lors d'une autre confrontation, je l'ai expédié deux fois au tapis en route vers la victoire"**, relate Dave Hilton qui, avant de monter dans l'arène hier soir au Centre Paul-Sauvé, présentait une fiche toujours immaculée de 14 victoires en autant de combats chez les pros.

Alex Hilton (17 ans) a conservé une fiche de 104-1 chez les amateurs et présentait un dossier de 7-0 à ses débuts dans les rangs professionnels avant sa bataille d'hier soir.

Matthew Hilton (17 ans), qui vient de passer chez les professionnels, était en quête d'une deuxième victoire en autant de matches en tant que troisième membre du "clan Hilton" à livrer bataille hier soir. Chez les amateurs, Matthew avait un palmarès de 106-0, avec 97 knock-out.

Stewart Hilton (14 ans) a une fiche de 32-3 et le petit Jimmy Hilton (10 ans) a jusqu'à maintenant livré 10 combats hors compétition.

Chez les Hilton, de père en fils, on a donc présenté une ronflante fiche de 446 victoires contre 6 revers dans les rangs amateurs. Tout simplement époustouflant.

Dans l'histoire des trois derniers Jeux d'hiver du Canada (il n'y avait pas de boxe à Québec en 1967), les pugilistes de la Colombie-Britannique ont dominé au chapitre des médailles avec 23 (6-7-10), suivie de l'Ontario avec 20 (6-5-9), du Québec avec 16 (3-2-11) et de l'Alberta avec 15 (4-6-5).

Le passage de Dave Hilton aux Jeux d'hiver du Canada de 1979 à Brandon au Manitoba a laissé une empreinte indélébile. Autant il aura bien servi la cause du sport amateur, autant il donne présentement beaucoup de "punch" à la boxe professionnelle.

Sport en images



(Flageol Photo — Terry Charland)
Les Aigles de Trois-Rivières-Ouest ont un bon départ depuis le début de la compétition. Cs joueurs sont là pour défendre les couleurs de leur milieu, comme Pierre Millier, Daniel Baril et Yves Corbin.



(Flageol Photo — Terry Charland)
Un moment d'attention avant de sauter sur la glace pour Jocelyne Blais et Hélène Cossette, dans le domaine du curling.



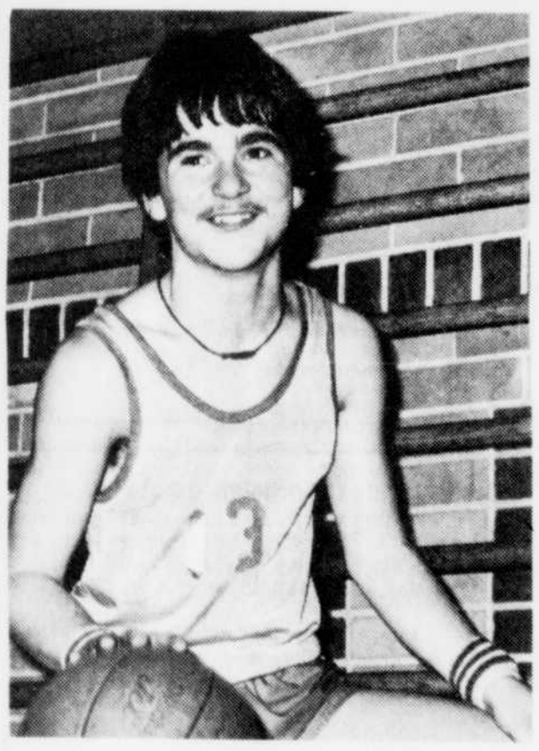
(Flageol Photo — Terry Charland)
Le Fleur-de-Lys de TRO se défend bien dans le circuit métro avec Sylvain Trottier, Patrick Guy, et Steve Lessard.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
A Sainte-Anne-de-la-Pérade on s'amuse bien avec le programme hockey. Ces gens en font partie, soit Dany Leduc, Michel Deveault, et Martin Leduc.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
Les Barons du Cap-de-la-Madeleine ne connaissent pas les succès du passé, mais se tirent fort bien d'affaire. Ce trio apporte sa contribution, comme Stéphane Bernaquez, Richard Tessier, et Dany Carpentier.



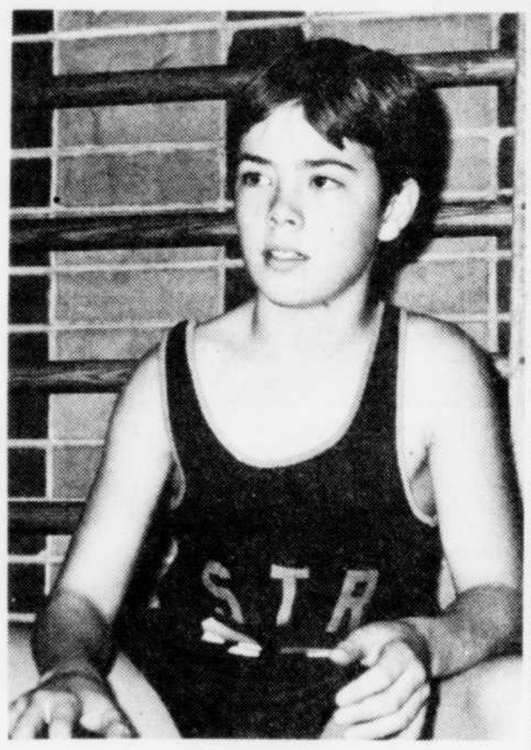
(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
Dominic Dugré, un des espoirs au basketball dans la catégorie benjamin au STR.



(Flageol Photo — Terry Charland)
Pour Pierre Régis, du Shawinigan Pee-Wee, c'est une fois de plus la fin d'un match.



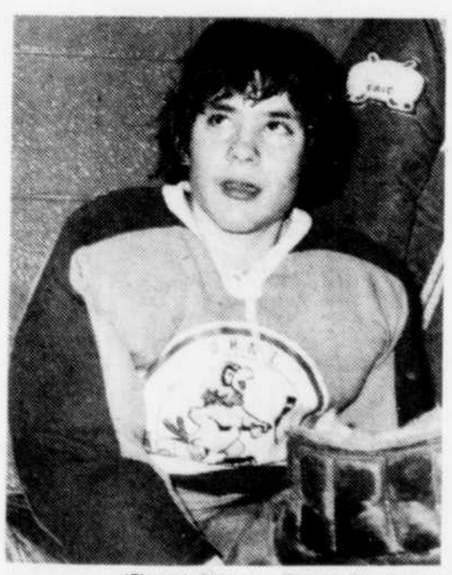
(Flageol Photo — Terry Charland)
Michel Boisclair s'est bien acquitté de sa tâche comme président du tournoi pee-wee Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
Martin Allard se tire bien d'affaire au basketball.



(Flageol Photo — Terry Charland)
Jean-Paul Couture est revenu de ses émotions. Le président du championnat provincial en a sué un coup lors de la présentation de la Chope Labatt.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
Eric Vallières a du travail sur les bras dans le camp du Louiseville pee-wee.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
Denis Blais a dû conter une bonne histoire à ses coéquipiers de Sports 755 après son match de hockey à pied dimanche dernier. Blais est entouré de Robert Cinq-Mars et Guy Black Jr...



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

→ Les Gothics du De-la-Salle vont bien au basketball juvénile. Cees quatres demoiselles apportent leur concours. Il s'agit de Caroline Barrette, Nathalie Ricard, Sylvie Nobert et Suzanne Tremblay.

← Rien de mieux qu'un bon breuvage après quelques séances de patinage sur la glace extérieure pour ces joueurs, Emmanuel Deschêsnes, Jonathan Fraser, et Jean-François Godin.



(Flageol Photo — Terry Charland)

jeux du québec

Ski de fond (Samedi 12 février 1983)

Juvénile Garçon
OR: Dominique Houde (Skimau) 14.53
ARGENT: Louis Dubé (La Tuque Rouge) 15.02
Juvénile Fille
OR: Marie-Josée Pépin (La Tuque Rouge) 14.01
ARGENT: Annie Lapointe (La Tuque Rouge) 15.42
Cadet Garçon
OR: Eric Lortie (La Tuque Rouge) 7.05
ARGENT: Guy Gélinas (Skimau) 7.09
BRONZE: Thierry Martel (La Tuque Rouge) 8.16
Cadet fille
OR: Nathalie Morel (La Tuque Rouge) 7.40
ARGENT: Pascale Rouette (Les Mauriciens) 8.10
BRONZE: Barbara Dupéré (La Tuque Rouge) 8.41
E. Neige Fille
OR: Annie Pilon (La Tuque Rouge) 8.29
ARGENT: Caroline Fournier (Les Mauriciens) 8.47
BRONZE: Anick (Les Mauriciens) 8.47
E. Neige Garçon
OR: Sébastien Martel (La Tuque Rouge) 8.40
ARGENT: Jean-François Jacob (La Tuque Rouge) 10.19
Sénior Homme
OR: Denis Tourigny (Les Mauriciens) 56.05
ARGENT: Yvon Morel (La Tuque Rouge) 57.28
BRONZE: André Marcotte (Les Mauriciens) 58.41
Vétéran 1 Homme
OR: Yvon Allaire (Les Mauriciens) 70.23
Vétéran 2 Homme
OR: Gilles Arbour (La Tuque Rouge 53.35
Sénior Femme
OR: Renée Lapointe (Skimau) 50.11
Junior A Femme
OR: Josée Leclerc (Skimau) 22.10
ARGENT: France Leboeuf (Skimau) 27.15
Junior A Homme
OR: Pierre Dubé (La Tuque Rouge) 37.40
ARGENT: Martin Ménard (Skimau) 38.01
BRONZE: Jimmy Dougherty (La Tuque Rouge) 39.36
Junior B Garçon
OR: Claude Béliveau (Les Mauriciens) 18.50
ARGENT: Marc Pepin (La Tuque Rouge) 19.11
BRONZE: Philippe Boivin (La Tuque Rouge) 20.46
Junior B Fille
OR: Céline Bournival (Skimau) 32.52

Finale Jeux du Québec À St-Léonard Délégation régionale

1er Bloc
Du 4 au 7 mars
Ballon sur glace

Dany Charette	Annie Robert
Nancy Clément	Maryse Frappier
Nathalie Frappier	Nancy Johnson
Nathalie Durand	Suzie St-Onge
Nathalie A. Plante	Josée Arsenault
Guylaine Picotte	Julie Béland
Ghislaine Poudrier	Chantal C. Robert

Judo

Eric Gauthier	Eric Trudel
Stéphane Mongrain	Stéphane Busque
François Brouillette	

Gymnastique

Christine Martel	Caroline Trottier
Sandra Quigley	Josée L'Heureux
Liliane Rouette	

Nage Synchronisée

Nathalie Cossette	Josée Sicard
Josée Magny	Nathalie Jodoin
Julie Milette	Nathalie Cloutier

Ski de fond

Dominique Houde	Josée Leclerc
Louis Dubé	France Leboeuf
Claude Béliveau	Pierre Dubé
Marc Pépin	Martin Ménarc
Céline Bournival	

2e Bloc
Du 8 au 10 mars 1983
Patinage de vitesse

Mathieu Leclerc	Josée Bédard
Dominique Mongrain	Nancy Cossette
Philippe Désiront	Danielle Gervais
Stéphane Mongrain	

Volley-Ball

Steve Déry	Dominique Pilon
Tristan Rancourt	Sylvain Carpentier
Patrick Deschamps	Dany Lebel
Jean-François Mayer	

Badminton

Pascal Croteau	Dino Piccinin
Alain Grenier	Nathalie Lefrançois
Nathalie Bonenfant	Johanne Hébert

3e Bloc
Du 11 au 13 mars 1983
Patinage artistique

Sylvie Wedge	Sylvain Torres
Nathalie Milette	Mario Boulanger
Stéphanie Bellemare	Antony Bellemare
Julie Launier	Jacques Filion
Patricia Torres	Sophie Lemay
Martin Giroux	Anne-Marie Bissonnette

Tennis de Table
François Charette
Josée Beaudry
Mario Boulanger
Nathalie Bellemare

Basket Ball

Nathalie Bellerive	Marie-Claude Déry
Annie Milot	Lucie Trépanier
Isabelle Lacourse	Véronique Beaumier
Caroline Girard	Julie Maréchal
Kathleen Camirand	Karine Morency
Manon Lanteigne	Marie-Josée Houle

Handball

Roger Désaulniers	Michel Boivin
Alain Lafrance	Stéphane Marcotte
Donald Goudreault	Mario Moreau
René St-Amant	Guy Tremblay
Eric Guindon	Luc Simard
Pierre Thiffault	Dany Lafontaine
Michel Gauthier	

Curling

Equipe Féminine	Equipe Masculine
Nathalie Paquin	Hugues Longpré
Renée Lavigne	Alain Juneau
Andrée Lamy	Jean Champagne
Chantal Guy	Martin Bellemare

Les Accompagnateurs
Ballon sur glace
Sylvie Dupuis Nicole Rondeau
Handball
Michel Lafontaine Alain Sanscartier Yves St-Amant
Judo
Mark Audet Julio Carvajal
Patinage de vitesse
André Mongrain Françoise Gervais
Patinage artistique
Louise Launier
Gymnastique
Emile Normandin Elizabeth Bureaud
Nage Synchronisée
Lucie Plourde
Basket-Ball
Sylvie Boisvert Martine Chapdelaine
Volley-Ball
Yves Perron Michel L'Heureux
Curling
Daniel Cantin Renée Cloutier
Badminton
Daniel Bernier Michel Gélinas
Tennis de table
Robert Fleurant Louise Gosselin
Ski de fond
Marc-André Gilbert Stéphane Fradette
Les Bénévoles
Michel Morissette Chef de mission
Pyeret Fiset Agent d'information
Joane Magny Secrétaire
Guy Laurier responsable de l'animation
Sylvie Petit animatrice
Monique Tremblay animatrice
Daniel Brouillette animateur
Manon Asselin animatrice
Sylvie Matteau animatrice
Jean-Marc Vaillant animateur

LNH

Conférence Prince-de-Galles

Division Adams

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	56	38	10	8	228	146	84
Montréal	**58**	**31**	**17**	**10**	**262**	**206**	**72**
Québec	**59**	**27**	**23**	**9**	**251**	**238**	**63**
Buffalo	57	25	21	11	210	189	61
Hartford	58	15	37	6	190	285	36

Division Patrick

Philadelphie	57	36	14	7	235	159	79
Washington	58	28	17	13	230	202	69
NY Islanders	59	30	20	9	219	173	69
NY Rangers	57	24	25	8	209	205	56
New Jersey	59	11	36	12	162	245	34
Pittsburgh	59	13	39	7	183	290	33

Mercredi 9 février
Detroit 6 Hartford 5
Vancouver 6 Pittsburgh 2
Chicago 5 New Jersy 4
Jeudi 10 février
Pittsburgh 3 Boston 7
Winnipeg 3 Montréal 5
Washington 3 NY Islanders 8
NY Rangers 5 Minnesota 7
St. Louis 2 Philadelphie 5
Buffalo 2 Los Angeles 7
Québec 3 Calgary 3
Vendredi 11 février
Québec 3 Edmonton 7
Vancouver à Washington (remis neige)

Samedi 12 février
Toronto à Boston, (remis neige)
Winnipeg 4 Detroit 2
Hartford 4 NY Islanders 2
Calgary 4 Buffalo 2
NY Rangers 3 Montréal 2
Pittsburgh 6 Los Angeles 4
St. Louis 5 New Jersey 1
Minnesota 5 Chicago 4
Dimanche 13 février
Hartford 5 Toronto 3
Washington 6 Winnipeg 1
Québec 5 Chicago 4
Boston 3 Vancouver 1
Los Angeles 5 Philadelphie 4
Lundi 14 février
Edmonton 2 **Montréal** 4
Buffalo 4 St. Louis 6

Conférence Campbell

Division Norris

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chicago	59	36	16	7	253	205	79
Minnesota	58	30	15	13	239	206	73
St. Louis	59	19	29	11	206	227	49
Detroit	58	15	31	12	184	239	42
Toronto	54	14	30	10	200	236	38

Division Smythe

Edmonton	58	31	17	10	309	234	72
Calgary	58	24	25	9	238	239	57
Winnipeg	58	22	29	7	214	242	51
Los Angeles	57	20	29	8	211	248	48
Vancouver	56	18	27	11	202	221	47

Mardi 15 février
Los Angeles 5 Hartford 2
NY Islanders 1 **Québec** 4
Detroit 7 Pittsburgh 3
Minnesota 3 New Jersey 2
Vancouver vs Winnipeg (21h05)
Mercredi 16 février
Boston vs Buffalo (19h35)
Washington vs Rangers (19h35)
St-Louis vs Toronto (20h05)
Calgary vs Chicago (20h35)
Jeudi 17 février
Montréal vs Hartford (19h35)
Québec vs Minnesota (20h35)
Pittsburgh vs Islanders (20h05)
Edmonton vs Philadelphie (19h35)
Toronto vs St-Louis (21h05)
Los Angeles vs Détroit (19h35)
Vendredi 18 février
Boston vs Winnipeg (21h05)
Calgary vs Buffalo (19h35)
Washington vs Vancouver (23h05)

Matchs d'hier non compris

	B	P	Pts
Gretzky, Edm	48	94	142
Savard, Chi	26	65	91
Bossy, NYI	37	51	88
Messier, Edm	38	49	87
P. Stastny, Qué	33	52	85
Goulet, Qué	43	34	77
Pederson, Bos	34	43	77
M. Stastny, Qué	34	43	77
Kurri, Edm	32	43	75
Nilsson, Cal	29	45	74
Anderson, Edm	35	37	72
McDonald, Cal	48	22	70
Clarke, Pha	20	49	69
Dionne, LA	35	33	68
Francis, Hart	21	47	68
A. Stastny, Qué	25	42	67
Coffey, Edm	20	47	67
Trottier, NYI	28	38	66
Secord, Chi	44	21	65
Dupont	33	2	8	10	53
Tookey	13	1	6	7	4
Wesley	54	0	6	6	80
x-Richard	15	3	2	5	2
Hamel	32	2	3	5	20
Weir	37	0	5	5	83
Eldebrink	11	2	1	3	6
x-David	10	1	2	3	0
Bouchard	37	0	3	3	4
x-McRae	27	1	1	2	59
x-Garrett	17	0	1	1	2
x-Gaulin	8	0	0	0	0
x-Shaw	8	0	0	0	0
x-Bolduc	6	0	0	0	2
Malarchuk	7	0	0	0	0
x-Johnson	3	0	0	0	2
x-Gillis	6	0	0	0	0
x-Therrien	5	0	0	0	4

Ligue de hockey junior majeure du Québec

Division Robert Lebel

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Laval	57	44	13	0	369	241	88
Verdun	58	42	15	1	407	252	85
Longueuil	58	32	23	3	309	278	67
St-Jean	56	24	28	4	295	322	52
Hull	57	22	35	0	315	345	44
Granby	58	15	41	2	277	400	32

Division Frank Dilio

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Shawinigan	**55**	**41**	**12**	**2**	**321**	**182**	**84**
Chicoutimi	56	31	25	0	328	318	62
T.-R.	**57**	**24**	**32**	**1**	**302**	**332**	**49**
Québec	57	21	36	0	246	306	42
Drum.	**57**	**10**	**46**	**1**	**209**	**399**	**21**

Dimanche 13 février
Shawinigan 8 Chicoutimi 1
Granby 5 **Drummondville** 4
Longueuil 4 Québec 1
Trois-Rivières 7 Laval 5
Verdun 8 St-Jean 5
Lundi 14 février
Laval 5 Hull 4
Shawinigan 9 Québec 5
Mardi 15 février
Granby 1 Chicoutimi 6
Drum. 4 Longueuil 6
Mercredi 16 février
St-Jean à Hull
Trois-Rivières à Laval
Québec à **Shawinigan**
Vendredi 18 février
Longueuil à **Drum.**
Chicoutimi à Granby

Trois-Rivières à Shawinigan
Québec à St-Jean
Hull à Verdun

Compteurs

	B	A	Pts
Lafontaine, Ver.	80	114	194
Verret, T-R.	**56**	**96**	**152**
Lemieux, Lav.	66	75	141
Turgeon, Hull	43	83	126
Cool, Ver.	58	66	124
Adey, Hull	44	79	123
Pigeon, Qué.	49	66	115
Doucet, Hull	49	64	113
Vilgrain, Lav.	38	73	111
Mormina, Lon.	46	57	103
Courteau, Lav.	39	63	102

Sport universitaire du Québec

	Mj	G	P	N	BP	BC	Pts
Concordia	29	22	7	0	163	86	44
Laval	29	16	11	2	151	145	34
UQAC	29	15	13	1	156	170	31
UQTR	**28**	**11**	**17**	**0**	**131**	**141**	**22**
Ottawa	28	10	17	1	110	168	21
McGill	29	10	19	0	139	140	20

Mardi 15 février
Ottawa 5 Concordia 4
Mercredi 16 février
Ottawa vs **UQTR**

Vendredi 18 février
UQTR à Concordia
McGill à Ottawa
Laval à UQAC
Dimanche 20 février
Demi-finales
1er match

Ligue de hockey senior majeure du Québec

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Louiseville	**33**	**25**	**8**	**0**	**226**	**159**	**50**
St-Eustache	32	22	10	0	205	145	44
Joliette	35	17	18	0	214	186	34
Montréal	35	16	19	0	185	202	32
Valleyfield	33	13	20	0	171	191	26

Vendredi 11 février
Joliette 4 **Louiseville** 5
Dimanche 13 février
Montréal 5 Valleyfield 4
Joliette 2 Ste-Eustache 4
Mardi 15 février
St-Eustache vs Joliette (20h)
Mercredi 16 février
Louiseville vs Montréal (20h)
Valleyfield vs St-Eustache (20h)

LIGUE MÉTRO

MIDGET METRO

	PG	PP	PN	Pts
Des Récollets	19	3	0	38
T.-R.-Ouest	14	8	1	29
Séminaire	8	10	3	19
Nordic	5	13	2	12
Pionniers	3	15	2	8

BANTAM METRO

Séminaire	19	2	2	40
T.-R.-Ouest	9	8	7	25
Des Récollets	9	7	4	22
Nordic	9	11	4	22
Pionniers	2	20	1	5

PEE-WEE METRO

T.-R.-Ouest	12	4	3	27
Louiseville	11	4	3	25
Séminaire	12	5	0	24
Nordic	7	6	4	17
Récollets	3	13	2	8
Pionniers	0	13	4	4

ATOME METRO

T.-R.-Ouest	12	1	2	26
Louiseville	9	4	1	19
Des Récollets	7	8	1	15
Nordic	5	8	3	13
Pionniers	3	15	3	9

MIDGET "C"

St-Jean B	12	5	0	24
T.-R.-O	12	6	0	24
Ste-Thérèse	10	4	3	23
Ste-Marguerite	10	5	1	21
Pinsons	6	10	2	14
St-Sacrement	3	10	2	8
Nordics	2	15	0	4

BANTAM "C"

STR (2)	13	0	2	28
STR (1)	8	5	3	19
C. Landry	8	6	2	18
Ste-Thérèse	7	8	0	14
St-Jean B.	4	10	2	10
Ste-Marguerite	2	13	1	5

PEE WEE "C" (Pavillon de la jeunesse)

STR	13	1	1	27
Ste-Thérèse	9	3	2	20
St-Jean B.	3	9	2	8
C. Landry	1	13	1	3

PEE WEE "C" (Centre Marcotte)

Les Rivières	12	3	1	25
Ste-Thérèse	9	4	3	21
Ste-Marguerite	9	5	2	20
St-Jean B.	6	7	4	15
St-Sacrement	6	8	2	14
Ste-Cécile	0	15	1	1

ATOME "C-1"

Les Rivières	8	1	2	18
Ste-Thérèse	7	3	1	15
St-Jean B.	4	7	0	8
Ste-Marguerite	1	9	1	3

ATOME "C-2"

St-Jean B.	10	0	1	21
Ste-Cécile	7	1	3	17
St-Jean B.	6	2	3	15
Les Forges	6	3	2	14
St-Sacrement	4	6	1	9
Les Rivières	2	7	2	6
C. Landry	2	8	1	5
Ste-Marguerite	0	10	1	1

Hockey

Ligue nationale

Islanders 1 Québec 4

Première période
1. Québec, M. Stastny 35 (P. Stastny, Paiement) 13:48 (an)
2. Québec, Sleigher 6 (Paiement) 14:32
Pénalités — Gillies NYI 1:01, Boutilier NYI 4:52, Weir Que 8:28, Persson NYI 12:42, 17:14.
Deuxième période
3. Québec, M. Stastny 36 (P. Stastny, A. Stastny) 4:34
4. NY Islanders, Bossy 38 (Trottier, Persson) 12:36 (an)
Pénalités — Moller Qué 1:23, Aubry Qué 7:01, Lapointe Qué 11:40, Paiement Qué 16:57, Trottier NYI 17:37.
Troisième période
5. Québec, P. Stastny 34 (Sleigher) 15:34
Pénalités — Trottier NYI, Aubry Qué 9:53, Kallur NYI, A. Stastny Qué majeures 10:32, Persson NYI 11:17, Hallin NYI, Lapointe Qué majeures 15:51, Gillies NYI double mineure, Trottier NYI, Paiement Qué doubles mineures 17:03.
Tirs au but

Islanders	8	18	13—39
Québec	8	6	10—24

Gardiens — Melanson, NY Islanders; Bouchard, Québec.
Assistance — 15,240.

Los Angeles 5 Hartford 2

Première période
1. Los Angeles, Kelly 9 (Dionne, Mattsson) 1:01
2. Hartford, Sullivan 13 (Volcan, Neufeld) 2:16 (an)
3. Los Angeles, Taylor 10 (Kennedy, Simmer) 12:53
4. Los Angeles, Nicholls 20 (Wells, Fox) 15:12
Pénalités — Lewis LA 1:12, Hart banc mineure (purgée par Adams) 5:33, Stoughton Hart 17:44.
Deuxième période
5. Hartford, Stoughton 33 (Francis, Sullivan) 10:56 (an)
Pénalités — Evans LA 9:22, Wells LA 11:33, Francis Hart 16:04, L. Murphy LA 16:04.
Troisième période
6. Los Angeles, Smith 3 (Kennedy, Nicholls) 6:18
7. Los Angeles, Ruskowski 10 (Fox) 8:10
Pénalités — Adams Hart 6:47, Dionne LA 7:34.
Tirs au but

Los Angeles	22	5	19—46
Hartford	19	6	9—34

Gardiens — Mattsson, Los Angeles; Millen, Hartford.
Assistance — 8,116.

Détroit 7 Pittsburgh 3

Première période
1. Detroit, Blaisdell 16 (McKechnie) 17:56
2. Pittsburgh, Boyd 2 (Lee, St. Laurent) 18:09
Pénalités — Barrett Det 11:41, Rissling Pgh 14:21.
Deuxième période
3. Detroit, Larson 13 (McKechnie) 5:17
4. Detroit, Larson 14 (McKechnie) 5:52 (an)
5. Pittsburgh, Shedden 18 (Bullard) 7:18
6. Detroit, Gare 19 7:34
7. Detroit, Larson 15 (Foster, Schoenfeld) 9:38 (dn)
8. Detroit, Foster 15 (Leach) 13:09
Pénalités — Hannan Pgh 5:49, Barrett Det 8:17, Schoenfeld Det 16:24.
Troisième période
9. Pittsburgh, Gardner 13 (Boutette, Shedden) 7:19 (an)
10. Detroit, Osborne 13 17:49
Pénalités — Barrett Det 6:54, Baxter Pgh inconduite 17:49.
Tirs au but

Detroit	5	13	6—25
Pittsburgh	7	9	13—29

Gardiens — Stefan, Detroit; Ricci, Pittsburgh.
Assistance — 4,802.

Minnesota 3 New Jersey 2

Première période
1. New Jersey, A. Broten 10 (Larmer) 2:30
2. Minnesota, Hartsburg 11 (Smith) 11:46
Pénalités — MacAdam Min, Kitchen NJ 6:46, Roberts Min 8:49, Bellows Min, Ashton NJ majeures 15:10, Plett Min 17:00.
Deuxième période
3. Minnesota, Smith 18 (Young, Meloche) 5:25 (an)
4. New Jersey, Ashton 11 (Antonovich) 13:10 (an)
Pénalités — Brumwell NJ 4:20, Lever NJ 9:53, Giles Min 13:06, Douglas Min 16:12.
Troisième période
5. Minnesota, A. Broten 25 (McCarthy, Maxwell) 8:07
Pénalités — Aucune.
Tirs au but

Minnesota	14	9	7—30
New Jersey	12	8	6—26

Gardiens — Meloche, Minnesota; Resch, New Jersey.
Assistance — 10,765.

Compteurs du Canadien

	Mj	B	A	Pts	Pén
Walter	58	23	34	57	24
Napier	51	30	25	55	4
Lafleur	47	15	39	54	6
Naslund	53	21	31	52	8
Wick	58	23	27	50	39
Tremblay	58	21	28	49	72
Mondou	54	22	24	46	25
Shutt	57	25	16	41	14
Robinson	49	10	31	41	27
Carbonneau	55	14	24	38	40
Acton	56	16	19	35	34
x-Picard	51	6	23	29	39
Delorme	58	11	15	26	64
Gainey	58	9	15	24	32
Ludwig	58	0	18	18	45
x-Hunter	30	8	8	16	73
Green	49	1	15	16	48
Nilan	45	4	3	7	132
x-Houle	13	1	3	4	8
Root	25	1	3	4	20
x-Nattress	26	0	3	3	10
Sévigny	33	0	1	1	8
Wamsley	28	0	0	0	2
x-Holden	2	0	0	0	0
Kitchen	7	0	0	0	2
x-Schofield	1	0	0	0	7

Compteurs des Nordiques

	Mj	B	A	Pts	Pén.
P. Stastny	54	34	54	88	51
M. Stastny	59	36	42	78	32
Goulet	59	43	34	77	20
A. Stastny	59	25	44	69	25
Cloutier	47	22	26	48	19
Hunter	59	12	35	47	141
Paiement	59	17	27	44	116
Tardif	57	17	21	38	22
Côté	59	8	19	27	45
Rochefort	49	5	16	21	36
x-Pichette	38	3	17	20	35
Aubry	56	6	8	14	25
x-Marois	36	2	12	14	108
Moller	54	2	10	12	88
Price	43	1	11	12	106
Sleigher	34	6	6	12	11
Lapointe	39	2	9	11	59

Basketball

Basketball ASUQ

FEMMES

	PJ	PG	PP	PP	PC	PTS
U. Bishops	8	6	2	625	429	12
U. Corcondia	8	6	2	548	490	12
U. McGill	8	3	5	450	508	6
UQTR	8	1	7	458	654	2

HOMMES

	PJ	PG	PP	PP	PC	PTS
U. Concordia	7	7	0	552	480	14
U. McGill	7	4	3	626	495	8
UQTR	8	4	4	608	571	8
U. Bishops	8	0	8	455	695	0

COMPTEURS FEMMES

	PJ	L	LF	PTS	Moy
Polson, Bishops	8	75	37	187	23,4
Cowan, UQTR	7	58	20	136	19,4
Verrecchia, B.	8	65	24	154	19,2
Blackwell, B.	8	57	30	144	18,0
Marquis, McGill	8	48	26	122	15,2
Bourque, Concor.	8	45	18	108	13,5
Jordan, Concor.	5	23	21	67	13,4
Constantinides	8	50	6	106	13,2
Hylland, Concor.	8	47	11	105	13,1
Kiss, McGill	8	40	19	99	12,4

REBONDS FEMMES

	PJ	RO	RD	TOT	MOY
Blackwell, B.	8	22	69	91	11,4
Verrecchia, B.	8	27	52	79	9,9
Villemure, UQTR	8	23	42	65	8,1
Cowan, UQTR	7	21	30	51	7,3
Gordon, B.	8	22	36	58	7,2
Fontaine, UQTR	8	23	34	57	7,1
Bourque, Conc.	8	25	29	54	6,7
Kiss, McGill	8	15	35	50	6,2
Morin, UQTR	8	10	33	43	5,4
Mansfield, Conc.	6	9	23	32	5,3

COMPTEURS HOMMES

	PJ	L	LF	PTS	MOY
Van Herk, B.	8	770	32	172	21,5
McKeigan, Conc.	7	49	29	127	18,1
Katsoulis, McGill	7	53	20	126	18,0
Dufort, UQTR	7	43	16	102	14,6
Sheppard, UQTR	8	51	14	116	14,5
Carresse, Conc.	7	39	22	100	14,3
Dion, UQTR	8	46	19	111	13,9
MacNeil, C.	7	35	27	97	13,8
Officer, McGill	7	32	25	89	12,7
Hinz, McGill	7	32	22	86	12,3

REBONDS HOMMES

	PJ	RO	RD	TOT	MOY
Van Herk, B.	8	26	64	90	11,2
Sheppard, UQTR	8	25	56	81	10,1
Mardosian, Con.	7	19	48	67	9,6
Boutin, UQTR	8	26	38	64	8,0
Katsoulis, McGill	7	15	38	53	7,6
Carresse, Con.	7	14	38	52	7,4
Jeanty, Con.	6	15	28	43	7,2
Hinz, McGill	7	12	32	44	6,3
Amorosa, McGill	8	14	35	49	6,1
McKeigan, Conc.	7	16	23	39	5,6

Intercités

Mardi 15 février
Juvénile AA
Draveurs de Trois-Rivières 10 Aigles de TRO 5
Trois-Rivières: Denis Lefebvre (3) Alain Bernaquez (2) Denis Pronovost André Gendron Jocelyn Guy Luc Alarie Sylvain Chauvette
TRO: Yves Paulin (2) Guy Sanscartier Louis Turbide Larry Masson
Midget
TRO 2 TR 1
TRO: Denis Gauthier Rock Giguère
TR: Martin Côté

tournois

Tournoi Midget TRO

Mardi 15 février
Express DS 5 Aigles de TRO 4
Express: Stéphane Pagé (2) Jean-Marc Doyon (2) Marc Gravel
TRO: Guy Tremblay (2) Jean-Pierre Mineau Jean Gagnon
Braves de Lakeshore 7 Chomedey 2
Braves: Jim Bishop Rick Gauvreau Ron Mckay Donald Ioanidis Bill Rolfe Jeoff Wynne Mike Marshall
Chomedey: Louis Fortin Carlos Pilafiam
Ste-Marie-de-Beauce 6 Asbestos 4
Ste-Marie-de-Beauce: François Veilleux (2) Jacques St-Hilaire Jean-Marc Côté Daniel Nadeau Guy Landry
Asbestos: Marc Fréchette (2) Martin Girard Eric Champagne
Mercredi 16 février
Des Récollets TR vs Magog (18h)
Séminaire TR vs Laval Nord (19h30)
Laval Ouest vs Cap-de-la-Madeleine (21h)
NB: Soirée des bénévoles

Tournoi Bantam St-Georges de Champlain

Mardi 15 février
Flames de Shaw-Sud 1 Castors de Saint-Tite
Castors: Francis Trépanier Marc St-Arnaud
Flames: Stéphane Boisvert
Canadiens de TRO 0 Aramis de St-Angèle 5
Canadiens: Ghislain Auger Martin Roy Jocely Masse Christian Richard Brian Sawer
Sabres de Shaw-Sud 4 St-Célestin 5
Sabres: Luc Cloutier Yves Massicotte Luc Bernier Pierre André Bordeleau
St-Célestin: Christian Chavette Martin Prud'homme (2) Sylvain Daneault Guy Dupuis
Mercredi 16 février
St-Séverin vs Dauphins de Mont-Carmel (18h45)
Gentilly vs Aigles de Shawinigan (20h)
Ste-Thérèse TRO vs Elans de Mont-Carmel (21h15)

Tournoi provincial Bantam Princeville

Mardi 15 février
Sabres Victoriaville 6 Granby 3
Gagnants: Eric Allard (2) Michel Guay David Héon Sylvain Provencher Marc Nolet et Ste-Bourassa
Perdants: Mario Turcote, Dany Lamoureux Jean Benoit Côté
Granby est éliminé
AsRichmond 0 Laurier St-Flavien 7
Gagn

Aujourd'hui à Saint-Cyrille

La présence des députés fédéraux est SOUHAITÉE

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Tous les producteurs agricoles de la région sont invités à une séance d'information qui aura lieu aujourd'hui à la salle La Flèche d'Or à Saint-Cyrille, concernant la coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec.

Le président de la fédération de l'UPA de Nicolet, M. André Raîche, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que les députés fédéraux du Québec ne semblent pas s'inquiéter des conséquences du rapport Gilson pour les producteurs agricoles du Québec.

"La fédération de l'UPA de Nicolet prendra les directives de ces producteurs agricoles pour entreprendre une prochaine étape avec les membres de la coalition. Il faut se faire entendre et s'il est nécessaire on pourra envahir Ottawa" a-t-il dit.

De son côté, M. Raymond Laflamme, coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture de Québec, a déclaré que la région de Nicolet est la principale région d'élevage au Québec.

"Nous sommes les premiers dans la production laitière, les deuxièmes dans la production de la viande bovine, et les sixièmes dans le porc. En 1979, nos besoins en aliments se résumaient comme suit: on avait 195,800 bovins, 214,000 porcs, 2,804,152 volailles, et cela consommait 240,000 tonnes métriques de céréales. Les productions régionales et locales étant de 60,000 tonnes métriques, on constatait un déficit de 180,000 tonnes métriques. Lorsqu'on parle dans le rapport Gilson que la différence en 1985-86 serait de $16.91 la tonne, et de l'ordre de $43.87 la tonne en 1990-91, cela représente des montants très importants, et aussi des répercussions pour la production animale qui est la base de l'agriculture dans la région 04," a affirmé Laflamme.

agriculture

par Roger NOREAU

•Des assemblées régionales

Les assemblées générales annuelles de secteur se poursuivent dans le comté de Nicolet, soit demain, à compter de 10h, en la salle Windsor de Victoriaville et le 21 février, en la salle des loisirs de Saint-Félix à compter de 20h. De plus, il y aura une soirée d'information sur l'assurance-récolte le 21 février à compter de 20h30 à Sainte-Sophie en la salle de l'école.

•Des sujets importants

Plusieurs sujets importants seront à l'ordre du jour des assemblées générales annuelles des syndicats de secteurs de l'UPA de la Mauricie. Ces sujets sont l'assurance-récolte, la prévention des accidents, le rapport Gilson, la formation professionnelle agricole et la production bovine et porcine. Ces assemblées débutent aujourd'hui au sous-sol de l'église Yamachiche, à compter de 13h, pour le secteur Chavigny; demain, à 19h30 en la salle municipale de La Croche pour le secteur haute Mauricie; le 21 février, à 20h, pour le secteur Normandie en la salle du motel Harjen à Saint-Tite. Le 22 février, il y aura trois assemblées, soit à 12h30 en la salle communautaire de Shawinigan-Sud (1605, 117e Rue) pour le secteur Val Mauricie; à 20h au centre communautaire de Saint-Paulin pour le secteur des Chutes; à 10h, pour le secteur Champlain en la salle municipale de Saint-Maurice. Tous les producteurs agricoles et leur épouse, ainsi que les jeunes de la relève agricole, sont cordialement invités par l'UPA à participer à ces assemblées annuelles.

•Problèmes de remboursement

La Fédération de l'UPA de la Mauricie tient à attirer l'attention de ses membres sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans le remboursement du 70% de la taxe foncière dans la zone verte. Ils doivent conserver une copie des documents qui accompagnent le formulaire adressé au ministère de l'Agriculture du Québec.

On doit aussi vérifier si l'évaluation imposable du fond de terre dépasse $127 de l'arpent, $150 de l'acre ou $375 de l'hectare, avant d'adresser la formule au MAQ, car celui-ci n'accorde aucun remboursement si le montant de l'évaluation dépasse l'un ou l'autre de ces montants. C'est auprès de la municipalité que cette vérification peut être faite.

•Baisse du revenu

Dans un discours qu'il prononçait dernièrement devant la Fédération canadienne de l'agriculture à Ottawa, le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, a mentionné être conscient que le revenu moyen net à la ferme a baissé de 9% en 1982, par rapport à celui de l'année précédente, mis à part l'accrroissement de 12% qu'ont connu les producteurs laitiers et celui de 2% qu'ont connu les éleveurs de volailles. Il a fait aussi remarquer qu'il y avait eu 410 faillites en 1982 principalement dues aux taux d'intérêt élevés.

Par contre, a souligné le ministre, les coûts d'opération agricoles n'ont augmenté que de 3% en 1982, le plus faible taux d'augmentation de la décennie. D'après les dernières révisions, ces coûts pourraient en fait décroître en 1983. Si tel est le cas, ce sera la première fois depuis 1957.

POUR VOS APPROVISIONNEMENTS EN SEMENCES CERTIFIÉES.
Avoine: Manic, Scott
Orge: Bedford, Bruce
Blé: Glenlea, Ankra
RDR PROULX NICOLET (819) 293-5272

Rencontre à Nicolet

Le producteur agricole est-il un ESCLAVE?

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Lors d'une importante session qui se tenait au centre catholique de Nicolet sur **"l'intégration en agriculture"**, on s'est posé la question suivante: **"Les producteurs agricoles sont-ils les esclaves du 20e siècle?"**

Selon Mgr Gérard Drainville, évêque d'Amos, membre du comité des affaires sociales des évêques du Québec et du Canada, et porte-parole du secteur des activités agricoles et des forêts, le secteur agricole se doit d'orienter la structure économique vers un respect de l'être humain, et cela, au détriment de celui d'une production erronée qui se situe au-delà de nos besoins.

"L'observation, l'étude et l'analyse des écosystèmes naturels sont autant d'enseignements qui nous permettent d'établir des hypothèses d'orientation de notre société. Il est impensable d'orienter la production agricole à la surproduction, à la monoproduction, et de créer ainsi une dépendance aléatoire de ces mêmes productions entre elles, et à la merci des fléaux naturels. La production agricole s'améliorerait de beaucoup à fonctionner sur la complémentarité des cycles de production au lieu d'un seul cycle de production (monoproduction), comme c'est le cas présentement," a-t-il dit.

Selon lui, l'autosuffisance, l'autonomie et la multiplicité des fermes au niveau régional permettraient déjà d'établir une base d'équilibre économique plus près des écosystèmes naturels.

André Bouvette

M. André Bouvette, anthropologue, professeur au Cégep de Saint-Jérôme, et conseiller technique pour les producteurs de Mirabel, a expliqué que la définition de la ferme familiale est faite en fonction du capital, du travail et de la gestion qui appartiennent aux individus d'une même famille. **"La personne propriétaire doit se demander quels rapports de l'humain sur la machine doit-il privilégier et conserver sur son exploitation. Il est certain que l'automatisation a ses effets positifs sur l'individu qu'il faut respecter, mais dans une limite de non-dépendance vis-à-vis la mécanisation,"** a-t-il déclaré.

D'après M. Bouvette, une définition de l'intégration en agriculture serait le fait que le capital est de plus en plus éloigné du travail. Il s'agit, a-t-il dit, d'observer une production intégrée où l'on retrouve du capital-action et un salarié étrangers l'un et l'autre, et qui exploitent une même production. Une question à laquelle le monde rural devrait rechercher des solutions, est de définir dans quels cadres de vie sociale veulent-ils que leurs descendants poursuivent l'exploitation. **"On pourrait se demander si l'intégration, la concentration des productions et la monoproduction ne conduisent pas vers une dépendance du travail agricole à du capital étranger du monde rural, et surtout de ces mêmes exploitants gestionnaires."**

Le conférencier, Guy De Baelleul, de l'université Laval, professeur en économie rurale et agronome, a qualifié l'intégration comme un phénomène ancien qui se pratique par sa définition dans l'économie capitaliste. **"Il est important de constater que l'intégration est simplement un choix de maximiser les profits pour une entreprise. L'accroissement de l'intégration se fait simplement sur le jeu de la recherche de stabiliser, d'accroître et de monopoliser une production,"** a-t-il précisé.

Guy de Baelleul affirme que les moyens pour intégrer sont l'intégration horizontale (fusion de deux organismes effectuant une opération complémentaire pour fabriquer un produit) et enfin, une intégration contractuelle (un contrat de production avec absence de clause de négociation). Les avantages de l'intégration sont de donner des garanties de revenus (à court terme), et de ne pas fournir des capitaux par l'exploitant. Cependant, les désavantages sont une perte des connaissances techniques de la production et une perte d'indépendance économique et de gestion de la production.

"Les moyens pour combattre l'intégration sont de vendre, de façon collective, le produit agricole intégré telle la formule du plan conjoint, de favoriser des politiques agricoles qui maintiennent un capital lié au travail et à la gestion d'une exploitation agricole, de développer les coopératives de transformation à une échelle régionale et non pas provinciale, et enfin, de définir une orientation sociale pour les fermes agricole des années futures," d'affirmer ce conférencier.

Michel Lemire

Le vice-président de la Coopérative fédérée et président d'Agropur, M. Michel Lemire, a parlé du mouvement coopératif qui par sa structure et sa façon de gérer possède un moyen pour le sociétaire d'une coopérative de contrôler les décisions administratives de son organisme.

"L'intégration dans le mouvement coopératif est une façon pour la coopérative de pouvoir concurrencer les autres industries oeuvrant dans le même secteur. Il est certain que présentement, le mouvement coopératif recherche une formule pour minimiser tout au moins les effets d'intégration. Il demeure que le mouvement coopératif est la formule par excellence pour combattre l'intégration, car les cosociétaires sont et demeurent les administrateurs de la destinée de leur coopérative," a-t-il dit.

Le dernier conférencier, M. Jean-Claude Blanchette, secrétaire général de l'UPA, a souligné que le phénomène de l'intégration en agriculture a débuté au Québec avec des contrats de financement qui ont été consentis par des compagnies de productions animales et végétales. Dans les contrats de financement, existaient déjà certains principes de gestion imposés par les intégrateurs, et cette tendance s'est accentuée au cours des années. Le producteur, dans de nombreux cas, est devenu un simple exécutant qui avait cédé à d'autres ses capacités de gestionnaire.

"Cet état de fait enlève au producteur de la motivation parce qu'il devient moins libre, laisse administrer son entreprise par d'autres intervenants, et devient un propriétaire-salarié. Il n'y a pas de doute a déclaré M. Blanchette, **que l'Office du crédit agricole du Québec a favorisé indirectement l'intégration en exigeant de certains producteurs des contrats garantissant un prix de vente et des débouchés assurés pour les produits; ces conditions de prêt forçaient le producteur à être intégré. Au début, le producteur considérait un contrat de financement entre lui et un intégrateur comme la roue de secours qui lui permettrait de continuer à produire. Cependant, il est clairement apparu que l'intérêt de l'intégrateur se situait à deux niveaux. Primo: pour un meunier ou une compagnie de moulée, cela permettrait d'assurer un volume de vente de ses produits très substantiels. Secondo: cela assurait aux compagnies de mise en conserve de légumes, un approvisionnement assuré pour leurs usines. Enfin, l'intégré se retrouve dans ce système parfois, parce qu'il a peur de prendre des risques financiers élevés, d'autre part parce que les institutions financières lui imposent un mode de fonctionnement et type de ferme que lui-même ne souhaite pas, mais s'il veut bénéficier d'un prêt, il n'a pas le choix."**

Selon lui, l'intégration favorise la concentration de production, rend très difficile la concurrence, et à pour effet de contrôler la production, empêche le fonctionnement normal de différentes organisations collectives, et isole le producteur, le rapport de force entre les deux devient complètement inégal.

Des témoignages qui en disent long

NICOLET (RDC) — Parmi les témoignages que Le Nouvelliste a recueillis auprès de certains producteurs agricoles qui ont participé à la session sur l'intégration de l'agriculture, il ressort nettement une sensibilisation à l'effet que le producteur intégré n'est plus autonome, qu'il est à la merci de l'intégrateur qui, par contrat, l'oblige à produire de telle et telle façon, etc...

"Ce qui m'a très surpris, a déclaré un producteur, **c'est lorsque le conférencier Jean-Claude Blanchette a déclaré qu'en 1990, il n'y aura que 30 producteurs qui vont fournir tous les oeufs aux Etats-Unis, ce qui veut dire 30 entreprises. C'est donc évident que plus on s'en va, plus on sera contrôlé."**

Un autre producteur a mentionné son inquiétude face à l'AGROPUR. **"Cette coopérative considère qu'elle a 5% de ses sociétaires qui représentent des fermes de groupes, et elle prévoit qu'en 1990 une augmentation de 15% de ses sociétaires qui représenteront des fermes de groupes (plus que deux personnes) ces 15% de gens vont fournir plus que 50% du lait à la coopérative, donc c'est très dangereux parce qu'il y aura 15% des gens qui auront la mainmise sur l'orientation que va prendre AGROPUR."**

"Cette session m'a fait constater mon impuissance face à cette intégration en agriculture, mais en même temps, cela me force à sensibiliser mon voisin afin d'essayer à trouver une solution pour combattre l'intégration en commençant par notre rang."

"J'ai bien aimé les exemples concrets que certains conférenciers ont donné sur ce qui se passe ici au Québec actuellement à ce niveau. Malheureusement, j'ai moins aimé le conférencier qui a parlé de coopérative parce qu'il a profité de cette tribune pour se faire de la publicité. J'aurais aimé qu'il parle du rôle que peut jouer une coopérative face à l'intégration. Selon moi, les coopératives sont des intégrateurs, et c'est peut-être la raison qui explique pourquoi il n'en a pas parlé," a-t-il conclu.

C'est beaucoup mieux chez... A&P

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille.

Nous remboursons tous les coupons émis par les autres supermarchés.

850 rue des Recollets
TROIS RIVIERES

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi, le 19 février, 1983.

Café en Fèves — Bokar, un Riche Mélange de Cafés Brésiliens — Épargnez 70¢ — 2.99 — Épargnez 2.10 Sac 1.36 kg 8.79 Notre prix rég 10.89 — sac 454 g — Notre prix régulier 3,69

Jus d'Orange — Sun Pac, Concentré, Surgelé — Épargnez 40¢ — 79¢ Boite 355 mL — Notre prix régulier 1,19

Papier Mouchoir — White Swan, Couleurs Variées boite de 200 t. — Épargnez 46¢ — 69¢ — Notre prix régulier 1,15

Pâtes alimentaires — Lancia, 5 Variétées Assorties pqt 500 g — Épargnez 50¢ — 49¢ — Notre prix régulier 99¢

Sauce VH 1,19 — Légumes Del Monte 59¢ — Framboises Fraservale 1,59 — Frites Superfries 1,19 — Nourriture pour Chats 1,69

Margarine Molle — Lactantia, Fait à 100% d'Huile Soya cont 907 g — Épargnez 48¢ — 1.69 — Notre prix régulier 2,17

White Swan — Essuie-Tout, Couleurs Variées — Épargnez 78¢ — 99¢ — Notre prix régulier 1,75

Brocoli McCain — Haché, Surgelé pqt 300 g — Achetez en 2 Épargnez 67¢ — 2/99¢ — Notre prix régulier 83¢ ch

Eau de Javel — La Parisienne, Liquide — Épargnez 44¢ — 1.19 cont 1.36 L cont — Notre prix régulier 1,63

Roulé à la Gelée 99¢ — Poudre pour Gelée 3 pqt 99¢ — Papier Hygiénique 1,39 — Cashmere Bouquet 4 paims 99¢ — Concentré de Poulet 3,99

Service personnalisé. Viandes de qualité aux prix des supermarchés!

Dindes Fraîches — Épargnez 1.55$/kg 70¢/lb — 2.40 $/kg / 1.09 $/lb — Catégorie Utilité 2,7 à 4,5 kg ou 6 à 10 lb — Notre prix régulier 3,95$/kg-1,79$/lb

Rôti d'Extérieur de Ronde — Désossé — Coupe de Boeuf du Canada Catégorie 'A' — Épargnez 1.99$/kg 90¢/lb — 5.49 $/kg / 2.49 $/lb — Notre prix régulier 7,47$/kg-3,39$/lb

Cuisseau de Veau Frais — Haut ou Bas — 5.71 $/kg / 2.59 $/lb — Épargnez 1.98$/kg 90¢/lb — Notre prix régulier 7,69$/kg-3,49$/lb

Rôti de Croupe Désossé — Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A" — 5.71 $/kg / 2.59 $/lb — Épargnez 2.20$/kg 1.00$/lb — Notre prix régulier 7,91$/kg-3,59$/lb

Cuisse entière de dinde — Fraîche — 2.18 $/kg / 99¢ $/lb — Épargnez 2.21$/lb 1.00$/lb — Notre prix régulier 4,39$/kg-1,99$/lb

Poitrine entière de dinde — Fraîche — 4.83 $/kg / 2.19 $/lb — Épargnez 1.88$/kg 40¢/lb — Notre prix régulier 5,71$/kg-2,59$/lb

Foie de Boeuf 2.18 $/kg / 99¢ $/lb — Frais
Boeuf Haché Maigre 5.05 $/kg / 2.29 $/lb
Fruits de Mer Surgelés
Bâtonnets de goberge 3.39 — ou filiture de goberge, Blue Water, surgelés

Rôti de Pointe de Surlonge 6.37 $/kg / 2.89 $/lb — Désossé, coupe de boeuf du Canada, catégorie "A"
Rognons de Boeuf 1.74 $/kg / 79¢ $/lb — Frais
Saucisses Fumées emb herm 454 g 1.99 — Hygrade, Ordinaire ou tout Boeuf

Bifteck d'Intérieur 6.59 $/kg / 2.99 $/lb — de Ronde, Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A"
Viandes Cuites emb herm 175 g 1.09 — Hygrade, tranchées, 3 variétés
Pâtés à la Viande pot 175 g 1.19 — Surgelés, 4 variétés, La Belle Fermière

Saucisses Porc & Boeuf 3.73 $/kg / 1.69 $/lb — Taillefer, Emballées au Magasin
Jarrets de Porc 2.18 $/kg / 99¢ $/lb — Surgelés
Dans nos Magasins avec Rayon de Charcuterie
Pastrami Dunn's 8.80 $/kg / 3.99 $/lb — Noix de ronde

Coca-Cola — Sprite ou Tab Cola — Emballage Familial de 6 bout de 750 mL — Épargnez 2,00 — 2.99 plus dépôt sur bout — Notre prix régulier 4,99

Papier Aluminium roul 12" x 25' 99¢ — Chef
Sirop de Table bouteille 750 mL 2,19 — Habitant
Colorant à Café pot 375 g 1,89 — Coffee Mate
Maïs Géant vert pot 250 g 99¢ — Surgelé, à grains entiers, dans un sauce de beurre
Sucaryl en sachets Pqt de 100 1,59
Eau de Source bout 1,5 litre 1,19 — Naturelle, Evian
Nourriture Pour Chien boite 667 g 69¢ — Variétés, assorties, Pedigree
Détersif Punch — Épargnez 1,40 — 3,99 boite 6 litre — En poudre — Notre prix régulier 5,39

C'est beaucoup mieux au rayon de Fruits et Légumes.

Pommes de Terre — Sac 9 kg — 1,59 — Provenant du Québec, Canada #1

Pommes Delicious 1.10 $/kg / 50¢ $/lb — Red ou Golden, Provenant de C.B., Canada #1
Oranges Navel 18/1,99 — Sunkist, Sans pépin, Grosseur 138, Provenant de Californie
Carottes ou Oignons sac 907 g 2/99¢ — Provenant du Québec, Canada #1
Raisins Rouge Emperor 2.18 $/kg / 99¢ $/lb — Provenant de Californie, Canada #1
Fèves Germées 1.52 $/kg / 69¢ $/lb — Provenant du Québec
Échalotes Fraîches 3/1,00 — Provenant des E.U.

Margarine Cremex pot 454 g 69¢ — Dure
Eau Minérale 2 bout 750 mL 79¢ plus dépôt — Carignan
Nutella au Chocolat Pot 367 g 2,89 — Crème à tartiner
Moutarde VH pot 500 mL 79¢ — Préparée
Gateaux Stuart boite de 8 1,19 — 4 variétés assorties
Sel Assaisonné pot 85 g 89¢ — Lawry's
Yogourt Yoplait 2 Cont 175 g 99¢ — Ordinaire ou Saveurs de fruits
Thé Red Rose boite de 60 sachets 1,89 — Orange Pekoe

Fromage Cottage — Sealtest, Light 'N Lively cont 500 g — Épargnez 75¢ — 99¢ — Notre prix régulier 1,75

Confiture Piedmont pot 500 mL 1,99 — Pure, de fraises ou Framboises
Farine Five Roses sac 2,5 kg 2,79 — Tout Usage, ou non-blanchie
Croquades Neilson's pqt 255 g 1,39 — Variétés assorties
Cornichons Bick's Pot 700 mL 1,49 — Entier ou en Quartier
Gâteaux étagés gâteau 369 g 1,69 — Sara Lee, 4 variétés assorties, surgelés
Fromage à tartiner pot 500 g 2,79 — Préparation de fromage fondu, Lactantia
Biscuits Dare Boite 400 g 1,39 — 4 variétés, assorties
Breuvages Aux Fruits bout 1,8 litre 99¢ — Bessey's, saveurs variées ou pqt de 6 bout de 200 mL — Notre prix régulier jusqu'à 1,39

Pouvez-vous vous apercevoir si votre enfant se drogue?

par Michelle ROY-GUÉRIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — C'est demain à 20h30, au sous-sol de l'église Saint-Eugène, au 152 rue Saint-Alphonse, que le secteur Parents-secours de la paroisse invite les parents et les personnes intéressées à une soirée d'information sur les drogues, en collaboration avec le comité central PS, la Commission scolaire du Cap.

Le but visé est de permettre aux participants de connaître ce que sont les drogues, les lois qui se rattachent à leur usage, les conséquences sur le physique et le psychisme des consommateurs. On veut également amasser des fonds pour aider au fonctionnement de Parents-secours de Cap-de-la-Madeleine, et, pour ce faire, des dons seront demandés aux participants, à la mesure de leur bourse et de leur générosité.

Programme de la soirée

La présidente de la commission scolaire, laquelle fournit à PS un local, de l'équipement et certains services, Mme Françoise Daveluy, dira le mot de bienvenue. Mme Lise Vallée, présidente de PS-Saint-Eugène, sera l'animatrice de la soirée. M. Claude Montminy, du Kiwanis, rappellera la collaboration de ce club de service à l'oeuvre de Parents-secours, notamment en défrayant le coût d'impression de certaines affiches.

Un capitaine de la gendarmerie royale dont il nous faut taire le nom, à cause de son travail, donnera les informations sur les drogues, en quatre volets:

1 — **Identification des stupéfiants et drogues illicites les plus courants, façons de les consommer, leurs prix, et les effets généraux de ces mêmes substances.**

2 — **Comment vous apercevoir si votre enfant consomme des drogues, et que faire en ce cas.**

3 — **Prévention faite par la GRC.**

4 — **Aspect juridique de la question et réforme législative.**

Le capitaine Jean-Marie Jodoin, de la sûreté municipale, rappellera aux participants de la soirée d'information que Parents-secours fait partie de la société sous l'aspect prévention du crime, en collaboration avec les parents.

Il montrera ce que la drogue, dans la vie quotidienne, engendre chez les jeunes en fait de criminalité. Il incitera les gens de PS à collaborer avec la police quand ils sont témoins de toutes sortes de crimes, les informateurs pouvant aider puissamment à la prévention, tout en conservant leur discrétion. Il montrera le travail de la police auprès des écoliers sur l'aspect sécurité.

La soirée commencera par la projection d'un diaporama sur Parents-secours, organisme à but non lucratif qui met les foyers volontaires en relation avec la police, apposant à leur fenêtre la traditionnelle affiche rouge et blanc représentant la main d'un adulte qui tient celle d'un enfant. Là, les enfants perdus ou mal pris savent qu'ils seront bien reçus et aidés, et même les adultes.

Plus de 300 foyers font partie de Parents-secours dans les dix secteurs de Cap-de-la-Madeleine. L'initiative de protection des enfants en y intéressant les familles a pris racines sous forme de Parents-secours partout au Québec depuis 1976. Au Cap, c'est en 1980 que PS a pris son essor.

Chaque année, les comités paroissiaux envoient aux parents des enfants du primaire des petits feuillets jaunes pour les renseigner, avec un coupon où ils peuvent s'inscrire. Mme Patricia Bussière, présidente du comité central de PS, donnera, au cours de la soirée, un bref aperçu du cheminement de Parents-secours.



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Prise lors de la conférence de presse annonçant la soirée d'information de Parents-secours sur les drogues, la photo représente le capitaine J.M. Jodoin, de la Sûreté de Cap-de-la-Madeleine, Mme Françoise Daveluy, présidente de la commission scolaire, Mme Lise Vallée, présidente de PS-Saint-Eugène, Mme Patricia Bussière, présidente du comité central PS, et M. Claude Montminy, du Kiwanis.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Jean porte un magnifique paletot "Progress Brand", en ultra-suède bleu sarcelle choisi à la Maison Diamond, alors que Linda montre un tailleur "Croydon" d'allure militaire: à remarquer le chapeau de la collection Caprice.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Bleu, blanc et rouge pour cet ensemble choisi dans la collection Caprice de la Maison Diamond par Solange. La jupe montre des plis soleil, alors que le blazer marine est de coupe militaire. Le chapeau est en fine paille rouge garni d'un ruban blanc.

Des couleurs franches et de fort beaux tissus

par Doris V.-HAMEL

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les frères Diamond possèdent la solide réputation d'acheter uniquement de beaux vêtements, depuis plusieurs années. Cette réputation s'avéra encore une fois vraie, lors de la présentation par les travailleurs et travailleuses du Centre hospitalier Saint-Joseph, des vêtements du printemps et de l'été de la collection Caprice.

Plusieurs ensembles printaniers, comme ces magnifiques tailleurs en soie ou en laine vierge dans les tons pastels ou les carreaux les plus seyants. Des jupes aux plis soleil ont attiré l'attention, surtout si on choisit comme l'ont présenté les mannequins, un magnifique chemisier, un blazer et le carré de soie aux couleurs contrastantes, sans oublier le couvre-chef qui est en belle paille rouge ou marine.

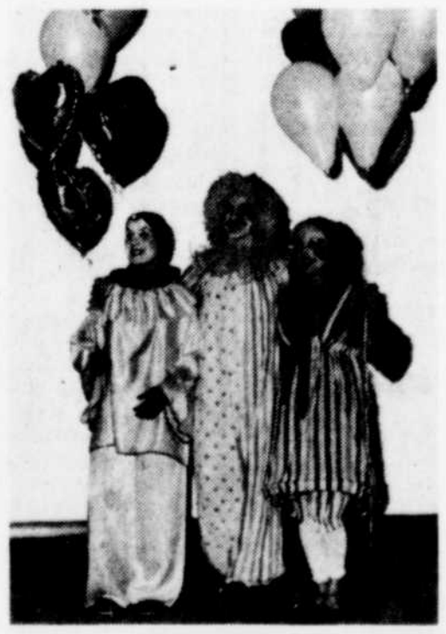
Les messieurs ont rivalisé d'élégance avec les 'impers' d'Aquascutum (qui sont maintenant fabriqués au Canada); les paletots en ultra suède; les complets dans les plus beaux tissus: toujours les applaudissements chaleureux de l'assistance montraient bien que la mode présentée de façon professionnelle fut appréciée de l'auditoire.

Il s'agissait d'un défilé-dégustation et les fromages les plus fins accompagnés des vins les plus doux ont entrecoupé les présentations de la mode du printemps et de l'été, au sous-sol de l'église Saint-Odilon.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Richard a choisi un complet signé "Michel Robichaud"; il est gris à fines rayures blanches; Jeannine porte un tailleur en soie blanche; remarquez les plis plats de la jupe à carreaux et le chemisier aussi en pure soie. Les chaussures ont été choisies chez Gosselin.



(Flageol Photo — Terry Charland)

On avait invité des clowns au défilé-dégustation du Club social du Centre hospitalier Saint-Joseph. Mimi et Edith ont présenté avec Gilles un numéro original créé spécialement par eux pour le bénéfice de l'assistance.

Radio Shack®
DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

Soldes carnaval d'hiver
et choix d'articles courants de nouveautés et offres spéciales



469.95 669.95
Un récepteur à faire rêver un mélomane
Liquidation. Le STA-2080 délivre 80 W de puissance pour une sonorité parfaite à tout volume. Ses caractéristiques poussées font du "2080" le centre idéal de votre chaîne stéréo. Maintenant offert à un prix à votre mesure. 31-3000



Emportez votre son à bon compte
169.95 229.95
Liquidation. Le SCR-4 est très complet. "Stereo Wide" pour meilleure stéréo. Pour CA, 6 piles "C" ou adaptateur CC en option. 14-774

Digne de votre chaîne stéréo!
119.95 159.95
Meuble de style avec prise ext. pour casque. 42-8628



Composants et disques exclus



Une écoute incomparable!
Le LAB-290 avec bras de lecture droit, compensation latérale et cellule de $39.95. 42-2978
149.95 199.95

Utile et pratique
Le Patrolman* CB-60 portatif à 6 bandes. AM/FM/SRG/avions/météo, VHF/UHF et d'urgence. Pour CA ou 4 piles "C". 12-766
89.95 139.95



Pourquoi vous passer d'un multimètre
Indispensable pour un grand nombre de travaux. Requiert 1 pile 9 V et 1 pile "AA". 22-204
34.95 54.95



Horloge qui se monte partout
Se monte sur tableau de bord, téléphone, pratiquement partout.
16.95 24.95
63-836
* Avec ruban double face, support coulissant et pile.

43-279



28.88 39.95
Calculatrice
La EC-2001, une auxiliaire de qualité. Requiert 2 piles "D" ou adaptateur CA en option. 65-660
Adaptateur CA pour la EC-2001. 273-1454 ..... 8.95

Sélecteur
Le DUOFONE-100 stocke 16 numéros de 15 chiffres. 2 piles "AA" requises.
49.95 79.95



Élégance et bas prix
Téléphone de qualité offert à très bon prix. Pour service à tonalités ou à cadran rotatif. Berceau assorti. En blanc ou ivoire suivant la disponibilité*. 43-8011
49.95



Protégez votre famille
Détecteur à ionisation à réaction instantanée à la fumée ou aux produits invisibles de la combustion. Avec pile 9 V. 49-8076
13.95 19.95



Radio Shack
La réclame expire le 26 février 1983

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES
Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre; il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Sauf mention contraire les piles et bandes ne sont pas fournies.

Voyez les pages blanches pour le magasin Radio Shack le plus près.

affaires municipales

Trois-Rivières

par Marcel AUBRY

Félicitations au rink Marchand

Le conseil municipal a adopté une résolution de félicitations à l'endroit du rink Marchand qui a raflé les honneurs du championnat provincial de curling de la Chope Labatt, au club Lavioilette, en fin de semaine. Les Denis Marchand, Denis Cécil, Claude Lauzière et Yves Barrette ont ainsi mériter le droit d'aller représenter la province de Québec au championnat canadien de curling qui se déroulera à Sudbury en Ontario, en mars.

Tournoi de soccer senior

La polyvalente Sainte-Ursule, le club de soccer F.C. Onze de Trois-Rivières et la ville de Trois-Rivières ont conclu une entente en prévision de la présentation d'un tournoi de soccer senior en salle, les 26 et 27 mars 1983.

Régime de prestations

Les cinq membres du comité de la gérance de la ville bénéficieront désormais d'un régime de prestations. Les fonds seront confiés au Trust Général du Canada avec qui une entente a été conclue. Les cinq personnes touchées sont le gérant municipal, M. Jacques Charette, le gérant adjoint, M. Wilson O'Shaughnessy, le directeur des travaux publics, M. Yvon Poirier, le directeur des services techniques, M. Origène Bellemare et le directeur des services communautaires, M. Albert Morrissette.

Kino Québec

M. Alain Tremblay a été désigné pour représenter la ville de Trois-Rivières au module Kino Québec.

Comité de citoyens Les Forges

La ville a donné son appui au comité de citoyens Les Forges pour le projet de réalisation d'une partie du parc linéaire dans le secteur des Forges, dans le cadre du programme RELAIS.

Les trois conseillères

Les deux conseillères de Trois-Rivières, Mmes Françoise Drolet (de-la-Salle) et Charlotte Lussier (les Forges) et la conseillère de Trois-Rivières-Ouest, Mme Marthe Rousseau, font l'objet d'un reportage fort intéressant dans l'Hebdo de cette semaine, sous la plume de Raymonde Leclerc.

Cap-de-la-Madeleine

par Roger NOREAU

Des félicitations

Des félicitations ont été adressées au policier Hilarion Chiasson qui compte plusieurs années au service de la police de Cap-de-la-Madeleine. Ce dernier, vétéran de la dernière guerre mondiale, prendra prochainement sa retraite. Il a reçu plusieurs médailles qui soulignent ses actes méritoires.

Elections à l'OMH

Les membres du conseil municipal ont réélu le conseiller Jean-Paul Lavergne à la présidence de l'Office municipal d'habitation, ainsi que le gérant M. Roland Desaulniers et M. Jean Longval comme administrateurs.

Classique de canots

Les membres du conseil feront connaitre leur décision prochainement sur une demande de commandite d'une équipe lors de la Classique internationale de canots qui marquera son 50e anniversaire cette année. L'équipe représentera la ville lors de la compétition à Mont-Laurier. Il s'agit d'une dépense de $600.

Pas de décision

Le conseil municipal n'a pas encore pris de décision quant à la demande de la Chambre de commerce pour l'utilisation du Centre culturel de la rue Fusey durant la saison estivale. Un programme détaillé devra être fourni par la Chambre.

La Pérade (paroisse)

par Roger NOREAU

Demande de subventions

) Le conseil municipal de la paroisse s'adresse au député de Champlain à Québec, M. Marcel Gagnon, pour l'obtention de subventions pour l'amélioration des rues De-la-Rivière et 3e Avenue et pour compléter le pavage.

Approbation

La résolution du conseil de Champlain demandant l'autorisation de contracter un emprunt de $100,000 pour l'achat d'une chargeuse excavatrice pour le comité intermunicipal de gestion des déchets, a été approuvée par le conseil municipal.

Creusage d'un puits

Maintenant que le ministère de l'Environnement de Québec a appuyé le choix de l'emplacement pour le creusage d'un puits, le conseil municipal s'adressera à la Commission de protection des sols agricoles pour obtenir l'autorisation de procéder à l'achat du terrain en vue de l'exécution des travaux.

Etude des priorités

Les membres du conseil municipal ont commencé l'étude des priorités du schéma d'aménagement du territoire tel que demandé par la Municipalité régionale de comté de Francheville. (Contrôle intérimaire).

Les mêmes revenus

Malgré que la pêche aux poulamons ait été désastreuse durant la dernière période sur la rivière Sainte-Anne, les conseils municipaux prévoient retirer les mêmes revenus de la location des espaces qui sont sous leur juridiction. On prévoit donc que les loisirs municipaux recevront encore cette année au moins $10,000. Environ 960 cabanes à pêche ont été installées sur la glace de la rivière malgré les caprices naturels qui ont perturbé la saison d'activités.

Saint-Etienne

par Ginette GAGNON

Le lundi 28 février

Les contribuables de Saint-Étienne-des-Grès devraient recevoir leur compte de taxes, le lundi 28 février.

Création de deux emplois

La municipalité vient de se voir octroyer une subvention de $8,000 dans le cadre d'un programme provincial de création d'emplois. Deux personnes travailleront durant 20 semaines à nettoyer et aménager les équipements de loisirs de la localité. Il en coûtera $2,300 à Saint-Étienne-des-Grès pour la réalisation de ce projet.

Inspecteur agraire

L'actuel inspecteur en bâtiment de Saint-Étienne, M. Gilles Lacombe, cumulera aussi les fonctions d'inspecteur agraire.

Nettoyage des puits

Le conseil municipal a confié à la firme R. J. Lévesque le nettoyage des trois puits de la municipalité au coût de $4,000.

Un drapeau

La municipalité vient de demander à l'Aféas de confectionner un drapeau aux couleurs des armoiries de Saint-Étienne. Il s'agit d'une première initiative visant à souligner, l'an prochain, le 125e anniversaire de fondation de la municipalité. A cet égard, il y aura une réunion le 2 mars à l'hôtel de ville. Un comité chargé d'organiser les fêtes devrait voir le jour.

La Pérade (village)

par Roger NOREAU

Budget de l'OHM

Le conseil municipal du village de La Pérade a adopté, à sa séance de février, le budget de fonctionnemant de son Office d'habitation municipal qui gère le pavillon Daniel-Thibault. Les prévisions des dépenses sont de l'ordre de $208,921 et les revenus de $60,449, pour un déficit de $148,472 couvert dans une proportion de 10% par la municipalité.

Rencontre avec Pluritec

Le nouveau conseil municipal a demandé une rencontre avec un représentant de la firme d'ingénieurs-consultants Pluritec afin d'être mieux au courant du dossier des améliorations à apporter au réseau d'eau. Cette rencontre fait suite à l'étude préliminaire effectuée par cette firme sur le captage des sources souterraines en vue de la préparation des plans et devis des travaux qui s'imposeront.

Inspecteur adjoint

Pour répondre à la demande de la MRC de Francheville, M. Emilien Frigon a été nommé inspecteur adjoint.

Sélection des objectifs

Les objectifs du schéma d'aménagement du territoire ont été fixés par les membres du conseil municipal à la suite de la demande de la MRC de Francheville.

Etude de programmes

Les programmes de création d'emplois du ministère des Affaires municipales et RELAIS du gouvernement fédéral ont été étudiés par les membres du conseil municipal.

Maire adjoint

Le conseiller, M. Justin Fraser, a été nommé maire adjoint pour un mandat de trois mois.

Des subventions

L'organisation du hockey mineur et la garderie Nique-et-Pique recevront respectivement $75 et $100 en subventions du conseil municipal.

Signature d'un contrat

Le contrat de cueillette des ordures ménagères qui avait été accepté en novembre par la Commission des affaires municipales de Québec a été signé avec l'entrepreneur M. Gilles Lanouette pour l'année 1983 au prix de $11,143.

Louiseville

par Berthold LÉVESQUE

Publicité

Le conseil a accepté de fournir un montant de $25 pour une publication spéciale qui permettra de souligner le 10e anniversaire de l'exposition du district de la Mauricie à Saint-Barnabé-Nord (ancienne exposition de Saint-Barnabé-Nord). Ce montant d'argent permettra à la municipalité de bénéficier d'une annonce dans ladite publication.

La radio transférée

La radio émettrice-réceptrice qui servait à la police municipale de Louiseville quittera l'ancien poste pour être installée à l'avenir à l'hôtel de ville. Ce transfert a été demandé par la protection civile, qui souvent doit faire des vérifications à partir de cette radio déjà enregistrée.

Modification au règlement

La municipalité apportera une modification à son règlement de zonage dans un quartier. Cette modification fera suite à une demande d'un commerçant de la rue Saint-Aimé qui veut transformer son local commercial en local d'habitation. La demande a été acceptée par le conseil municipal.

Retraite

M. Réal Garceau prendra sa retraite comme travailleur à l'usine de filtration de la ville. Il a avisé cette dernière. On verra à combler le poste devenu vacant, au cours des prochains jours.

Bécancour

par Rita DOLAN-CARON

Eau fournie aux Abénakis

La ville de Bécancour fera un ajustement annuel du prix à être chargé pour l'eau fournie et vendue à la bande indienne des Abénakis. Le tarif que la ville a chargé était de $0.85 du mille gallons, et avec cette résolution, le conseil de ville majore le tarif à $1.19 du mille gallons, ce qui veut dire l'équivalent du taux chargé aux résidants de Bécancour. Il est bien spécifié dans l'entente entre les deux parties que le prix qui sera chargé pour l'eau fournie à la réserve indienne sera le même que celui chargé aux résidants de Bécancour.

Appui à Sainte-Marie

La municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford a demandé au conseil de ville de l'appuyer dans sa requête auprès du ministère des Transports pour que la route 263 reste numérotée comme telle, et demeure à la charge du ministère. Le ministère des Transports va effectuer des travaux d'amélioration dans la partie section Sainte-Marie à Lemieux, et par la suite, il veut enlever la numérotation de la route, et probablement confier l'entretien aux municipalités ou à la municipalité concernée. La municipalité Sainte-Marie-de-Blandford est bien d'accord pour que le ministère fasse des travaux d'amélioration, mais ne veut pas prendre la charge de l'entretien. Vu le caractère régional de cette demande, ce dossier sera remis à la MRC de Bécancour qui sera invitée à donner suite à cette demande.

Inspecteur régional

M. Jean-Pierre Verville a été nommé inspecteur général (bâtiment). En plus de son travail régulier, il est chargé d'appliquer le règlement de contrôle intérimaire de la MRC.

Demande de subvention

La ville adressera une demande de subvention au gouvernement fédéral,dans le cadre de son programme de création d'emplois temporaires "Relais". Ce projet, s'il est accepté, permettra à la ville de Bécancour de créer 33 emplois pour une période de 20 semaines pour un montant total du projet de $180,000.

Les pompiers volontaires

Le conseil de ville a majoré les salaires versés aux pompiers volontaires de 6% pour 1983. Voici ce que cela représente: le tarif des capitaines, le taux horaire est de $50.41 pour un minimum de trois heures, et pour les heures additionnelles $14.41; le lieutenant, pour les trois premières heures, $43,22, et pour chaque heure additionnelle, $12.72; le pompier, $37.21 et $11.38 pour les heures additionnelles.

Enfouissement sanitaire

Les tarifs pour l'enfouissement sanitaire seront majorés de 11.7% pour l'année 1983. Ce 11.7% représente exactement le coût de l'augmentation pour les dépenses d'opération.

Adhésion au CRD-04

Le conseil de ville a renouvelé son adhésion au CRD-04. Un montant de $582 sera envoyé à cet organisme.

Drainage

On demandera au ministère de l'Agriculture d'effectuer le drainage du cours d'eau d'en Haut qui est situé dans le secteur de Bécancour. Le principal intéressé est un agriculteur du nom de Pierre Duplessis. Et on demande aussi le drainage de cours d'eau qui est situé dans le secteur de Sainte-Gertrude. Le principal intéressé est M. Paul Chartier, du secteur de Sainte-Gertrude.

Aéroglisseur

La ville demandera au ministère de l'Energie et des Ressources du Canada les services de l'aéroglisseur pour les débâcles du printemps. Cette demande est faite à chaque printemps afin que soit libérée la rivière Bécancour.

Récréation et culture

Le conseiller Gilbert Colbert a été nommé représentant du conseil municipal à la Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie. Par ailleurs, concernant la participation de la ville au Programme National de soutien aux activités de loisir municipal, un amendement à la résolution a été proposé par le conseiller Jean-Guy Dubois à l'effet que la ville adhère au programme suivant les modalités du gouvernement,et il recevra comme subvention un montant de $15,667 d'où une perte de revenu d'environ $7,000 par rapport à l'année dernière.

10 ans de service

Mme Micheline Bergeron a été engagée en remplacement de Mme Edith Lefebvre comme responsable de la bibliothèque de Saint-Grégoire. Mme Lefebvre recevra du conseil de ville une résolution de remerciement pour ses services avec une mention particulière. Elle est l'instigatrice de l'implantation du réseau de bibliothèque dans la ville. Au début, elle s'est chargée de former un groupe dans chaque secteur, pour ensuite amener la bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie à desservir Bécancour. On souligne aussi ses 10 ans de services bénévoles à ce niveau.

Feu vert à Gaz Inter-Cité

La compagnie Gaz Inter-Cité Québec pourra installer un système de distribution de gaz naturel qui se rendra jusqu'au parc industriel de Bécancour afin de desservir les industries du parc. Ces travaux doivent se faire au cours du printemps.

Dragage de la rivière

Le conseil demandera au gouvernement du Québec l'autorisation du dragage de la rivère Bécancour à même une subvention qui sera versée à la ville par le gouvernement fédéral à même l'enveloppe budgétaire du $200 millions de LaPrade. Les coûts des travaux proposés seraient de l'ordre d'environ $2,500,000.

La circulation à Louiseville

Modification apportée

par Berthold LEVESQUE

LOUISEVILLE — La ville de Louiseville apportera certaines modifications à son règlement de circulation, pour satisfaire un groupe de marchands de la rue Saint-Louis. Des changements seront apportés au stationnement dans la rue, lequel était strictement interdit dans les deux sens.

Le changement apporté permettra d'autoriser le stationnement des véhicules pour une période de trente minutes entre 9 h et 21 h du lundi au vendredi, du côté ouest de la rue Saint-Louis, entre les rues Saint-Laurent et Sainte-Dorothée. L'autre côté de la rue (section est), le stationnement sera toujours interdit aux véhicules.

Même si le stationnement des véhicules était interdit sur la rue Saint-Louis, il se pratiquait quand même assez régulièrement en particulier par les camionneurs qui doivent fournir les commerçants du secteur.

Avec l'arrivée de la Sûreté du Québec dans le décor (le corps de police municipale ayant été aboli dernièrement), les contrevenants ont appris à leurs dépens qu'il fallait observer les règlements de la circulation à cet endroit.

Les commerçants, indirectement, ont été touchés par cette nouvelle façon de procéder, et de là la réaction de demander à la ville d'apporter des changements au stationnement, en le permettant durant certaines heures précises.

Les parcomètres à Louiseville

On cherche une solution

LOUISEVILLE (BL) — La ville de Louiseville devra régler la question de ses parcomètres, depuis que le corps de police municipal a été aboli par un décret du ministère de la Justice du Québec. Actuellement, il n'y a personne pour faire respecter cette obligation des automobilistes.

Au conseil de ville lundi soir, le sujet a été effleuré seulement. La municipalité a reçu deux autres nouvelles offres d'emploi de la part de contribuables qui se disent prêts et disponibles à travailler dans ce secteur d'activités qui autrefois était comblé par les policiers en devoir.

La Sûreté du Québec s'occupe du territoire de la ville de Louiseville mais n'a aucune juridiction sur des règlements municipaux, comme c'est le cas des parcomètres qui sont quand même assez nombreux.

Les parcomètres ont rapporté la modique somme de $2,000 semblet-il l'an dernier, à Louiseville. Par contre, cette source de revenus aurait atteint il y a quelques années un montant d'environ $4,000 à $5,000, toujours pour une période de douze mois.

Finalement, le conseil de ville devrait se pencher sur cette question des parcomètres au cours des prochaines séances de conseil, maintenant que tout le monde semble avoir repris son souffle à la suite de la disparition du corps de police.

Un dépotoir à La Croche

Pas pour demain

par Louise PLANTE

LA CROCHE — Le projet de Haute-Mauricie d'acquérir des terrains appartenant à Hydro-Québec, dans le but d'y aménager un terrain d'enfouissement sanitaire pour matières sèches dans le rang Beaumont de La Croche, se heurte à quelques protestations et problèmes légaux.

Le conseiller Michel Lacerte de la municipalité de La Croche qui a personnellement consulté les résidants du rang Beaumont au sujet de ce projet, n'a pas trouvé une seule personne en faveur du choix de l'emplacement.

Les habitants du rang Ouest de Canton Langelier craignent que la route menant au futur terrain d'enfouissement prenne elle-même l'allure d'un dépotoir et ressemble au chemin menant à l'ancien dépotoir de la ville de La Tuque.

En effet, malgré plusieurs nettoyages, ce chemin était souvent jonché de débris de toutes sortes, lancés par des gens qui refusaient de payer un droit d'entrée au dépotoir municipal, au grand mécontentement des résidants de ce secteur.

Les citoyens de La Croche ont également peur de la vermine qui risque de s'installer dans un dépotoir...même pour matières sèches.

Par ailleurs, Haute-Mauricie recevait récemment une lettre d'Hydro-Québec l'informant qu'elle ne pouvait procéder à la vente des lots nos 10 et 11 du rang 1 Ouest de Canton Langelier étant donné que ses titres légaux ne sont pas clairs. Des réunions ont été prévues entre le siège social d'Hydro-Québec et différents ministères afin d'éclaircir certains baux emphytéotiques.

Le maire de Canton Langelier a toutefois averti ses concitoyens qu'advenant le cas où Haute-Mauricie parvenait à acquérir ces terrains, il ne voyait pas comment il pourrait l'empêcher d'y installer un dépotoir pour matières sèches.

Stationnement et tranquillité publique

Nouveau règlement

par Rita DOLAN-CARON

BÉCANCOUR — Le conseil de ville de Bécancour a adopté sur la proposition du conseiller Louis-Georges Morrissette un règlement concernant le stationnement et la tranquillité publique lors de sa dernière séance régulière.

Désormais, il sera donc interdit à toutes personnes du secteur de Saint-Angèle-de-Laval de stationner ou d'immobiliser un véhicule automobile ou autre véhicule quelconque dans, ou en bordure des rues suivantes: boulevard Bécancour - côte nord: de la rue des Nénuphars jusqu'en face de la rue des Lilas partie est inclusivement; boulevard Bécancour - côté sud; de la rue des Jasmins jusqu'à la rue des Lilas partie est inclusivement.

Dans les secteurs de Saint-Grégoire et Gentilly, les dispositions prévues dans la résolution no 559 sont abrogées et remplacées par les suivantes: il est interdit à toute personne de stationner ou d'immobiliser un véhicule automobile ou autre véhicule dans ou en bordure des rues suivantes: secteur Saint-Grégoire: rue Béliveau, d'est en ouest, de chaque côté, à partir du boulevard Port-Royal jusqu'à l'extrémité ouest du terrain de l'école élémentaire; dans le secteur de Gentilly: rue des Hirondelles est: du boulevard Bécancour jusqu'à la rue Roitelet inclusivement; rue des Hirondelles ouest, du boulevard Bécancour jusqu'à l'extrémité sud du terrain portant le numéro civique 1170 inclusivement, et le boulevard Bécancour sud sur toute la longueur.

Dans une zone incendie, on ne peut pas stationner à moins de cinq mètres d'une borne-fontaine ou d'une station de pompier. On mentionne aussi, dans ce règlement, qu'en face d'une entrée de cour ou de garage ou de chemin donnant accès à une propriété, de façon à obstruer une telle entrée, tout véhicule ainsi stationné pourra être enlevé, remorqué ou au besoin toué ailleurs et remisé à un garage.

Il est également interdit de stationner un véhicule automobile ou autre véhicule de façon nuisible à la circulation ou à la sécurité des passants. Pour ce qui est de la nuit et lors d'une tempête: il est interdit de stationner en bordure de toutes routes, rues ou cheminspublics, entre minuit et 6 heures, à compter du 1er jour de novembre jusqu'au 1er jour d'avril de chaque année. Lors de tempête de neige ou de vent, entre le 1er jour de novembre jusqu'au 1er jour d'avril de chaque année, tant que la tempête ne sera pas terminée.

Concernant la tranquillité publique, le règlement mentionne qu'aucun haut-parleur, microphone, amplificateur ou autre appareil de production de son, ne devra être installé dans ou à l'extérieur d'un édifice et maison d'habitation, de façon à ce que les sons reproduits et transmis causent un bruit excessif ou insolite nuisent au bien-être, au confort et au repos des personnes du voisinage.

Toutefois, il est permis, cependant, pour faire entendre du chant et de la musique, d'utiliser les appareils et instruments mentionnés entre 9h et 22h durant la période des Fêtes, soit du 1er décembre de chaque année au 7 janvier suivant inclusivement, ainsi qu'aux réunions publiques ou aux places d'amusement, à condition de respecter l'autorisation donnée par la ville.

Si quelqu'un commet des infractions à ce règlement, il est passible d'une amende, avec ou sans frais, et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, selon le cas d'un emprisonnement. Le montant de l'amende et le terme de l'emprisonnement sont fixés par la cour de juridiction compétente à sa discrétion.

des photos et des mots



(Flageol Photo — Terry Charland)

Les responsables du défilé-dégustation présenté au sous-sol de l'église Saint-Odilon par les membres du club social du Centre hospitalier Saint-Joseph ont mis la main à la pâte pour fêter la Saint-Valentin avec plusieurs invités, vendredi soir. Ici, les préposés à l'arrangement des tables du service des vins et fromages: Francine Boivin, Marcel Simard et Richard Marceau.



La Société Saint-Jean-Baptiste de Maskinongé s'est choisi un nouvel exécutif, tout récemment. Dans l'ordre sur la photo: mesdames Angèle Sergerie, secrétaire; Thérèse Saint-Louis, présidente; Andrée Livernoche, première vice-présidente; Claire Vanasse, deuxième vice-présidente; et Rita Croisetière, trésorière. (Photo Claude Abel)

Le plus grand choix, les meilleurs prix et service de la région.

KUBOTA

ÉQUIPEMENTS Malbeuf

771, boul. Est Louiseville 228-4592 Trois-Rivières 296-3366

Disponible avec cabine si désiré

• Baiser de 7 heures

Cinq cents dollars pour un baiser de six heures 58 minutes. M. et Mme Dusan Pasic ont gagné le concours organisé à Houston pour la Saint-Valentin. "Le plus difficile, c'était la première heure", a déclaré M. Pasic après l'exploit. Un autre participant, qui n'a tenu que deux heures et demie avec sa petite amie, a eu l'impression opposée: "Au début, c'était romantique, mais après un moment, c'était tout juste une épreuve d'endurance". Tous deux ont été éliminés quand ils ont commencé à essayer de parler en s'embrassant, pour tuer l'ennui. La Saint-Valentin, fête très populaire aux Etats-Unis, a été l'occasion d'une débauche d'achats de cartes postales. Le Washington Post a fait cinq pages de messages amoureux, plutôt insipides, rangés par ordre alphabétique des destinataires. Les restaurants ont fait des menus spéciaux avec tous les plats en forme de coeur...



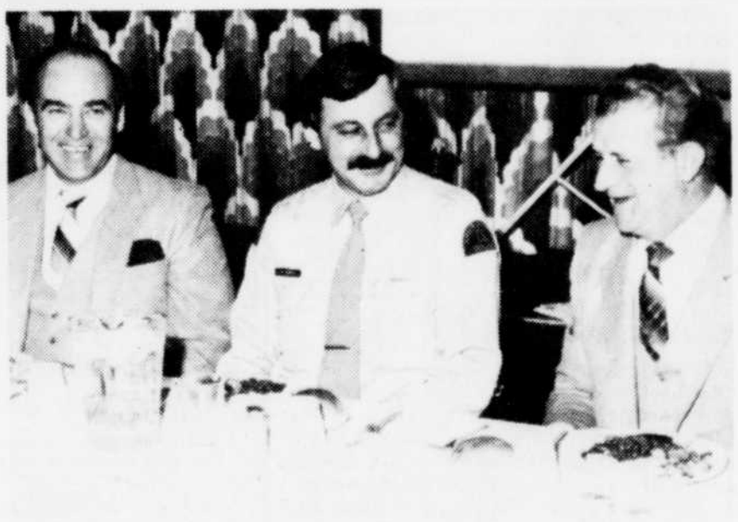
M. et Mme Louis-Georges Samson de Louiseville ont célébré dernièrement leur 45e anniversaire de mariage en présence de leurs enfants, petits-enfants, parents et amis.

aujourd'hui, c'est mon tour



(Photo J. Côté)

Lise Trottier, agent de marketing, Saint-Sylvère.
Le Nouvelliste, mercredi 16 février 1983



(Photo Claude Abel)

Le conseil 6276 des Chevaliers de Colomb de Saint-Justin tenait un déjeuner en présence d'un conférencier, dimanche. L'invité était l'agent Michel Genest de la Sûreté du Québec. Celui-ci a entretenu son auditoire sur le nouveau code de la route et l'alcootest. La photo montre de gauche à droite: M. Jean-Pierre De Carufel, grand Chevalier du conseil; l'agent Genest; et M. Bertrand Boulay, maire de Saint-Justin et membre du conseil des Chevaliers de l'endroit.



Quatre générations d'une famille trifluvienne sont ci-dessus réunies. Dans l'ordre, M. Jean-Guy Girard, grand-père, M. Stéphane Girard et son fils Dave, et M. Rosaire Girard, arrière-grand-père.

éphémérides

16 février

1980: M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'apprête à nommer une commission d'enquête sur les crimes imputés au chah d'Iran.

1959: Fidel Castro devient premier ministre de Cuba.

1945: Bombardements massifs américains sur Tokyo.

1942: Des sous-marins allemands incendient les raffineries de pétrole d'Aruba, aux Antilles néerlandaises.

1918: Douvres est bombardée par un sous-marin allemand.

1873: Proclamation de la république en Espagne.

1871: Fin de la guerre franco-prussienne.

1808: Les troupes napoléoniennes entrent en Espagne.

Il est né un 16 février:

John Schlesinger, cinéaste britannique (1926).

le nouvelliste

"NOS MÉMOIRES"

Un regard nostalgique sur le passé

TOUS LES MATINS À 6h29, 7h29, 8h29 et 9h29 SUR LES ONDES DE 1140/CJTR RADIO TROIS RIVIÈRES

Rendez-vous...

Rencontres-Soleil

Il y aura soirée costumée avec danse au local des Rencontres-Soleil le mercredi 16 février (ce soir) à 19h 30. Il y aura des prix pour les meilleurs costumes. Le mouvement annonce d'autre part une soirée dansante pour le samedi 19 février au club Radisson à 19h 30. Les membres et les amis sont les bienvenus.

Aféas Sainte-Thècle

La réunion des membres aura lieu ce soir 16 février à 19h 45 à la salle paroissiale. On soulignera la Saint-Valentin.

Loisirs St-Michel-des-Forges

Le comité d'animation culturelle présentera un film à l'intention des jeunes de 4 à 12 ans intitulé "Muski". La projection aura lieu à la salle des loisirs des Forges le vendredi 18 février à 18h 30 et le samedi 19 février à 13h 30. Il y aura surveillance sur place. Pour plus de renseignements: 374-6910.

Age d'or Saint-Étienne-des-Grès

Soirée dansante le samedi 19 février à 20h à la salle municipale. Musique et goûter. Tout le monde est bienvenu.

Club Goldorak

Il y aura café-rencontre le dimanche 20 février de 9h à midi au club de curling de Trois-Rivières, rue des Ursulines.

SSJB Sainte-Cécile

L'assemblée générale annuelle de la SSJB Sainte-Cécile aura lieu au sous-sol du presbytère le dimanche 20 février à 19h30. On demande d'entrer par la rue Saint-Paul.

Locataires du Cap

Soirée d'information à l'intention de tous les locataires du Cap le mardi 22 février à 20h à l'église Sainte-Famille, rue Rochefort. M. Jean Girard de la Régie du logement présentera un film sur la loi 107 et répondra aux questions de l'auditoire.

Age d'or Saint-Paulin

L'Age d'or de Saint-Paulin invite la population à sa soirée dansante du samedi, 26 février, à 20h, à la salle de l'école des Vallons. Orchestre, prix de présence et goûter.

Age d'or Sainte-Thècle

Soirée dansante mensuelle à la salle Aubin de Sainte-Thècle, le samedi 19 février, à 20h. Orchestre, prix de présence et goûter. Bienvenue à tous.

Souper de fèves au lard

Le vendredi 25 février, l'Association de l'Age d'or de Sainte-Thècle organise un souper de fèves au lard pour ses membres, afin de souligner les anniversaires de naissance de janvier et février. Pour informations composer 289-2264 ou rejoindre Mme Ginette D.-Gervais, à 365-5614.

Femmes de carrière

Marie L. Perron, haïtienne et artiste peintre, parlera de son pays devant le club des Femmes de carrière qui se réunira le lundi, 21 février, à 18h 30, à l'hotel des Chûtes de Shawinigan, pour un souper international. Lors de ce souper sous la présidence de Mme Simone L. Girard aura lieu la cérémonie des chandelles qui rappelle les endroits du monde qui ont des clubs de Femmes de carrière. Le souper coincidera également avec la Saint-Valentin et il y aura une ambiance exceptionnelle. Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à 537-0128.

Information sur le Livre blanc

La population de la région de Louiseville est invitée à assister à une soirée d'information sur le Livre blanc du ministère de l'Education du Québec, laquelle doit avoir lieu le lundi 21 février à 19 h 30 à l'école Jean-XXIII sur la rue Saint-Jacques à Louiseville. L'invitation est lancée particulièrement aux parents des étudiants de niveau secondaire et primaire de la commission scolaire de Grand-Pré. La rencontre se fera sous forme de débat avec des invités. La soirée est organisée par le comité des parents de la commission scolaire.

c'est un secret de polichinelle

• Serge Bellerose père

Eh bien c'est enfin arrivé: Serge Bellerose, journaliste et excellent animateur d'Omnibus quand on lui en donne l'occasion, est désormais père de famille. Sa charmante jeune épouse Odette, qui travaille à l'administration chez Sears, a donné naissance à un joli garçon de 8 livres 3 onces avant-hier. Inutile de dire que c'est la joie dans les deux familles, et que tous les amis du jeune couple sont très heureux de la tournure des événements. Bravo et félicitations aux nouveaux parents.

• Jean Fournier de passage

Les membres du club Richelieu de Trois-Rivières ont eu l'agréable surprise de revoir le sympathique Jean Fournier lors du dernier dîner. Ce joueur de tennis par excellence autant au sein du Barreau qu'au sein du club vit depuis bientôt deux ans à Québec où il dirige une des entreprises familiales du groupe Fournier: les arbres, comme on les appelait. Certains ont cru remarquer qu'il avait perdu quelques livres, ce qui ne lui fait pas de tort...

QUI D'AUTRE QUE BREUVAGES RADNOR peut vous fournir une eau de source NATURELLE ?

• Bravo aux Postes!

La Société des postes a été pris maintes fois à parti pour la piètre qualité du service qu'elle peut offrir aux contribuables canadiens. Cependant, ce n'est pas tous les jours que l'on vante l'excellent service offert par cette société et il faut le dire tout haut. C'est arrivé cette semaine à Victoriaville alors que le maire, M. Denis Saint-Pierre, a remercié le personnel du bureau de poste de Victoriaville de son excellente compréhension. En effet, depuis le début de la grève des cols bleus, les citoyens ont été invités à acquitter leur compte de taxe par la poste et des enveloppes portant l'inscription aussi incomplète que "Taxes, Victoriaville" sont parvenues au service de la trésorerie.

météo

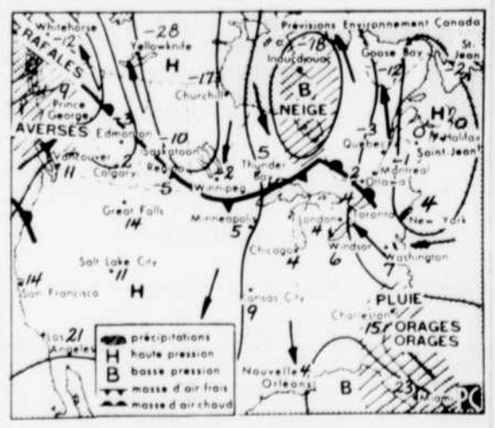
Régions d'Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Minimum: près de -15. Maximum: de zéro à 2. Aperçu pour jeudi: faible neige.

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: de -8 à -11. Maximum: de zéro à 2. Jeudi: nuageux avec faible neige.

Outaouais, Montréal: ciel variable. Minimum: près de -8. Maximum: près de 2. Jeudi: nuageux avec faible neige.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: de -10 à -13. Maximum: près de zéro. Jeudi: nuageux avec faible neige.

Estrie: ciel variable. Minimum: de -8 à -10. Maximum: de zéro à 2. Jeudi: nuageux avec faible neige.



Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: généralement ensoleillé. Minimum: de -15 à -18. Maximum: de -2 à -5. Jeudi: nuageux avec faible neige.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: généralement ensoleillé. Minimum: près de -12. Maximum: près de -4. Jeudi: ennuagement.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: généralement ensoleillé. Minimum: de -15 à -18. Maximum: de -4 à -6. Jeudi: ennuagement.

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé. Minimum: près de -15. Maximum: de -7 à -11. Jeudi: beau.

les marées

Batiscan et La Pérade:	Trois-Rivières:
basse: 08 h 19	basse: 09 h 49
haute: 12 h 16	haute: 14 h 34
basse: 20 h 19	basse: 21 h 49
haute: 00 h 26	haute: 02 h 44
Champlain:	
basse: 09 h 20	**Soleil:**
haute: 12 h 55	
basse: 21 h 20	Lever: 06 h 52
haute: 01 h 05	Coucher: 17 h 17

UN PROPRIO MILLE FOIS PLUS PRÉSENT.

provibec

LES PRIX CONFIANCE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 19 FÉVRIER 1983.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

LES PHOTOS DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



4,14 kg
BIFTECK DE RONDE
Provient de Boeuf Canada Cat. A
1,88 lb



6,35 kg
BIFTECK OU ROSBIF
de pointe de surlonge
Provient de Boeuf Canada Cat. A
2,88 lb



4,14 kg
ROSBIF DE CROUPE
coupe extérieure
Provient de Boeuf Canada Cat. A
1,88 lb

BOEUF HACHÉ MAIGRE Canada Cat. A — **5,47 kg / 2,48 lb**

BIFTECK D'ALOYAU Provient de Boeuf Canada Cat. A — **6,57 kg / 2,98 lb**

CRETONS **BILOPAGE** cont. de 275 g — **2,48**

SOC DE PORC FUMÉ **MAPLE LEAF** — **7,01 kg / 3,18 lb**

CORDIAL DE POULET **BOVRIL** bout. de 450 ml — **3,69**

SIROP DE TABLE **HABITANT** bout. de 750 ml — **1,89**

HUILE POUR BÉBÉ **JOHNSON** bout. de 250 ml — **2,99**

SAUCE À LA VIANDE pour spaghetti **CATELLI** bte de 28 oz — **1,99**

FLOCONS de dinde ou jambon **BURNS** bte de 184 g — **1,59**

THÉ EN SACHETS Mélange Économique **RED ROSE** sac de 100 — **1,79**

NOURRITURE VARIÉE POUR CHIENS **PEP** bte de 25.5 oz — **0,59**

COLORANT À CAFÉ **COFFEE MATE** bocal de 375 g — **1,69**

SOUPES variées **HABITANT** btes de 14 oz — **2/0,98**

BISCUITS VARIÉS Feuille d'érable ou Social thé **VIAU** sac de 350 g ou 450 g — **1,29**



BOISSONS à saveur de fruits **FBI** cont. de 64 oz — **0,95**



MARGARINE MOLLE **FLEISCHMANN** cont. de 2 x 8 oz — **1,17**



PÂTES ALIMENTAIRES assorties **CATELLI** bte de 1 kg — **0,98**

PAPIER HYGIÉNIQUE couleurs assorties **WHITE SWAN** emb. de 4 roul. — **1,29**

CONFITURE fraises ou framboises **PIEDMONT** bocal de 500 ml — **1,79**

FARINE tout usage **FIVE ROSES** sac de 2,5 kg — **2,39**

DÉTERSIF À LESSIVE (12 litres) **OXYDOL** bte de 4,8 kg — **8,15**

SAUCISSES FUMÉES **PROVIGO** emb. de 16 oz — **1,48**

SAUCISSES PORC ET BOEUF **ROYAL** — **2,82 kg / 1,28 lb**

BACON SANS COUENNE ordinaire ou soupçon d'érable **MAPLE LEAF** emb. de 500 g — **2,58**

JAMBON DÉSOSSÉ demi-lune **ROYAL** — **5,47 kg / 2,48 lb**

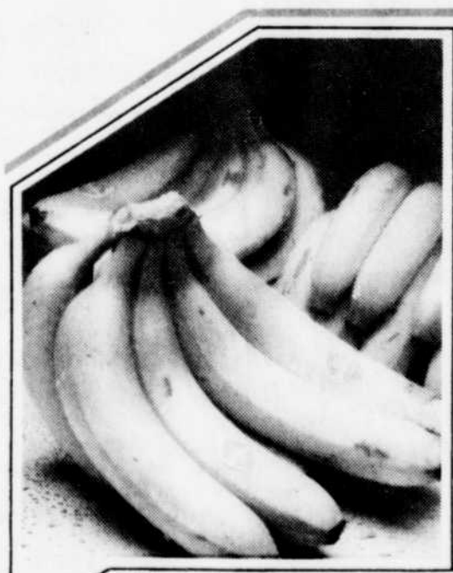
PARFAIT DESSERT assorti **COORSH** cont. de 125 g — **0,38**

VIANDES CUITES TRANCHÉES - bologne, poulet, viande & olives **MAPLE LEAF** emb. de 175 g — **1,08**

NOIX DE RONDE FUMÉE ou ronde à l'ancienne **COORSH** — **10,54 kg / 4,78 lb**

JUS DE POMMES surgelé **MC CAIN** cont. de 12,5 oz — **1,09**

CHAMPIGNONS en morceaux **AXEP** bte de 10 oz — **0,97**



0,73 kg
BANANES **DOLE** produits des tropiques
0,33 lb



CÉLERIE DE CALIFORNIE Importi des États-Unis Canada No 1 Grosseur 24 — **0,89**



1,61 kg
TOMATES ROUGES Importée du Mexique Canada No 1 Grosseur 6 X 7
0,73 lb

CAROTTES Produit du Québec Canada No 1 Sac de 5 lbs — **0,79**

CHOUX VERTS Produit du Québec Canada No 1 — **0,27 kg / 0,12 lb**

LA RÉGULARITÉ DANS LES APPROVISIONNEMENTS EN FRUITS ET LÉGUMES EST À LA MERCI DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES. SOYEZ TOUTEFOIS ASSURÉS, CHERS CLIENTS QUE LES ÉPICIERS PROVIBEC NE MÉNAGENT AUCUN EFFORT POUR VOUS OFFRIR VARIÉTÉ ET QUALITÉ À BON PRIX TOUT AU LONG DES SAISONS.



SAUCISSES FUMÉES **PROVIGO** emb. de 16 oz — **1,48**

SAUCISSES PORC ET BOEUF **ROYAL** — **2,82 kg / 1,28 lb**

BACON SANS COUENNE ordinaire ou soupçon d'érable **MAPLE LEAF** emb. de 500 g — **2,58**

JAMBON DÉSOSSÉ demi-lune **ROYAL** — **5,47 kg / 2,48 lb**

PARFAIT DESSERT assorti **COORSH** cont. de 125 g — **0,38**

VIANDES CUITES TRANCHÉES - bologne, poulet, viande & olives **MAPLE LEAF** emb. de 175 g — **1,08**

NOIX DE RONDE FUMÉE ou ronde à l'ancienne **COORSH** — **10,54 kg / 4,78 lb**

JUS DE POMMES surgelé **MC CAIN** cont. de 12,5 oz — **1,09**

CHAMPIGNONS en morceaux **AXEP** bte de 10 oz — **0,97**

COLORANT À CAFÉ **COFFEE MATE** bocal de 375 g — **1,69**

PAIN DE VIANDE **CORDON BLEU** bte de 340 g — **1,49**

SAUCE pour sandwichs chauds **HABITANT** btes de 14 oz — **2/0,98**

LOTION POUR BÉBÉ **JOHNSON** bout. de 240 ml — **2,59**

POMMADE POUR LES LÈVRES **LYPSYL** l'unité — **0,75**

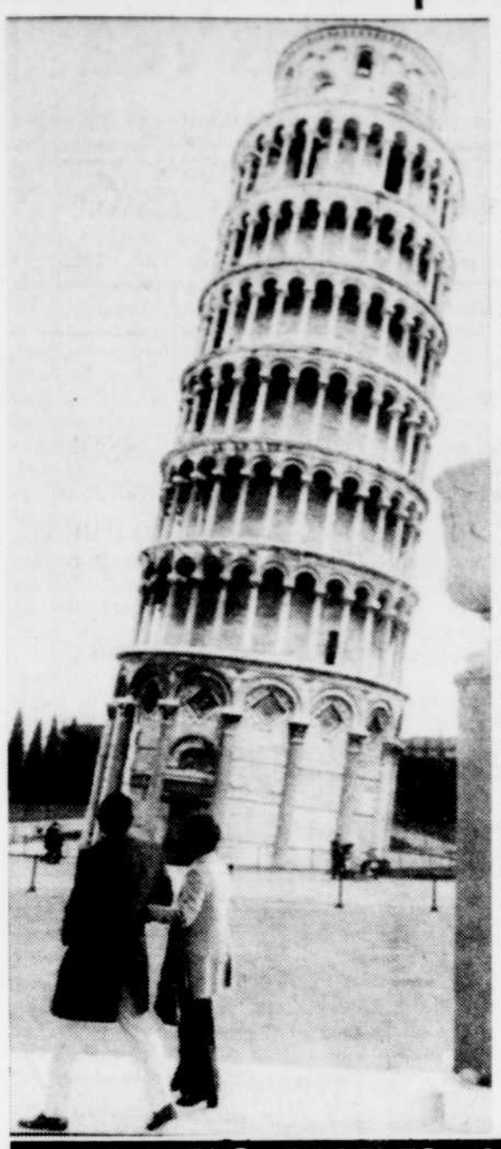
NOURRITURE TAMISÉE VARIÉE POUR BÉBÉS **HEINZ** bocal de 4,5 oz — **0,42**

TARTINADE "Noixelle" **FREDDY** bocal de 220 g — **1,99**

BÂTONNETS D'AIGLEFIN OU MORUE **BLUE WATER** bte de 250 g — **1,99**

SHORTENING **DOMESTIC** cont. de 2,5 lb + 1/2 lb boni — **2,39**

Comment empêcher l'effondrement de la Tour de Pise?



par ROGER COHEN

PISE, Italie (Reuter) — Des dizaines de suggestions ont été faites par les spécialistes afin d'empêcher l'effondrement éventuel de la célèbre Tour de Pise. Son curateur, Gioseppe Toniolo, estime exprimer la voix de l'expérience lorsqu'il réclame des mesures correctives immédiates.

Il a réclamé une action rapide pour sauver le célèbre monument construit il y a 810 ans qui poursuit son lent mouvement de déséquilibre. L'an dernier, la tour a penché de 1.2 millimètre supplémentaire.

"Les experts ont récemment prédit que la tour s'effondrerait dans 110 ans", de dire Toniolo en interview. "L'effondrement, selon moi, pourrait être plus hâtif et se produire dès demain. La tour ne peut poursuivre ce mouvement et demeurer éternellement debout."

Les deux dernières tentatives réalisées dans l'espoir de stopper l'inclinaison de la tour afin qu'elle ne s'effondre pas en un tas de pierres, n'ont fait qu'empirer les choses.

En 1838, des travaux avaient été accomplis dans l'espoir de stabiliser le monument. Dans les années suivantes, la tour commença à osciller à un rythme alarmant. On injecta du béton dans ses fondations en 1935. Les résultats furent pour le moins surprenants. L'inclinaison se poursuivit alors au rythme de 1.5 millimètre par année, contre une moyenne de 0.7 millimètre les années précédentes.

Déviation de 4.4 mètres

L'élégante tour de marbre de 14,200 tonnes avait commencé à s'incliner peu après qu'on eut commencé à la construire, en 1173. Aujourd'hui, son sommet est déporté de 4.4 mètres de sa base.

Lorsque la tour, qui comporte six galeries, fut complétée en 1350, l'inclinaison n'était que de 1.4 mètre. L'architecte Tomasso Pisano avait alors ajouté un beffroi au sommet des six galeries.

Les travaux de construction, qui avaient débuté sur un sol sablonneux et très perméable à l'eau, à une extrémité de la Piazza dei Miracoli (Place des Miracles), avaient été interrompus durant 90 ans, à compter de 1185, à cause de l'oscillation signalée au niveau de la troisième galerie. La population de Pise croyait à l'époque que l'ouvrage s'effondrerait avant peu.

Constatant que la tour défiait les prédictions autant que les lois de la gravité, les ingénieurs décidèrent éventuellement de la compléter. La tour s'élève aujourd'hui à une hauteur de 46.7 mètres, soit la moitié seulement de la hauteur originale projetée.

"Personne ne peut expliquer les mystérieux phénomènes d'équilibre qui permettent à la tour de se dresser toujours au centre de Pise", d'expliquer Toniolo.

"Si nous devons de nouveau intervenir, nous devrons nous assurer de le faire adéquatement, cette fois-ci."

Plusieurs comités — le dernier a été démembré en 1980 — ont été formés au cours des 50 dernières années avec pour mandat de trouver une solution au problème.

Selon Toniolo, ces comités n'ont pas réussi à s'entendre sur les mesures à adopter.

Ingénieurs dépassés

La tour a même réussi à mystifier les meilleurs ingénieurs du monde qui avaient participé à un concours international lancé en 1971. Après trois ans de réflexion, le gouvernement italien devait admettre qu'aucune des solutions avancées par les meilleures études d'ingénieurs du monde ne représentait une solution adéquate.

"J'ai réclamé une rencontre d'urgence avec le ministre des Travaux publics", de dire Toniolo. "La présente situation est absurde. Le Parlement nous a voté 15 milliards de lires ($10.7 millions) l'an dernier et personne ne sait quoi en faire. Aucune décision n'a été prise."

Il réclamera la formation rapide d'un groupe de techniciens qui auront pour tâche de décider de quelle façon sera bloquée l'inexorable inclinaison de la tour. Au cours des dernières années, le décalage se poursuit au rythme moyen de 1.3 millimètre par année.

Le dernier comité d'étude à se pencher sur le phénomène a suggéré de pomper de l'eau dans le sol sous-jacent à la tour, afin d'y maintenir un taux élevé d'humidité. La tour a en effet tendance à s'incliner plus rapidement au cours des étés particulièrement secs.

"Cette proposition a du moins l'avantage d'être simple", de dire Toniolo. "Nous devrons toutefois réaliser d'autres tests avant de l'appliquer."

Le curateur de la tour reçoit quelque 150 lettres chaque année lui proposant des solutions possibles. Certaines proviennent même de Chine et d'Union soviétique.

Malheureusement, nombreux sont les spécialistes qui nous offrent de replacer la tour à la verticale, de dire Toniolo.

"Si neuf millions de touristes visitent la tour chaque année, c'est parce qu'elle penche. Nous désirons que ce monument conserve son inclinaison tout en la stoppant."

DE CARLO - PEOPLES - 9 WEST - CHRISTINA - PABLITO - NATALE - SAVAGE - PEOPLES - 9 WEST - CHRISTINA - HANNA - DE CARLO - PEOPLES - 9 WEST - CHRISTINA - PABLITO - NATALE - SAVAGE - BUSTER BROWN - CHRISTINA - HANNA -

VENTE ½ MILLION DE DOLLARS

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

50% de rabais sur tous nos sacs à main de marque reconnue.

50% DE RABAIS SUR TOUTES LES BOTTES D'HIVER POUR FEMMES de marques: PABLITO, CHRISTINA, NATALE

50% DE RABAIS SUR TOUTES LES BOTTES D'HIVER POUR ENFANTS de marques: SAVAGE, BUSTER BROWN, COUGAR, MAPLE LEAF et autres

50% DE RABAIS SUR TOUTES LES BOTTES D'HIVER ET SOULIERS POUR HOMMES de marques: DE LUCA, LE BARON et autres

PÉRIODE DE VENTE DU 16 AU 26 FÉVRIER

KIM CENTRE LES RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES

KIM PLAZA DE LA MAURICIE SHAWINIGAN

CHRISTINA - HANNA - DE CARLO - PEOPLES - 9 WEST - CHRISTINA - PABLITO - NATALE - SAVAGE -

Nouvelles brèves

Le PC se défend

WINNIPEG (PC) — "Je n'aime réellement pas cela, mais il n'y a rien de frauduleux là-dedans", a déclaré le ministre des Loteries du Manitoba, M. Larry Desjardins. Il commentait la récente tenue d'un bingo du Parti progressiste pour payer les dettes encourues à l'occasion de la dernière élection provinciale, en novembre 1981. Les progressistes, qui sont d'anciens néo-démocrates insatisfaits, n'ont fait élire aucun candidat. Le pouvoir est allé aux néo-démocrates du premier ministre Howard Pawley. M. Desjardins n'aime pas que les bénéfices du bingo ou d'autres jeux aillent à des entreprises commerciales. Il préfère que ce soit des oeuvres charitables, culturelles ou sportives. Mais les partis politiques sont des organisations à but non lucratif, et ils ont également droit à leur part.

Contre les danses nues

EDMUNDSTON, N.-B. (PC) — Me Lucie Lavigne, avocate et membre de l'association féminine d'Edmundston qui lutte contre les danses nues dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, a vanté le bill 69, lundi, "quel que soit le sort que lui réserve la loi". Seulement trois des 13 cabarets qui offraient des striptease le font encore, a fait remarquer Me Lavigne. Au cours du week-end, le juge Joseph Daigle, de la Cour du banc de la reine, a décrété que le bill 69 "empiète sur le droit du gouvernement fédéral de s'occuper des questions de droit criminel". Le gouvernement provincial peut maintenant interjeter appel de la décision du juge Daigle ou encore adopter d'autres lois pour tenter de mettre fin complètement aux danses nues.

L'invisible: pas avant 10 ans

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau bombardier américain dit "invisible" capable d'échapper aux radars soviétiques grâce à l'utilisation d'une nouvelle technologie, ne pourra probablement pas entrer en service avant dix ans. L'armée de l'air américaine a précisé lundi que cette nouvelle technologie est en effet loin d'être au point et nécessitera encore plusieurs années de recherche. Classé ultra-secret par le Pentagone, le programme du bombardier invisible est actuellement prioritaire. Plusieurs grandes firmes aéronautiques américaines y consacrent des centaines de millions. Cette technologie consiste essentiellement à réduire l'écho radar d'un appareil militaire pour le rendre beaucoup plus difficile à repérer par des radars ennemis.

Remaniement au Chili

SANTIAGO (AFP) — Le général Augusto Pinochet, chef de l'Etat chilien, a procédé lundi à un remaniement de son gouvernement touchant notamment les Finances et l'Economie, a-t-on annoncé officiellement à Santiago. Le général Pinochet tente ainsi, estiment les observateurs, de reétablir la confiance en son gouvernement, menacé par une crise économique et sociale persistante. Aucun des ministres militaires du gouvernement n'a été changé. M. Rolf Luders, ministre de l'Economie et des Finances depuis août dernier, a été relevé de ses fonctions. Il a été remplacé à l'economie par M. Carlos Caceres et aux Finances par M. Manuel Martin Saez. Au ministère des Affaires étrangères, M. Alex Schweitzer Walter a succédé à M. Rene Rojas Galdames, dont la démission avait été acceptée lundi dernier par le général Pinochet. Le ministère de l'Education a été confié à Mme Monica Madariaga, et celui de la Justice à M. Jaime Del Valle, en remplacement de Mme Madariaga. M. Ramon Suarez a été nommé au secrétariat général du gouvernement, en remplacement de M. Hernan Felipe Errazuriz, qui devient président de la Banque centrale du Chili.

Sex-shop en Varsovie

VARSOVIE (AP) — Des milliers de personnes se sont précipitées lundi, dans une petite rue du vieux quartier de Varsovie dans l'espoir de trouver la première "sex-shop" de la capitale polonaise. Au lieu de cela, elles ont découvert qu'elles avaient servi de cobaye à un journal de défense des consommateurs, "Veto", dont les journalistes voulaient "voir s'il y avait une véritable demande pour les articles érotiques au sein du public polonais". Le magazine avait publié un article intitulé "porno shop", illustré d'une photo légère, dans lequel on indiquait que la boutique proposait diverses brochures et revues, de la lingerie et des objets érotiques de toute sorte. En fait, l'équipe de "Veto" voulait simplement mener une sorte d'enquête sociologique. La petite supercherie a dépassé toutes les espérances du journal, puisque des centaines et des centaines de personnes n'ont cessé de défiler dans la rue Bednarska pendant toute la journée.

Bégin réclame des excuses

JERUSALEM (AP) — Le premier ministre israélien Menahem Begin a demandé des excuses à Time pour un article dans lequel le magazine américain affirme qu'Ariel Sharon a conseillé à la famille Gemayel de se venger après l'assassinat de Bechir Gemayel qui venait d'être élu à la présidence libanaise. Au cours du débat à la Knesset sur le départ du général Sharon du ministère de la Défense, M. Begin a qualifié l'information de "total mensonge" et lancé: "de la tribune de la Knesset, je demande au magazine Time de présenter ses excuses au ministre de la Défense Sharon et à l'Etat d'Israël".

Premier vol retardé

WASHINGTON (AFP) — Le premier vol de la seconde navette spatiale américaine Challenger, initialement prévu pour le 27 janvier, aura probablement lieu entre le 13 et le 19 mars. Selon un porte-parole de l'agence spatiale américaine, les ingénieurs de Cap Canaveral (Floride) procéderont cette semaine aux derniers tests du moteur N0-1 (la navette est équipée de trois moteurs principaux) qui a connu une fuite d'hydrogène liquide. Cette fuite décelée pour la première fois lors d'un tir statique de 20 secondes, le 18 décembre dernier, avait obligé la NASA à reporter le lancement de Challenger.

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
AgnicoE	1000	$19½	19¼	19½	+ ¼
AlcanAlu	28918	$37¼	36½	36¾	+ ⅜
AlcanWt	1400	$10½	10½	10½	+ ¼
AlgomaSt	9262	$33	33	33	+ 3/8
Alum2.312	3100	$24¼	24	24½	+ ¼
AmcaInt	36320	$24⅞	24½	24½	— ¼
tAstralBl	3400	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
B C Forst	1500	$13⅜	13¼	13¼	+ ⅛
BCPhone	5500	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
BCPhI1	20000	$28¼	28¼	28¼	+ L25
BPCanad	100	$43½	43½	43½	+ ⅛
BqueCont	4400	$11¾	11½	11⅝	
BqMercn	685	$17¼	17	17¼	+ ¼
BqueMtl	49837	$26½	25⅞	26¼	+ ⅜
BANO2.85	2300	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅛
BANO2.50	3400	$26⅛	25⅞	26⅛	+ ⅛
BANOWts	20100	$6⅞	6¾	6¾	
BankNS	174	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
BqEparg	720	$19¼	18¾	18¾	— ¼
BqueNat	112514	$11¼	11	11	
BqNat2.94	1600	$31¼	31	31	— ¼
BqNatB	300	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
BqRoyale	37043	$29½	28¾	29	+ ¼
BqRy2.75	3200	$31⅞	31½	31¾	+ ⅜
BellCan	73219	$24	23⅝	23¾	— ⅛
Bell2.25	z50	$21⅞	21⅞	21⅞	— 1⅛
Bell2.05	1200	$23¾	23¾	23¾	
Bell2.70	11250	$28	27¾	28	+ ½
Bluewater	1000	460	460	460	
BombA	532	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
fBombB	3754	$12⅞	12¼	12¾	+ ½
BowVal	3200	$19	18⅞	18⅞	
Brascade	477	$34⅞	34⅛	34⅝	+ ⅛
BrascanA	6794	$26	25½	25⅝	+ ⅛
Brinco7p	z89	415	415	415	
CAE Ind	835	$9⅜	9⅜	9⅜	
CIL	1525	$24⅜	24⅛	24⅛	+ ⅛
Camflo	z50	$16¼	16¼	16¼	+ 5/16
fCanDvlp	1000	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
CDC7.6p	500	$15	15	15	
C Imp Bk	1605	$33	32¾	33	+ ⅛
CIBa2.50	600	$25¼	25¼	25¼	— ¼
CIBq2.05	3540	$26½	26	26¼	+ ¼
CIBQ3.562	1700	$29¼	29½	29⅝	+ ¼
CIBQWC	z500				— .405
CPL fee	50778	$43¼	42⅝	43⅛	+ ⅛
C Util pM	500	$22	21⅞	22	
C Util Wt	500	465	465	465	+ 15
CanIronA	100	$12¾	12¾	12⅝	— ⅛
CarlOk	1350	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
CanDecA	2624	475	475	475	
CentDyn	4560	80	75	75	
Cim C Laf	1271	$15¼	14¾	14¾	— ⅛
Cominco	402	$53¾	53⅜	53¾	
Comterm	8700	$10⅛	10⅛	10¼	
C Bath A	123407	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
CzarWts	z5	33	33	33	— 3
Denison	z32	$32⅛	32⅛	32⅛	+ 1⅛
DofascoA	500	$41¼	41¼	41¼	+ 1
DomeCda	2150	495	490	490	
DomeCwt	6260	25	24	24	— 3
DomeMnts	11020	$25⅛	24¾	24¾	— ⅜
DomePet	41475	400	385	390	— 5
DomPWt	5000	14	14	14	— 2
Dm Rs A	z50	$58⅛	58⅛	58⅛	
Domtex	1769	$16	16	16	+ ½
Domtar	3676	$23½	22¾	23¼	+ ⅛
Donohue	200	$22	22	22	
DrMcCA	500	$7	7	7	— ¼
fDylexLtd	6000	$27¼	27¼	27¼	+ 7½
EastBak	500	$11¼	11¼	11¼	+ ½
fEnPrA	1700	130	130	130	
EntrepCP	18076	$21⅛	21½	21¾	+ ⅛
fExtendA	z32	$10	10	10	— 1⅜
FalLtee	2000	$59½	59	59	+ 3½
GBC2.625	200	$21	21	21	+ ¼
GazMetr	6725	$6½	6⅜	6½	
Gaz15	100	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅛
GenMotrs	z50	$77⅞	77⅞	77⅞	— ½
Genstar	2000	$22½	22	22	— ½
Genstrac	10083	26	26	26	— ⅜
GrmaLee	1500	430	420	420	+ 75
GulfCan	110295	$15	14⅝	15	+ ⅜
HirWalkr	70051	$23¼	23	23	
HWlkr D	2400	$23¾	23⅜	23¾	+ ¼
HWlkr E	200	$25	24¾	25	+ ⅜
WlkrWts	z50	410	410	410	+ 10
H Bay MS	172	$22⅛	22⅛	22⅝	+ 4¾
HuskyOil	4035	$9½	9¼	9⅜	
IUInter	100	$23	23	23	+ 1
Imascold	19380	$36¼	35	35¾	+ 1
ImascopB	3390	$70½	70	70½	+ 9
Imp Oil A	16615	$29¾	29	29⅝	+ ½
IncoLtd	18176	$16¼	16⅛	16½	
IncoWts	1900	$7⅛	7	7	+ ⅛
Indal	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ 4⅛
IBM	25	$120¼	120¼	120¾	+ ¾
InterPipe	z75	$24½	24½	24½	+ ½
IrwinToy	z60	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
IvacoA	6300	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Ivaco4.425	200	$36½	36½	36½	— ½
Kiena	4200	$27⅞	27¼	27¼	+ 1
LabattA	541	$39⅛	39⅛	39⅛	— ⅛
fLaVrdya	100	$5½	5¼	5½	— ½
Logistec	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
MinLac	7528	$31	30⅝	30⅞	
McMBldg	4283	$29⅜	28¾	29¼	+ 1⅛
McM Pr C	z94	$23⅜	23⅛	23⅜	+ 4⅜
C Marconi	150	$63½	63½	63½	+ 7
MassFer	2000	480	480	480	+ 5
Merlands	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
MitchellB	600	$12¼	12¼	12¾	+ ¼
MitelCorp	6440	$32⅛	31¾	31¾	— ⅛
fMolsonA	359	$37½	37½	37½	— ⅜
MolsonB	200	$36½	36½	36½	+ 1
Moore	975	$56⅛	56	56	— ¼
MurphyOil	100	32	32	32	+ 2¼
NfldLt 9.84	z75	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Nfld T7.25	z65	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Nfld T9.75	200	$18½	18½	18½	+ 3¼
Noranda	58867	$25⅛	23¾	24⅞	+ ⅜
NorcenEn	7065	$30½	30½	30½	+ 2¼
Normick	z75	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
NorTel	14845	100	98¼	98¾	+ ¼
fNovaAlt	17835	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Nova638	100	$34¼	34¼	34¼	+ 1¼
Nova612	3200	$22½	22½	22½	— ⅛
Nova11.24	800	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
fOshaA	10000	$25	25	25	+ ⅛
PlacerDv	15499	$25½	25	25¼	+ 1¼
fPowrCr	5200	$14	13¾	13⅞	
Provigo	6219	$14	13¾	14	+ ¼
PubStrge	1000	12	12	12	— ¼
QueTel	2111	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Quebecor	900	$21½	21	21	— ½
RioAlgom	z10	$44⅜	44⅜	44⅝	+ 1⅜
Ry Trco A	z40	$20⅞	20⅜	20⅞	— ⅛
Sceptre	800	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
fScottHos	z35	$8⅜	8⅜	8⅜	+ 1⅛
Seagram	483	$99½	99½	99⅝	— ½
Sensormat	3450	$14¼	14	14⅛	— ⅛
ShellCan	6560	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅛
fSSearsA	20000	$8	8	8	+ ⅛
Sodecom	100	140	140	140	
Southam	1550	$35⅜	35⅛	35⅜	+ ⅜
fSparCap	5000	12	12	12	— 2
StelcoA	4268	$25¼	24⅞	25⅜	+ ⅛
Stelcopd	10200	$25⅛	25	25	
Systemshse	1600	370	365	365	
TIWInd	z100	50	50	50	+ 23
fTelMtlB	400	$19½	19½	19½	
Texaco	1794	$30	29	30	+ 1½
ThomsnA	3500	$28½	28⅛	28¼	
Tor Dm Bk	830	$44	43⅝	44	+ ¼
TDm1.83	7500	$18⅛	18	18⅛	— ⅛
TrDm2.37	100	$23½	23½	23½	— ⅜
TotalPete	3200	$15½	15¼	15¾	— ⅛
TotPetpr	100	$31	31	31	+ ⅛
TrAltaA	9112	$21⅛	21¼	21⅛	
TrAltapM	300	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
TrCanPl	5357	$26⅜	25½	26¼	— ¼
TrCanpg	200	$59	59	59	+ 1⅜
Trsmount	300	$7	7	7	— ½
TrustGen	z8	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
UltraRt	1000	36	36	36	+ 36
fUnigsB	1500	110	110	110	
UnCarbid	50000	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
UnfdAsbes	200	$5¼	5¼	5¼	— ½
Velcro Ind	100	$22	22	22	+ ½
Wargton	7500	86	85	85	— 1
Westburne	2000	$15¼	15½	15½	— ½
WcstTrn	5200	$15	14¾	15	+ ⅜
WrightHr	600	$10¼	10¼	10¼	+ 1⅛

Total sales: 1,343,074

Junior Mines Oils

Abcourt	8200	310	285	300	+ 16
Algue	24600	$14⅛	13⅞	14	+ ⅜
AlgueWts	22900	450	430	440	+ 10
AmericM	17000	60	55	57	— 1
Bateman	14000	18	16	16	
BorelisEx	750	$23½	21	23	— 1½
Brosnan	2000	55	55	55	
Bruneau	61700	52	50	50	
CadillcEx	17700	56	5¼	5¼	+ ⅛
Cartier	112000	80	76	78	— 1
Cons I Rs	25600	49	46	46	
CSummit	500	42	42	42	— 3
Dumagmi	9200	$9⅜	7⅞	9	+ 1⅜
Dumont	21000	36	33	33	— 1
DynaMn	5000	35	35	35	
E SulM	16655	$6⅛	6	6	+ ⅛
ExploQue	26900	68	62	67	+ 4
GoldexInd	2300	160	150	155	— 5
GrCoast	2000	34	33	33	+ 1
Jfown	2500	39	38	39	+ 1
JamexExpl	1000	70	70	70	— 10
KewGold	5900	215	205	215	+ 25
Laduboro	3700	41	40	40	— 4
LynxExp	27700	180	170	170	
Massval	2000	24	24	24	+ 3
MidCanad	5000	69	69	69	+ 3
Midesa	5000	20	20	20	
Mscoch	28500	240	225	225	— 5
Unergie	10000	35½	35½	35½	+ ½
ProvExp	3000	80	78	80	+ 3
Sullivn Min	16450	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Talisman	8200	58	55	55	— 1
WQ Mines	14200	155	147	147	+ 1
Wrightfor	2000	155	155	155	— 5

Total sales: 545,005
Total market: 1,888,079

Les valeurs les plus actives par la Presse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Net

INDUSTRIELLES

CBattistA	123407	$18⅝	18	18⅝	+ ⅛
BqNationl	112514	$11¼	11	11	
GulfCan	110295	$15	14⅝	15	+ ⅛
BellCan	73219	$24	23¾	23¾	— ⅛
HiramWlk	70051	$23¼	23	23	
Noranda	58867	$25⅛	23¾	24⅞	+ ⅜
CP Ltee	50778	$43¼	42⅝	43⅛	+ ⅛
UnionCarb	50000	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
BqMtl	49837	$26½	25⅞	26¼	+ ⅜
DomePete	41475	400	385	390	— 5

Mines and Oils

Placer	15499	$25½	25	25¼	+ 1¼
DomeMns	11020	$25⅛	24¾	24¾	— ⅜
MineralsLC	7528	$31	30⅛	30⅛	
Kiena	4200	$27⅞	27¼	27¼	+ 1
TotalPet	3200	$15½	15¼	15¼	— ⅛

Juniors

CartierRs	112000	80	76	78	— 1
Bruneau	61700	52	50	50	
Muscocho	28500	240	225	225	— 5
LynxCan	27700	180	170	170	
ExplrtQue	26900	68	62	67	+ 4

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan

A and B

A.G.F.M	1400	$8¼	8	8	
AMCA Int	14715	$24⅛	24¼	24½	— ⅜
AbtiPrce	970	$20⅞	19¼	20⅜	+ 1⅛
Abitbi7½p	200	$34	34	34	+ ¼
Abitibi10	334	$45	45	45	
Acklands	3094	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Acklnd2p	z50	$10	10	10	
AeroEco	2000	62	62	62	+ 2
Agassizo	12100	224	210	215	— 10
Agassiz w	1333	115	115	115	
AgnicoE	17550	$19½	19⅛	19¼	+ ⅛
AgraindA	1350	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Aiguebelo	400	$14	14	14	+ ¼
Akaitcoo	3300	140	130	140	+ 15
Albanyo	4900	135	132	132	— 3
AltEnergy	38572	$16⅛	15⅝	15¾	+ ⅛
AltEnrA	2275	$30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅜
AlEnr1125	242	$34½	34½	34½	+ ½
AltaNatl	1050	$25	25	25	
Alcan	61680	$37¼	36½	36¾	+ ¼
Alcanw	51540	$11	10½	10½	
AlgoCent	1300	$18½	17½	18½	+ 1
AlgomaSt	12842	$33	32½	32½	+ ½

TSEA vsvczczbv10b00

Algonpr	868	$15	14	14	
Altexo	1000	100	100	100	
AlumA	21725	$24¼	24	24	— ¼
Alum Istp	2600	$24	24	24	
AlumA	21725	$24¼	24	24	— ¼
Alum Istp	2600	$24	24	24	
AlumA2	33000	195	176	195	+ 10
AmLeduc	20666	36	34	36	+ 1
AndresWB	200	$23⅜	23⅛	23⅜	— ⅛
AngCT4½	150	$20	20	20	+ ¼
AngCT29	0	$5½	5½	5½	— ⅛
AngCT31	5	$27¼	27¼	27¼	
AngdGldo	562	150	145	150	+ 10
AngUDevo	300	145	145	145	+ 10
Anthes	7100	40	40	40	— 4
Arbor A	200	$8½	8½	8½	
ArgusBpr	20	$23¼	23¼	23¼	
ArgusCpr	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Argyll o	33500	330	300	315	
Asamera	33550	$25¼	25	25	— ¾
Asbestos	1300	$10½	10½	10½	+ ⅛
AsocPorco	215	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Astralf	5450	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Atcolf	12300	$11¼	10¾	11¼	+ ½
Atcolf	1100	$11	10¾	11	+ ¼
Atcol11½	14450	$34½	33¾	34¼	+ ½
Atlantiso	15000	82	82	82	+ 2

TSEA vsvczczyr0c00

Atlas Yk o	22750	47	44	44	— 1
Augmittoo	3900	260	250	250	— 5
BCSugarA	227	$17⅞	17¼	17⅞	+ ¼
BPCan	7699	$44¼	43¼	44¼	+ ⅛
Bachelaro	12300	$9⅛	8¾	8¾	— ¼
Bkrtlc	500	62	62	62	
Banister C	14319	$10¼	9⅝	9¾	— ½
BankBC	3910	$17⅜	17¼	17¼	+ ¼
BkBC 228	1200	$21½	21⅛	21½	+ ¼
BankMtl	41169	$26⅛	26	26½	+ ⅜
Bk Mtl 285	6510	$31½	31⅛	31½	— ⅜
Bk Mtl 25	26300	$26⅛	25⅞	26½	+ ⅛
BkMtlw	7700	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
BankNS	7730	$35¼	35	35¼	+ ¼
Bankenoo	5041	255	251	252	+ 12
Bankenow	10300	96	91	92	— 7
BarbconA	1100	300	300	300	
Barymino	23000	25	23	24	+ 2
BasicReso	3900	205	185	200	— 10
BatonAf	300	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Baton B	300	$13	12¾	12¾	— ¼
BayMills	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
BellCan	190999	$23⅞	23⅝	23⅞	
BellCpr	3000	$22¼	22	22	
Bell1.80	350	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼

TSEA vsvczcuv0d00

Bell1.96	1500	$28½	28¼	28½	
Bell2.05	1975	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
Bell2.70	33700	$28	27⅝	27⅞	+ ¼
BlHawko	3000	35	35	35	

C

CAE	8325	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
CCL Ind	2400	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
CIL	2060	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
CME Reso	14200	110	102	110	+ 5
Cableshar	4340	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Cabreo	4500	200	190	190	— 10
CadFrv	51100	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Cad Frv A	18970	$7¾	7	7¼	— ¼
Calvrt DA	4300	210	200	210	+
Calvrt Ltd	2450	95	89	89	—
Camchib	400	$7	7	7	
Cmchibw	2000	175	170	175	+ 13

TSEA vsvczccyn0f00

CamelOG	2088	300	300	300	
Camflo	9550	$16½	16	16	— ¼
CampRL	50358	$37½	36¼	36⅛	— ⅛
CampRes	962	$12⅜	12	12	
Campeaut	300	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Camrecoo	2000	93	93	93	+ 3
CanCem	7134	$15¼	14¾	14⅞	— ⅜
CCem6½	526	$12½	12½	12½	+ ½
CCem2p	6840	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
CDCf	36522	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
CDCprB	1430	$9⅞	9⅞	9⅞	—
CDC1980	13650	$15	14¾	15	+ ⅛
CanMalt	2200	$50¼	50	50	
CNorWest	34250	$60	58	58¼	+ ¼
CanPEnf	50009	$21⅞	21⅛	21¾	
CPackrs	4950	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
CSafwayp	z10	$85	85	85	
CSPetef	1400	$5	5	5	
Can Trust	4523	$36	34¼	35½	+ ¾
CTrust11	3400	$22	21⅞	22	
CTrw	500	$14½	14½	14½	+ ¼
CTrustwA	30300	$15½	14⅝	14⅞	+ ⅜
CTung	2400	$18	17¼	18	+ ¾
Canadexo	2900	210	195	195	+ 5
CArrowo	3000	73	73	73	+ 2

TSEA vsvczczba0g00

CCurtis	3000	109	109	109	+ 14
CFoundpr	z3	$16¼	16¼	16¼	
CGE	500	$40	40	40	
CG Invest	200	$28	28	28	+ ½
CHydropr	700	$10	10	10	+ ½
CIBkCom	21219	$33	32⅝	33	+ ⅛
CIBC 25p	4040	$25⅛	25¼	25⅛	— ⅛
CIBC2.05p	65819	$26½	26	26½	+ ½
CIBC3562	37095	$29¼	29½	29⅝	+ ⅛
CIBCw	14350	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅛
CIBw2	24360				
C Lncort o	1000	33	33	33	— 5
CMarconi	4505	$64	62	64	+ 2¼
CNat R	16600	235	210	210	— 15
CNat8.50	200	$12½	12½	12½	+ ⅜
C Occental	1038	$15½	15¼	15¼	— 2
C Occntl p	1300	$23½	23¼	23¼	— 2
C Occntl p	1300	$23½	23¼	23¼	— 2
CReserve	6600	$21	20¼	20½	— ¼
CdnTire	110	$56½	56½	56½	+ ¼
CTireAf	31668	$55¾	55	55¾	+ ½
CUtilAf	1125	$15	14¾	14¾	
CUtilB	161	$14¾	14¾	14¾	
CUtil5pr	153	$45	45	45	+ ¼

TSEA vsvczczyr0n00

CUtil6pr	z100	$52¾	52¾	52¾	
CU 10¼	200	$24¾	24¼	24¼	— ⅛
CUtil9 24	700	$22¼	22¼	22¼	
CUtil2ndD	400	$26½	26	26½	— ⅜
CUtil2ndF	3300	$29⅝	29½	29½	
CUtil2ndG	485	$30	30	30	
CUtil2ndH	21720	$22	21¾	22	+ ⅛
CWNt5½p	200	$10½	10½	10½	
Cantra	200	$7	7	7	
Canrayo	4500	54	50	52	
CanronA	1300	$13⅛	12½	12½	— ⅜
Canuco	5800	80	76	80	
Canusa	92774	320	295	300	+ 10
Canusaw	21900	45	32	45	+ 10
CnwstFinp	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Cara	4450	$11½	11⅛	11½	+ ⅛
Cara A f	10800	$11¼	11	11¼	+ ⅛
CarlOK	22125	$13⅜	13⅛	13¼	+ ⅛
CarlBp	z50	$26½	26½	26½	
CarmnaA	17162	274	265	270	
Carmacvp	3100	460	450	450	— 10
Carolino	4675	$24	23½	23½	+ ½
Celanese	2101	$6⅞	6¾	6¾	+ 1
Celanes1p	100	$8	8	8	
Celan175o	100	$15	15	15	+ ¼

TSEA vsvczczyr0h00

CGoose	200	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Greyhnd	375	$23½	23¼	23¼	— ½
GuarTrp	100	$13½	13½	13½	
GulfCan	96376	$15	14⅝	15	+ ⅜
Gulfstrmo	16184	168	165	165	+ 3

H to L

TSEA vsvcyn1f00

HCIAf	45466	123	119	120	— 3
HCI HidgB	8301	123	120	120	— 3
HCI Hldw	2800	25	25	25	— 5
HCI w B	3500	50	50	50	
HaleReso	100	101	101	101	+ 1
Haley	20210	$7	6¾	6¾	— ⅛
Hrnsn Af	100	$13¾	13¾	13¾	
Hrdng Af	6000	135	125	135	
HarrisB	1000	$5½	5½	5½	+ ⅛
HWood	1000	110	110	110	
Hawker	3720	$16¼	16⅛	16⅛	
Hawkerpr	200	$50	49½	50	+ 3
HayesD	4903	$11½	11¼	11¾	
HeritagAf	1500	$13¾	13½	13½	+ ⅛
HighfieldA	200	220	220	220	+ 5
Highwodo	9400	284	275	275	— 15
Hollinger	500	$27	27	27	
HBayMng	10515	$22½	22¼	22¼	
HBayCo	3823	$21½	21¼	21¾	
HBCpr	1101	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Hu-Pamo	1800	80	80	80	+ 6
Husky	122700	$9½	9⅛	9½	+ ⅜
Husky13p	17790	$40¼	39¾	40¼	+ ⅜

TSEA vsvcyn1f00

HCIAf	45466	123	119	120	— 3
HCI HidgB	8301	123	120	120	— 3
HCI Hldw	2800	25	25	25	— 5
HCI w B	3500	50	50	50	
HaleReso	100	101	101	101	+ 1
Haley	20210	$7	6¾	6¾	— ⅛
Hrnsn Af	100	$13¾	13¾	13¾	
Hrdng Af	6000	135	125	135	
HarrisB	1000	$5½	5½	5½	+ ⅛
HWood	1000	110	110	110	
Hawker	3720	$16¼	16⅛	16⅛	
Hawkerpr	200	$50	49½	50	+ 3
HayesD	4903	$11½	11¼	11¾	
HeritagAf	1500	$13¾	13½	13½	+ ⅛
HighfieldA	200	220	220	220	+ 5
Highwodo	9400	284	275	275	— 15
Hollinger	500	$27	27	27	
HBayMng	10515	$22½	22¼	22¼	
HBayCo	3823	$21½	21¼	21¾	
HBCpr	1101	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Hu-Pamo	1800	80	80	80	+ 6
Husky	122700	$9½	9⅛	9½	+ ⅜
Husky13p	17790	$40¼	39¾	40¼	+ ⅜

TSEA vsvcyn1f00

HCIAf	45466	123	119	120	— 3
HCI HidgB	8301	123	120	120	— 3
HCI Hldw	2800	25	25	25	— 5
HCI w B	3500	50	50	50	
HaleReso	100	101	101	101	+ 1
Haley	20210	$7	6¾	6¾	— ⅛
Hrnsn Af	100	$13¾	13¾	13¾	
Hrdng Af	6000	135	125	135	
HarrisB	1000	$5½	5½	5½	+ ⅛
HWood	1000	110	110	110	
Hawker	3720	$16¼	16⅛	16⅛	
Hawkerpr	200	$50	49½	50

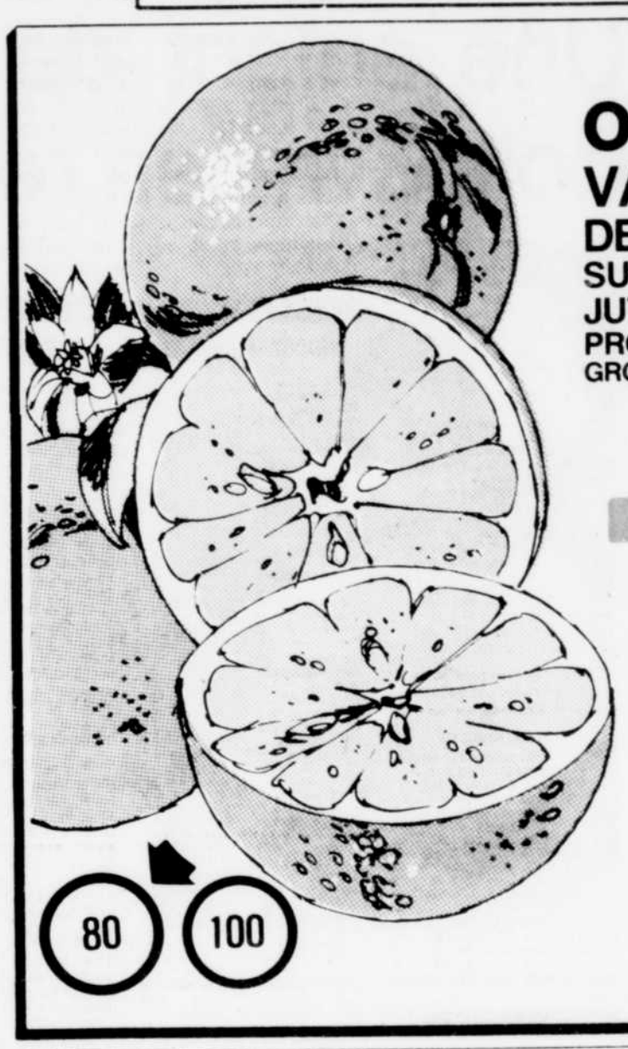
REDONNEZ DU PUNCH À VOTRE BUDGET !

Si vous en avez assez de voir s'effriter votre pouvoir d'achat, c'est le temps ou jamais de profiter des aubaines de notre cahier publicitaire de cette semaine.

Feuilletez attentivement ces 12 pages.
Rien que des produits de qualité à des prix que vous avez encore les moyens de payer.
Saisissez cette occasion d'économiser.
La force de nos bas prix est là pour donner pleins pouvoirs à votre dollar-budget.

LES JEUX DU QUÉBEC HIVER '83, PARTOUT, POUR TOUS !
STEINBERG COMMANDITAIRE OFFICIEL





ORANGES VALENCIA DE FLORIDE
SUCRÉES ET JUTEUSES
PRODUIT DES É.-U.
GROSSEUR 80

PIÈCE **15¢**

DOUZAINE **1.79**

80 100



CHOUX DE BRUXELLES
DE CALIFORNIE
CANADA No. 1
PRODUIT DES É.-U.

1.74/kg **79¢**/lb

NECTARINES
PRODUIT DU CHILI

1.94/kg **88¢**/lb

ACTINIDIA (KIWI)
DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
GROSSEUR 42
PIÈCE

3 pour 99¢

POMMES McINTOSH
DU QUÉBEC
QUÉBEC DE FANTAISIE
SAC CELLO DE 4 LB

1.59

RUTABAGAS
DU QUÉBEC
CANADA No. 1

22¢/kg **10¢**/lb

GERMES DE LUZERNE
DU QUÉBEC
BOÎTE DE 4 OZ

49¢

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du mercredi jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

PARTICIPEZ À LA PROMOTION FAMILIALE "SUIVEZ LE JEU !"

DE *STEINBERG* ET DU *CLUB DE HOCKEY CANADIEN*

De superbes cartes des joueurs du Club de hockey Canadien accompagnées de bons de rabais sur vos produits préférés

Sur demande, avec tout achat de 10$ ou plus :
Suivez le jeu des cartes à collectionner !

Joueurs-vedettes de la semaine :
Rick Green et Bill Root

Suivez le jeu des bons de rabais à échanger !
Produits-vedettes de la semaine :

Rabais de 20¢ sur
BACON EN TRANCHES SCHNEIDERS
PQT DE 500 g

Rabais de 11¢ sur
DÉLICE-O-NOUILLES NISSIN
CONT. DE 70 g

Et pour **99¢ seulement**, obtenez un magnifique album-collection avec sigle du Club de hockey canadien ou une affiche-couleur mettant en vedette 6 joueurs du Club.
Tous les détails au comptoir d'information de votre supermarché

(Offre valable jusqu'au samedi 19 février inclusivement)







Chère Louise

Adressez votre correspondance à : Chère Louise,
Le Nouvelliste, 500 Saint-Georges, Trois-Rivières, G9A 5J6

Le musicien

Je me suis mariée à l'âge de vingt ans avec un musicien batteur, il y a sept ans. Je l'ai rencontré deux ans avant de l'épouser. Au début, tout allait bien, je ne travaillais pas, je le suivais partout. Au bout de deux ans, j'ai eu un garçon. Nous avons pu nous arranger pour le faire garder, et je pouvais encore le suivre.

Mais, à la maison, mon mari était marabout d'entendre pleurer le bébé. Monsieur voulait dormir! Il travaillait le jour, avait sa musique le soir et sa bouteille. Nous nous sommes parlé, mais rien n'a changé.

Nous avons eu un autre bébé, une fille. Ah! là, mon cher époux était le papa le plus heureux de la terre, il avait "sa fille"! Alors, tout a changé. Je ne pouvais plus le suivre. Il me disait: "Ne t'inquiète pas, à trois heures je serai dans la maison." Pendant les premiers mois, il y était, mais après, le bal a commencé: la bière, les filles, la musique, les pratiques, et au diable l'emploi du jour.

Un beau matin, je suis partie. Il a pleuré, supplié, mais je suis partie! J'ai travaillé et élevé mes deux enfants. Il y a un an de cela, mon époux veut revenir près de moi. Voilà ses promesses: plus de musique, des sorties ensemble, du travail de jour. Il me dit que de toutes les filles qu'il a rencontrées, c'est encore moi qu'il aime le plus.

Moi, j'hésite, car sa musique c'est sa vie et les femmes, son passe-temps. Je l'aime, mais de là à oublier ma vie et à ne plus rien avoir!...Je lui suis restée fidèle, même seule, mais il ne le sait pas, car je lui disais que j'avais des amis, et ce n'était pas vrai.

Que faire? C'est dur de vivre seule, mais pourquoi a-t-il tout détruit? Il pouvait jouer sa musique tous les soirs et prendre sa bière! Il n'avait qu'à revenir, j'étais là à l'attendre. S'il y en a qui ont eu le même problème, j'aimerais les lire, cela m'aiderait.

Autre question. Aurais-je dû sacrifier mes enfants pour mon mari épris de musique!

Pattie

Je pense que ces deux enfants, vous les avez eus tous les deux, pas seulement vous seule. C'est donc au père et à la mère de s'en occuper, de prendre les responsabilités, et de faire les sacrifices nécessaires pour les élever. Vous n'aviez pas à sacrifier vos enfants pour les caprices de votre mari. N'ayez donc pas de remords si votre époux n'a pas eu assez de maturité pour assumer sa paternité.

Depuis déjà un an, vous vivez seule avec vos deux enfants et votre mari veut revenir. Vous l'aimez et il dit vous aimer encore. Pourquoi ne pas lui demander des preuves de son amour? Faites-lui remplir ses belles promesses pendant un certain temps avant d'accepter qu'il revienne vivre avec vous définitivement. Mettez-le à l'épreuve, vous pourrez ainsi juger de sa sincérité et de sa capacité de s'amender vraiment et pour longtemps.

Cette séparation l'a peut-être fait réfléchir et apprécier tout ce qu'il a délaissé. Tout espoir n'est pas perdu! Une réconciliation est possible, mais soyez prudente et ferme! S'il vous aime vraiment, vous et les deux enfants, il fera le nécessaire pour vous garder et pour que vous acceptiez de vivre à nouveau avec lui.

Pour les mordus du scrabble

A Suzanne et aux personnes intéressées au scrabble, je désire les informer qu'elles peuvent communiquer avec la Fédération québécoise de scrabble francophone, au 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7, ou par téléphone, au numéro: 514-374-4700, poste 232.

A partir de cette fédération, des clubs sont formés dans différentes villes de la province. Il y en a plusieurs à Québec et à Montréal. Nous en avons un à Grand-Mère où nous nous réunissons tous les lundis soirs et nous organisons un tournoi chaque année à la Saint-Jean-Baptiste. Nous allons aussi à Québec et à Montréal, participer à des tournois très enrichissants. Nous gagnons des prix.

Je souhaite à d'autres "scrabbleuses" et "scrabbleurs" de vivre la même expérience, c'est passionnant. Si vous formez un club à Trois-Rivières, il nous fera plaisir d'aller vous visiter.

Une mordue du scrabble

Merci pour ces précieux renseignements très utiles et intéressants.

Je voudrais aussi dire à Suzanne que j'ai reçu plusieurs offres pour échanger des casse-tête, mais j'ai perdu ton adresse. Pourrais-tu me la faire parvenir et je pourrai mettre en communication toutes les mordues de casse-tête.



plein air

Nouveau réseau de sentiers au Québec

par Jean-Paul ARSENAULT

Cette année, dans le cadre des festivités du Festival international de la motoneige, un tout nouveau réseau de sentiers touristiques sera inauguré au Québec.

Ce réseau est composé de neuf sentiers en forme de beignet sur la carte du Québec, lesquels ont été sélectionnés pour la qualité de leurs services et de leurs attraits touristiques.

Ils seront dotés d'une signalisation et d'un entretien privilégiés puisqu'ils constituent autant de destinations visant à consolider la motoneige comme instrument de tourisme chez nous. Une forme de tourisme d'hiver qui prend de plus en plus d'ampleur, il va sans dire.

Réglementation

D'après les dispositions du règlement no 7, seules les motoneiges ont le droit de circuler dans les sentiers. Tout autre véhicule, sauf en cas d'urgence, est interdit et les officiers de sécurité peuvent sévir contre toute personne qui contrevient à cet article de la loi.

En 1983, le Québec compte sur quelque 2,500 officiers de sécurité assermentés et reconnus par le ministère de la Justice. Cette équipe de patrouilleurs assure la sécurité dans les sentiers de la province et fait respecter les dispositions du règlement no 7.

L'année dernière, tous les billets de contravention émis ont suivi leur cours normal, selon les dispositions de la loi, et les contrevenants ont été poursuivis.

Un nouveau panneau

Les routes du Québec arborent cette année un nouveau panneau destiné à avertir les automobilistes de la localisation exacte des sentiers de motoneige. Ce panneau métallique de deux pieds servira de complément aux panneaux C-9 que nous connaissions déjà.

Le magazine Motoneige

Le magazine Motoneige au Québec est publié tout au long de la saison et est disponible dans les kiosques à journaux, par abonnement et chez les détaillants de motoneiges.

Il s'agit d'un élément très important d'information pour la collectivité motoneigiste et on y retrouve des chroniques très instructives sur tous les aspects de ce sport.

Souffrant d'allergies

Une enfant de 4 ans doit vivre en recluse



(Laserphoto PC)

Betsy Fishman, quatre ans, porte un habit spécial qui lui permet de respirer de l'air quasi pur. Betsy souffre de plusieurs allergies qui l'empêche d'aller à l'extérieur.

PITTSBURGH (AP) — Agée de quatre ans, Betsy Fishman a passé presque toute sa vie à l'intérieur de deux pièces presque vierges de meubles.

Lundi, elle s'est pour la première fois promenée dans la neige, respirant un air parfaitement pur, à l'intérieur de son habit d'astronaute.

"Elle n'a pas grincé des dents à aucun moment. C'est habituellement, chez elle, le premier signe d'une réaction négative à son environnement", de dire son père, Joël. "Elle souriait et s'est même esclaffée."

Depuis trois ans, Betsy vit en recluse dans un appartement de deux pièces ne contenant qu'un matelas de coton et quelques jouets.

Les médecins affirment qu'elle souffre d'extrêmes réactions allergènes aux pesticides, aux insecticides et aux levures. Ils ont peu d'espoir de la guérir un jour de ces allergies qui provoquent chez elles de véritables crises d'hystérie accompagnées de moments de complet égarement.

Un ingénieur a conçu à son intention un vêtement isolant comportant un purificateur d'air fonctionnant sur accumulateur intégré.

Grâce à ce nouveau vêtement, l'enfant pourra dorénavant accompagner ses parents à l'extérieur. Son calvaire n'en prend pas fin pour autant.

Son environnement, à domicile, doit être continuellement nettoyé au vinaigre et débarrassé des germes, virus et produits chimiques nettoyants.

Elle ne peut absorber que des aliments organiques et ne tolère que des vêtements en coton ou en laine.

Elle reçoit quotidiennement des injections anti-allergènes et n'a pas encore appris à parler.

La jeune Betsy ne pèse que 28 livres.

horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Ne laissez pas passer les occasions de vous mettre en valeur, et essayez de consolider les avantages déjà acquis. Affection: Occupez-vous plus attentivement de votre famille. Santé: Pas d'excès.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession: Ne négligez pas les questions d'ordre secondaire, et organisez-vous de façon à ne rien oublier de ce que vous avez à faire. Affection: Vous aurez la possibilité de faire de nouvelles connaissances. Santé: Bonne.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Profession: Gardez vos distances avec vos collaborateurs et ne faites pas de confidences que vous pourriez regretter par la suite. Affection: Vous serez comblé par une marque de tendresse. Santé: Evitez les excès.

CANCER (22 juin - 22 juil.) — Profession: Vous risquez d'être troublé dans votre travail par la préparation d'un projet personnel, et vous ne serez guère efficace. Affection: Vous passerez de bons moments avec vos amis. Santé: Bonne.

LION (23 juil. - 22 août) — Profession: Une certaine confusion risque de régner dans votre travail, et si vous n'y remettez pas bon ordre vous serez retardé dans vos projets. Affection: Bonne harmonie en famille. Santé: Bonne vitalité.

VIERGE (23 août - 22 sept.) — Profession: Soyez prudent, tenez compte des circonstances au moment de prendre des décisions qui peuvent influer sur votre avenir. Affection: La soirée vous réserve une rencontre inoubliable. Santé: Bonne.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) — Profession: Vous pouvez prendre de nouvelles initiatives et profiter d'un moment d'inattention de vos adversaires pour acquérir un avantage. Affection: Votre désir de plaire pourrait rendre votre partenaire jaloux. Santé: Bonne.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) — Profession: Ne renoncez pas à vos objectifs par crainte de ne pas réussir, ayez une plus grande confiance en vous et vous parviendrez à vos buts. Affection: Consacrez-vous à vos amis. Santé: Evitez les boissons frelatées.

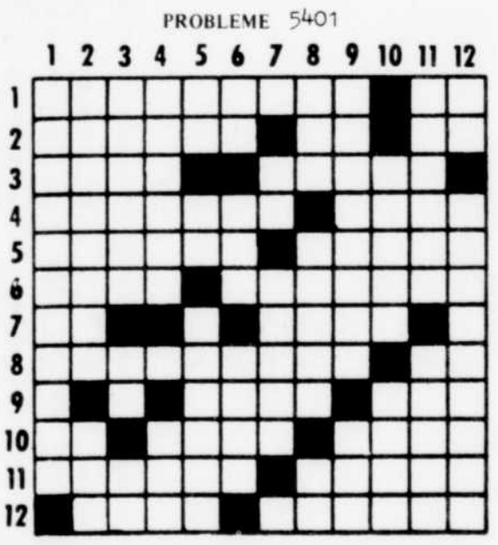
SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) — Profession: Vous aurez du mal à prendre les décisions les plus simples, votre esprit est ailleurs et vous fixerez difficilement votre attention. Affection: Votre coeur est d'humeur à briller. Santé: Bonne.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) — Profession: Vous serez prêt à régler vos problèmes et à stabiliser vos activités, mais les circonstances risquent de perturber votre programme. Affection: Soirées heureuses avec l'être cher. Santé: Bonne.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) — Profession: Ne prenez pas trop d'initiatives nouvelles car vous seriez obligé de laisser à mi-chemin ce que vous auriez entrepris. Affection: Montrez-vous plus affectueux avec vos amis. Santé: Bonne vitalité.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) — Profession: Avant de songer à vous distraire, prenez soin de régler tous les petits problèmes que vous aviez laissés en suspens. Affection: Consacrez-vous à votre partenaire avec tendresse. Santé: Attention au foie.

PROBLEME 5401



HORIZONTALEMENT

1– Qui concerne les excréments. – Sert à encourager.
2– Celui qui tient. – Fleuve côtier. – Préf. priv.
3– Ville d'Angleterre. – Action de prendre.
4– Du verbe rire. – Marque exclusion.
5– Substance qui recouvre l'ivoire de la racine des dents. – Qui a rapport à l'âne.
6– Lisière du bois. – Prén. masc.
7– Note. – Titre de noblesse.
8– Secondera. – Symb. chim.
9– Existera. – Durillon.
10– Soleil. – Prén. de femme. – Barbiche.
11– Enfoncé dans les sables mouvants. – Arbre.
12– Facilité. – Marteau (vx).

VERTICALEMENT

1– Nom vulgaire de certains insectes.
2– Petites coiffes de toile qu'on met aux nouveau-nés. – Recueil de bons mots.
3– Démesuré. – Saint. – Mesure chinoise.
4– Désavouée. – Partie du veau.
5– Symb. chim. – Pron. indéf. – Située.
6– Métal précieux. – Ante, moins une lettre. – Cap.
7– Post scriptum. – Se servira.
8– Riv. de Suisse. – Fera quelque chose. – Poss.
9– Abandonnera. – Débit de boisson.
10– Non vicié. – Prix.
11– Ville autrichienne. – Corps sphérique.
12– Douze mois. – Pron. pers. – Pape pendant 21 jours.

Solution du problème précédent

PROBLEME 5400

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	M	A	T	E	M	E	S	E	■	F
2	E	■	A	■	R	S	■	C	A	R	D	E
3	M	O	I	N	E	■	D	O	■	G	U	E
4	A	S	S	E	S	S	E	U	R	■	R	R
5	T	E	O	R	■	I	C	T	E	R	E	■
6	O	■	N	■	C	L	O	A	Q	U	E	■
7	S	A	N	A	T	O	R	I	U	M	■	E
8	I	R	E	N	E	■	E	T	■	E	R	S
9	N	O	■	V	■	U	R	■	N	U	I	T
10	E	N	V	E	R	S	■	C	■	R	O	I
11	■	D	E	R	I	S	I	O	N	■	M	M
12	H	E	R	S	E	E	■	L	O	C	■	E

On n'est pas les seuls À LE DIRE!

Des sacrifices exigés des enseignantes et enseignants en voici:

145 millions de dollars
de coupures de salaires en trois mois (Loi 70);

325 millions de dollars
de coupures de salaires en 1983 (Loi 105);

785 millions de dollars d'ici 1985 (Loi 105);

381 millions de dollars de perte en 1983
dans les régimes de retraite du secteur public,
soit plus d'un milliard de dollars (1 000 000 000 $)
en trois ans, particulièrement chez les enseignantes et enseignants (Loi 68);

400 millions de dollars environ
de coupures de services et de personnels
depuis deux ans.

C'est déjà trop!

Faut-il en plus sacrifier l'école publique?

Au minimum, il faut maintenir les conditions actuelles d'enseignement.

Centrale
de l'enseignement
du Québec

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801

1 EVÉNEMENTS

LA FRATERNELLE

Tirage du 11 février 1983
1er prix: 350$
Billet no 143
Victor Blanchette
Cap-de-la-Madeleine

2e prix: 100$
Billet no 004
Cécile Gélinas
Cap-de-la-Madeleine

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

17 logements situé rue St-Maurice, Cap, construction 1974, compteur individuel, $272,000. 379-7492.

3 LOGEMENTS du propriétaire, rue Ste-Angèle, Trois-Rivières, $27,500.. 379-3214 télépage 505.

ACHETEZ du particulier Grand split, 4 paliers, garage, foyer, grand terrain paysager, possibilité d'aménagé bureau pour professionnel ou 2e appartement, $81,000. 379-1075 ou 373-9077, soir.

AUBAINE rue Bellevue, Trois-Rivières-Ouest, 6½ très propre, taxe minime. 379-8031, 377-2564.

BUNGALOW 28x36, facade paysager, garage de 30x30, sur terre de 58 arpents, à bon prix. 740 Rang St-Pie, Ste-Adelphe. 418-322-5576.

CAP condominium 5½, luxueux, foyer, piscine. 376-4896.

CAP de la Madeleine, à vendre ou à louer, local commercial, (bureaux, entrepôt avec deck) 374-8487.

CAP duplex rénové intérieur, extérieur, 2-5½, sous-sol 2 chambres, salle de bains, garage, très bon prix. 378-3652.

CAP immeuble d'un particulier, près de voie rapide, $1900mois de revenu, demande $98,000. 374-4090.

CAP, 20 logements, bien situé, louer 100%, hypothèque transférable 13%, construction 1977, catégorie 31. 376-2102.

CAP, Ste-Madeleine, quadruplex 1980, construction supérieure, grands 4½, armoires en chêne, porte patio, revenu $13,680, dépenses $2,650, $98,500. Intéressés seulement: 376-0343.

CHARPENTE

MAISON sur votre terrain, solage, mur, toit, $14,000, moins $3,000 subvention avant 30 avril83. 377-3511.

CONDOMINIUM au Cap, 4½ pièces, foyer, piscine, 1er étage, terrain paysager, tranquillité. 376-3573, 374-0871.

COTTAGE rue Thibeau, Secteur Ste-Bernadette, Cap, à vendre à prix réduit, cause décès, particulier. 374-1286.

Maison à vendre ou à louer avec option d'achat, très bon prix. 25, 1ère Rue, Lac des Erables, 5ième Rang, St-Etienne des Grès.

MAISON à vendre à St-Elie de Caxton, grand terrain, prix à discuter. Après 17 heures: 373-1707 Cap.

MAISON 4½ pièces, avec grand terrain, sur le boulevard des Forges. 374-1193.

MAISON 5 ans, 26 x 28, sous-sol fini, garage, abri d'auto, grand terrain 90 X 280, tour t-v, $24,000 Ste-Marie de Blandford. (819)283-2145.

MAISON ancienne à vendre, avec toutes commodités, centre-ville rive-sud. Si intéressé avant 9 heures am ou après 18 heures. 373-5159.

MAISON dans St-Lazare, Cap, 3 logements, 2-3½, 1-6 libre à l'acheteur, cause maladie, 375-2268.

MAISON de campagne à Ste-Gertrude, 27 x 24, solage neuf, terrain 192 x 200, bon prix. Appelez 374-4463.

NICOLET bungalow, brique, 3 terrains paysagers, piscine, libre 1er mars. Informations: Bécancour (819)294-9780.

POINTE-DU-LAC bungalow 1½ étage, grandes pièces, brique 3 faces, terrain 100 x 180, taxes minimes. Jour: 376-5585, soir: 377-2871.

PRES les Rivières, prix spécial, peu de comptant, piscine, remise, porte patio, 375-8233, 379-3214 télépage 605.

SECTEUR Duvernay, bungalow en brique, 5½ pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, terrain paysager. 373-1523.

SECTEUR Lambert, près parc Lambert et université, 5½ pièces, terrrain paysager avec remise, planchers bois franc, particulier. 376-4750.

SPLIT 4 paliers, construction supérieure 1982, secteur Duvernay, Trois-Rivières-Ouest. 376-0245.

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

IMMEUBLES Trust Royal — L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal

COURTIER
SERVICES IMMOBILIERS
840, BOUL. DES RÉCOLLETS, TROIS-RIVIÈRES
379-4322

CAP-DE-LA-MADELEINE: A qui la chance? Pour vous loger à prix modique, magnifique bungalow à revenus, sous-sol ultra moderne, planchers chêne, 5½, porte-patio, piscine, garage double avec porte électronique, nombreuses commodités. Liliane Lessard, bur.: 379-4322, rés.: 379-8821.



ST-JOSEPH, T.-R.-O.: 6 logements 6-4½ pièces, ext. brique, terrain paysager, toit asphalte et gravier. Liliane Lessard, 379-8821.

SECTEUR LAMBERT: Split-level, brique, aluminium, 5½ pièces, planchers parqueterie, tapis, chauffage électrique, Franklin dans salle familiale au sous-sol, beau terrain, pour visiter. Laurianne Camirand, bur.: 379-4322, rés.: 375-2601.

STE-MARGUERITE: Duplex 2-5½, chauffage électrique, fenêtres aluminium, grand garage, possibilité d'un 3e revenus au sous-sol, escaliers intérieurs, à voir. Lucille René, 379-3214, code 264.

TRIPLEX: 3 logements de 5½ pièces dont 2 entièrement refaites, finition extérieure en brique, revenus annuels $6,600, bonne rentabilité et facile de location. Jean Gauthier 379-3214, code 154.

REPRISE: T.-R.-O., Place Garneau, cottage 7½ pièces, foyer au salon, 4 grandes chambres, salle à dîner, garage, intercom, environnement de classe, prix en bas de l'évaluation municipale. Jean Gauthier 379-3214, code 154.

BOUL. BÉCANCOUR: Joli bungalow canadien, brique, construction récente, abri d'auto, foyer, sur magnifique terrain 200 x 237, paysager, armoires en ormes. Faut voir! Rita Morissette, bur: 379-4322, rés.: 379-2696.

BAIE JOLIE: Maison-mobile avec sous-sol, terrain 14,400 p.c. très paysager, prix négociable, patio 12 x 12, planchers parqueterie. Evangéline Dugas, bur.: 379-4322, rés.: 373-5385.



DES PLAINES - T.-R.: Extérieur pierre et brique, foyer dans chambre des maîtres, lave-vaisselle, broyeur à déchets, four micro-onde, air climatisé, remise, piscine creusée. Paul Bélisle 537-5115, rés.: 536-5186.

TROIS-RIVIÈRES: Normanville, spacieux bungalow pierre et brique, 7½ pièces, système chauffage neuf, cuisine rénovée, 4 chambres, foyer au salon, 2 salles de bains, vacuum central, lave-vaisselle, nombreuses commodités. Liliane Lessard, bur.: 379-4322, rés.: 379-8821.

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-FRANCOIS-DU-LAC (VILLAGE)

MAISON canadienne 1½ étage, 1974, isolation supérieure, services complets, terrain 90 X 170, paysager naturel avec sous-bois, situé le long Rivière St-François, sur rue paisible ornée arbres, piscine 21', proximité des services, admissible aux subventions. (514)568-3488

ST-LOUIS-DE-FRANCE joli bungalow, 5½ pièces, porte patio, remise, clôturé, taxes minimes, $36,000. 374-4289.

STE-MARTHE 8 logements, tous loués, classe 31, revenu $25,000, aspirateur et buanderie centrals, compteur électrique individuel, construction 4 ans. 374-7487.

STE-MARTHE. Joli bungalow sous-sol fini, 7½ pièces, décorations exclusives, foyer, lave-vaisselle, lustres, etc., garages, remise, grand terrain paysager et clôturé, évaluation municipale $52,600 prix demandé $50,000. 819-378-2973.

TRANSFERT Pointe-du-Lac. Bungalow 28x42, 4 façades en pierre, terrain paysagé 120x80, taxes $400année, chauffage électrique et bois. Après 17 heures: 377-1666.

TRIPLEX 4145 Chanoine Moreau, chauffage électrique, $65,000, comptant $5,000, financement 11%. 378-8651.

TRIPLEX au centre-ville, revenu actuel $695 par mois, prix: $40,000. 376-9318.

TROIS-RIVIERES-OUEST, split level neufs, 2 modèles, à voir: 6205 et 6215 Quirion. 375-2578.

TROIS-RIVIERES-OUEST secteur Rosemont. Bungalow 5½, près école, aréna, sous-sol partiellement fini, abri d'auto, piscine. Sur rendez-vous seulement: 379-6375.

TROIS-RIVIERES-OUEST secteur résidentiel, maison 26 x 54, terrain 75 x 115, 900 Riopel, 373-9789.

YAMACHICHE. A vendre maison unifamiliale 2 étages, grand terrain 16,000 carrés, tout paysager, piscine chauffée, garage, situé en plein centre du village. 296-3976.

GRAND-MERE 855, 8e rue. Maison 4½ pièces, libre immédiatement, prix demandé: $38,000. 538-9605.

GRAND-MERE Aubaine 1 mois seulement, bungalow 4½, refait à neuf, construction solide, pour déménager, $9,900 prix ferme. 538-7454.

REPRISE

MAISON à revenus, 30x50', 2-5½, 1 local commercial, bonne rentabilité, située 1662-1672 Frigon, bon prix, jour:536-4404, soir:536-3254.

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

ROGER MARTIN IMMEUBLES Inc.
COURTIER



GINETTE BÉRARD



ROGER MARTIN

TERRAINS: Recherchez-vous terrain prêt à être construit avec tous les services à prix abordable? Si oui, communiquez avec moi.

SPLIT-LEVEL T.-R.: Situé place de l'Esplanade, très beau split-level, construction 1975, 3 paliers, beaucoup de rangement. Il faut voir.

COTTAGE, CAP: Rue St-Laurent, cottage 7½ pièces, plus salle de séjour avec foyer au s.s., garage 20x30, prix 42,500$.

SPLIT-LEVEL, CAP: Construction 1981, briques et alum., 6½ pièces, 4 paliers, situé à l'arrière des Galeries du Cap. Appelez.

RUE ST-GEORGES, CAP: Bungalow 26x42, briques 4 côtés, 5½ pièces, plus revenu au s.s., piscine, garage.

Ginette Bérard
377-3156
377-5596

CAP: Cottage 5½ pièces, 2 salles de bains, très propre, ext. color lock, taxes 546$, prix 36,000$, négociable.

T.-R.-O.: Luxueux cottage 8½ pièces, 4 côtés en briques, 3 c.c., chauffage élect., 2 foyers, grand terrain paysager.

CAP: Duplex de qualité supérieure, 4 côtés brique et alum., 2x5½ pièces, plus S.S., terrain paysager.

17 LOGEMENTS: 4 côtés briques et alum., chauffage élect. payé par locataires, stationnement pavé avec prises ind., revenu excellent.

DÉPANNEUR: En opération depuis 5 ans, chiffre d'affaires 450,000$ annuel. Bien situé. Renseignements confidentiels.

Roger Martin
377-3156

4 T 70983

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

SHAWINIGAN-SUD près du golf, à moins de 5 minutes de la ville. Maison brique 4 côtés, construction récente, foyer, garage 20'x30', entrée extérieure pour sous-sol, grand terrain paysager, piscine 24' et plusieurs autres commodités. Pour tous renseignements: 537-8453.

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

MAISON abri d'auto, clôture, remise, porte extérieure pour sous-sol, 520, 101e avenue St-Georges. 538-9700.

SHAWINIGAN 8 logements, rénové, très propre, très rentable, cause transfert 539-2340.

5 MAISONS MOBILES

MAISON mobile 12 x 60, à vendre ou à louer, à 78, Baribeau, Trois-Rivières. 377-4222.

MAISONS-MOBILES 14x64', Riviera 1974 très propres, 374-3315.

MAISON-MOBILE 14X70', 1980, 5½ pièces. 537-5811.

MAISON-MOBILE 12x64', $14,500. 538-0272.

6 PROPRIÉTÉS A LOUER

MAISON à louer ou à vendre, pour le 1er avril, avec revenus au sous-sol, Ste-Marthe, Cap. 376-7808.

7 COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de déneigement à vendre, avec clientèle et camion 4x4 fournis, $6,500, prendrais échange. 376-8344.

COMMERCE de taxidermie, cause vente maladie. 376-7721 après 18 heures.

DEPANNEUR licencié, particulier, cause de santé. S'adresser à: 700 Ste-Angèle, Trois-Rivières.

RESTAURANT à vendre. 819-295-3050.

LOCATION d'outils, cause maladie, intéressé seulement. 1-418-365-6079, 539-6468.

14 LOCAUX A LOUER

CAP local 80 X 85, pour entrepôt, manufacture, etc., possibilités de bureaux. 378-4023 de 8 à 17 heures.

CENTRE-VILLE Trois-Rivières, espace à louer, $4 le pied carré, chauffé, éclairé, climatisé. S'adresser: 1500 Notre-Dame. 376-9321 ou 374-8981.

CENTRE-VILLE bureaux 1000, 1200, 3000' carrés, chauffés, climatisés. 376-3965.

EXCELLENT local commercial ou d'affaires, 2,000'carrés (40' de façade vitrée), très bien située sur Jean XX111, attenant à J.R Electronique. 377-2667, 374-2969, 375-7036.

FACE centre Les Rivières, 4370 boul. des Forges, bureaux, boutiques ou autres, très beau local. 376-4795.

LOCAL commercial, 328 Vachon, Cap, près Roulathèque, 1,400' carrés plancher, avec mezzanine. 378-3241.

LOCAL commercial, 2,300 pieds carrés, boul. des Récollets, libre 1er avril. 378-4535.

LOCAUX à louer, 1605-1607 Notre-Dame, Trois-Rivières, $125mois et $325mois, commercials-centre-ville.

TROIS-RIVIERES-OUEST, centre d'achats Provigo, local commercial climatisé, 875 pieds carrés, 1er février 1983. 514-288-7532.

SHAWINIGAN Centre-ville, local commercial, chauffé, 1500 pieds carrés, libre 1er mai. 539-6323, 538-8395.

16 CHALETS

CHALET à vendre St-Jean de Matha, $5,800 prendrais échange (véhicule, roulotte, etc...) 298-3176, 298-2943 extension 245.

CHALET à vendre, rang St-Louis, Mont-Carmel, terrain 100 x 200, foyer, chauffage électrique, solage en blocs, peut être transformé en maison, droit aux subventions, $16,000 négociable. 375-9927 après 18 heures.

CHALET à vendre, sur le bord du fleuve, terrain 100X150', Ste-Marthe. 379-0838.

SKI Mont Ste-Anne, chalets à louer, 3 ou 4 chambres, au pied des pentes, 2, 5 ou 7 jours. 375-7452.

SKI MONT STE-ANNE

SPLENDIDE chalet, vue panoramique, 4 chambres, foyer, lave-vaisselle, etc. etc. semaine ou mois, 1-418-659-5642.

GRAND domaine, paysager, 70,000 pieds carrés, 2 chalets 20x24', 20x16', chemin ouvert à l'année, Lac Doucet, Mont-Carmel. 537-0673, 1-418-336-2503.

PERSONNE seule recherche, chalet ou maison de campagne, meublé, pour location à l'année, à St-Mathieu. 538-6054 entre 17 & 19h.

17 TERRAINS A VENDRE

AUBAINE

SECTEUR centre les Rivières, terrain cadastré, tous les services, prêt à construire, $2,000 379-8031.

BEAU terrain boisé, 187.8 X 121.8 nouveau secteur tranquille, eau courante, pour prix hypothèque. 374-1301.

CAP rue Père Turgeon, voisin rue du Sanctuaire, beaux grands terrains, zonés unifamiliales. 379-0432.

GRAND TERRAIN

TOUS les services, 15,800' carrés, près centre Les Rivières, $4800. 376-8403.

SECTEUR Estacades, arrières Galeries Cap, beaux terrains, zonés unifamiliales, rabais $1,500.. 379-0432.

TERRAINS à vendre, cadastrés, boisés, Cap-Madeleine, Trois-Rivières, Ste-Marthe, bon prix. 376-3573.

TERRAINS cadastrés, plusieurs grandeurs, aqueduc, aucune taxe d'amélioration. 374-6078, 373-0694.

TROIS-RIVIERES-OUEST beau grand terrain boisé, 379-9353, 375-6220.

20 TERRES -FERMES A VENDRE

ST-VALERE, ferme très bien bâtie, excellent troupeau, pur sang, quota 460,000 livres lait nature et industriel, 150 acres, 120 en culture, prêt agricole transférable, 819-367-2523.

TERRE à vendre de 71.5 arpents, dont 15 arpents boisés, située à 12 milles de Trois-Rivières, $25,000. Après 19 heures: 376-1067.

21 ENTREPÔTS

ENTREPOT à louer au Cap-Madeleine, 1,200 pieds de plancher, avec bureau. 378-3241.

23 LOGEMENTS A LOUER

1056, 1060 St-Paul, libres, références exigences, $230, $250 par mois. 373-4288, le soir: 376-9602.

2 4½, neufs, portes patio, 1er étage, $295mois, non chauffés, 19 Cooke, Cap. 373-5199, 375-5525.

2 MOIS GRATUITS

3½ près université, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, piscine. 374-5899, 376-9909, 374-0592.

2½ meublé, chauffé, éclairé, stationnement, sous-sol. 377-4440.

2½-3½-4½

LOGEMENTS modernes, à prix compétitif, service conciergerie, stationnement avec prise, libre en juillet. 375-8382 ou 373-5200.

3½ clair et spacieux, près de Galeries du Cap. 374-4962.

3½ grand, demi sous-sol, possibilité d'acheter les meubles, cause: départ. 374-6441.

3½ meublé à louer. Appelez 379-7566, 379-7526.

3½, 1158 Ste-Cécile, $185, semi meublé; 4½, 1034 Ste-Angèle, $200, libres, références, 375-4113.

3½, 4½, arrière Galeries du Cap, clair, spacieux, luxueux, tapis, buanderie, rangement. 375-8465.

3½, 4½, SPECIAL.

CAP, chauffé, éclairé, 374-8289. 376-3573.

3½-4½-5½ HABITAT DES RIVIERES

SPACIEUX chauffés, éclairés, concierge, près Les Rivières, cegep. 374-4939.

4½ à louer, chauffé, eau chaude fournie, rue Garceau, face Woolco Trois-Rivières-Ouest, libre 1er mars. 373-4393.

4½ à sous-louer, rue Louis-Pasteur, non meublé, non chauffé, $306mois. 373-6035.

4½ et 5½, très très grands, rue Cooke, Cap, 374-3287.

4½ libre 1er mars, chauffé, éclairé, stationnement, très tranquille. 373-0501.

4½ Louis Pasteur, moderne, insonorisé, intercom, stationnement, conciergerie, libre. 375-5733, 378-6590.

4½ non chauffé, 3e étage, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur à mur, libre immédiatment, $200mois. 1373 Ste-Marguerite, Trois-Rivières. S'adresser au 2e étage.

4½ Trois-Rivières-Ouest, 1er juillet, moderne, bien situé, 3230, de Coubertin. 378-6914.

À LOUER

Luxueux logements 3½ pièces, meublés ou non, 4½ pièces et 5½ pièces. Près hôpital Ste-Marie. Cegep, polyvalente et université.

375-0353
375-6847

23 T 70176

4½, 5½

LUXUEUX près hôpital Ste-Marie, cegep, université, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, rue Louis Pasteur. 375-0353, 375-6847.

4½, meublé, chauffé, éclairé, demi sous-sol, près 755, Cap, $295 jusqu'en juillet. 374-8650, 376-2006.

4½, non chauffés, non éclairés, toutes commodités, près les Rivières, $390 par mois. 375-8233.

4½, près Cegep et université, très propre, porte patio, stationnement, 374-5899, 376-9909.

4½-$325.

CHAUFFE éclairé, bail 1½ an, libre immédiatement, secteur Lambert. 379-5270.

5½ à sous-louer, près hôpital Cloutier, accessible famille 2 à 4 personnes. $285, libre. 374-3305.

5½ 2½, très grands, chauffés, secteur de choix, stationnement. 379-0835, 379-3214, code 605.

5½ pièces, neufs, février gratuit, arrière St-Hubert, bail 1er février au 1er juillet 1984. 9 à 21 heures: 373-4228.

5½ SPECIAL.

RUE de Callières, Mézy, meublés si désiré. Ouvert 7 jours. 376-0595.

5½ très grand, chauffé, stationnement, très tranquille. 375-6643.

5½, à sous louer, Trois-Rivières-Ouest, éclairé, chauffé, $370 laissé à $270, libre. 373-4493.

5½, non éclairé, non chauffé, Trois-Rivières, spécial: $360mois, libre. 374-0871 après 18 heures.

6½, rue Ste-Julie, non chauffé, non éclairé, chauffage électrique, sans stationnement, $200, libre 1er mars. Après 17 heures: 373-0043.

A louer 4½, neuf, non chauffé, non éclairé, libre pour mars, $295mois, Trois-Rivières-Ouest. 375-1479.

A sous louer 5½, 378-5016.

A SOUS-LOUER 3½ chauffé, éclairé, rue Louis-Pinard, libre 1er mars, $275.. 373-0197.

A SOUS-LOUER 5½, Trois-Rivières, eau chaude fournie, entrées laveuse-sécheuse, $300, libre. 376-0600.

A sous-louer, grand 5½ près Les Rivières, $300mois, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, piscine extérieure. 376-1875.

AUBAINE Ste-Marthe, à sous-louer, grand 4½ moderne, eau chaude fournie, $270mois, laisserais à $220 jusqu'en juillet. 373-3055, 375-3925.

CAP 3½, stationnement, cour, remise, tranquilité, près autobus, libre 1er avril, $160. Après 18 heures: 373-3249.

CAP 4½ non chauffé, non éclairé, pièce rangement, stationnement, entrées laveuse, sécheuse. 373-0646.

CAP 4½ pièces, moderne, semi-meublé si désiré, stationnement avec prise, libre immédiatement. 374-5283.

CAP 5½, 3½ semi-meublé, 2½ meublé, chauffé, stationnements; Trois-Rivières: 4½-3½, 379-3214 code 717.

CAP grand 4½, près de l'autoroute. 374-4962.

CAP grand 4½, près boul. Ste-Madeleine, autobus, $240mois, libre 1er mars. 375-4613.

CAP rue Loranger, 4½ non chauffé, non éclairé, stationnement, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, $175. 376-3509.

CAP très grand 4½, meublé au complet, près autobus, dépanneur, libre immédiatement, $280mois.. Entre 12 et 17 heures: 375-4213.

CAP très très grand 4½, paroisse Ste-Bernadette, libre mars $250 ou juillet $300. 379-2818.

CAP, 4½, non chauffé, non éclairé, $405 par mois. 374-4962.

CAP, rue St-Maurice, 5½, 4½, 3½ pièces, 379-7492, 374-3494.

CAP, 5½ neuf, 2e étage, remise, grand stationnement, bail jusqu'en 1984. 375-8464.

CHOIX DE PLUSIEURS CENTAINES DE LOGEMENTS

1½, 3½, 4½, 5½ près Galeries Cap ou ailleurs, spacieux, grand rangement, 2 stationnements, conciergerie, entrées laveuse, sécheuse, insonorisation avec béton dans plusieurs logements, autobus, meublés si désiré. Ouvert 7 jours, 20 Boucherville app.5, 376-0595.

DOMAINE Les rivières, 1425 des Cyprès, près centre Les Rivières, université, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine extérieure, buanderie, stationnement optionnel. 373-7124.

DOMAINE Ste-Marguerite. Près université, 3½, 4½, meublés si désiré, entrées laveuse, sécheuse, porte patio, tapis, intercom, conciergerie sur place, stationnement privé, prix réduit. 374-2720.

GRAND 4½ chauffé, éclairé, non meublé, stationnement privé, près université, $305mois. 379-3359.

GRAND 4½, chauffé, éclairé, stationnement et conciergerie compris, $350, près les Rivières, libre. 377-1380.

GRAND 5½, à louer, dans bloc neuf, 760 Grenier, apt. 1, arrière centre d'achats, Trois-Rivières-Ouest, $360. 375-7077.

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, à louer, situé 1860 de Malapart, 375-3394.

LOYERS 3½-4½-5½, libres immédiatement, meublés ou non, Trois-Rivières ou Cap. 374-4663.

PLACE de l'Espéranto, 5½ chauffé, éclairé, toutes commodités fournies, piscine. 374-1051.

POINTE-DU-LAC, grand 4½, neuf, avec foyer, chauffé, éclairé, libre 1er mars. 377-5426.

PRES les Rivières, 3½, 4½, 5½, insonorisés, luxueux, porte patio, 375-9793, 379-3214, télépage 605.

PRES Plaza Ste-Madeleine, 4½ neuf, laveuse sécheuse, entrée privée, 379-2403.

SPECIAL 5½

100 Pierre-Boucher, apt. 4, arrière Galeries du Cap, 376-0119.

STE-CECILE très grand 3½, chauffé à l'électricité, libre 1er mai ou 1er juillet, stationnement, $175non chauffé, non éclairé. 373-1118.

STE-MARTHE, libre, 4½ pièces, $295/mois, chauffé, éclairé. Mme Piché, 379-3037.

STE-MARTHE, près centre d'achats, 4½ neuf, chauffé, éclairé, bail spécial, $330, conciergerie, libre 1er mars, références exigées. 375-0618.

TERRASSE Seigneuriale, 3470 Louis Pasteur, près hôpital Ste-Marie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine intérieure, sauna, buanderie, stationnement optionnel. 373-4256.

TROIS-RIVIERES-OUEST, près centre d'Achats, janvier gratuit, 3½-$260, 4½-$285. Mme Piché 379-3037.

TROIS-RIVIERES-OUEST 3½ semi meublé, 4½, 5½ neufs, à louer immédiatement. 373-4493.

TROIS-RIVIERES ouest, 4½, 2875 Le Royer, $325 non-chauffé, non-éclairé, libre immédiatement, 378-1610.

TROIS-RIVIERES 3½, chauffé, éclairé, frais peint, libre immédiatement, 379-0659.

TROIS-RIVIERES pour juillet, 3½ rue Ste-Marie, près de l'hôpital St-Joseph, chauffage électrique, entrées laveuse sécheuse, stationnement, refait à neuf en 1980, 1er étage. 378-8923.

TROIS-RIVIERES rue St-François Xavier, 4½, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars, $150 mois. 535-2062.

UN mois gratuit, logements 4½, neufs, Ste-Marthe du Cap. 375-5730.

4½, 5½

NON meublés, logements modernes, spacieux, chauffés, éclairés, piscine, service conciergerie. Shawinigan: 539-9522, 539-3490. Grand Mère: 538-8869.

A sous-louer, 4½, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis, conciergerie, piscine extérieure, stationnement privé. 536-3006, 539-9838 heures repas.

GRAND-MERE 880, 1e avenue, apt. 1, 4½, moderne, eau chaude fournie, entrée laveuse sécheuse, stationnement avec prise. 1-418-365-6432.

GRAND-MERE 1-4½, chauffé, 1-3½, meuble, chauffé. 538-4417.

SHAWINIGAN-SUD 3½, 4½, 5½, prix réduits, conditions à discuter, libres immédiatement. Appelez 536-2940.

SHAWINIGAN-SUD 4½, chauffé, éclairé, eau chaude, $330 mois, libre immédiatement. 537-7295, 537-0766.

SHAWINIGAN-SUDlogements 4½ et 5½, situés près hôpital. Appelez 379-4664, 536-3227.

SHAWINIGAN-SUD 4½, eau chaude fournie, près données fiscales, $290 par mois. 537-6530.

SHAWINIGAN-SUD 291, 129e rue, 3½, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er juillet. 537-5365.

SHAWINIGAN-SUD 109e, 3½, chauffé, refait à neuf, $225, libre 1er mars. 536-3835 heures repas.

SHAWINIGAN-SUD rue Pruneau, 5½ pièces, ultra-moderne, libre immédiatement. 539-2371, 539-3253.

SHAWINIGAN-SUD 3150, 4e avenue, 4½ très moderne, libre immédiatement. 537-5365.

23 LOGEMENTS A LOUER

SHAWINIGAN Centre-ville, 53 Spruce, à sous-louer, grand 5½, chauffé, plancher bois franc, mars ou avril. 537-7471.

24 LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE dans certain âge demande logement 4½, chauffé, éclairé, pour juillet, bonnes références. 378-1300.

COUPLE sérieux recherche 2-3½ pièces, bas, près église Ste-Marguerite, pour 30 juin. Ecrire: C.P 668, dépt: 4794, Trois-Rivières.

PERSONNE seule recherche 3½, chauffé, libre en juillet, dans paroisse St-Sacrement. 375-2425.

POUR le 1er mai, 5½ pièces, de préférences dans 1 bas, pour couple un enfant. 378-3036 ou 374-3916.

25 APPARTEMENTS A LOUER

$145 1½ près U.Q.T.R, cégep, centre-ville, 1er, stationnement, meublé, poêle 220, chauffé, éclair. 376-3372.

$160 1½ pièce meublé, chauffé, éclairé, personne sérieuse, références requises. 379-4207.

1-3½ Trois-Rivières, meublé, chauffé, éclairé, balcon, porte patio, coin Récollets et de Courval, face cegep, $275mois. 378-3734, 376-1302.

1½ meublé, chauffé, éclairé, 5650 Chanoine Moreau, Trois-Rivières. 375-1829.

2 MOIS GRATUITS

3½ près université, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, piscine. 374-5899, 376-9909, 374-0592.

2½ grand, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, près université, libre, $250mois. 374-9806, 374-2020.

2½ meublé, construction récente, centre-ville Trois-Rivières, 775 Ste-Ursule, $235 par mois. 379-0873.

2½ très vaste, chauffé, meublé, éclairé, entrée privée, tapis mur à mur, stationnement. 377-3051.

2½, 2e étage, tapis mur à mur, salle de bains privée, face aux Rivières, $50 par semaine. 376-3925.

3½ clair et spacieux, près de Galeries du Cap. 374-4962.

3½ pièces, 3225 Louis-Pasteur, près hôpital St-Marie, meublé, chauffé, éclairé, libre. 373-4381, 376-1733.

3½, 4½, 5½ chauffés, éclairés, secteur Lambert et Ls. Pasteur, 375-9793, 379-3214, télépage 605.

3½, rénové à neuf, rue Ste-Angèle, 3e étage, eau chaude fournie, meublé $235, non meublé $190, pour 15 février. 373-4358.

4½, sur Côte Richelieu libre 1er mars, très propre, prix à discuter, plus chambre à débarras. 379-4036 le soir après 19 heures, 375-4875 Diana ou Gerry.

5½, près les Rivières, non chauffé, non éclairé, tapis, intercom, $420 par mois. 375-8233.

690 l'Esplanade, 4½, chauffé, éclairé, conciergerie, piscine, prise, toutes commodités. 379-4936, 374-7817.

700 Esplanade, 5½, 4½, 3½, libres, meublés, chauffés, éclairés, piscine, conciergerie, 373-3990, 376-6633.

APPARTEMENTS Georges, 3½-4½-5½, meublés ou non, chauffés, éclairés, choix de 247 logements, bureau 1850, 6e rue, app. 9. 373-2428.

APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés, face centre d'achats Trois-Rivières-Ouest, 4975, boul. Royal. 373-7990.

APPARTEMENTS MODERNES

1½, 3½, 4½, 5½, meublés ou non, près Galeries du Cap, spacieux, espace rangement, 2 stationnements, entrées laveuse et sécheuse, insonorisation béton, conciergerie, buanderie, autobus, service 7 jours, 20 Boucherville, no.5. 376-0595.

BEAU grand 3½ bien situé, meublé, chauffé, éclairé, entrée laveuse-sécheuse, stationnement, $315mois, libre 1er mai. 373-8177 après 18 heures.

BOUL Ste-Madeleine, grand 3½, meublé, eau chaude, entrées laveuse, sécheuse, stationnement, 1er étage, $200. 378-1705.

CAP 3½, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement. Appelez 378-3432.

CAP grand 4½, près de l'autoroute. 374-4962.

CAP, 2½ grandes pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, 1er mars ou avril, 66 St-Emile. 375-4636.

CAP, 3½, moderne, meublé, chauffé, éclairé, tapis, stationnement, aussi 1½ pièce. 378-2918.

CATHEDRALE 3½, chauffé, semi-meublé, tapis neuf, endroit tranquille, libre 1er mars, $235 mois. 374-3872.

CENTRE-VILLE libre, 3 pièces, 1er, meublé, chauffé, éclairé, 1er mai 4 pièces, 797 Bonaventure. 379-4605.

CENTRE-VILLE grand 2½ meublé, chauffé, éclairé. Appelez: 373-5115.

DOMAINE Les rivières, 1425 des Cyprès, près centre Les Rivières, université, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine extérieure, buanderie, stationnement optionnel. 373-7124.

GESTION Habitat, 3400, 3470 Louis Pasteur, près hôpital Ste-Marie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine intérieure, sauna, buanderie, stationnement optionnel. 373-4256.

GRAND 3½, meublé, chauffé, éclairé, demi sous-sol, 1er mars, près hôpital Cloutier. Après 17 heures: 378-2076.

LE CORBUSIER

3½ - 4½ - 5½
à louer

Bureau de location: 4995 J.H. Fortier, app 10, Trois-Rivières.

379-8513

Aussi disponibles arrière les Galeries du Cap.

376-7240

25 T 70442

25 APPARTEMENTS A LOUER

LIBRE 1er mars, près centre d'achats Les Rivières, 3½ meublé, chauffé, éclairé, toutes commodités. 378-4240.

PLACE de l'Esperanto, 1½, meublé, chauffé, éclairé, toutes commodités fournis, piscine. 374-1051.

PRES les Rivières, 3½ pièces meublé, chauffé, éclairé, stationnement, 1er mai, 379-6208.

RECHERCHE personne sérieuse pour partager appartement, rue St-Maurice. 376-7767.

RUE Ste-Julie, 2½, 3½ meublés, chauffés, éclairés. 373-3570 de 17 à 21 heures.

TERRASSE Seigneuriale, 3400, 3470 Louis Pasteur, près hôpital Ste-Marie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine intérieure, sauna, buanderie, stationnement optionnel. 373-4256.

TRES grands 5½, 2½, stationnement, libres immédiatement, 379-0835, 379-3214, code 605.

TROIS-RIVIERES 3½, meublé, semi meublé ou non, éclairé, chauffé, stationnement, 375-3823.

TROIS-RIVIERES 3½ meublé, chauffé, éclairé, $350; 4½ chauffé, éclairé, $425; 5½ chauffé, éclairé, $480. Ouvert 7 jours. 379-3214 poste 258.

TROIS-RIVIERES-OUEST 3½ meublé, chauffé, éclairé, buanderie et stationnement, libre. 379-5319.

3½ chauffé, éclairé, moderne, meublé ou semi-meublé, près Plaza, parc, libre. 537-9837, 536-2306.

SHAWINIGAN-SUD 5e avenue, 2½ meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, privée, libre, $165 mois. 538-5

36 MEUBLES USAGES

MOBILIER de chambre, lit double, sommier-matelas neufs, le tout $250, peut être vendu séparément. 376-1938

MOBILIER de chambre colonial, pour garçon, avec lit capitaine, 4 morceaux. 375-6947.

MOBILIER salon, style colonial, $200. Appelez 375-7442.

POELE 24"; mobiliers chambre, salon et cuisine. 373-7808

REFRIGERATEUR laveuse, sécheuse, mobilier de chambre neuf, mobilier de salon et de cuisine, lave-vaisselle, 2 ans d'usage, le tout $3,000. 377-2329 après 17 heures.

STEREO style espagnol à vendre; lampe écran à 3 lumières. Avant 18 heures: 376-2814.

MOBILIER salon, 9 pièces, 1 an d'usure, laisserais à $800 ou prix raisonnable, cause déménagement. 532-2590.

37 ARTICLES DE MÉNAGE

ACHAT vente et réparation d'appareils domestiques, sur toutes marques, neufs, endommagés et usagés, satisfaction garantie. Centre Electro Ménager Fortin & Touchette, 9125, boul. des Forges, Trois-Rivières. 374-9672.

ASPIRATEUR électrolux, balai électrique, $135, garantie un an; laveuse tapis, $55. 1612 Notre-Dame, Trois-Rivières 373-3001.

GELINAS MEUBLES

Appareils ménagers usagés, achat, vente, échange, plan gratuit mise de côté, livraison gratuite, garantie écrite, qualité et meilleur prix. 920 St-Maurice. 378-2384

LAVEUSE- sécheuse, couleur amande, les 2 pour $450, usagés de 3 ans, déménagement dans HLM. 375-3714

MINI laveuse Inglis, parfaite condition. Après 17 heures: 374-2502.

REFRIGERATEURS, cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, à vendre, garantie 100%, 3 mois, achetons réfrigérateurs usagés. B.R. Service Enr., réparations générales d'appareils ménagers, service 374-1147, atelier 376-0559.

38 AMEUBLEMENTS DE BUREAU

GRAND bureau professionnel à vendre, valeur $700, laisserais $350. 379-2332, soir: 375-9475

41 ARTICLES DE SPORT

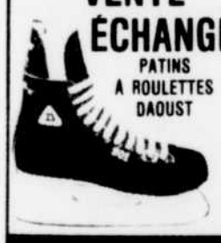
2 bouteilles de plongée en aluminium avec adapteur Scubapro, $450. 374-3746

TABLE de billard réglementaire 4X8, à vendre. S'adresser: 320 boul. Mauricien, Trois-Rivières-Ouest.

44 CORDONNIERS

PATINS
500 PAIRES EN MAGASIN

VENTE ÉCHANGE
PATINS A ROULETTES DAOUST



LES CORDONNERIES
PLANTE ENR.
626 Thibeau, Cap
375-3858

47 MACHINES DE BUREAU

MACHINE à écrire manuelle, Smith Corona, portative, en très bon état. Après 17 heures: 374-2502

LOUEZ



Electrique

GASTON BÉDARD INC
1636 ROYALE
TÉL. 379-9191

47 T 68272

48 MUSIQUE

A VENDRE batterie Tama, avec cymbales Zieldjian. Appelez 378-5981.

AMPLIFICATEUR 2 moreaux à lampe, avec guitare, $175. Intéressés seulement: 378-1427.

BASEMAN recherche groupe rock ou autres. Jean: 373-2731.

COLONNES de son à vendre, idéal pour disco ou groupe, 150 watts, bon prix. 376-6397.

CONSOLE à vendre, avec 2 guitares Univox, $400 les 2 guitares. Appelez Richard, 373-0743.

ENCEINTES Electro-voice, 3 voix, fabrication domestique, 40"X25"x20", très efficace, valeur $2000, demande $1000. 376-2877 après 17 heures.

GROUPE rock made-in, recherche clavieriste avec expérience. 377-1250

MUSICHOIX discothèque mobile, sonorisation, service professionnel. 373-4813, 373-2153, 379-0533.

ORCHESTRE Les Vagabonds. Noces, banquets, party. Musique de tout genre. Charles: 373-5741, Bob: 379-3897

48 MUSIQUE

ORCHESTRE (Impact) musique de tout genre, 377-3846, 539-3277.

PIANO en spécial, $2,100 pour $1,650, vendu par l'accordeur de piano. Carol Projean, 377-3050.

PIANOS reconditionnés à vendre à compter de $750, jour: 376-1516, soir & fins semaine: 377-5811

RECHERCHONS groupe rock pour faire promotion. Contactez: 373-7195, 376-6763, 375-5568.

SUPERBE amplificateur Réalistic SA-1500, 70 watts, quadra vox, plus 2 enceintes minimus 7, valeur de plus de $550 échangerais contre micro-ordinateur. Après 10 heures Denis: 375-0748

UNE consol Traynor, 100 watts, 10 entrées, $350; 1 Fond Marchall, 100 watts. 1-819-288-5285

BATTERIE professionnelle, avec cymbale, paiste, demander Denis: 539-3341.

FLUTE traversière, plaquée argent, condition neuve. 538-4613.

49 PHOTOGRAPHIE

CAMERA 35 mm, Zénith-E, 1an d'usure, valeur $98 pour $55, 536-2271.

52 BIJOUTIERS

ACHETERAIS bijoux en or, brisés ou non, aussi petits diamants, vendons bijoux, spécial alliances. 378-6992.

57 SALONS DE COIFFURE

RECHERCHE coiffeur ou coiffeuse compétent avec ou sans carte, expérience demandée.537-8792,536-4963.

59 PRÉLARTS TUILES-TAPIS

BEAUX Tapis enr. Service d'entretien de tapis résidentiel et commercial. Vous voulez faire nettoyer vos tapis, fauteuils et divans. Profitez de cette promotion à prix spécial. Appelez: 373-2371.

LAVAGE tapis et divans à la vapeur, intérieur d'autos et de Vans, entretien général, travail garanti par des experts. 376-8742, 374-9594.

STORES HORIZONTAUX VERTICAUX
- **Installation**
- **Réparation**
- **Nettoyage**

Résidentiel, commercial, fait par des experts, ouvrage garanti, prix très compétitifs.
Tél.: 379-0971

60 FOURRURE

MANTEAU chat sauvage, naturel, pour homme, grandeur 40-42, intéressé seulement. 537-6916.

MANTEAU vison noir, très propre, 9 ans, $700; manteau castor & lynx, $300. 535-2323.

POUR dame, très beau manteau de fourrure, renard norvégien, avec capuchon, $2,500. 537-6047.

64 ROBES DE MARIÉE

ROBE de mariée à vendre, valeur $500 pour $250 374-6172

TRES belle robe de mariée blanche, avec chapeau, grandeur 9-10 ainsi qu'une robe de bouquetière, vendrais ensemble ou séparément. 373-3886

93 PERDUS RETROUVÉS

CHIEN Colley, perdu, se nomme Kelly,(faire attention vis dans jambe) si retrouvez: 376-4499

94 SERVICES DIVERS

CUISINIER à domicile pour vous, pour tout genre de réceptions, discrétion complète. Appelez Daniel: 376-2978.

DECAPAGE de meubles. On remet vos meubles à l'état neuf, peinture au fusil. 378-5588, 379-2725.

DECAPAGE de meubles, estimation gratuite, travail bien fait, bon prix. Louis Cadieux: 373-2951

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

94 SERVICES DIVERS

PIERRE brique, bloc, réparation de tête de cheminée, finition, foyer, franklin, combustion lente, stucco intérieur. 379-8818

REMBOURRAGE Elite, 1845 Bellefeuille, Trois-Rivières, 375-3515
Spécial d'après les Fêtes, sur réparation et fabrication de rotin, sur rembourrage et tissus.

REPARATION réfrigérateurs, cuisinières, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, ouvrage garanti, 374-0745.

98 DIVERS

$425 réfrigérateur 17'cube, $89 poêle, $35 sécheuse, lit 39-54" divan-lit, bureau chambre. 376-3372.

A VENDRE jeans, gilets, blouses, pantalons de couleur au complet, aucune offre raisonnable refusée; étagère pour placer les jeans, "rack" pour accrocher le linge; comptoir, caisse enregistreuse, prix sacrifice. 373-1118

ACHAT ou échange de livres usagées. LIBRAIRIE LE LECTEUR ENR 3660 des Erables, Trois-Rivières. 375-3003

ACHETER votre métier à tisser neuf, avant l'augmentation des prix, avons aussi fil de montage: polyester,(texmade), orlec, etc. aussi laine canadienne, fibre à la livre, pour tissage de toutes sortes, 378-8828.

ARMOIRES, PARQUETERIE, ESCALIER.
BOISERIE Ray-Sol. 229-3339, 375-9616.

ARMOIRES
MEILLEUR choix, meilleur prix, mélamine, stratifié, bois solide, acrylic, aluminium, moderne, européen, traditionnel. Multi-Décors Enr, 373-6839.

ARTISANS J.C.R.
FABRICATION, d'armoires de cuisine, vanités, meubles sur mesure, réparation, décapage, estimation gratuite. 378-3686, 378-8561.

AUBAINE. Divan-lit, fauteuil colonial, pour chalet, $50; tapis vert pâle, bonne condition, 12X13, $50; téléviseur Admiral 19", $25. 376-1266.

BALANCE, chaise de bébé, jouets Fischer Price, plat chauffant, chaise haute, sac à couches, contour de lit, linge de bébé de naissance à 1 an. 375-6699.

BOIS de chauffage sec, d'un an, 1ère qualité, érable, hêtre, merisier, 12 ou 16" livré ou pris sur place. 374-8068.

BOIS de chauffage à vendre, en 4 pieds et 15 pouces. 376-8766.

BOIS SEC 1 AN
DE foyer, 16 pouces, 100% érable, $40 la corde, 3 cordes pour $115, livraison gratuite. 379-5991.

BOITE en aluminium, pour pick-up, $250. 374-8285.

BUREAU double avec miroir et lit 39" avec matelas, très propres, $125; portes d'armoires en chêne neuves $10 chacune. 378-5652.

CABANE à sucre Erablière des Prairies. Réservations: 296-2466, propriétaire B. Lefebvre, St-Louis de France.

CHAINE de nettoyeur, marque Houle, $1,700; silo à grains de 400 poches, $400. 819-228-5615.

CLOUTIER MAYTAG
VENTE service, pièces, réparations toutes marques d'appareils ménagers domestiques, commerciaux, vendons second. 121 Thibeau, Cap. 374-2646.

COMPTOIRS de magasin, 8 et 16' longueur X 4' largeur, avec tablettes ajustables; comptoirs vitrés 5X3' hauteur, à très bon prix. S'adresser: 5825 boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest. 375-7771.

DIVAN, fauteuil et table de salon, radio antique, pupitre d'écolier, support à skis, skis alpin avec bottines, pointure 8. 379-3799.

EVAPORATEURS et bassin à eau d'érable. S'adresser Bruno Bergeron, 1440 Neveu, Ste-Ursule. (819)228-3228

GRAND lit pour bébé; 2 manteaux courts en cuir 7-8; 2 robes longues. 375-6894.

HUMIDITE fini la buée et la glace dans vos vitres, avec un Astonmatic 2000. 375-7077.

JEANS rayés spécial $23; jeans coutures blanches, 4 et 2 poches, $20, 2 paires $35; 1681 Royale, 62 Fusey.

LIT capitaine 39", en merisier, état neuf, $250; amplificateur 100 watts, plus 2 colonnes 500 watts chacune, $800. 373-4733

MOBILIER chambre 5 morceaux; mobilier cuisine 5 morceaux; styles québécois; bicyclette pour femme 3 vitesses. 373-2381.

MOBILIER salle à manger; peintures de valeur; courtepointe faite à la main; lit 39"; sac de couchage neuf. 379-4080.

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

LE NOUVEAU
DÉPAN-ESCOMPTES
(ALIMENT-O-SOIR)

FINIS LES GROS PRIX DE DÉPANNEURS!

Boite de PAMPERS de jour
boite de 24, 16 à 23 lb
Rég. 4,99$
PRIX DÉPAN. ESC. **3,79$**

BOISSONS GAZEUSES RADNOR
4 grosses bouteilles
PRIX DÉPAN. ESC. **1,19$**
(plus taxe et dépôt.)

AMPOULES ASSORTIES
40W - 60W - 100W
paquet de 2
PRIX DÉPAN. ESC. **79¢**
(plus taxe.)

VIN AU MÊME PRIX QU'À LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS

PRIX RÉDUIT PARTOUT

861 DE FOIX
(face au parc des Pins)
Ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00

98 DIVERS

OBTENEZ les meilleurs prix pour: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, congélateur, ménage au complet. Estimation gratuite. 378-2364

ORDINATEUR Texas, TI-994A $375 et accessoires à prix réduit. Bernard le soir: (819)535-3707, 535-3502

ORDINATEUR (TRS-couleur 32K), basic ET., plus mallette, adpateur T.V., interface et magneto, 3 programmes pak, 3 livres, housse, neuf de 3 mois. 374-7585.

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

98 DIVERS

PAILLE à vendre, environ 3,000 balles. S'adresser: Jeannot Alarie, St-Paulin. 268-2870

PLIEUSE (brake) pour ferblantier. 296-3077 Denis Beaudry.

POELE 30" et réfrigérateur 15 cubes (brun), les deux $350; armoires de cuisine en pin noueux, 17 portes, avec lave-vaisselle de comptoir encastré $550. 1056 Thibeau, Cap. 379-1499

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

98 DIVERS

POELE à bois, de cuisine, blanc, Gurney, très propre, prix à discuter. 819-393-2685

POT-DE-VIN ingrédients et accessoires pour faire facilement vin et bière maison, économique. 377-5764.

POUR une interprétation plus juste des tarots, je tirerai les cartes. 378-8216.

RECUPERONS livres et romans usagés, de 10 à 22 heures, mardi au dimanche 956 St-Maurice.

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

98 DIVERS

ROBE de mariée à vendre, à bas prix, aussi produits Avon. 377-1407

SLEIGH RIDE

POUR des groupes, départ à Yamachiche ou à St-Louis de France, chez J.B. Ranch et Chalet du Sportif, avec location de salle et repas si désiré. Pour informations: Normand Houle 296-3495.

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

98 DIVERS

SHAKLEE se peut-il que vous pourriez mieux vous porter, laissez Shaklee vous le démontrer, essayez sa gamme excellente de produits nutritifs. Pour de plus amples détails, communiquez à 373-5196.

SOMMIER matelas, mobiliers salon, cuisine, chambre, etc.; bottes ski alpin; patins. 756, Thibeau, 374-7817.

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

98 DIVERS

TRAVAILLEUR artisan. Spécialiste en 10 métiers différents, pour rénovation. 373-4288, résidence: 376-1733

A VENDRE aspirateurs usagés avec garantie. 538-8660, 533-5472

ACHETERAIS coffre-fort, usagé, en bonne condition. 538-2100.

BOIS de chauffage de 4', pris sur place ou livraison pour 6 cordes et plus. 1-221-2809 Léo-Paul Gélinas.

67 BOUCHERS-ÉPICIERS

Pierre Benoit "boucher"

3000 Carillon — Trois-Rivières-Ouest

378-8123 - Si occupé 378-4475

Ouvert mercredi et jeudi jusqu'à 21h00, vendredi jusqu'à 17h00



QUALITE - SERVICE COURTOISIE BAS PRIX | **BOEUF DE L'OUEST** | **STEAK DU ROI OS A SOUPE GRATUIT** | **SPECIAUX DE CONGELATEURS LIVRAISON GRATUITE**

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE 26¢ 100 g (1,18$ lb)



BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE 35¢ 100 g (1,58$ lb)



STEAK DE BOEUF DÉLICATISÉ ET POINTE DE SURLONGE 55¢ 100 g (2,48$ lb)



STEAK du ROI Cubes à fondue, Cubes à brochette 72¢ 100 g. (3,28$ lb)





CUISSES DE POULET EXTRA SPÉCIAL 19¢ 100 g (88¢ lb)

POMMES McINTOSH atmosphère contrôlée 2,27 kg ou 5 livres 1,19$



SAUCISSON DE BOLOGNE 22¢ 100 g (98¢ lb)



PATATES Produit du Québec, Canada No 1, 20 livres (9,07 kg) 1,29$





POITRINES DE POULET EXTRA SPÉCIAL 28¢ 100 g (1,28$ lb)

LAITUE Grosseur 24, Californie, Canada No 1 49¢ la pomme



CUBES DE BOEUF à bouillir 44¢ 100 g (1,99$ lb)





SURLONGE DE BOEUF Tranché, désossé complet EXTRA SPÉCIAL 44¢ 100 g Cat. économique (1,99$ lb)

JEFFREY ARCHER — *Kane et Abel* — (108) — G1271 ÉDITIONS SÉLECT

WILLIAM et Kate avaient pris l'habitude d'aller voir Charles Lester à New York un week-end par mois. Le grand homme avait beaucoup vieilli depuis trois ans que Matthew était mort et le bruit courait, dans les milieux financiers, qu'il ne s'intéressait plus du tout à son travail et qu'on ne le voyait plus que rarement à la banque. William commença à se demander combien de temps le vieil homme allait survivre, et il mourut quelques semaines plus tard.

William fit le voyage de New York pour l'enterrement. Tout le monde y était, y compris le vice-Président des Etats-Unis, John Nance Garner. Après la cérémonie, William et Kate reprirent le train pour Boston, prenant lentement conscience d'avoir perdu leur dernier lien avec la famille Lester.

Six mois plus tard environ, William reçut une communication de Sullivan et Cromwell, les célèbres avoués de New York, lui demandant s'il aurait la bonté d'assister à l'ouverture du testament de feu-Charles Lester en leur étude de Wall Street. William s'y rendit, poussé bien plus par la fidélité à la famille Lester que par la moindre curiosité concernant ce que Charles Lester avait pu lui laisser. Il espérait un petit souvenir de Matthew dans le même genre que la « Rame d'Honneur de Harvard », toujours accrochée au mur dans le salon de la Maison Rouge. Il espérait également reprendre contact avec d'autres membres de la famille Lester qu'il avait pu connaître lors des vacances scolaires passées avec Matthew.

William alla à New York, dans sa nouvelle Daimler, la veille de l'ouverture du testament et descendit au Harvard Club. La réunion chez les avoués était prévue pour dix heures du matin, et William fut surpris, en arrivant chez Sullivan et Cromwell, d'y trouver déjà plus de cinquante personnes. Nombre de regards se tournèrent vers lui à son entrée. Il salua plusieurs cousins et tantes de Matthew, qui paraissaient nettement plus vieux que dans son souvenir. Il en conclut qu'ils devaient avoir la même impression en ce qui le concernait. Il chercha des yeux Susan, la sœur de Matthew, sans l'apercevoir. A dix heures précises, Me Arthur Cromwell fit son entrée, accompagné d'un collaborateur portant un porte-documents de cuir. Il se fit aussitôt un silence plein d'espérances. L'avoué commença par expliquer à l'assemblée des héritiers éventuels que le contenu du testament n'avait pas été rendu public avant six mois révolus depuis le décès de Charles Lester, conformément à la volonté formelle de celui-ci : n'ayant pas de fils à qui léguer sa fortune, il avait souhaité laisser passer quelque temps après sa mort avant que ses dernières volontés ne soient connues.

William fit des yeux le tour de la pièce. Les visages des assistants étaient suspendus à chaque syllabe tombant de la bouche de l'avoué. Arthur Cromwell mit près d'une heure à lire le testament. Après avoir énuméré les legs habituels aux serviteurs de la famille, aux bonnes œuvres et à l'Université Harvard, Cromwell annonça que Charles Lester avait partagé sa fortune personnelle entre tous ses parents, à peu près selon leur degré de parenté. Sa fille Susan recevait la plus grande part de l'héritage, les cinq neveux et les trois nièces recevant chacun une part égale de ce qui restait. Tout leur argent et leurs actions seraient conservés par la banque jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de trente ans. Plusieurs autres cousins, tantes et parents éloignés recevaient des legs immédiats en espèces.

William fut surpris lorsque Me Cromwell annonça :

— Ce qui dispose de tout l'actif connu de Charles Lester.

Les assistants commencèrent à s'agiter sur leurs sièges et à engager des conversations nerveuses. Personne ne voulait reconnaître que ce décès regrettable venait de faire leur fortune.

— Cela ne constitue cependant pas la fin du testament et des dernières volontés de M. Charles Lester, poursuivit l'avoué, imperturbable.

On se rassit et le silence revint, chacun redoutant une bombe tardive et indésirable.

— Je vais maintenant citer les propres termes de M. Charles Lester, reprit l'avoué. « J'ai toujours considéré qu'une banque, et sa réputation, valent ce que sont les gens qui la servent. Nul n'ignorait que j'espérais voir mon fils Matthew me succéder comme président de la banque Lester, mais que sa mort tragique et prématurée en a décidé autrement. Jusqu'à ce jour, je n'avais pas divulgué mon choix pour ma succession à la banque Lester. Je tiens à faire savoir que je désire que William Lowell Kane, fils de l'un de mes plus chers amis, feu Richard Lowell Kane, actuellement vice-président de Kane et Cabot, soit nommé président de la Banque Lester à l'issue de la prochaine séance du conseil d'administration. »

Il y eut aussitôt un bourdonnement de voix. Tous les regards se tournèrent vers le mystérieux M. William Lowell Kane dont, seule ou presque, la famille Lester toute proche avait entendu parler.

— Je n'ai pas terminé, dit tranquillement Arthur Cromwell.

Le silence revint. L'assistance, s'attendant à une autre bombe, échangeait des regards anxieux.

— Tous les legs et partages ci-dessus, reprit l'avoué, sont soumis à la condition expresse que les bénéficiaires votent pour M. Kane au prochain conseil annuel, et continuent de le faire pendant au moins cinq ans, à moins que M. Kane lui-même n'indique qu'il n'accepte pas la présidence.

Le brouhaha reprit aussitôt. William aurait voulu être à des millions de kilomètres, ne sachant pas s'il était fou de joie ou s'il devait se considérer comme l'homme le plus haï dans cette salle.

— Ainsi s'achèvent le testament et les dernières volontés de feu Charles Lester, conclut Me Cromwell, mais seul le premier rang l'entendit.

William leva les yeux. Susan Lester venait à lui. Elle n'était plus du tout dodue, mais elle avait encore ses ravissantes taches de rousseur. Il lui sourit, mais elle passa devant lui sans même manifester qu'elle l'avait vu. William fronça le sourcil.

Ignorant les bavardages, un homme de haute taille, à cheveux gris, portant un complet à fines rayures et une cravate grise, s'approcha rapidement de William :

— Vous êtes bien William Kane, n'est-ce pas, Monsieur ?

— En effet, dit William, un peu nerveux.

— Je m'appelle Peter Parfitt, dit l'inconnu.

— Le vice-président de la banque, dit William.

— En effet, Monsieur, dit-il. Je ne vous connais pas, sinon de réputation et je m'honore d'avoir connu Monsieur votre père. Si Charles Lester a pensé que vous étiez l'homme qu'il fallait à la présidence de sa banque, je n'en demande pas davantage.

William n'avait jamais été plus soulagé de sa vie.

— Où êtes-vous descendu, à New York ? poursuivit Parfitt avant que William ait pu parler.

— Au Harvard Club.

98 DIVERS

BOIS de chauffage, spécial: érable, 4', 1 an, sec ou vert; piquets de cèdre. 1-418-365-6130, 365-6442.

BOIS de chauffage, $28 la corde, livré immédiatement. 538-2821.

BOUILLOIRE Volcano à hautes pressions, capacité 40 H.P., 1971, en opération, $7000. Raison de la vente: transfert pour bouilloire à l'électricité. 819-221-2101 ou 536-4124.

CHALOUPE 12', génératrice, Yamaha, système de son, large remorque, carabine Marlin 30-30, motoneige & traîneau-Jimmy 4x4, 1975. 536-3857.

ELECTROLUX neuve, valeur $500 pour $325, électrolux, super J, $175 Filteur Queen, très récente, $225. 537-1471.

MOBILIER salle-à-manger, planches de ski, Ballet, marque Atomic 160, très propre, très bon prix. 537-7498.

QUI SUIS-JE?

Où est l'enfant à qui j'ai donné le jour?
Aux personnes adoptées ou mères qui se recherchent.

Agence R.A.P.B.

Recherche ADOPTES PARENTS BIOLOGIQUES
395, 110e Rue
Shawinigan-Sud
G9P 2R1
CLAUDETTE BOURASSA
responsable

101 IMPOTS

FERAIS rapports d'impôts entre $5 et $15. Projet d'impôt S.T.A.G.E. Informations: 379-5477.

104 OCCASION D'AFFAIRES

ATTENTION $1,800 A $4,000 PAR MOIS
Ener-Sage E.S. recherche distributeur à temps plein ou partiel selon le secteur. Pour informations, 1-514-341-7196, et sans frais 1-800-361-9625.

106 EMPLOI DEMANDE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

COUTURIERE d'expérience ferait réparation et modification de vêtement, ourlet de robe et pantalon. 376-1956.

DEBOSSELEUR peintre au fusil, 8 ans d'expérience, ouvrage garanti, bon prix, estimation gratuite. 375-6027.

ELECTRICIEN licencié, résidentiel, sytème de chauffage électrique, bi-énergie. 377-5225.

ESTIMATEUR désire travailler pour compagnie spécialisée en fabrication de pièces en métal, 12 ans d'expérience. 376-8609.

FEMME de ménage offre ses services pour travaux réguliers, de 9 à 15 heures, $35 par jour. 375-4656.

FERAIS ménage dans maisons privées, secteur St-Jean Baptiste, Place Lambert et Les Forges. 375-0718.

HOMME d'expérience ferait peinture à très bon prix. Demandez Jean-Guy. 374-2775.

MENUISIER ferait réparations, et construction de maisons neuves, 374-9426.

MENUISIER réparations générales, bois, aluminium, déclin, estimation gratuite. Télépage: 379-3214, code 380.

PARTICULIER ferait tout genre de rénovations, travaux de plomberie, bon prix. Alain: 378-8244, 376-7849.

PARTICULIER. Ferait travaux de peinture à bon prix, travail propre. Demandez Yves, 376-7849.

PLATRIER spécialité réparations, stucco décoratif intérieur, tirage de joints gyproc. 377-2288.

PLATRIER tireur de joints, fait aussi stucco et pose de gyproc, à très bon prix. 378-8894.

RENOVATIONS, menuiserie, plâtre, peinture, céramique, etc. $8 l'heure ou à contrat. 376-2711.

SABLAGE ET POSE DE PARQUETERIE
FINI cristal, estimation gratuite. 373-3170.

107 PERSONNEL

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

L'HYPNOSE peut-elle vous être utile? Dépression, angoisse, phobies. Discrétion. Professeur Landry 379-5839.

MDL Agence de rencontre. Ne restez pas seul, contactez Denise à 374-3482, 374-5185, je vous jumellerai.

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

VENDEZ des produits d'éclairage aux industries, magasins, hôtelleries, restaurants, etc. Les prix les plus bas pour la clientèle. Le plus haut régime de commissions. Travail à temps plein ou partiel. 1-416-628-4201 ou écrivez à Lightmaster, case postale 8480, Dundas, Ont. L9H 6M2.

ELECTROLUX Canada, recherche 2 représentants (tes), très sérieux, belle personnalité, avec auto, pour région Shawinigan, 32 heures-semaine, salaire $22,000 à $25,000 par année. Informations: 536-4250.

110 PERSONNEL DE BUREAU

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

EMPLOIS de plus en plus nombreux dans le traitement de texte par ordinateur. Cours individuels 373-8242.

Il est prouvé que les résultats FONT LA POPULARITE de nos annonces classées.

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

ATTENTION Urgent, personnes demandés pour travail par téléphone, possibilité de $400 par semaine. 373-2246.

COIFFEUSE avec expérience demandée. Entre 12 et 17 heures. 377-2329.

COIFFEUSES pour dame de classe A ou B, avec clientèle, salon très moderne avec toutes commodités, paye bon salaire à une personne qualifiée. 378-3264, 379-8631.

CUISINIER et serveuses demandés au restaurant Myconos. Se présenter 84A, boul. Ste-Madeleine, Cap.

LADY FINELLE.
INDUSTRIE en produits de beauté reconnus est présentement à la recherche de conseillères. Aucun investissement, aucun prérequis, temps plein ou partiel. Ginette Richard, 375-3160.

RESTAURANT bar l'Entr'Amis, aux Rivières, recherche personnel pour service au bar, temps plein ou partiel. Entrevue: 14 à 17 heures.

115 REPRESENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

COMPAGNIE internationnale demande représentants(es) ambitieux(ses), temps plein ou partiel, auto nécessaire. 375-1642.

COMPAGNIE en pleine expansion recherche représentants(es) pour sa succursale de Trois-Rivières, revenu intéressant et possibilité de carrière intéresssante, expérience de la vente un atout mais non nécessaire. Pour rendez-vous seulement: 379-8800.

COMPAGNIE canadienne est à la recherche de représentants (es), dans la Mauricie. Seules les personnes ambitieuses, ayant un défi à relever seront choisies. Pour rendez-vous: 295-3236 ou après 18 heures: 376-3519 Roger Hébert.

REPRESENTANTS(ES) demandés(es). Compagnie internationale est la recherche de représentants(es), pour la vente et la collection dans la région de Trois-Rivières, une personne dont l'ambition est de gagner entre $20,000 et $30,000 dès la première année, une opportunité est offerte, nous offrons: territoire établi, clientèle assurée, entraînement au frais de la compagnie, fonds de pension, avancement rapide. Nous demandons bonnes références, 21 ans et plus, posséder une auto, secondaire V ou l'équivalent. Pour entrevue seulement, demandez Bernard Vaugois, Motel Montclair, 819-377-1252.

REPRESENTANT
RECHERCHONS représentant sérieux pour la Mauricie avec territoire établi depuis 20 ans pour la vente de savon, équipement et produits sanitaires, commercial et industriel avec un petit capital. Possibilité de $25,000 à $40,000 par année. Pour informations: Yves Messier, 514-642-9920.

UNE opportunité s'offre à vous, $25,000 à $30,000 et plus par année. Urgent besoin de 3 représentants(tes) pour région Grand-Mère et les environs. Posséder auto, bonne personnalité, relever le défi. 538-8660.

116 AIDE FAMILIALE DEMANDE(E)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

AIDE- familiale demandée à St-Louis de France, lundi au vendredi, pour enfant 9 mois. Après 18 heures: 376-0009.

AIDE-FAMILIALE demandée pour garder enfants et faire quelques travaux domestiques, 2 jours/semaine, secteur St-Jean Baptiste de Lasalle. 373-2680.

120 COURS ENSEIGNEMENT

COURS de conversation anglaise, privé. Après 18 heures: 373-9084.

COURS DE FRANCAIS DE BASE
VOUS voulez lire et écrire correctement? Venez vous joindre à un groupe ou dans une atmosphère detendue vous pourrez vous perfectionner. Coût minime. Thérèse: 418-325-2512 ou Marie-Andrée: 418-362-2222.

COURS privés de traitement de texte. Coût réduit. Système CLE, d'IBM. Texte I et texte II: 373-8242.

DANSES modernes, en cours privé ou groupe, avec soirées de pratique. 376-3718.

GRAPHOANALYSE (système scientifique de l'analyse de l'écriture), 3 degrés. 1er degré: 8 leçons, (oral ou par correspondance). 2e degré: 30 leçons (par correspondance). 3e degré: 20 leçons (par correspondance). Renseignements: 374-4819, entre 9 et 16.30 heures. Permis no 260522.

REFLEXOLOGIE
DECOUVREZ l'art de masser les pieds par la réflexologie, un moyen simple pour une meilleure santé. Cours débutant le 17 février, informations et inscriptions 375-0649.

SERIE de 7 cours sur la santé et l'alimentation et un souper végétarien, $5 par cours. Informations: Céline 376-9561.

CONVERSATION anglaise, cours intensif, audio-visuel, petit groupe, débutant, intermédiaire, $5.00 l'heure. Nina Briggs. 537-6737 ou 539-5382.

121 GARDERIE D'ENFANT

GARDERAIS enfants de tous âges à votre domicile du lundi au vendredi. 375-2534.

JE prendrais soin d'un enfant, sur semaine (le jour), expérience et bons soins. Martine Lavoie: 375-9220.

123 MOTONEIGES

BOMBARDIER Blizard 1979, modèle 9005, 375-3917.

CHAPARAL Thunderbird 1974, 440, 45 forces, en parfaite condition, prix demandé $350. 375-8746.

MINI chenille Caribou, moteur Sach, 28 h.p., un cylindre, 2 ponts de 10', parfaite condition, $500. 283-2281.

BOMBARDIER double chenille avec marche arrière; chenille Bombardier J-5 avec remorque. Garage J.-C. Brouillette St-Tite, 1-418-365-5811.

ELAN 20 forces, 1974, très propre. 539-3157 après 17h.

123 MOTONEIGES

BOMBARDIER double chenille avec marche arrière; chenille Bombardier J-5 avec remorque. Garage J.-C. Brouillette St-Tite, 1-418-365-5811.

ELAN 20 forces, 1974, très propre. 539-3157 après 17h.

125 AUTOS A VENDRE

1978 Ford Mustang, 6 cylindres, 4 vitesses, manuelle, très propre. Demandez M. Paquin: 376-6633.

1978 Grand Prix, 2 portes, sièges baquet, très propre, $4,650. A. Parent auto, 152 Normand, Cap. 375-3242.

1979 Grand Lemans, 2 portes, sièges baquet, 267 p.c., $4,950. A. Parent auto, 152 Normand, Cap. 375-3242.

1980 Honda Civic, 2 portes, manuelle, très propre, $4,450. A. Parent auto, 152 Normand, Cap. 375-3242.

1981 Mazda 626 Luxury, 4 portes, 5 vitesses, très propre. A. Parent auto, 152 Normand, Cap. 375-3242.

1982 Acadian, 2 portes, manuelle, bas miliage, $4,850. A. Parent auto, 152 Normand, Cap. 375-3242.

1982 Volvo entièrement équipée, 15000 kilomètres, garantie 1 an 100%, seulement $10,895. 375-1611 demandez Paul.

2 PINTO 1973-1974, $400 les deux... 374-6418.

A VENDRE par offre d'achat un véhicule No. 91 B 73113, Plymouth Volare 1977, 156,210 milles. Toutes les offres d'achat devront être identifiées soumission No. dans le coin gauche de l'enveloppe et acheminées à Telebec, a/s directeur véhicules, 325, Père Lallemand, Trois-Rivières, Québec. G9A 5N5. Fermeture des offres 28 février 1983, la compagnie ne s'engage à accepter aucune des offres d'achat.

AUDY 1973, 4 cylindres, 4 vitesses, à vendre ou échanger pour articles de ménage, etc. Yamachiche: 296-3068.

BUICK Century coupé sport 1978, 2 portes, radio ma-mf cassettes, servo-freins, servo direction, $2,500. 228-3988 heures des repas.

BUICK Riviera 1974, très propre, aucune offre raisonnable refusée. 377-2727.

CAMARO 1975, très propre, 57,000 milles, standar, 3 vitesses au plancher, $2400, prendrais échange. 374-1314.

CAMARO L.T Spécial. Visible: 588 Berlinguet, Cap.

CAMARO Z-28, bleue, toit en T, mags, automatique, parfaite condition, $6,000 378-5733.

CHEVELLE Laguna, 1976, S3, 2 portes, cassettes, sièges baquets, pneus radiaux, très propre. 65 Vachon, Cap.

CHEVETTE 1981, 15,000 km., automatique, 4 portes, balance de garantie, 1 an ou 45,000 km, $4,800. 373-1961.

CHEVROLET Impala 1973, 8 cylindres, automatique, $350. 374-3746.

CHRYSLER Newport 1974, bonne condition, $525 375-8950.

DATSUN B-210, 1976, 4 cylindres, 4 vitesses, 4 portes, 64,000 milles, peinture neuve, $1,600... 373-5541, après 18 heures.

DODGE Aries, custum, 1981, équipé, toit soleil, mamf cassettes, système d'alarme, cadran, 4 cylindres, 4 vitesses, 32,000 kilomètres. 375-0707 heures repas.

FIREBIRD 1975, moteur 400" cubes, automatique, 93,000 milles, besoin de peinture, $550. 373-3793.

FORD Fairmont 1978, manuelle, très propre, peinture neuve, achat d'une neuve. 379-3504 après 16h30.

FORD Granada 1981, 6 cylindres, 24,000 km., automatique, 2 portes, demi toit vinyle, comme neuve. 379-7208.

FORD Mercury Marquis, station, 1978, A-1, très propre, 38,000 milles ou à échanger pour Econoline. (819)758-0494.

FORD Pinto 1980, 2 portes, manuelle, 35,000 milles, parfaite condition. 233-2249.

HONDA 1979, 63,000 kilomètres, très propre, $3000. 378-3836.

HONDA Accord, LX, 4 portes, 1982, 23,000 milles, état neuf, $8495. 295-3991.

HONDA Accord 1978, peinture et moteur 1981, $4200. 375-7534.

HONDA Civic, 1979, 4 vitesses, pneus d'hiver radiaux et été, 37,000 milles, condition A-1, $3,500 Après 16 heures. 376-3637.

HONDA
VENTE- achat de pièces usagées, 376-2162, 375-5040.

125 AUTOS A VENDRE

5 ANS SANS SOUCI



J'achète chez Cossette Chrysler-Dodge.

Venez me rencontrer, je suis à votre service pour l'essai de votre nouvelle voiture et vous informer de la meilleure garantie sur nos automobiles. On n'a pas peur de parler de prix!

HYGIN ST-ONGE

DODGE COLT Voiture neuve à partir de: **5,995$**
Transport et préparation inclus.

TAUX DE FINANCEMENT 12.9%

Dodge Chrysler Lancer dodge

GARAGE F. COSSETTE INC.
10.303 Des Hêtres
Route Grand-Mère — Shawinigan
Tél.: 539-5457

DE PLUS EN PLUS DE GENS SONT FIERS D'AFFICHER CE SYMBOLE

125 AUTOS A VENDRE

HONDA familiale, 1976, manuelle, 55, 000 milles, comme neuve, $1900; Rabbit, 1978, 5 portes, automatique, 46,000 milles, $2800. Champlain, 819-295-3506.

MAZDA 1976, familiale. Appelez 373-0975.

MERCUREY Cougar XR-7, 1974, à vendre. Appelez 375-7721 après 18 heures.

MGB 1977, 44,000 milles, Michelins, ma-mf, toit rigide et décapotable, jamais sortie l'hiver, $4,900. 514-625-1660.

OLDSMOBILE Cutlass Calais 1978, manuelle, 5 vitesses, moteur 260 p.c., V8, grise intérieur rouge, très économique, en très bon état, $4,300. 379-1229.

OLDSMOBILE Cutlass Suprême, 1973, à vendre en parfaite condition. 374-4752.

OLDSMOBILE Cutlass Salon, 1979, V-6, 50,000 kilomètres, en bon ordre, prix à discuter, cause vente 2e auto. 375-5702.

PACER 1976, 6 cylindres, manuelle, servo-freins, servo-direction, parfaite condition, très économique, $875. 373-3138.

PETITE Mustang 1975, 4 vitesses, radio ma mf, parfaite condition, pneus radiaux, $875. 65 Vachon, Cap.

PETITE Volare 1976, 2 portes, 6 cylindres, automatique, pneus radiaux, comme neuve. 65 Vachon, Cap.

PLYMOUTH Grand Fury 1975, $350. 379-2086.

PONTIAC 1974, 66,000 milles, très propre, parfaite condition, $550. 373-3138.

PONTIAC Lemans, sport, 1973, bon état, 4 vitesses, positraction, peinture récente. 377-1250.

PONTIAC Leman GT, 1975 jamais repeint, en parfaite condition, $1,250 375-8950.

PONTIAC Ventura 1974, moteur 350, très propre, $375. 376-7255.

RABBIT diesel L 1980, très propre, 53,000 kilomètres, prix à discuter. 378-1957.

RENAULT 5 G.T.L. 1982, 16,000 kilomètres, garantie 5 ans, radio ma mf, $6000. Après 17 heures: 374-9574.

TOYOTA Célica G.T, 1981, 5 vitesses. Jour: 373-6403, soir: 376-2334.

TOYOTA Corolla, canadienne, 1977, 4 manuelle, 1200cc, 67,000 milles, 2e propriétaire, cause auto fournie. $2,300 François 373-5082 le matin.

TRANS-AM 1976, bonne condition, $2,500. Entre 17 et 19 heures: 379-7549.

VOLKSWAGEN van 1972, bon état, prix raisonnable. Après 17 heures 377-3081.

DATSUN camion, 1982, de luxe-cab, 5 vitesses, Dodge Omni, 1980, transmission manuelle, Camaro, 1976, Dodge Ramcharger, 1975; J.-C. Gervais autos inc., 311, 108, avenue St-Georges de Grand-Mère. 538-3375.

DODGE Charger, 1976, 318, 40,000 milles, prix à discuter. 537-1296.

FORD Fiesta 1978, 4 cylindres, très propre, manuelle, $2,600. 539-9745.

125 AUTOS A VENDRE

HONDA Civic, 1982, manuelle, 5 vitesses. 536-3068.

HONDA 1977, manuelle, propre, $1,800. 539-9745.

MINI-AUSTIN spécial, 1979, très propre, équipement sport, mécanique A-1, factures à l'appui, 59,627 kilomètres, $2575. 1-418-365-6992, 365-5509.

PONTIAC Sunbird, 1977, V-6, automatique; Madza RX-7, 1979, manuelle. 539-9807.

PONTIAC Grand Prix, 1975, sièges baquets, peinture neuve, en bonne condition. 539-7981.

PONTIAC Leman, 1974, carrosserie & mécanique A-1, 4 pneus neufs, $500. 539-9258 après 10h am.

TOYOTA Supra, 1981, brune & beige, 2 portes, 6 cylindres, 5 vitesses, tout équipée, 31,000 kilomètres. 536-5046.

TRANS-AM 1979, 61,000 kilomètres, moteur 403, aucune offre raisonnable refusée. 538-8527.

VOLKSWAGEN Super Beetie, 1976, parfaite condition, $1500 pas moins. Jean 538-5230.

126 CAMIONS A VENDRE

CAMION Courrier, 1974, 4 cylindres, très propre, mécanique A-1, peu de millage, Ford ½ tonne, 1975, en bon ordre, bonne mécanique, à vendre ou échanger pour 4x4, auto, roulotte, yacht, remorque à chevaux, double, chevaux, vaches, moutons ou articles de ménage. Yamachiche: 296-3068.

CAMION pick-up Dodge 200 1976, ¾ tonne, bonne condition, prix à discuter. 374-8285.

CHEVY VAN GMC 1976, moteur 350, très propre, $1,750. 378-1940 demandez Guy.

DODGE Ramcharger, 1975, 72,000 milles, automatique, moteur 318, $2,000 après 17 heures: 297-2699.

FORD 14' 1977, 351, 42,000 milles, $5,500. 376-6130.

FORD Pick-up 1981, S-100, 6 cylindres, manuel au plancher, 52,000 kilomètres, entre 16 et 18 heures. 378-1486.

INTERNATIONAL Scout Harvester 1977, $950. 379-8201.

JEEP C.J-5, 1975, à vendre, en partait ordre, 6 cylindres, 3 vitesses. 228-5473 Louiseville.

CAMION ½ tonne, 1969, 6 cylindres, automatique, très propre, bonne mécanique. 1-221-5540, 221-5502.

FORD Ramchero Squire, 1976, accidenté aile arrière, boite en fibre, Sylvain. 1-819-523-3983.

PICK-UP Chevrolet 1978, noir et gris, de luxe, automatique, boite de fibre, mags, $4500. 537-9508, 537-7354.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDES

ACHETONS voitures 1965 à 1982; payons comptant. J. R. Autos, 2295 bl. du Rochon, Trois-Rivières, 373-9401.

ATTENTION Achèterais Lada 1980 ou 1981, bonne mécanique, bas millage. Appelez René: 373-9409.

129 ACCESSOIRES D'AUTO

BATTERIES neuves, et reconditionnées, réparation, 119 St-Laurent, Cap, 374-0716.

PIECES de Toyota Celica 1972, à vendre. 376-8244.

PNEUS usagés, très bons, 12, 13, 14, 15"; roues toutes grandeurs; petite remorque 4x8, roues 12". Ste-Marie de Blandford: 283-2003.

RADIATEURS M.R. INC.
CAP 374-1797, Trois-Rivières-Ouest 375-1797.

4 mags, magnésium, 13", pour Renault 5, n'a servis que 2 êtes seulement, bon prix 538-2556 heures repas.

500 pneus à vendre de toutes grandeurs. Informations: jour: 538-7817, soir: 538-6294.

130 TRACTEURS AUTOBUS

TRACTEUR Oliver avec remorque à bois de pulpe, idéal pour petite culture à vendre ou échanger pour 4x4, auto, camion, roulotte, yacht, remorque à chevaux, double, chevaux, vaches, moutons ou articles de ménage. Yamachiche: 296-3068.

AVIS AUX ANNONCEURS
Veuillez lire attentivement votre annonce le 1er jour de sa parution. Le Nouvelliste ne sera pas responsable pour plus de 3 insertions d'une annonce erronnée ou d'une portion incorrecte d'une annonce placard.

131 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

HONDA 750 custom 1981, avec équipement, comme neuve, $2,600. Après 17 heures: 373-2949.

HONDA 750, 10e anniversaire, 1979, très propre et en parfaite condition, $1,825 298-3462.

HONDA CX500 1982, equipée, 8,000 km. Après 18 heures: 375-5852.

JUNEAU motos, cyclomoteur Jawa, Norton CZ, vente, achat, échange, 7595 bl. des Forges, 379-9995.

KAWASAKI 1982 GPZ 1100, 3,900 kilomètres, comme neuf. (819)393-2666 jour, 393-2166 soir demandez René.

KAWASAKI 1100, 1982, "driving shaft", fairing sport, comme neuf, après 16 heures: 373-2750.

KAWASAKI 400 cc, motocross Suzuki RM 125, 405 Outremont, Cap. 374-6968.

KAWASAKI Z1R, 1980, noire, 18,000 kilomètres, $2,500. Appelez 264-2117.

MOTO Honda C.X-500 Custom, 1982, 3500 kilomètres, comme neuve, prix à discuter. 293-4821.

MOTOCROSS Yamaha WZ-80, en très bonne condition, $350 discutable. 379-3956.

YAMAHA 750, très propre, avec équipement, 377-1709.

YAMAHA Eleven X.S 1100, 1979, 15,500 kilomètres, peinture, 4X1, $3000. Marc: 379-9620.

YAMAHA Maxime, 550, 1981, 7,800 kilomètres, presque neuve, $2,100. 539-3837.

134 MACHINERIES LOURDES

EQUIPEMENT complet pour lever et transporter maisons, avec permis de transport, rayon 50 milles de Trois-Rivières pour maisons et rayon 30 milles pour transport de matériaux de construction, $35,000. 819-378-2973.

LOADER Michigan, 125-A, 3 verges, parfaite condition, prix à discuter. Après 18 heures: 418-362-2407.

SKIDDER Thimberjack, modèle 330, parfaite condition, prêt à travailler. 514-792-2289.

TREE Farmer C.4 à gazoline, chenille Bombardier J.5, Dodge 4 portes, ¾ tonne 4X4. Garage J.C. Brouillette, St-Tite, Laviolette. 1-418-365-5811.

135 SOUFFLEUSES

SOUFFLLEUSES Columbia, vente, service, prix compétitif. Garage C.Bourgouin, 253 St-Laurent, Cap. 378-5978.

137 TAXIS VOYAGES

ACAPULCO
INCLUANT envolées directes, chambre avec réfrigérateur, 2 semaines, $629; cuisinette $699; hotels situés près de la plage, encore des sièges pour mars. Informez-vous Voyages Cossette Inc., permis du Québec. 377-2645.

137 TAXIS VOYAGES

FLORIDE. Louer ou vendre roulottes 28' et 60', $150/semaine, auto, bateau, voilier disponible. 378-8651.

NEW-YORK à Pâques, départ: Trois-Rivières, Shawingan, 4 jours, 1 au 4 avril, à compter de $170 par personne. Voyage Jocelyne Côté, 373-6947, détenteur d'un permis du Québec.

RECHERCHE personne pour voyager de Trois-Rivières au Cap-Madeleine. Appelez 373-5867, 374-1830.

RENTABILISER vos vacances en devenant propriétaire à vie d'un studio au Bahamas, pour aussi peu que $1,120 par unité/semaine, payable un seule fois. Informez-vous sur promotion spéciale, billet d'avion gratuit. 376-9992.

NEW-YORK A Pâques. Voyage en autobus de luxe, hôtel de 1e classe, à partir de $129. Voyages Durochers. 539-6943.

139 EMBARCATIONS MOTEURS

CANOTS en cèdre neufs, 14 à 16 pieds. Informations 3094, de Courval, app. 2, Trois-Rivières.

EMBARCATION Sylverline, 16', avec moteur Evinrude, 135 forces. 538-3375 jour, 538-2151 soir.

141 ANIMAUX

AMELIOREZ votre troupeau caprin avec un bouc alpin enregistré. Appelez 374-0701.

BOUTIQUE Western St-Boniface Enr. 370, Boul. Trudel-Est, tout pour le cheval et le cavalier, western et anglais. 819-535-3043.

CHIENS DE GARDE
514-661-6656.

CHINCHILLA à vendre pour la reproduction ou la fourrure. 268-2870.

CHINCHILLAS à vendre, $25 chacun; caniche noir 4 ans, $75. Appelez 297-2196.

HAMSTERS avec cages à vendre. 376-8244.

JUMENT demi arabe, enregistrée, à vendre, domptée, selle et voiture, bonne santé. Heure des repas, 295-3454.

MAGNIFIQUE mâle, grand danois bleu, pour accouplement, lignée de champion. Appelez 374-0701.

CHIHUAHA chiots, mâles, bruns, aussi femelle adulte; coolie, femelle, 10 mois. 539-7315.

MALAMUTH 8 mois, femelle, pure race, très belle, $300, cause: déménagement. 536-5046.

SCHNAUZER géant, chiots enregistrés, lignée championne, $400. 536-4318.

Une auto
Nous en avons une
POUR VOUS
dans la rubrique 125
des annonces classées

avis légaux appels d'offres soumissions

"AVIS est par la présente donné par lequel un contrat daté du 8 mars 1982 que Larivée Marine Inc. a transféré et assigné tous ces comptes recevables, présents et futurs à la Banque de Montréal comme garantie. A été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de St-Maurice le 11 mars 1982, sous le no 101804."

Y 195 S 73799

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
COMPOSEZ
TROIS-RIVIERES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801
NOS TÉLÉPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

avis légaux

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du code civil de la province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 21 janvier 1983 à la BANQUE TORONTO-DOMINION, LA BANQUE ROYALE DU CANADA et BANQUE DE MONTRÉAL jointement de toutes les créances présentes et futures, payable à TÉLÉ-MÉDIA COMMUNICATIONS INC. a été enregistré aux bureaux d'enregistrements pour les divisions d'enregistrement de Montréal le 24 janvier 1983 sous le numéro 3324623, Sherbrooke le 26 janvier 1983 sous le numéro 293143, Portneuf le 27 janvier 1983 sous le numéro 272427, Deux-Montagnes le 26 janvier 1983, sous le numéro 224860, Nicolet No 2 le 26 janvier 1983 sous le numéro 92184, Gatineau le 26 janvier 1983 sous le numéro 194695, Trois-Rivières le 26 janvier 1983 sous le numéro 344590, Hull le 26 janvier 1983 sous le numéro 309-224, Lévis le 27 janvier 1983, sous le numéro 261783 et Québec le 31 janvier 1983 sous le numéro 1065218.
Le 8 février 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION, LA BANQUE ROYALE DU CANADA et BANQUE DE MONTREAL

L 195 T 73222

Transactions immobilières 1982 comparativement à 1981

AU CANADA:		
1981:	170,795	
1982:	154,560	- 9.5%
Nov. 1981:	10,985	
Nov. 1982:	18,518	+ 68.6%
AU QUEBEC:		
1981:	18,756	
1982:	17,571	- 6.3%
Nov. 1981:	1,142	
Nov. 1982:	1,828	+ 60.1%
EN MAURICIE:		
1981:	316	
1982:	457	+ 44.6%
Nov. 1981:	9	
Nov. 1982:	74	+ 722.0%
Oct. 1981:	11	
Oct. 1982:	50	+ 354.5%
Sep. 1981:	18	
Sep. 1982	48	+ 166.6%
1er sem 1981:	230	
1er sem. 1982:	234	+ 1.7%

Tout ceci pour démontrer que la période économique que nous avons connue a affecté le marché immobilier depuis 1981 à août 1982, et que la remontée se fait sentir à grand pas, ce qui est une image très optimiste pour 1983 et 1984.

Nombre de transactions totales en Mauricie: 1981: 1,760.
par le service Inter-Agences (MLS) de la CHAMBRE D'IMMEUBLE DE LA MAURICIE INC.: 1981: 316 = 17.9% du marché général.
Nombre de transactions totales en Mauricie: 1982: 1,855.
CHAMBRE D'IMMEUBLE DE LA MAURICIE (MLS): 1982: 457 = 24.6% du marché général.

Ceci représente une augmentation de 6.7% en la prise du marché.

Ces chiffres n'incluent pas les transactions exclusives des courtiers, incluant ces dernières, la prise du marché par la profession immobilière indiquerait 32.4%.

Prix moyen de la propriété unifamiliale:
1981: $38,150.
1982: $37,442 — 1.8%

La baisse du prix moyen de la propriété unifamiliale en 1982, est surtout attribuée par le taux élevé du chômage.

Nous ne prévoyons pas beaucoup de changement au prix de la résidence pour 1983. Le marché s'annonce quand même très bon tant qu'à la transaction immobilière, le professionnel de l'immobilier est encore le meilleur conseiller.

Jacques Mailhot
Directeur général
Chambre d'Immeuble de la Mauricie Inc.

Hausse des transactions M.L.S. en décembre 1982 par rapport à décembre 1981

En décembre le public a réagi favorablement à la baisse des taux d'intérêt hypothécaires qui marquaient les 18 pour cent en décembre 1981 et se situaient dans les 13 pour cent en décembre 1982. Cela a entraîné une hausse de 46.1 pour cent du nombre de transactions domiciliaires par rapport à décembre 1981.

Toutefois, malgré une hausse du nombre de transactions, le prix moyen des maisons a baissé de 9.4 pour cent par rapport à l'année précédente et de 1.2 pour cent de novembre à décembre, atteignant $72,068.

L'ensemble des transactions de toutes les catégories de biens immeubles répertoriés par le SERVICE INTER-AGENCES a dépassé de 42.2 pour cent le résultat de décembre 1981, atteignant un total de 15,140 transactions. C'est en août que le nombre de transactions a commencé à dépasser celui de mois correspondant de 1981. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en décembre. Le chiffre d'affaires total a dépassé de 24.8 pour cent celui de décembre 1981, atteignant $1.1 milliard.

Toutefois à cause de l'ampleur de la baisse du nombre de transactions au cours des sept premiers mois de 1982, le rattrapage n'a pas été complet: le total de 169,700 transactions en 1982 représente une baisse de 11,743 par rapport à l'année précédente.

La moitié des provinces a subi une diminution du nombre de transactions, alors que l'autre moitié a connu une hausse. Les provinces qui ont connu une hausse en 1982 sont les suivantes: la Colombie Britannique, une légère hausse de 0.7%, le Nouveau-Brunswick, une hausse de 16.6%; la Nouvelle-Ecosse, 22.5%; l'île-du-Prince-Edouard, 115.4% et Terre-Neuve, 60.2%.

Le nombre de transactions répertoriées par S.I.A. a baissé de 35.2% en Alberta; de 8.2% en Saskatchewan, de 4.2% au Manitoba, de 9.8% en Ontario et de 6.7% au Québec.

Pour notre région, LA MAURICIE, desservie par la Chambre d'Immeuble de la Mauricie Inc., il y a eu une augmentation du nombre de transactions de 165% par rapport à décembre 1981 et une augmentation de la moyenne en valeur de la transaction de 4.6%.

Relevé mensuel des statistiques S.I.A. (MLS) Décembre 1982 par la Chambre d'Immeubles de la Mauricie inc. (Jacques Mailhot)

avis légaux appels d'offres soumissions

Ville de Trois-Rivières-Ouest

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu de l'article 8 de la loi 65, M. Claude Touzin, o.m.a., greffier de la ville, a été nommé responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels.

DONNÉ À TROIS-RIVIÈRES-OUEST, ce 11e jour de février 1983.

JEAN-CLAUDE CHAREST
maire

195 T 72776

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la ville de Trois-Rivières, à sa séance du 13 décembre 1982 a passé le règlement intitulé:

"No 13-AAZ-280 RÈGLEMENT amendant le règlement No 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à la rue communément appelée le 3e rang de St-Etienne et à la rue reliant la rue Notre-Dame au boul. Royal, aux limites ouest de la ville et pour fermer le lot 2492 du cadastre de la cité de Trois-Rivières comme rue publique".

à sa séance du 7 février 1983:—

"No 5-13 (1983) RÈGLEMENT amendant le règlement No 5 concernant l'organisation et le maintien d'un service de police, aux fins d'abroger les articles 5 et 6 de l'annexe "A" du paragraphe 12 de l'article 8 dudit règlement".

Lesquels règlements sont actuellement déposés dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de ville,
Trois-Rivières.
Le 16 février 1983.

Signé: Jean LAMY, avocat.
Greffier

signé: Gilles BEAUDOIN
Maire

195 T 72078

SURPLUS D'INVENTAIRE DE VÉHICULES USAGÉS

POUR LIQUIDATION IMMÉDIATE

1983 Pick-Up Ranger, 4 vitesses
1982 Lynx, 2 portes, 4 cyl., 4 vitesses
1982 Escort, 4 portes, 4 cyl., automatique
1982 Capri, 6 cyl., automatique, toit ouvrant
1981 Pick Up, 6 cyl., automatique
1981 Granada 2 portes, 6 cyl., aut., air climatisé
1981 Honda Accord, 4 cyl., 5 vitesses
1980 Pinto, 4 cyl., automatique

nécrologie

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323



ARSENAULT, M. Martial
A Trois-Rivières, le 15 février 1983, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Martial Arsenault, époux de Cora Lefrançois, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en la cathédrale à 13h30.

Le défunt sera exposé à compter de 14 heures, mercredi, au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, son épouse: Cora Lefrançois; ses enfants: Gaston époux de Claire Bourassa, Raymond époux de Lise Houle de Cap-de-la-Madeleine, Pierrette épouse de Kenneth Morris et Louise de Trois-Rivières; ses petits-enfants: Danielle, Claude, Lise, Maurice Jr, Yves, Lyne, Pierre et Sophie Arsenault, Louis, Sylvie et Julie Levasseur et 1 arrière-petite-fille; sa soeur: Mme Rose Dufour de Templeton; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Bella Arsenault de Montréal, Mme Laurette Arsenault, Mme Eva Raymond, Mme Marie-Anne Lemay, Mme Maria Denis, Mme Cécile Lefrançois, Mme Jeannette Lefrançois, Mme Rose Lefrançois de Trois-Rivières, M. René Lefrançois de Drummondville; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

BEGIN, Mlle Prima
A Trois-Rivières, le 14 février 1983, est décédée, Mlle Prima Bégin, fille de feu Eugène Bégin et de feu Amanda Savard.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant, en la cathédrale à 15 heures.

La défunte est exposée au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. Salon fermé de 17 à 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil, un frère: M. Gaétan Bégin; un demi-frère: M. Lorenzo O'Shaughnessy; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.



BELAND M. Eugène A.
A Louiseville, le 15 février 1983, est décédé à l'âge de 87 ans 6 mois M. Eugène A.Béland, époux d'Exilia Michaud, demeurant à Louiseville

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en l'église de Louiseville à 14 heures

Le défunt est exposé à la résidence St-Louis & Fils ltée, 30 St-Marc, Louiseville

Salon ouvert entre 14 et 17 heures et de 19 à 22 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial

Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants: Ange-Albert marié à Cécile Trudel de Louiseville, Paul-Emile marié à Thérèse Lamy de Louiseville, Hermance mariée à Fernand Brouillard de Louiseville, Dolorès mariée à Réginald Paillé de Louiseville, Jean-Marie marié à Réjanne Riopel de Montréal, Jacques marié à Pierrette Guillemette de Louiseville, Rosaire marié à Solange Noel de Louiseville, Rosianne mariée à Laurent Clément de St-Justin, Gaétan marié à Claire Lambert de Louiseville, Germain marié à Doris Bazin de Louiseville, Béatrice mariée à Gilles Paquin de Maskinongé; sa brue: Mme Vve Martial Béland (Lucille Milette) de Yamachiche; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Hector Dufour (Marie-Anne Michaud) de Sorel, Mme Vve Ovide Michaud de Ste-Thècle, M. Mme Henry Michaud de Shawinigan, M. Mme Philias Michaud de Ste-Ursule, M. Mme Louis Michaud de Ste-Angèle de Prémont, Mme Vve Wilbrod Béland de Shawinigan, Mme Vve Marie-Louise Béland de Montréal, Mme Vve Roséva Michaud de Ste-Ursule, Mme Vve Linda Michaud de Ste-Ursule, Mme Vve Annette Michaud de Ste-Thècle; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, petits enfants et arrière petits enfants.

BROUSSEAU M. Henri.-
A L'Hôpital St-Joseph de la Tuque, le 13 février 1983 est décédée à l'âge de 86 ans M. Henri Brousseau époux de feu Marie-Anne DuTremble, résidant à La Croche.
Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en l'église St-Jean-Baptiste de Rivière aux Rats à 10: 30 heures.
Le défunt est exposé au salon funéraire Perreault & Fils Inc., 602, Commerciale, La Tuque.
L'inhumatiion au cimetière paroissial de Rivière aux Rats.
Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Armand Cadorette(Noella) de la Croche, M. Mme Bernard Brousseau (Hermance Lalonde) d'Ottawa, ses petits enfants: M. Mme Rejean Corbin (Yolande Cadorette) de la Croche, M. Mme Aubin Perreault (Michelle Cadorette), de Joliette, Mlle Thérèse Cadorette et Raymond Cadorette de la Croche, M. Mme André Charbonneau (Jocelyne Brousseau) de Notre-Dame du Laus, 6 arrières petits enfants. Ses soeurs et beaux-frères: M. Mme Eddy Béland (Cécile), Mme Alice Dumas, M. Mme Paul Brousseau (Diane) tous de Trois-Rivières, M. Lucien Bergeron de Champlain. Plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

DESALLIERS, Mme Albertine
A la Maison de la Providence de St-Casimir, le 15 février 1983, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Albertine Bédard, épouse de feu Alphonse Desalliers, demeurant à St-Ubald, cté Portneuf.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en l'église de St-Ubald à 14 heures.

La défunte est exposée aux salons funéraires Raymond Paré, 138 St-Jacques, St-Ubald.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Jeanne Desalliers, Mme Rachel D. Cossette, Grégoire, M. Mme Louis Gonneville (Blanche), M. Mme Gaston Bérubé (Marthe), M. Mme Louis Desalliers (Charlotte Gagnon), M. Mme Emile Desalliers (Angèle Gagnon), M. Mme Patrice Desalliers (Lina Gagnon), Marcel Desalliers, f.i.c., M. Mme Claude Deschênes (Monique); plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

GERMAIN M. Michel.-
A l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal, le 14 février à l'âge de 35 ans est décédé M. Michel Germain membre du Club Aramis et entrepreneur pour la Société Sanitaire Laval, époux de Line Richard.
Outre son épouse, il laisse sa fille Sylvie, ses parents M. Mme Raymond Germain de Ste-Thècle, Cté Laviolette. Ses beaux-parents: M. Mme André Richard. Plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.
Le défunt est exposé au Salon Funéraire J.C. Filiatreault et Fils, 76 Boul Dussault, Laval des Rapides. Salons fermés de 17 à 19 heures.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures, en l'Eglise Bon Pasteur.
L'inhumation au cimetière St-Vincent-de-Paul.

HELIE M. Pierre-Paul
A l'hôpital Défense National d'Ottawa, le 10 février 1983, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Pierre-Paul Hélie, époux de Margaret Crawford, demeurant à 35, 7e avenue, Gatineau.

Le défunt ne sera pas exposé.

L'incinération aura lieu au Crématorium de Hull et l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Baieville, jeudi après-midi.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse; deux fils: Peter de Port Cartier Québec, Robert de Calgary; une fille: Mme Linda Carpentier de Gatineau; trois frères: Michel de La Baie, Bertin de La Tuque, Jean-Roch de Sorel; une soeur: Mme Lucienne Ledoux de Trois-Rivières; ainsi que sept petits-enfants.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison funéraire Jacques Laviolette et fils ltée de Gatineau.



LECOURS M. Joséphat (Jos)
Au Sanatorium Cooke, le 15 février 1983, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jos Lecours, époux de Christine Hébert.

Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église Ste-Catherine-de-Sienne à 13h30.

Le défunt sera exposé au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, vendredi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils: Michel; son frère: Wilfrid; sa soeur: Madeleine Jobin de Repentigny; ses belles-soeurs: Grace Hébert de Trois-Rivières-Ouest et Ernestine Sosnoski de Port Rickey, Floride; ses neveux: M. Fernand Rufiange de Cap-de-la-Madeleine, Luc, Daniel et Denis Rufiange de Montréal.

Au lieu de fleurs, des dons ou messes seront appréciés.



MATHIEU, M. Jules
Au centre hospitalier Cloutier de Cap-de-la-Madeleine, le 14 février 1983, est décédé à l'âge de 62 ans 9 mois, M. Jules Mathieu, époux de Fernande Dupuis, demeurant au Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en l'église St-Odilon de Cap-de-la-Madeleine à 14 heures.

Le défunt est exposé aux salons funéraires de la maison J.D. Garneau ltée, 274 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, son épouse: Fernande Dupuis; ses enfants: Solange épouse de feu Robert Andrews, Gabriel époux de Louise Bellemare, Julie, René époux de Jocelyne Lord et Denis, tous de Cap-de-la-Madeleine, Ginette épouse de Claude Imbeault de Chicoutimi, Liliane épouse de Robert Bordeleau de Shawinigan; ses 11 petits-enfants: Geoffrey et Rachel Andrews, Hugues et Sébastien Mathieu, Vincent et Geneviève Imbeault, Sophie et Sandra Bordeleau, François Mathieu, Marie-Claude et Véronique Mathieu; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Madeleine épouse de Lionel Quirion de Montréal, Arnold époux de Jeanne-d'Arc St-Laurent de St-Ludger, Daniel époux de Rollande Lecours de Windsor, Conn., Hélène épouse de Henri-Paul Godbout de Lac Drolet, Bertha Lacroix épouse de feu Normand de Vernon, Conn., Rita épouse de Philippe Quirion de St-Ludger, Judith épouse de Bertrand Godbout de Lac Drolet, Marc époux de Françoise Gagnon de Manchester, Conn., Laurent époux de Jeannine Rhéaume de Essex Jonction, VT., Lucien époux de Monique Roy de St-Ludger, M. Mme Oram Boucher de Lac Mégantic, Mme Eva Stringer de Chartierville, Mme Adèle Blais de Floride, M. Mme Paul Leroux de Valleyfield, Mme Joseph Dupuis de Audet, M. Mme Roland Dupuis de St-Ludger, M. Mme Laurent Dupuis de Lewiston, ME.; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

NORMANDIN, M. Daniel
A Trois-Rivières, le 14 février 1983, est décédé à l'âge de 74 ans 2 mois, M. Daniel Normandin, fils de feu Joseph Normandin et de feu Mary Taylor.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en la cathédrale à 13h30.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, ses soeurs: Mme Cécile Poisson et Mme Gérard Richard (Irène); ses 2 beaux-frères: M. Arthur Malley et M. Gérard Richard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

PELLETIER, M. Auguste
A Québec, le 15 février 1983, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Auguste Pelletier, époux de feu Alphéda Lamarre, demeurant autrefois à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en l'église Christ-Roi à 11 heures.

Le défunt sera exposé à compter de 14 heures, jeudi, aux salons funéraires Oscar St-Ours ltée, 2203 Champlain, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Augustine mariée à Roger Labrie de Québec, Alfred de Grand-Mère, Lina mariée à Albert Labrie de Québec, Rosaire marié à Lucie Landry de Laval, Ginette de Napierville; son frère: Xavier de Sayabec; sa soeur: Anne-Marie épouse de feu François Bernier de Shawinigan-Sud; son beau-frère et ses belles-soeurs: Mme Glorianne Thériault de Sayabec, M. Mme Jos Chassé de Laprairie; plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.



PEPIN, M. Arthur
A Shawinigan-Sud, le 14 février 1983, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Arthur Pépin, époux de Aurore Ferland, demeurant au 970, 5e Avenue, Shawinigan-Sud.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en l'église Ste-Jeanne d'Arc à 14 heures.

Le défunt est exposé à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 2280, 5e Avenue, Shawinigan-Sud.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lionel de St-Boniface, Jacques, Denise mariée à Rémi Pellerin, Roland, Monique mariée à Roland Lamarche, tous de Shawinigan-Sud, Françoise mariée à Réjean Bernard de Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine; ses soeurs: Rose-Alma mariée à Armand Lafleur de Drummondville, Mme vve Wellie Lavigne (Rosaria) de Shawinigan-Sud; ainsi que plusieurs petits-enfants, une arrière-petite-fille, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.



POLIQUIN, M. Fernand
A Trois-Rivières, le 14 février 1983, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Fernand Poliquin, époux de Jeannine Carignan, demeurant à Gentilly.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant, en l'église St-Edouard de Gentilly à 14 heures. Suivra l'incinération après la cérémonie.

Le défunt sera exposé à compter de 19 heures, mardi, aux salons funéraires L.-Gaston Gaudet inc., boul. Bécancour, Gentilly.

Il laisse dans le deuil, son épouse: Jeannine Carignan; ses enfants: Gaston marié à Madeleine Poliquin, Louise mariée à Claude Charbonneau, Henriette, Danielle, Robert Hébert; ses petits-enfants: Stéphane, Julie, Manon, Daniel, Marie-Claude; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Esther Poliquin, Renaud Poliquin marié à Yvette Mailhot, Simone Demers, Marcelle Poliquin, Lionel Mailhot, Mme Gabrielle Carignan, Simone Carignan, Ls-Gilles Carignan marié à Yvette Bessette, Roger Carignan marié à Louisette Mailhot, Mariette Carignan mariée à Jean-Marie Mailhot, Mme Françoise Langlois, Mme Alice Carignan, Yolande Carignan mariée à Gilles Lavigne; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Prière de ne pas envoyer de fleurs; vos dons à la Fondation des Maladies du Coeur seraient grandement appréciés.



RHEAULT Mme Jean-Baptiste
Au foyer de Nicolet, le 15 février 1983, est décédée Mme Annette Nourry, à l'âge de 79 ans 8 mois, demeurant au foyer de Nicolet

La défunte est exposée aux salons L.G.Gaudet, 3900 Port Royal, St-Grégoire

Les funérailles auront lieu vendredi à 14 heures, en l'église de St-Grégoire

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Welly Rheault (Simone Roy) de Nicolet, M. Mme Jean-Paul Rheault (Jeanne d'Arc Guillemette) de St-Grégoire, M. Mme Noël Rheault (Fernande Prince) de Montréal, Mlle Mariette Rheault de Montréal, M. Mme Jacques Guillemette (Françoise) de St-Grégoire, M. Mme Paul-Eugène Rheault (Françoise Leduc) de Montréal; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Elphège Roy (Georgette) de Nicolet, Mme Martial Lafond (Rita) de Nicolet, M. Mme Charles-Edouard Houle (Rachel) de St-Célestin, M. Mme Camil Allard (Suzanne) de Joliette, M. Mme Maurice Nourry de Montréal, Mme Paul Nourry (Augustine) de Montréal, Mme Robert Nourry (Irène) de Montréal, Mme Angéline Nourry de Montréal, M. Adrien Rheault de St-Grégoire, M. Mme Henri Rheault de St-Grégoire, Sr Alice Rheault des Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, demeurant à St-Guillaume; ainsi que plusieurs petits enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux amis.



THIFFEAULT Mme Albert
Au Centre hospitalier Régional de la Mauricie est décédée le 14 février 1983, à l'âge de 56 ans Mme Vve Albert Thiffeault, née Gisèle Leblanc, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en l'église St-Pierre à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la Coopérative Funéraire de la Mauricie, (Bouvette & Frères) 741, Des Cèdres, Shawinigan, ouverture du salon à compter de mardi 14 à 17 heures et 19 à 22 heures, mercredi 14 à 17 heures et 19 à 22 heures, jeudi à partir de midi.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel

Elle laisse dans le deuil, ses fils: Pierre-André de Shawinigan, Richard époux de Normande Boisvert de Shawinigan, Denis époux de Pauline Babin de Shawinigan, Maurice et son amie Céline de Shawinigan

Ses frères: M. Mme Raymond Leblanc, M. Mme Nestor Leblanc, M. Mme Sylvio Leblanc, M. Mme Jean-Marie Leblanc, M. Mme Armand Leblanc, M. Rolland Leblanc.

Ses beaux-frères et sa belle-soeur: M. Mme Maurice et Colombe Thiffeault. M. Orians Tremblay.

Ses belles-soeurs: Réal et Pierrette Béland, Monique Thiffeault,

2 petits-enfants: Kevin et Kim Thiffeault, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes.



TRAHAN, M. Philippe
A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 15 février 1983, est décédé à l'âge de 81 ans 10 mois, M. Philippe Trahan, époux de Thérèse Caron.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en la cathédrale à 15 heures.

Le défunt sera exposé à compter de 19 heures, mercredi, au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, son épouse: Thérèse Caron; ses fils: Paul marié à Monique Dupont de Trois-Rivières, André marié à Lucie Montour de Ste-Foy; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Majorique Trahan de Yamachiche, M. Raymond Germain, Mme Charles Caron de Trois-Rivières, M. Mme Robert Caron de Trois-Rivières-Ouest; une petite-fille: Hélène; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.



VEILLETTE M. Marcel.
A St-Stanislas, le 14 février 1983 est décédé subitement à l'âge de 61 ans, M. Marcel Veillette, époux de Jacqueline Lafontaine.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à 15 heures.

Le défunt est exposé au salon funéraire Marcel Doré, 29 rue Du Pont, St-Stanislas.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Stanislas.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Jocelyne (Yves Baril) de Laval, Yvan (Gail Farnel) de Moose Jaw, Sylvie (Jean-Guy Guillemette) de Plessiville, Doris, ses petits-enfants: Ariane, Marylin, Josiane, ses frères et soeurs: Oscar (Gertrude Lafontaine), Jean-Baptiste (Rose-Alice Lafontaine) Rachel (Jean-Maurice Guillemette), Marie (Omer Lafontaine), Mariette (Lucien Cossette), ses beaux-frères et belles-soeurs: Raymond Veillette, Cécile Boucher-Veillette, Emérentienne Champagne-Veillette, Florent Lafontaine (Lucienne Cossette), Martin Lafontaine (Gertrude Carpentier), Yvette Lafontaine, Clémence Lafontaine (Roger Godin), Simone Lafontaine, Jean-Guy Lafontaine (Carmen Tremblay), Denis Lafontaine (Suzanne Durand), ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amis.

Au lieu de fleurs faire vos dons à la Fondation des Maladies du Coeur.

REMERCIEMENTS

FRERE ANDRE



REMERCIEMENTS au Frère André et à St-Joseph pour grande faveur obtenue. J'ai une grande confiance. Mme M.D

REMERCIEMENTS à Ste Marguerite Bourgeois et Marguerite d'Youville pour faveur obtenue.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.A.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.L.

NAISSANCE

FAUCHER M. Mme Michel Faucher vous font part de la naissance de leur fille, Mélissa, née le 9 février 1983

AVIS AUX ANNONCEURS

Veuillez lire attentivement votre annonce le 1er jour de sa parution. Le Nouvelliste ne sera pas responsable pour plus de 3 insertions d'une annonce erronnée ou d'une portion incorrecte d'une annonce placard.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT
du 27 janvier au 27 février
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA MAURICIE
- Prends tes responsabilités.
- Evite des ennuis à ta famille.
- Informe-toi au plus tôt.

Invitation spéciale aux associations ou tout mouvement social à vous informer.

741 des Cèdres, Shawinigan
536-4449

VÊTEMENTS DE DEUIL
COSTUMES ET ROBES
COULEURS: GRIS - MARINE BEIGE - NOIR
"Le magasin pour toutes les occasions"



Salon Michel
LINGERIE DE CONFECTION
1447, Notre-Dame, 2e étage, Trois-Rivières

Les Hommes Meurent
Les Fondations Demeurent
LA FONDATION RICHELIEU DE TROIS-RIVIÈRES
C.P. 1004, Trois-Rivières
Accepte les dons - "In Memoriam"

Pacte de suicide

CHICOUTIMI (PC) — Au cours des quelques heures précédant la mise à exécution de leur sinistre plan, les trois jeunes gens n'ont pas cessé de discuter et l'un des survivants, Bertrand St-Gelais, affirme qu'ils ont en quelque sorte été entraînés vers le suicide, mais il ne peut pas pour autant désigner celui qui a pu véhiculer l'idée de ce pacte de suicide. Voilà ce qui ressort des propos tenus, hier, à l'enquête du coroner, par Bertrand St-Gelais, l'un des deux survivants du pacte qui, mis à exécution le 29 décembre à Chicoutimi, a fait une victime, Martin Jean, 19 ans. A l'issue de l'enquête publique tenue au Palais de justice de Chicoutimi, hier, le coroner Claude Roy a indiqué, après avoir entendu six témoins dont les deux survivants, Bertrand St-Gelais et Benoit Larouche, qu'il rendrait sa décision par écrit ce matin. Témoignant sous la protection de la loi du coroner (ses propos ne pourront être utilisés contre lui au cours d'un procès), Bertrand St-Gelais, 21 ans, de Chicoutimi, a indiqué que lui et ses deux compagnons avaient posé l'acte ultime dans sa propre chambre. "J'avais rencontré Benoit Larouche et Martin Jean à la salle de pool, en début de soirée (le 28 décembre), et, après s'être demandés ce que nous allions faire par la suite, nous avions finalement décidé d'aller chez moi pour y écouter de la musique et prendre de la bière en regardant la télévision", a raconté St-Gelais.

Facultés affaiblies

Les trois jeunes gens se sont rendus à la chambre de Bertrand St-Gelais et chacun y a apporté une provision de bière. Chacun aurait pris plusieurs petites bières. St-Gelais a affirmé en avoir ingurgité sept ou huit. D'ailleurs, selon le Dr Richard Authier, le pathologiste qui a pratiqué l'autopsie sur le corps de la victime, on a retrouvé une quantité de 187 milligrammes dans le sang de Martin Jean. Soit l'équivalent de cinq petites bières. Le Dr Authier est d'avis que la victime avait les facultés passablement affaiblies au moment de sa mort, "ce qui aurait affecté son jugement". Au cours de la soirée, les trois jeunes gens ont parlé de toutes sortes de choses: de religion, de choses sociales et ce n'est qu'a force de discuter que la question du suicide est venue, comme un aboutissement de tous leurs propos. "Il était tard, a expliqué Bertrand St-Gelais, et, à force de parler, nous sommes devenus écoeurés de vivre, de sorte que chacun a voulu mourir." Le témoin se souvient que des documents ont été écrits, mais il ne peut, de mémoire, se rappeler les termes utilisés, tout comme il ne se rappelle pas qu'il a été question de pacte de suicide.

Le Fédéral agirait dans l'immoralité

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral agit dans l'immoralité en transgressant ses propres règles de restrictions à six et cinq pour cent par une augmentation substantielle des revenus des membres de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

C'est ce qu'a soutenu hier à sa sortie des Communes le leader conservateur Erik Nielsen, pour qui "il est simplement immoral pour le gouvernement d'accorder des hausses de 200 pour cent à ces directeurs".

En Chambre, le ministre responsable de la SCHL, M. Roméo LeBlanc, avait soutenu que les directeurs de cet organisme n'avaient pas reçu de hausses de leur revenus depuis 1946.

La nouvelle liste d'honoraires avait été rédigée en avril 1982, avant les critères fédéraux de six et cinq pour cent d'augmentation qui datent du budget de la fin juin, de rappeler le ministre LeBlanc.

Par cette décision, cinq membres de la SCHL voyaient leur allocation quotidienne de dépenses passer de $150 à $250 pour 1983 tout en étant majorée de $100 pour chacune des deux prochaines années. Les cinq autres commissaires sont des fonctionnaires à temps complet et rétribués comme tel.

Pour le ministre LeBlanc, les frais des employés de la SCHL furent établis à partir de ceux consentis aux autres membres des sociétés de la couronne, mais pour M. Nielsen, les augmentations furent consenties parce que les cinq membres en question étaient de bons libéraux.

Pour M. Nielsen, M. Jacques Plante, de Québec et M. Ben Wosk, de Vancouver, fournissent tous deux des fonds au Parti libéral, tandis que M. Frank Callagan est un ancien président d'association provinciale libérale. Mme Crhistine McKee, de Winnipeg, est une ancienne collègue du ministre Axworthy et l'Ontarienne Mme Sylvia Sutherland est une ancienne candidate libérale défaite, d'expliquer M. Nielsen, réclamant qu'Ottawa s'explique sur des frais de déplacement de $250 pour des voyages de moins de trois heures.

le nouvelliste TIRAGE ABC PAYÉ ET VÉRIFIÉ

500, St-Georges, Trois-Rivières, 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Partout au Canada	150.00	84.00	51.00	29.00
Autres pays	300.00	156.00	84.00	36.00

Rédaction	376-3659	Sports	376-3351
Faits divers	376-2501	Nécrologie	376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre Mauricien	537-1801	Victoriaville	758-8255
La Tuque	523-4547	Louiseville	228-4032

Des faits et méfaits

par Yves CHAMPOUX, PC, AP et REUTER

Employé blessé d'un coup de feu

Une personne a été blessée d'un coup de feu par un homme armé d'une carabine, à l'Office National du Film, à Montréal. L'incident s'est produit dans la salle de chauffe de l'édifice. L'individu, un ancien employé récemment congédié qui voulait, semble t-il, se venger s'est introduit dans l'immeuble et a fait feu en direction d'un employé, le blessant sérieusement. L'homme s'est ensuite embusqué au cinquième étage dans le but d'attendre l'arrivée au travail d'autres travailleurs. La victime a toutefois réussi à alerter les policiers et l'escouade tactique de la CUM est parvenue à désarmer le tireur.

Un double meurtre crapuleux

Les propriétaires du dépanneur Michelle et André, sis au 4572 rue Brébeuf à Montréal, ont été victimes d'un double meurtre. Elles sont mortes vidées de leur sang après avoir été poignardées à plusieurs reprises. L'homme et la femme, des résidants de Laval, étaient âgés d'une cinquantaine d'années. L'homme a été transporté à l'Hôtel-Dieu, tandis que sa femme était conduite à l'hôpital Saint-Jeanne-d'Arc. Par ailleurs, d'après les premières constatations, il semblerait que l'homme se soit battu avec son agresseur et que ce dernier soit blessé sérieusement.

Enquête sur la mort d'un détenu

La Sûreté du Québec a entrepris une enquête sur la mort de Marc Morrissette, âgé de 28 ans, dont le corps a été trouvé dans une cellule du quartier général de la police de la Communauté urbaine de Montréal. La police et la morgue ont refusé de dévoiler quelque détail que ce soit sur la mort de l'homme. Selon un porte-parole de la police, Morrissette avait été arrêté pour des infractions relatives à la drogue, à Montréal, après qu'un mandat d'arrêt national eut été émis contre lui. Il avait omis de se présenter à un procès à Vancouver, où il était accusé d'infractions similaires.

L'éruption du mont St. Helens en cours

Le dôme de lave de 213 mètres qui s'est formé dans le cratère du mont St. Helens, au cours des deux dernières semaines, continue de croître. Le mauvais temps n'a pas permis aux géologues de survoler le volcan, hier, mais la lecture de divers instruments de précision a permis de constater que l'éruption évolutive est toujours en cours. L'actuelle activité du mont St. Helens n'inspire aucune crainte aux sismologues. **"La durée de l'éruption n'a rien d'alarmant. Le printemps dernier, une poussée de lave semblable avait duré trois semaines"**, de dire Thom Corcoran, du US Geological Survey. Le flot de lave se soulève en un endroit du cratère qui avait été fissuré par deux explosions, une semaine plus tôt. La montagne était demeurée silencieuse au cours des 161 journées précédentes, soit la plus longue période de calme depuis le 18 mai 1980, alors qu'une éruption explosive faisait au moins 59 morts.

Une danseuse nue jugée coupable

Mlle Johanne Fortier, 19 ans, une danseuse nue de Québec, a été jugée coupable à Edmundston, en cour provinciale du Nouveau-Brunswick, d'avoir commis des actes indécents. Elle a écopé d'une sentence suspendue et d'une période de probation de deux ans au cours de laquelle elle ne pourra présenter aucun spectacle au Nouveau-Brunswick. Le 28 janvier, elle avait plaidé non coupable aux accusations, pour finalement avouer sa culpabilité.

L'état de Barney Clark est satisfaisant

L'état de M. Barney Clark, l'homme au coeur artificiel, n'est plus considéré comme critique et il a pu quitter lundi le service des soins intensifs pour une simple chambre d'hôpital. L'ancien dentiste, qui vit depuis 75 jours avec son coeur de plastique, souffre toujours de difficultés rénales et respiratoires. Mais bien qu'il soit encore faible, **"il n'a plus besoin de soins intensifs"** et il va maintenant devoir s'adapter à des conditions de vie plus normales, a expliqué un porte-parole de la direction du Centre médical universitaire de l'Utah. **"Nous avons pensé que son transfert dans une chambre particulière faciliterait sa rééducation et lui permettrait de disposer d'un environnement plus normal et plus reposant pour reprendre des forces."** Pour l'instant, il n'est en tout cas pas question pour M. Barney Clark de quitter l'hôpital.

Tremblements de terre moins meurtriers

Les tremblements de terre ont été beaucoup moins meurtriers en 1982 bien qu'il y ait eu des séismes plus importants, selon une étude de l'Institut américain de géologie. D'après le géophysicien Waverly Person, on compte 3,338 morts dans le monde l'an passé, contre 5,239 en 1981. Or, il y a eu pourtant 56 séismes importants en 1982, soit six de plus que l'année précédente. Un séisme est jugé important si sa magnitude est supérieure ou égale à 6.5 sur l'échelle de Richter, mais rentrent aussi dans cette catégorie des séismes moins puissants dont les effets sont très destructeurs. En 1982, le plus grave se produisit le 13 décembre au Nord-Yémen. D'une magnitude 6.0, il provoqua la mort de 1,500 personnes et fit plus de 700,000 sans abri dans 300 villages. Le plus puissant fut par contre celui qui ébranla les îles Tonga le 19 décembre — 7.7 sur l'échelle de Richter — qui ne fit cependant ni victimes ni dégâts.

Deuxième lettre piégée désamorcée

Un deuxième paquet piégé, signé d'une "Milice des droits des animaux" et identique à celui adressé au ministre de l'Agriculture, M. Peter Walker, a été désamorcé mardi midi à Londres à la "Maison du Canada", une annexe de la Haute commission (ambassade) canadienne, a indiqué Scotland Yard. Le premier paquet piégé, qui ne comportait aucun message, était adressé à M. Walker et avait été adressé au ministère de l'Agriculture. Le paquet, intercepté alors qu'il était acheminé à la salle de presse du ministère, **"contenait bien un système explosif"**, a déclaré M. Walker. Il s'agissait d'un paquet et non d'une lettre contrairement aux premières indications, a précisé le ministre. Le second paquet, désamorcé à la "Maison du Canada", une annexe culturelle de la Haute commission canadienne, était "totalement identique", au premier, a affirmé un porte-parole de Scotland Yard. La "Milice des droits des animaux" est vraisemblablement l'auteur des deux envois, a-t-il estimé. Ce groupe, a-t-il indiqué, est connu de la police.

80 morts au Carnaval de Rio

Au moins 80 personnes sont mortes pendant les festivités du Carnaval de Rio de Janeiro, jusqu'à maintenant a indiqué le service de santé de cette ville de la côte brésilienne. Plus de 6,700 personnes ont été hospitalisées, victimes d'accidents divers, d'agressions et d'excès de boissons, a-t-il précisé. Le nombre des personnes appréhendées pendant le carnaval n'a pas été révélé.

Arrestation d'un responsable d'Aeroflot

Un responsable de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, soupçonné d'espionnage politique et militaire, a été arrêté à Rome, a annoncé la police. Dans un communiqué, les carabiniers précisent que Victor Promine, 46 ans, directeur commercial adjoint de la compagnie soviétique, a été interpellé au cours d'une opération qui a aussi permis l'arrestation d'un Italien, Azelio Negrino, 33 ans, habitant l'hôtel Parco Dei Principi à Rome et propriétaire d'une fabrique de microfilm dont le siège est à Gênes. Promine, qui aurait pris ses fonctions à Rome il y a six mois, a été interpellé mais n'a pas été officiellement inculpé. Aucun autre détail sur cette affaire d'espionnage n'a été fourni, mais les carabiniers ont cependant indiqué que "de nombreuses pièces et documents d'intérêt stratégique et militaire important ont été saisies dans l'opération" dirigée par le service de contre-espionnage.

Hâtez-vous d'économiser sur les robes de printemps chez Sears

1 jour seulement, jeudi 17 février 1983

rabais 1/3

Mesdames! Voici la vente des robes de printemps chez Sears, et elle vous offre des aubaines incroyables sur la marchandise courante ainsi que sur les robes déjà en vente! Modèles tout-aller ou classiques, nous en avons pour tous les goûts... dans des tissus en jersey, crêpe, et beaucoup d'autres. De plus, les nouveaux tons printaniers vous enchanteront! Que vous soyez de taille junior, petite, jeune fille ou demi-taille, nous avons le modèle qu'il vous faut. Venez vite profiter de ces aubaines jeudi le 17 février 1983.

Magasinage sur place seulement.
Rayon 31 — Robes pour dames



Des rabais, des affaires! 30e anniversaire Sears!

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Simpsons-Sears Ltée, Centre commercial Les Rivières